L'organisation nationale du congrès conservateur aurait manoeuvré pour influencer le choix des délégués du Québec

expo67
PAGES 15 - 16 - 23

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, jeudi 31 août 1967 / saint Raymond Nonnat / 83e année, No 202 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : frais, ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 50 / Max. 65

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Des sources indiquent maintenant à Ottawa que l'organisation nationale du congrès conservateur aurait aussi manoeuvré sourdement en vue d'influencer le choix des délégués québécois.

Malgré le désavoeu formel de l'Association progressiste-conservatrice du Québec et de son vice-président, M. Armand Crevier, ce dernier aurait été maintenu à son poste au sein du comité national du congrès par le co-président E. A. Goodman.

D'autre part, comme en Ontario, des délégués généraux seraient désignés unilatéralement par Toronto alors que leur choix appartient à un comité québécois de quatre membres.

Ces incidents sont révélés par des conservateurs furieux de devoir constater béatement, à sept jours du congrès, les regroupements manifestes entre ces "manoeuvres" et celles qui se seraient produites en Ontario.

La destitution de M. Crevier

Le 10 juin, l'Association conservatrice du Québec, à une réunion de son bureau de direction à l'hôtel Reine Elizabeth, demandait la démission immédiate de M. Armand Crevier, vice-président de l'Association et membre du comité national du congrès.

L'Association résolut de prier l'organisation nationale du congrès de considérer M. Crevier comme "persona non grata aux fins de représenter dans la province de Québec le comité du congrès."

Trois jours plus tard, M. Goodman tenait une réunion à Montréal, à la suite de laquelle on n'entendit plus jamais parler de l'incident Crevier. Ce dernier, qu'on dit chaud partisan de M. George Hees, est toujours en poste.

Pourtant, sa destitution réclamée par le bureau de direction de l'association provinciale faisait suite aux difficultés encou-

Voir ORGANISATION page 2

La réaction sociale contre le crime désavantage la classe ouvrière • *Page 24*

Montréal possède un plan-témoin sur l'avenir des îles de l'Expo

par Gilles RACINE et Oswald MAMO

La ville de Montréal a établi un plan-témoin de ce que les îles de l'Expo pourraient devenir après la manifestation internationale. Ce plan-témoin global n'est cependant connu qu'en partie et ne semble pas avoir encore été présenté aux autres niveaux gouvernementaux intéressés, Québec et Ottawa.

Selon ce plan, quelque 12 pour cent de la superficie des îles seraient occupés par un Centre international de la jeunesse dont on avait dévoilé le projet il y a environ un mois. C'est M. Pierre Bourdon, président du Groupe de recherche et d'étude inter-disciplinaire sur la jeunesse et qui a été chargé par le Comité consultatif de la jeunesse de promouvoir le projet de ce Centre, qui nous a communiqué cette information.

Selon les exigences matérielles requises pour le CIJ (quelque 350,000 pieds carrés de superficie), il semble qu'un des endroits les plus appropriés soit celui de l'emplacement architectural formé par le pavillon de l'Administration et de la presse, l'Expo-théâtre le Centre international de radio-télévision et le pavillon thématique du Génie créateur de l'Homme, à la Cité du Havre.

Ceci n'est cependant qu'une hypothèse, car il serait

Voir MONTREAL en page 2

Deux anciens employés de Logexpo traduits en Correctionnelle

par Léopold LIZOTTE

Deux anciens haut fonctionnaires de Logexpo, qui avaient "quitté" leur poste il y a quelques semaines, ont comparu en Correctionnelle, hier sous une triple accusation de conspiration, d'acceptation de pots-de-vin et d'abus de confiance.

Il s'agit de Raymond Préfontaine, qui était le principal préposé à la location commercial, et de son adjoint immédiat, qui le remplaçait à l'occasion, Henri Poudret.

Tous deux ont été appréhendés mardi soir, à la suite d'une série de perquisitions effectuées par une escouade spéciale de la P.P., en collaboration avec le service d'enquête de la Commission provinciale du logement.

Les plaintes portées contre les prévenus, hier matin, ne mentionnent pas les montants exacts présumément perçus en pots-de-vins par les accusés, entre le 1er janvier 1966 et le 29 août 1967.

Dans le cas de Poudret, il n'y a qu'un acte isolé pour un montant de $500 seulement (et ce en dépit de l'accusation générale de conspiration logée contre lui); ce serait totalement différent dans le cas de Préfontaine.

Le "délit" de ce dernier se serait continué pendant des semaines, sinon des mois, et selon un mode de procéder bien défini.

Il aurait en effet exigé des propriétaires des hôtels et motels avec lesquels il traitait principalement une ristourne de quinze pour cent sur les argents réalisés par ces établissements à même les clients qui y étaient dirigés.

Dans le cas de Préfontaine, c'est de la Société B.B.D.P. Limitée qu'il aurait exigé ou convenu d'accepter un avantage de nature pécuniaire, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence concernant la conclusion d'affaire ayant trait à une compagnie gouvernementale, à savoir la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle ou l'une de ses filiales, soit Logexpo.

Quant à Poudret c'est de la compagnie Location Garantie Limitée qu'il aurait exigé ou accepté de telles ristournes, dans les mêmes circonstances, commettant conséquemment le même délit.

A leur comparution, les deux prévenus ont nié leur culpabilité et à la requête de Me Jacques Bellemare, qui représentait Poudret, ce dernier a été libéré sous un dépôt de $500.

Lorsque Me Marcel Prévost, le procureur de Préfontaine, a voulu obtenir le même cautionnement pour ce dernier prévenu, le procureur de la poursuite Me Yves Mayrand a souligné que dans ce cas il s'agissait d'un délit qui s'était échelonné sur une période beaucoup plus étendue. Le juge Trahan a alors fixé un cautionnement de $950, en plus du dépôt de $500.

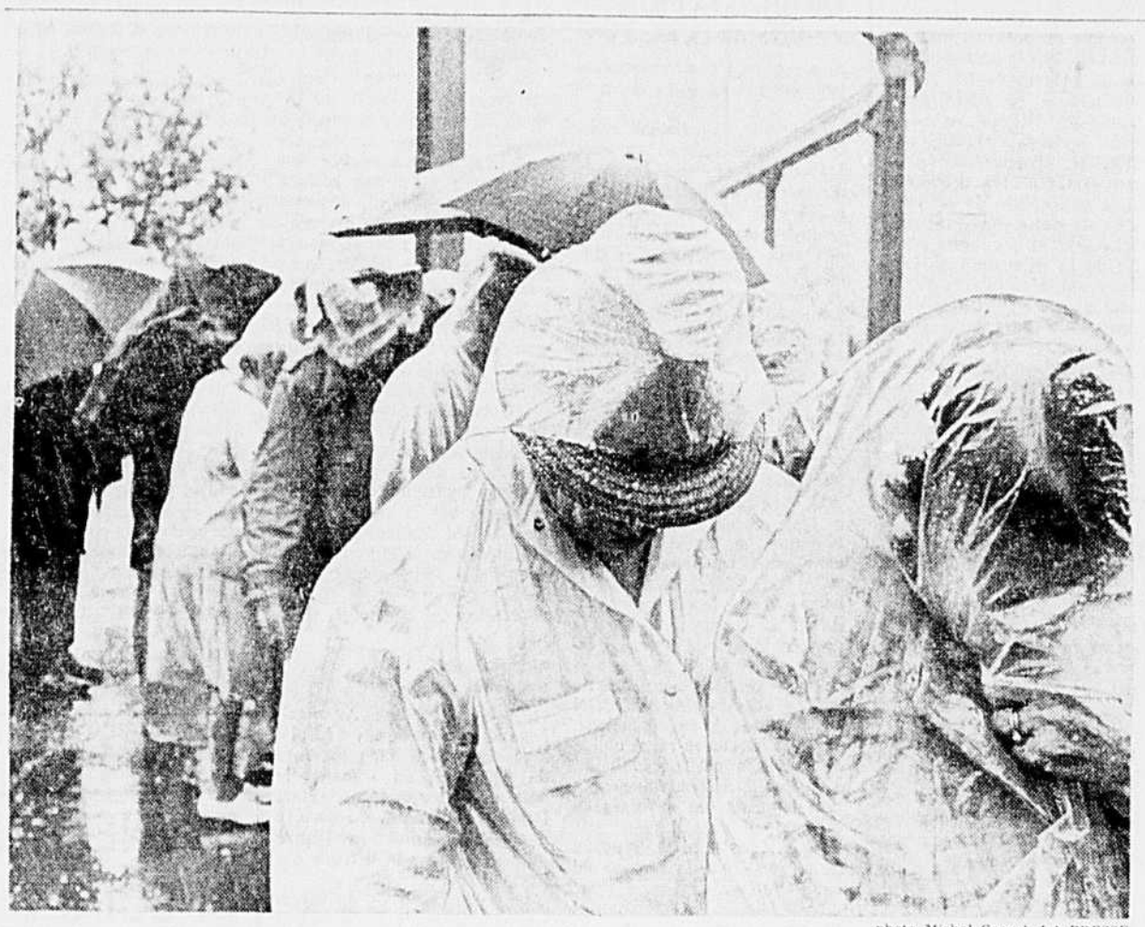

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'Expo sous la pluie

Comme en témoigne cette photographie prise aux abords du pavillon de la Tchécoslovaquie, les pluies diluviennes qui se sont abattues hier sur la région métropolitaine ont provoqué un déploiement général d'imperméables et de parapluies parmi les visiteurs (prévoyants) de la Terre des Hommes. L'inclémence du temps paraît d'ailleurs avoir découragé de nombreux visiteurs éventuels de l'Expo au cours de la journée, car plusieurs milliers de personnes, dont la venue avait cependant été "annoncée" par les calculatrices, ne se sont pas présentées aux tourniquets.

Radiologistes: rapprochement

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociations entre le gouvernement du Québec et les radiologistes ont connu d'une certaine façon un nouveau départ hier.

Les deux parties ont formulé chacune une troisième contreproposition, ayant des répercussions sur l'ensemble de la convention collective, qui avait servi d'instrument de travail jusque là.

On a jugé, a-t-on rapporté, que pour diminuer la tension très forte qui a pris forme mardi, alors qu'on s'acheminait vers une impasse, il valait mieux réévaluer le problème dans son ensemble et prendre un nouveau départ.

Grâce à cette attitude, les négociateurs ont réussi au cours de la séance d'hier à conclure une entente de principe sur les modes de rémunération des radiologistes, ce qui n'implique pas les tarifs.

Les informateurs estimaient hier soir que les pourparlers d'aujourd'hui seront décisifs. On s'engagera nettement sur la voie de l'entente, sinon sur celle de l'incompréhension totale.

Les négociateurs ont abordé hier de façon générale le problème des normes et des contrôles de l'exercice de la profession par le Collège des médecins et non par le gouvernement, a précisé un représentant de la partie syndicale.

On n'a cependant pas touché au problème des normes concernant les cliniques privées. Cette question est précisément celle qui a provoqué le durcissement des positions avant-hier.

On a révélé toutefois que le gouvernement était disposé à recevoir une contreproposition à la suite de la discussion sur les principes généraux du contrôle.

Cloutier : pas de tendance à l'étatisme

QUEBEC — Le ministre de la Santé M. Jean-Paul Cloutier, a nié hier que son ministère avait des tendances à l'étatisme et ne croit pas que les radiologistes vont quitter massivement le Québec.

M. Cloutier a exprimé ces opinions en présence de quelques journalistes avant d'assister à une séance du cabinet.

Il s'est inscrit en faux contre les accusations portées mardi par les radiologistes sur les présumées intentions d'étatisme du ministère de la Santé.

Le ministre a expliqué que le gouvernement, à qui revient la tâche de payer la note, a le devoir absolu de vérifier l'utilisation que l'on fait des fonds publics.

Quant aux informations selon lesquelles plusieurs radiologistes auraient déjà choisi de s'installer ailleurs qu'au Québec, le ministre a souligné que le ministère n'avait pas les moyens de vérifier le bien-fondé de ces rumeurs. "On sait que certains ont accepté un emploi temporaire ailleurs", a-t-il ajouté.

Voir CLOUTIER en page 2

Banks restera en prison jusqu'au 7 septembre

d'après PC UPI

NEW YORK. — L'ancien chef syndical Hal Banks demeurera en prison jusqu'au 7 septembre à moins que les avocats de toutes les parties intéressées et le juge-commissaire Abruzzo n'aient le temps, avant cette date, de tenir une autre session.

Tel est le dénouement des multiples discussions juridiques qui ont eu lieu hier à l'occasion de la comparution de l'ancien président du Syndicat international des marins du Canada devant une cour de New York. Banks avait été arrêté la veille dans cette ville américaine à la suite d'une demande canadienne d'extradition contre lui.

Après avoir permis la libération conditionnelle de Banks moyennant une caution de $25,000, le commissaire S. T. Abruzzo s'est ensuite ravisé pour doubler le montant et finalement refuser tout cautionnement au prévenu.

L'élément qui a déterminé la dernière décision du commissaire Abruzzo a été l'insistance avec laquelle le procureur newyorkais Gerald E. Paley, qui représentait la province d'Ontario, a défendu la position de la Cour suprême des Etats-Unis qui, dans de nombreuses causes, a décidé que seules des "circonstances extrêmes" peuvent justifier un cautionnement dans les questions d'extradition.

En rendant son verdict, M. Abruzzo a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis se trouverait dans une situation tout à fait embarrassante si Banks décidait de ne pas respecter les termes de son cautionnement et de s'enfuir.

"Dans un tel cas, a dit M. Abruzzo, nous serions incapables de nous conformer à la

Voir BANKS en page 2

Hydro-Québec : autre grève à Gentilly

GENTILLY. — Une cinquantaine d'employés de bureau au service de l'Hydro-Québec, à Gentilly, sont en grève depuis minuit. Cette décision a été prise hier soir, après un "référendum" auprès des syndiqués, qui sont affiliés à la Fédération des travailleurs québécois.

Ces nouveaux grévistes étaient sans emploi, à la suite de la grève de 280 travailleurs dans la construction sur le chantier de la centrale nucléaire à Gentilly, une localité située à une quinzaine de milles de Trois-Rivières, sur la rive sud du Saint-Laurent. Le geste des employés de bureau veut être un appui aux hommes

Voir HYDRO en page 2

* * *

Jacques Lafrenière fait le point de la situation *page 31*

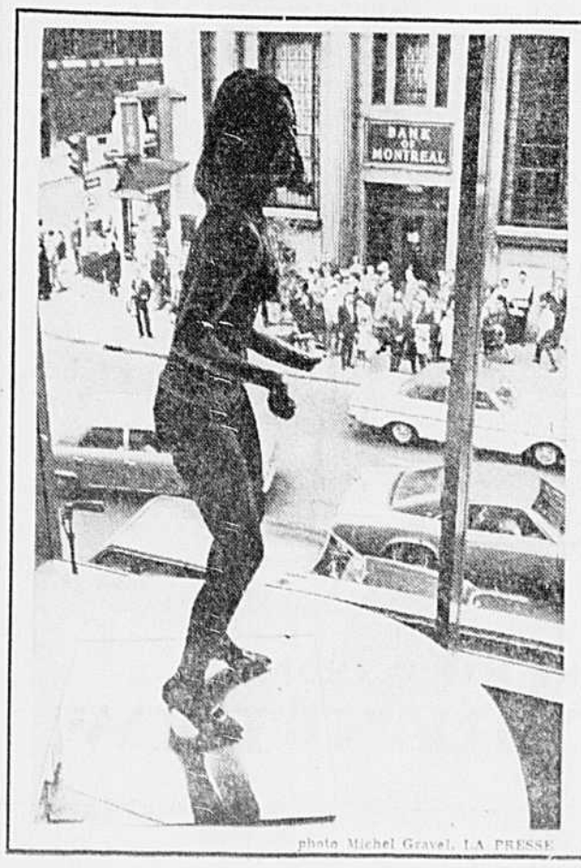

photo Michel Gravel, LA PRESSE

...et pourtant on ne prend pas de procédures contre le père Noël

par Martin PRONOVOST

"La police a agi d'une façon odieuse en arrêtant ces deux danseuses", a déclaré hier matin l'avocat en chef de la Cour municipale de Montréal, Me André Tessier, devant le juge Maurice Johnson, lors de la comparution de deux jeunes filles accusées d'avoir gêné la circulation, rue Ste-Catherine, en dansant dans une vitrine.

Les arrestations de Mlles Elisabeth Wangberg et Sheila Brossard ont été exécutées mardi après-midi, vers 15 heures, dans une discothèque située à l'intersection des rues Ste-Catherine et Drummond, par les agents de l'escouade de la Moralité de la Sûreté de Montréal que dirige le lieutenant Boisvert.

En apprenant les circonstances qui ont entouré ces arrestations, le juge Johnson a déclaré: "C'est sûrement un abus de la part de la police. Le père Noël dans la vitrine chez Eaton, c'est un peu la même chose et pourtant on ne prend pas de procédures contre lui. L'Etat policier me déplaît. Dans le cas qui nous occupe, je ne crois pas qu'il s'agisse de vice ni de prostitution. Il s'agit tout simplement de publicité pour attirer la clientèle. On aurait pu procéder par voies de sommation et non par arrestation."

Les accusées ayant nié leur culpabilité, Me André Tessier a précisé qu'il ne plaidera pas ces deux causes. "Il faut tout de même être franc une fois pour toutes. On devrait avoir du respect pour les opi-

Voir PROCEDURES page 2

Yémen : entente entre Nasser et le roi Fayçal

KHARTOUM. (AFP, UPI) — Le roi Fayçal et le président Nasser sont arrivés à un accord cette nuit sur le règlement du problème du Yémen. La rencontre entre le souverain d'Arabie séoudite et le président de la RAU, qui a duré deux heures et demie, s'est déroulée au palais du premier ministre du Soudan, M. Mohammed Mahgoub, qui a participé à l'entretien des deux chefs d'Etat.

En vertu de cet accord, la RAU retirera ses troupes du Yémen et l'Arabie séoudite cessera d'accorder une aide aux Yéménites royalistes. Une commission tripartite sera chargée de veiller à ce que le Yémen retrouve sa stabilité, conformément aux voeux du peuple yéménite, et à ce que la souveraineté et l'indépendance totale du Yémen soient maintenues. L'Irak, le Maroc et le Soudan ont été choisis par la RAU et l'Arabie séoudite pour constituer cette commission.

C'est à la suite de la médiation du premier ministre soudanais Mohammed Mahgoub que le président Nasser et le roi Fayçal ont accepté de s'asseoir à la même table et qu'ils ont signé un accord. On estime, dans les milieux de la conférence de Khartoum, que même si le sommet arabe n'avait que ce résultat, ce serait un succès.

Le Yémen, pays de cinq millions d'habitants qui pourrait devenir un véritable grenier à blé pour ses voisins, entrevoit enfin la paix. L'accord intervenu cette nuit, s'il ne subit pas le même sort que celui de Djeddah signé par les deux hommes en 1965, va peut-être mettre un terme une guerre qui dure depuis cinq ans.

Le roi Hussein de Jordanie, le président Nasser de la RAU et le président Aref d'Irak ont abattu leurs cartes avec franchise hier à la conférence au sommet arabe.

Voir YEMEN en page 2

AUJOURD'HUI

Il y aura moins de soldats au Canada

A la suite des mesures prises par le gouvernement pour réduire les dépenses de tous les ministères, des sources du ministère de la Défense prévoient des réductions du personnel et des engagements militaires.

— Page 24

Un appel de l'Ontario

L'Ontario fait appel à toutes les provinces pour qu'elles soutiennent sa proposition de mettre en commun en un seul organisme national les diverses institutions actuelles couvrant les valeurs mobilières.

— Page 40

Nos Etats généraux intéressent six pays

Déjà six ambassadeurs de différents pays viennent de demander d'être admis officiellement aux prochaines délibérations des Etats généraux du Canada français, vient de faire savoir le directeur général des EGCF, M. Michel Pelletier.

— Page 28

Les visiteurs à **L'EXPO**

hier à minuit
259,278
on en prévoyait
283,100
aujourd'hui (prévisions)
339,720
depuis l'ouverture
36,221,336

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 58
Bandes dessinées / 38
Calendrier des pionniers / 42
Courrier "Que faire ?" / 21
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 4
Finance / 40 et 41
Horoscope / 42
Mots croisés / 49
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles régionales / 43
Radio et télévision / 12 et 13
Spectacles et concerts / 26 à 28
Sports / 32 à 38
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 18 et 20 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 42

CKAC 73

2,000 personnes manifestent contre la fermeture du collège d'Amos

Le ministre de l'Education, Jean-Jacques Bertrand, de nouveau brûlé en effigie

Quelque 2,000 personnes ont manifesté devant le Collège d'Amos, hier soir, pour protester contre la fermeture de cette institution qui, en vertu d'une nouvelle réforme éducative, n'est plus admissible aux subventions provinciales.

Le porte-parole d'un comité de citoyens, lequel a organisé la marche, a déclaré que l'on avait brûlé en effigie le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, ainsi que deux membres d'un comité consultatif du gouvernement qui avait pour tâche d'étudier la situation en Abitibi. On avait déjà brûlé en effigie le ministre Bertrand lors de l'annonce de la fermeture du collège.

En vertu du nouveau programme provincial d'éducation, les collèges classiques ne recevront aucune aide financière du gouvernement à moins qu'ils ne se transforment en collèges d'enseignement général et professionnel CEGEP.

Les autorités du Collège d'Amos ont déclaré avoir demandé au gouvernement de donner le nouveau statut de CEGEP à leur institut, mais que le gouvernement les avait refusés en raison de l'établissement d'un autre CEGEP à Rouyn, soit à 50 milles d'Amos.

Le collège a annoncé la semaine dernière qu'il fermerait ses portes en septembre à cause d'un manque de fonds.

"Il a suffi d'un seul coup de crayon du ministère de l'Education pour détruire ce que la population avait elle-même construit après 27 ans d'efforts," affirme un communiqué du comité des citoyens.

"Devant les décisions du ministère qui force le collège à fermer ses portes, la population de l'Abitibi se demande si l'amélioration du système scolaire se fera en supprimant ce qui existe déjà."

Le communiqué ajoutait que le Collège d'Amos était "une institution de marque qui desservait une population active qui ne cessait d'augmenter." On compte quelque 120,000 habitants dans la région de l'Abitibi.

Les services d'urgence en radiologie fonctionnent toujours normalement

— les directeurs médicaux des hôpitaux

Les directeurs généraux ou directeurs médicaux de plusieurs grands hôpitaux de la métropole ont déclaré hier ne rien savoir et n'avoir pas été prévenus au sujet de l'effondrement possible d'ici la fin de semaine des services d'urgence en radiologie.

Le service d'urgence, en général, fonctionne normalement, en certains endroits il fonctionne avec un peu de lenteur. On ne fait des radiologies que lorsque c'est absolument nécessaire et on use de l'examen clinique. Le taux d'occupation des hôpitaux se situe aux environs de 55 à 65%, selon le cas. La période des vacances du personnel, le fait que les médecins éliminent les cas électifs contribuent à cette baisse du taux d'occupation.

Un quotidien montréalais de langue anglaise affirmait hier que les médecins redoutaient l'effondrement de ces services d'urgence organisés par l'Association des radiologistes.

Dans une déclaration, le président de l'Association, le Dr Marvin N. Lougheed, a révélé que la crainte d'une telle crise provient de l'exode des radiologistes hors de la province de Québec. "L'atmosphère pesante" des négociations entre le gouvernement et l'Association aurait incité 42 radiologistes, sur 208, à accepter des postes hors du Québec.

Les services d'urgence en radiologie sont actuellement assumés par un "pool" de six radiologistes, disponibles 24 heures par jour dans la région de Montréal. Un arrangement similaire a été fait en ce qui concerne la ville de Québec. Ce qui rend difficile le maintien de ce service, est le fait qu'environ 100 spécialistes se cherchent de l'emploi à l'extérieur et sont donc actuellement dans les autres provinces ou aux Etats-Unis à cette fin.

PROCEDURES

SUITE DE LA PAGE 1

nions qu'on nous demande. Je ferai remarquer au juge qu'à 25 reprises dans le passé, on m'a demandé mes opinions sur ce genre d'accusation et j'ai toujours été contre de telles procédures parce qu'il n'y a pas matière à délit. C'est pourquoi je m'élève contre les agissements des policiers qui ont effectué les arrestations des jeunes filles malgré mes avis contraires. Les policiers ont agi comme si nos opinions ne valaient rien."

Me Claude Guérin, avocat de la défense, a lu à la Cour le règlement municipal sur lequel la police s'est appuyée pour arrêter ses clientes. Il s'agit du règlement no 42, section trois, adopté le 15 mars 1870 et qui se lit comme suit : "Personne ne donnera, de propos délibéré, aucune alarme de feu, ni ne criera à la garde, ni, n'emploiera aucun sonneur, ni ne se servira lui-même, d'aucune cloche, cor ou trompette ou autres instruments résonnants (sauf et excepté dans les processions ou cérémonies religieuses ou militaires), ni n'emploiera aucun moyen, ni ne fera aucun bruit ou geste de nature à attirer la foule dans les rues, sur les trottoirs ou autres endroits publics et à y gêner la circulation pour aucune cause quelconque sans la permission écrite du maire à cet effet."

L'avocat de la défense a déclaré au juge que les policiers avaient fait des menaces au propriétaire de l'établissement impliqué, menaces selon lesquelles la police effectuerait cinq arrestations par jour durant 30 jours s'il ne cessait pas de présenter les danses à gogo dans sa vitrine.

Le juge Johnson a fortement conseillé à Me Guérin de rapporter ses allégations au directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, lui-même.

CLOUTIER

SUITE DE LA PAGE 1

Enfin, M. Cloutier a avoué n'être absolument pas au courant d'une autre déclaration faite par un porte-parole des radiologistes, à l'effet qu'il n'y aurait pas de services d'urgence au cours de la prochaine fin de semaine.

Pour sa part, le premier ministre Daniel Johnson avait déclaré quelques instants auparavant : "Il serait triste que les radiologistes ne donnent pas les services essentiels". Il n'a cependant donné aucune indication permettant de croire que son gouvernement pourrait intervenir pour empêcher une telle situation.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 50
MAXIMUM : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais ; vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à Ottawa et Ste-Agathe 45 et 65, Montréal 50 et 65. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : nuageux avec périodes ensoleillées et frais ; vents du nord-ouest de 25 milles. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 50 et 65. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : nébulosité variable et frais ; vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 40 et 60. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau et de Gaspé : nuageux avec quelques périodes ensoleillées dans l'après-midi, frais ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau 30 et 60, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 50 et 65. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Région de Sept-Iles : nuageux avec averses suivies de quelques périodes ensoleillées ; plus frais ; vents légers. Minimum et maximum à Sept-Iles 50 et 60. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Balcer pourrait revenir au parti conservateur si un nouveau chef est élu

OTTAWA, (PC) — M. Léon Balcer, ancien ministre conservateur qui quitta la scène fédérale au terme d'une longue lutte contre M. Diefenbaker, a évoqué la possibilité qu'il redevienne membre actif du parti conservateur.

Il a révélé au cours d'une interview que des amis l'ont prié d'assister la semaine prochaine au congrès conservateur à Toronto. Il n'a pas l'intention, pour le moment, d'y assister.

Comme ancien ministre, la constitution du parti l'autorise à voter à la convention qui choisira un leader au parti conservateur.

Même s'il a été battu comme candidat libéral aux dernières élections provinciales les du Québec, M. Balcer se considère toujours comme progressiste conservateur.

M. Balcer estime que M. Diefenbaker pourrait bien réussir à se faire élire chef du parti. Pour sa part, il attend les résultats de la course qu'il suivra à la télévision.

Son retour dans la politique fédérale est possible, mais à condition que le parti se donne un nouveau chef.

L'inimitié de M. Balcer pour M. Diefenbaker est déjà ancienne. Quand, en 1956, M. Diefenbaker vainquit MM. Fleming et Fulton à la convention de leadership du parti conservateur, M. Balcer et une bonne partie de la délégation québécoise quittèrent l'assemblée sans même entendre le discours de victoire de M. Diefenbaker.

L'ancien ministre pense que les votes québécois au congrès de la semaine prochaine se diviseront entre MM. George Hees, Donald Fleming et Duff Roblin.

Charlotte Whitton songe à la direction du parti conservateur

OTTAWA (PC) — Il est possible que l'ancien maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, devienne dixième candidat au titre de chef du parti conservateur.

Mlle Whitton, qui est actuellement conseiller municipal à Ottawa, a fait savoir hier au cours d'une entrevue que certains de ses partisans veulent qu'elle pose sa candidature.

"Je serai au congrès, a dit Mlle Whitton. Si ces gens veulent m'avoir, ils n'ont qu'à travailler et à m'appuyer."

Mlle Whitton, qui est conservatrice depuis toujours, figure au nombre des délégués de l'Ontario au congrès qui aura lieu du 5 au 9 septembre à Toronto.

Elle estime qu'elle possède les qualités voulues pour obtenir le poste.

"Je suis six mois plus jeune que Diefenbaker et un an plus âgée que Mike et je suis en bonne forme", dit-elle.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, aura 72 ans le 18 septembre, et le premier ministre Pearson a 70 ans.

Parlant rapidement, selon son habitude, l'ancien maire de la capitale a dit :

"La jeunesse m'intéresse. Pensez bien que 1,300,000 jeunes Canadiens de 20 à 24 ans voteront à la prochaine élection et que 8,000,000 d'autres de 25 à 29 ans voteront aussi. Et les femmes forment la moitié de ce groupe. Ne l'oubliez pas."

"Chez les 2,300,000 Canadiens qui ont 60 ans et plus, bon nombre ont une expérience pratique de la politique et des élections. Si j'étais un peu plus jeune, je me lancerais dans la lutte pour obtenir le poste."

BANKS

SUITE DE LA PAGE 1

demande du gouvernement canadien qui a été portée sous l'empire du traité d'extradition canado-américain. Un tel état de fait embarrasserait notre gouvernement qui ne pourrait alors offrir qu'un cautionnement confisqué".

Banks est actuellement sous le coup d'une demande en extradition obtenue mardi dernier par le bureau du ministre de la Justice de la province d'Ontario. La demande qui a été accordée par le juge L. A. Sherwood de la Cour du comté de Carleton siégeant à Ottawa stipule que Banks est recherché au Canada pour répondre à une accusation de parjure. Ce parjure aurait été commis par Banks devant la commission Norris chargée d'étudier la violence des querelles syndicales sur les Grands Lacs.

D'autre part, le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, a réfuté les prétentions de certaines personnes qui ont trouvé curieux que la demande d'extradition contre Banks soit présentée au moment où 5,400 membres du syndicat dont il était le maître jusqu'à il y a quatre ans soit en grève.

M. Wishart a précisé qu'il ne s'agissait que d'une "pure coïncidence".

M. Wishart a expliqué le délai en disant que "nous avons travaillé pendant plusieurs mois pour mettre à point la preuve dont nous pourrons nous servir contre Banks".

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

de métiers. Ceux-ci sont en grève depuis déjà quatre mois.

La décision du syndicat des employés de bureau est le dernier rebondissement dans ce long affrontement entre la Fédération des travailleurs québécois et l'Hydro-Québec.

Menace de grève à la Jeffrey Manufacturing

Il est possible que les 140 membres de la 1376e section des Travailleurs unis de l'automobile déclenchent sous peu une grève contre Jeffrey Manufacturing. Lors d'une réunion générale, les employés de cette entreprise ont en effet opté en faveur de la grève "dans l'espoir que la compagnie se déciderait à leur accorder certaines des demandes très importantes qu'ils ont formulées." La grève est légale à partir du 11 septembre 1967.

Les litiges entre la compagnie et ses employés tournent autour de la définition de l'unité de négociation, de la sécurité syndicale, de l'ancienneté, des vacances, etc. En outre, la compagnie s'est refusée jusqu'ici à formuler une offre d'augmentation de salaire, dit le syndicat. "Elle refuse également de discuter des questions telles les allocations du coût de la vie, les bénéfices sociaux, la paye de juré, etc."

Les travailleurs de cette industrie ont actuellement un plan de pension qu'ils voudraient faire améliorer. Il y a également mésentente là-dessus entre eux et leur employeur.

Il n'est pas impossible qu'un règlement survienne d'ici le 11 septembre mais, "à défaut d'une entente entre les parties, il est assuré que les travailleurs n'hésiteront pas à se prévaloir de leur droit de grève" déclare le communiqué syndical.

ORGANISATION

SUITE DE LA PAGE 1

rues jusque-là par l'association pour obtenir les listes de délégués.

Le 18 mai, le président Paul-O. Trépanier écrivait en effet à M. Claude Trudeau, directeur du comité mixte (Association québécoise — organisation du congrès) pour la coordination du choix des délégués québécois, et lui réclamait les listes de noms, les endroits des assemblées à venir, etc. Il demandait également à M. Trudeau d'assister à une réunion le 7 juin.

Quelques jours plus tard, M. Trépanier rencontre M. Crevier qui lui aurait dit : "Vous me demandez des choses que je ne peux pas vous donner."

M. Trépanier, choqué, écrit à MM. Dalton Camp, Roger Régimbal et Eddy Goodman, pour les aviser de la situation.

"Afin d'éviter un malentendu beaucoup plus grave, leur écrit-il, lors de la prochaine réunion de notre bureau de direction, laquelle est fixée au 10 juin prochain, il est nécessaire que je reçoive dans le plus bref délai les réponses à ces questions, sinon, le bureau se verra obligé de boycotter tout le travail fait à ce jour et de recommencer à zéro le choix des délégués de comtés."

Ni M. Crevier ni M. Trudeau ne se rendent à la réunion du comité mixte, le 7 juin.

L'Association québécoise, le 10 juin, éclate de colère et adopte la résolution citée plus haut, estimant que M. Crevier entravait manifestement le travail de M. Trudeau.

Le 13 juin, M. Goodman vient à Montréal et l'affaire, dit-on, est subitement enterrée.

Des nominations mystérieuses

L'autre incident inquiétant aurait trait à la nomination des délégués généraux (dits délégués "at large").

On soutient que des individus se font mystérieusement désignés comme délégués généraux alors que la responsabilité du choix de ces délégués a été confiée à un comité de quatre membres qui a déjà accompli son travail il y a plusieurs semaines.

On souligne aussi que, de toutes façons, trois de ces quatre membres sont des supporteurs de M. Hees (MM. Crevier et Martial Asselin, ainsi que Mme Gérard Tétreault).

Au début de la semaine, deux graves accusations similaires ont été portées en Ontario contre les organisateurs du congrès.

Mlle Laura G. Mann a démissionné du comité de sélection des 90 délégués généraux ontariens, accusant M. Goodman d'avoir gonflé la liste des délégués sans l'accord du comité.

De son côté, M. James Johnston, directeur national du parti, a protesté contre le fait que l'organisation du congrès songe à conférer le titre de délégués aux 84 "penseurs" de Montmorency, alors qu'il était convenu que leur nombre ne dépasserait pas trente.

YEMEN

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef de l'Etat égyptien aurait déclaré, si l'on en croit les indications recueillies auprès de certaines délégations, qu'à moins d'une aide financière des autres Etats arabes, il se trouvait dans l'incapacité de poursuivre la lutte. Il aurait, en termes très convaincants, décrit l'état catastrophique de la situation économique dans son pays à la suite de la fermeture du canal de Suez, de l'interruption des revenus pétroliers consécutive à la saisie des puits du Sinaï par les Israéliens et de l'arrêt total du tourisme, situation qui est encore aggravée par la perspective d'une mauvaise récolte de coton. Il aurait déclaré que, dans ces conditions, la recherche d'une solution politique devenait la seule issue possible.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a dressé un tableau pathétique de la situation des Etats arabes. "La bataille contre nos adversaires doit commencer par une bataille contre nous-mêmes", aurait-il déclaré. Le souverain hachémite aurait ajouté : "Il est nécessaire de prendre des décisions fermes, afin de relancer l'unité arabe sur des bases saines et nouvelles". A l'instar du président Nasser, le jeune souverain aurait indiqué que la solution politique était la seule possible.

Le président Aref d'Irak se serait prononcé, pour sa part, en faveur de la poursuite de la lutte sous toutes les formes possibles, y compris la guérilla, tandis que le leader palestinien Ahmed Choukeiry a préconisé l'adoption d'un plan urgent d'ensemble pour appuyer la résistance des Arabes palestiniens dans les territoires occupés.

Manifestation des Soudanais

Plusieurs milliers de manifestants soudanais ont défilé hier après-midi dans les rues de Khartoum en scandant le nom de Nasser et en réclamant l'unité des Arabes. Ce cortège avait été organisé sous l'égide du "Front pour la défense des pays arabes".

Une délégation de 13 représentants a remis au président de la République une motion demandant aux chefs d'Etat de mettre un terme à leurs divergences afin de recréer l'unité arabe. Elle demande également l'unification des armées arabes, le boycottage pétrolier des pays soutenant Israël, ainsi que le recours aux moyens de pression économiques pour combattre les ennemis des Arabes.

Les chefs d'Etat arabes commencent ce matin la rédaction des recommandations. La conférence arabe au sommet prendra fin demain matin, croit savoir l'agence du Moyen-Orient.

Diefenbaker n'a pas donné commande de 1,500 photos

OTTAWA, (PC) — Le bureau du chef de l'opposition à Ottawa a nié hier que M. Diefenbaker avait donné commande pour 1,500 photos devant éventuellement servir lors du prochain congrès conservateur, à Toronto.

Un journal torontois avait écrit que le leader avait secrètement fait imprimer des pancartes et des photographies, dans le but évident, semble-t-il, de briguer les suffrages au congrès.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

possible aussi d'aménager certains pavillons nationaux situés près du métro de l'Ile Sainte-Hélène, puisque la circulation du public et l'accès à ce Centre est de première importance pour la bonne marche du projet.

Fermés l'hiver

D'autre part, LA PRESSE sait de bonne source que les pavillons thématiques ne disparaîtraient pas dans leur intégralité, bien qu'on ne connaîtra officiellement qu'en 1968 le sort qu'on leur réserve. Mais la ville de Montréal voudrait fermer ces pavillons pendant les six mois d'hiver où ils seraient chauffés. On sait que le chauffage de ces pavillons est possible puisque pendant leur construction, il a fallu le faire.

La ville de Montréal cherchera alors à établir le coût de l'entretien de ces pavillons durant la saison hivernale. Si le coût est modique, ils seraient rouverts au printemps et utilisés en permanence par la suite.

On sait aussi que la majorité des pays qui ont des éléments exposés dans ces pavillons consentent à les laisser en place à la fin de l'Expo et s'engageraient même à changer ces éléments pour d'autres de modèles plus récents. D'après nos informations, les pavillons de l'Homme à l'oeuvre et de l'Homme interroge l'univers seraient transformés en un musée des sciences et un musée de l'homme.

Il semble aussi que le pavillon américain serait transformé en une volière, tandis que le maire Drapeau caresserait un projet auquel il tient beaucoup, organiser une exposition internationale de la poupée.

Ce plan-témoin ne pourrait cependant pas laisser entrevoir l'avenir définitif des îles de l'Expo. En effet, il reste à consulter Québec et Ottawa. On sait déjà que l'on prévoit un déficit de quelque $300 millions et déjà M. Johnson, après Ottawa, semble hésiter à entrevoir un avenir international des îles à cause du coût élevé que cela entraînerait.

Il existe également un fait qui laisse songeur. Récemment, l'Etat du Vermont a annoncé qu'il envisageait de louer son pavillon au coût de $1 par année à la ville de Montréal, tout en acceptant d'y apporter lui-même les modifications qui le rendraient habitable à l'année.

Si une semblable entente existait entre Montréal et d'autres pays participants, on peut entrevoir un avenir international des îles sans qu'il en coûte trop cher aux trois gouvernements canadiens.

Cependant, quant au Centre international de la jeunesse, M. Bourdon, qui a rencontré les autorités des trois gouvernements ainsi que la commission canadienne de l'UNESCO, affirme que ce projet s'inscrit comme prioritaire dans les projets qu'entendent mettre en oeuvre la ville de Montréal et la province de Québec.

Quand il a fait part de son projet aux autorités de la ville, on lui aurait notamment dit : "Nous avions le squelette, vous nous apportez la chair." D'autre part, le ministère des Affaires culturelles du Québec serait vivement intéressé par une des sections du CIJ, soit le centre culturel qui est composé de 8 ateliers de travail, soit le cinéma, la radio, la télévision, le théâtre, les arts plastiques, la littérature, les disques et les sports.

Du côté d'Ottawa, cependant, on semble un peu plus réticent. M. Bourdon explique ceci non à cause du manque d'intérêt du projet, mais à cause du coût que cela entraînerait pour le gouvernement fédéral. On estime en effet qu'il faudrait un budget annuel de $2,712,900 pour assurer le bon fonctionnement du Centre et rémunérer les quelque 200 employés requis, soit des professeurs, des moniteurs d'atelier, des experts en recherche sur la jeunesse pour la plupart recrutés dans les sciences sociales, les secrétaires et ouvriers d'entretien.

L'UNESCO

Pour sa part, l'UNESCO est vivement intéressée par le projet puisque cela s'inscrit en bloc dans les buts qu'elle s'était fixés à la Conférence internationale de Bruxelles en 1964. Elle accepte donc de parrainner le projet et s'engage à fournir des conseillers et des experts-conseils au Centre, ainsi qu'à superviser tout le travail, une fois le Centre mis sur pied.

D'autre part, nous avons appris que le Comité consultatif de la jeunesse faisait parvenir aujourd'hui une lettre au président de la République française, le général de Gaulle.

Dans cette lettre, on demande aux autorités françaises d'insérer le projet du CIJ à l'ordre du jour de la rencontre qui doit avoir lieu du 10 au 14 septembre, au Québec, entre le ministre de l'Education de France, M. Alain Peyrefitte, et les autorités québécoises. On espère que le gouvernement français acceptera de partager avec Québec les frais d'entretien du Centre.

L'UNESCO n'accepte de parrainner un projet que lorsqu'il est endossé par deux gouvernements responsables. Et, à la commission canadienne de l'UNESCO, on aurait déclaré à M. Bourdon que le Québec était un interlocuteur valable.

D'autre part, on aurait proposé à la Société Radio-Canada de mettre à la disposition du Centre le pavillon qu'elle occupe à la Cité du Havre. En y laissant une partie de son personnel, la Société Radio-Canada pourrait permettre à ses employés techniciens et réalisateurs en radio et télévision de se perfectionner tout en dispensant aux jeunes leurs connaissances. Il semble que Radio-Canada se soit déclarée intéressée par le projet et elle l'étudie présentement.

INSISTEZ SUR LA
POINTE PENTEL
PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE
Venez nous voir à l'Expo 67, à la Ronde, carrefour International, cadeau et démonstration gratis.
Apportez cette annonce !

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

COLLEGE VILLE-MARIE
Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education
Directeur : M. Aurèle Daoust
GARÇONS ET FILLES
INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
11e de recyclage
Cours commercial : 10e et 11e années
12e commerciale spéciale
Examens d'entrée en 8e année
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H. A 4 H. 30
LE SOIR : MARDI ET JEUDI, DE 7 H. A 9 H.
1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL!
magnifiques complets faits sur mesures
Prix de vente $94.50
ordinairement $130 à $155
Nous vous invitons à profiter de cette offre spéciale exclusive. Commandez votre garde-robe d'automne de beaux complets Holt Renfrew taillés sur mesures, à prix d'épargne exceptionnel. Votre style favori, dans un superbe choix de tissus importés. Coupé et taillé par H.R. selon vos mesures individuelles.
Gilet, $17 .. deuxième pantalon, $33.
Aussi, un petit groupe de vestons sport à $59.
Prix ordinaire, $85.
A tous les magasins pour messieurs H.R.

THE MEN'S SHOPS
HOLT RENFREW
Station, gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 31 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 202

Québec donne un peu d'espoir aux assistés sociaux en colère

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec prépare une réponse concrète aux assistés sociaux en colère.

Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, a fait tinter une note d'espoir aux assistés sociaux quand on lui a demandé hier de commenter la manifestation du Champ-de-Mars, à Montréal, qui a réuni plus de 500 personnes.

Il a clairement laissé entendre que des rajustements seraient apportés aux tables actuelles qui déterminent la distribution des allocations sociales.

M. Cloutier n'a pas précisé quand ni comment serait fait le changement, mais il a donné l'assurance que cela surviendra au plus tard au cours de la prochaine session.

Le ministre a d'abord mentionné que l'on envisageait la réunification des lois et règlements présents de l'assistance sociale, pour les fondre dans une nouvelle loi du bien-être social, qui sera adoptée à la prochaine session. Cette refonte légalisera donc les rajustements qui doivent être apportés aux barèmes actuels qui datent de 1961.

Il n'est cependant pas impossible, a ajouté M. Cloutier, que ces rajustements soient faits avant l'adoption de la loi, ce qui pourrait somme toute être fait assez rapidement.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que l'aide aux assistés sociaux avait tout de même augmenté depuis 1961, grâce entre autres à l'assistance médicale et aux allocations familiales du Québec.

Joseph-L. Pagé nommé commissaire à la CECM

par Yves LECLERC

M. Joseph-L. Pagé sera finalement membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mais on ignore encore s'il en deviendra le président, ainsi que l'avait souhaité il y a quelques semaines le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé officiellement hier la nomination de M. Pagé au siège récemment laissé vacant par le vice-président de la CECM, le juge Jean-Paul Lavallée. Il lui est cependant impossible de placer l'ex-sous-ministre associé de l'Education à la tête de la commission scolaire montréalaise, comme il aurait pu le faire si le bill 67 avait été adopté.

Actuellement, en effet, le choix du président et du vice-président relève des commissaires eux-mêmes et ceux-ci se sont opposés catégoriquement au projet de Québec de transformer à son gré les structures de l'administration scolaire de la métropole.

D'ailleurs, la semaine dernière, le président actuel de la CECM, M. André Gagnon, avait annoncé son intention de terminer son mandat, qui doit durer encore deux ans.

M. Pagé, qui a résidence à Montréal et qui occupe divers postes dans l'administration scolaire depuis plus de 35 ans, est cependant parfaitement qualifié pour occuper un poste de commissaire ; le gouvernement a donc profité du départ de l'ancien vice-président de la Commission, le juge Jean-Paul Lavallée (qui estimait qu'en tant que magistrat, il ne pouvait se permettre de faire le jeu d'une bataille politique) pour l'y nommer, en même temps que M. Adrien Gagnon, administrateur et membre de diverses associations de parents.

Voir PAGE en page 6

M. Joseph-L. Pagé
nommé commissaire à la CECM

La CECM tente encore de s'associer les institutions indépendantes de son territoire

Malgré le peu d'enthousiasme manifesté par le gouvernement du Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal poursuit ses efforts pour s'associer les institutions d'enseignement indépendantes de son territoire.

Dans un communiqué publié hier, la CECM précise qu'elle est actuellement en négociations avec 11 maisons d'enseignement "en vue d'assurer, par le truchement d'un régime d'association, un enseignement gratuit aux étudiants qui y sont inscrits dans les classes secondaires I à V".

En vertu des lois adoptées il y a quelques mois, les commissions scolaires ne peuvent plus verser la subvention de $200 par élève aux écoles privées, mais elles peuvent quand même s'associer à ces maisons.

Au début de juillet, la CECM avait accepté ce principe d'association (régime prévu par le bill 37), à certaines conditions : un enseignement jugé valable, un caractère non lucratif, la disparition des frais de scolarité dans chacune des institutions intéressées.

Cette association pourrait être permanente ou temporaire, selon le désir de la commission ou de l'école.

Les services de la CECM avaient fait une offre en ce sens à 21 institutions de Montréal. Onze d'entre elles ont répondu à cette invitation et ont entrepris des négociations avec l'administration scolaire en vue d'une association temporaire. Ce sont le collège Marie-Anne, Regina-Assumpta, le collège des Eudistes, le collège Ste-Croix, Saint-Paul, le collège Ste-Croix,

Voir CECM en page 6

Le double meurtre de St-Simon : on connaît le coupable

par Lucien CHAMPEAU

Le double meurtre de St-Simon, dans la région du Bas-du-fleuve, est-il éclairci ?

Plusieurs enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec croient qu'ils sont sur le point de trouver le dernier mot de l'énigme.

Ils affirment connaître l'identité du coupable. Il leur reste toutefois un travail énorme à abattre afin de tisser autour de leur homme un faisceau de preuves suffisant pour le conduire devant les tribunaux.

Les agents de la SPQ affirment en outre que leur enquête leur a permis d'éliminer totalement comme suspectes des personnes de l'entourage immédiat des deux victimes, dont deux religieux qui passaient la nuit dans un chalet voisin.

C'est au début du mois que deux étudiantes montréalaises de 17 ans, Denise Picard et Suzanne Gilbert, qui passaient quelques jours dans un chalet situé sur le bord de la mer, au Cap-à-l'aigle, ont été assassinées durant la nuit à coups de crosse de revolver et de plusieurs balles tirées à bout portant.

L'une des deux adolescentes aurait été violée après sa mort ou pendant qu'elle agonisait.

Plus de $1 million aux hauts fonctionnaires de la ville de Montréal

par Florian BERNARD

Les directeurs de service, les contremaitres, leurs adjoints, les surintendants, les membres de l'état-major de la police et du Service d'incendie de même que les avocats de la ville recevront des augmentations de salaire qui coûteront $1,155,000 au trésor de la métropole.

Un rapport déposé hier après-midi au cabinet du secrétaire administratif de la ville de Montréal, M. Michel Masson, autorise ces différentes augmentations de salaire. Le rapport qui a été préparé par le directeur du Service des finances de la ville de Montréal, a reçu l'approbation des membres du comité exécutif.

La répartition des hausses et le montant global accordé à chacun des services pour l'exercice en cours se répartissent comme suit :

Directeurs de service, hausse globale de	$20,000
Adjoints et assistants,	$32,500
Avocats,	$23,700
Etat-major de la police,	$40,000
Etat-major du Service d'incendie	$54,000
Surintendants,	$202,361

Des hausses de pensions ont également été accordées aux directeurs et à leurs adjoints. Le montant global de ces hausses est de $32,561.

Par ailleurs les contremaitres et leurs adjoints reçoivent également des hausses de salaire. Ces augmentations coûteront $205,337 à la ville de Montréal pour l'exercice financier en cours et $547,738 l'an prochain.

Le montant global des augmentations accordées aux hauts fonctionnaires de Montréal est de $1,155,911 pour 17 mois.

48 plaintes contre le Jeune commerce de Brossard et deux de ses directeurs

par Gilles NORMAND

La ville de Brossard a inscrit hier soir en Cour municipale, présidée par le juge Jacques Dansereau, 48 plaintes contre le Jeune commerce et deux de ses directeurs.

Ces deux directeurs, contre lesquels 24 des 48 plaintes ont été enregistrées, sont MM. Marc-André Duclos, président du Jeune commerce de Brossard, et Roland Léveillé, secrétaire-trésorier. Les accusations découlant de ces plaintes ont trait à la fameuse guerre des kiosques d'information touristique.

MM. Duclos et Léveillé, qui sont également les responsables de deux kiosques d'information touristiques administrés conjointement par le gouvernement du Québec et le Jeune commerce de Brossard, tant en leur nom qu'en celui du Jeune commerce, ont nié toute culpabilité aux nombreuses accusations portées contre eux.

La Jeune chambre de Brossard et ses deux représentants sont accusés, entre autres, d'avoir administré des kiosques d'information touristique sans permis de la ville, d'avoir permis la construction de ces kiosques et d'avoir permis l'installation de panneaux-réclames dans les mêmes conditions.

Les deux parties comparaîtront de nouveau devant le juge municipal le 13 septembre pour la poursuite des délibérations.

Voir PLAINTES en page 6

Commissaire à la CECM

En plus de la nomination de M. Joseph-L. Pagé, le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a également annoncé la nomination de M. Adrien-P. Gagnon, de Montréal, comme membre de la CECM en remplacement de M. Maurice Payette.

M. Gagnon, qui entre également en fonction le 1er septembre, est au service des Produits Pétroliers Champlain, section de Mongeau et Robert, où il occupe le poste d'administrateur des relations extérieures.

Il a été membre des associations de parents-maitres du Collège de Montréal, de Villa-Maria, de l'Institut de pédagogie familiale et de l'Ecole supérieure St-Luc. Il a été aussi membre du Conseil d'administration de la Fédération des associations de parents d'élèves des collèges classiques du Québec.

L'esquisse de "Montréal, horizon 2000" ne laisse pas Québec indifférend

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

QUEBEC — Un rapport, préparé par les responsables de la cartographie au Service des plans et projets d'aménagement et portant sur "Montréal, horizon 2000", a été déposé hier sur le bureau du sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, qui doit en prendre connaissance dès le retour de ses vacances, probablement aujourd'hui même.

M. Doucet fera par la suite les recommandations appropriées à son ministre, M. Paul Dozois.

L'esquisse du plan directeur de la région de Montréal n'a pas laissé Québec indifférent.

C'est pourquoi, bien que ni le ministre ni le ministre d'Etat ni l'un des trois sous-ministres n'ait assisté à la présentation de l'esquisse, à la Place des Arts, le ministère s'est toutefois penché de très près sur ce projet.

Un plan d'ensemble pour le Québec métropolitain

L'attention du ministère est d'autant plus grande que la ville de Québec veut, elle aussi, préparer un plan d'ensemble pour le Québec métropolitain.

L'attitude du ministère des Affaires municipales au sujet de ces projets d'ensemble pour

Voir ESQUISSE en page 6

LUNDI 4 SEPTEMBRE FETE DU TRAVAIL FERME

GRANDE VARIETE DE VIANDES CUITES DE NOTRE CUISINE

POULET CUIT — POULET FARCI
JAMBON BRAISE — JAMBON CUIT
ROTI DE BOEUF — ROTI DE PORC
GELEE DE VEAU — GELEE LANGUE DE VEAU
PATE DE FOIE — GRAISSE DE ROTI
SALADE DE PATATE — SALADE DE POULET
SALADE DE LEGUMES — TETE FROMAGEE
ETC.

ASPICS DE LEGUMES
ASPICS DE TOMATE
ASPICS DE VEAU
ASPICS DE POULET
ASPICS DE FRUITS
PATES DE POULET
PATES DE BOEUF
ETC.

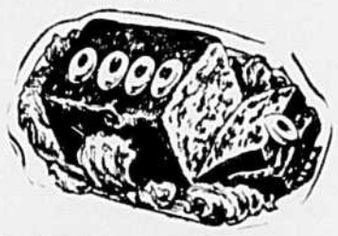

HOMARDS FRAIS BOUILLIS
GROSSES CREVETTES CUITES

A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal
coin rue Drummond
Tel. 849-2341

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

IMPORTATION "AQUA STAR"

ERGEE
le nouveau style du bas

Tient tout seul sans porte-jarretelles
• ne fait pas de plis
• monte très haut

Teintes : champagne, soleil, caresse, melon. Grandeurs A et B. Tailles : 8 à 11.
$3.00

Teintes : mode, lilas, jeune, orange, vert, bleu.
Grandeur : A seulement.
Tailles : 9-10 et 10-11
$3.00

Commandes téléphoniques et postales acceptées — 279-4581

CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT (ANGLE BEAUBIEN)

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE

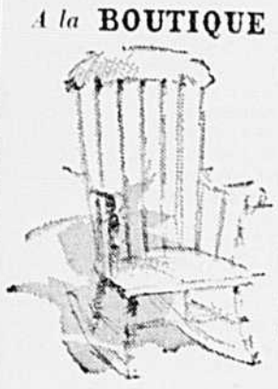

Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.

Modèle illustré (en érable) $25.00

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

A. FORGET INC.
5707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5563
(juste au nord de St-Zotique)

Numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023

Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS®

ATELIER

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC. . . . . .

10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

La disparition du Dr Dodge: une mystification?

TRENTON, N.J. (UPI) — Des agents du FBI intensifient aujourd'hui leur enquête sur la mort prétendue d'un médecin américain disparu, le Dr James T. Dodge, de Trenton, New-Jersey. Une note mystérieuse et récemment découverte affirme en effet que le médecin a quitté son domicile à destination de l'Expo 67.

Le Dr Dodge et trois autres habitants de Trenton sont disparus depuis le 9 août, alors qu'ils sont partis à bord d'un bateau de plaisance de 65 pieds de longueur, le "Lanran", présumément pour gagner la Floride.

Un membre de l'équipage, Chris Brooks, 20 ans, de Morrisville, Pennsylvanie, qui a été repêché en mer le 14 août, a déclaré aux autorités que le bateau avait été anéanti au cours d'une tempête survenue le 11 août, au large du cap Hatteras, et que les quatre autres occupants du bâtiment s'étaient noyés.

La note mystérieuse, manuscrite, rédigée sur une feuille de papier à lettre du médecin et signée du nom de sa seconde femme, a été découverte collée à la porte de la maison du disparu.

Elle se lit comme suit: "Le Dr Dodge est parti sur le Lanran vers l'Expo, au Canada, et les articles parus dans les journaux sont faux, comme vous savez. Je regrette sincèrement d'avoir pris part à une folie pareille. Son avocat est Me Milton Josephson, de Bordentown. Acceptez mes excuses pour les ennuis causés. Respectueusement, Béatrice Dodge".

Entre-temps, nul ne répond à la maison du médecin, dont le service téléphonique a été discontinué, et ni Mme Dodge, ni Chris Brooks n'ont pu encore être rejoints pour formuler des opinions. De son côté, Me Josephson a répondu à un journaliste qui l'interrogeait :

"Si je savais que le Dr Dodge a été ou qu'il est encore à l'Expo, je ne vous le dirais pas".

Un assistant au procureur des Etats-Unis, Me Donald Targan, a pour sa part annoncé que le nécessaire serait fait pour vérifier les allégations contenues dans la note.

M. Targan a déjà précédemment prié le FBI de confirmer la mort de Dodge et du capitaine du "Lauran", Francis Gravatt, 28 ans.

Les deux hommes étaient sous le coup d'une accusation de vol de bateau quand ils ont disparu et un mandat d'arrêt avait d'autre part été émis à l'endroit du docteur Dodge parce qu'il n'aurait pas donné de quoi subvenir aux besoins de sa femme.

Dans une interview accordée mardi à un journal de Trenton, Brooks a dit "avoir pu se tromper en disant que le Lanran avait coulé durant une tempête".

La garde-côtière des Etats-Unis enquête de son côté sur le prétendu naufrage du Lanran.

Au port de plaisance de l'Expo, enfin, on a affirmé ce matin qu'aucun bateau du nom de Lanran n'avait été enregistré jusqu'ici.

L'usage du tabac ridiculisé à la télévision canadienne

par Henry Heald

OTTAWA, (PC) — Le ministère fédéral de la Santé a choisi officieusement le rire comme moyen d'encourager les citoyens à ne plus user du tabac. Les seuls à ne point en rire sont les manufacturiers de cigarettes, qui n'ont certes guère apprécié que le dessin animé The Drag (La bouffée), destiné à être présenté dans les écoles secondaires, soit lancé dans le commerce par les films Columbia et ait reçu une nomination pour un prix Oscar.

Les manufacturiers doivent maintenant affronter le ministère de la Santé sur leur propre terrain publicitaire préféré: la télévision.

Les réseaux de Radio-Canada et de CTV ont tous deux décidé de présenter des annonces anti-nicotine, à titre de service public.

Ces annonces sont des dessins animés d'une durée de 20 secondes, qui visent à amener les jeunes à rire de l'usage du tabac; les films touchent également les adultes par leur humour subtil.

Depuis que le gouvernement américain a publié en 1963 un rapport du médecin-chef, le ministère canadien de la Santé a dressé son dossier sur les dangers de la cigarette.

Ainsi on a récemment publié le rapport d'une étude effectuée parmi 92,000 anciens combattants: le rapport mettait l'accent sur la crainte du cancer des poumons et montrait que les fumeurs de cigarettes étaient plus que d'autres sujets aux troubles cardiaques et circulatoires.

La campagne du ministère de la Santé en a été jusqu'ici une d'éducation. On a fait imprimer toute une collection d'affiches, dessins, dépliants et livres pour distribution aux provinces qui à leur tour les distribuent dans les écoles.

Quand le ministère demanda à l'Office national du film de réaliser un dessin animé d'une durée de huit minutes et demie, on songeait à la présenter dans les écoles secondaires. Mais la compagnie cinématographique Columbia vit le film, "The Drag", et en acheta les droits pour distribution commerciale.

Cette transaction enlevait le droit aux stations de télévision d'utiliser le film durant deux ans, mais les émissions d'affaires publiques discutant du problème du tabac firent en sorte d'obtenir de bonnes séquences du dessin animé pour présentation sur le petit écran.

Lourmais et Lloyd ont repris la mer

DUBLIN (UPI) — Deux Canadiens ont repris la mer, hier, pour traverser l'Atlantique, après s'être arrêtés à Bunowen, en Irlande, pour réparer leur embarcation à voile endommagée par le vent et les vagues.

Le capitaine Louis Lourmais, âgé de 46 ans, et son compagnon, Vinton Lloyd, 23 ans, étaient partis samedi de Fenit, en Irlande, pour effectuer leur voyage de 5,000 milles. Ils n'avaient franchi que 90 milles lorsqu'ils durent accoster pour faire les réparations.

Les deux aventuriers veulent établir que les anciens Celtes ont traversé l'océan dans une embarcation comme la leur.

Policiers à leur retraite

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé hier un policier, l'agent Ovide Fortin, qui compte 26 ans et deux mois de service, à prendre sa retraite.

Le comité exécutif a d'autre part accepté la démission de l'agent Donald Tucker, de St-Eustache, après 13 ans de service. L'agent Tucker démissionne pour raisons personnelles.

Une enquête peu discrète donne lieu à une série d'incidents au Jazz-Bar

Un noir, accusé d'avoir troublé la paix dans un endroit public, étant en état d'ivresse, a été acquitté, mardi, lors de son procès devant le juge Gérard Tourangeau, avant même que son avocat présente une défense.

L'accusé avait été arrêté en même temps que deux autres clientes du Jazz-Bar, rue St-Antoine, le 10 juin dernier, alors que des policiers de l'escouade de la moralité avaient fait une descente dans cet établissement.

Selon les témoins, deux agents de la moralité portant des habits de ville s'étaient présentés au Jazz-Bar et allaient de table en table pour "renifler" les tasses de café que dégustaient les clients. Deux jeunes filles assises à une table n'ont pas apprécié le geste des deux hommes qui se permettaient ainsi de sentir leur café. (Une des jeunes filles était la fille du procureur général d'une province du Canada).

Les deux clientes qui protestaient ont été arrêtées sur-le-champ et accusées de vagabondage. Le propriétaire de l'établissement s'est opposé à l'arrestation des deux jeunes filles. Mal lui en prit car il fut arrêté lui aussi pour "entrave au travail des policiers". Toutefois il a été relâché quelques heures plus tard.

Avant d'être embarqué dans le panier à salade le proprio de cette boîte de jazz (que fréquentent plusieurs avocats amateurs de musique) a crié à un client assis au comptoir: "Surveille la place en attendant que je revienne". Ce client protesta à son tour contre l'arrestation du patron et il a été arrêté lui aussi et accusé d'avoir troublé la paix, en état d'ivresse. Deux serveuses de l'établissement ont également fait le voyage au poste dans le panier à salade parce qu'elles s'opposaient à l'arrestation de tout ce monde. Elles ont été libérées plus tard sans être accusées.

Le 19 juin dernier, le juge Pascal Lachapelle libéra les deux jeunes filles faute de preuve suffisante.

Le juge Gérard Tourangeau en faisait autant, mardi, pour le client noir, faute de preuve, avant même que Me Antonio Lamer, avocat de la défense, n'ait présenté une défense.

Les deux policiers qui avaient arrêté les deux jeunes filles, ont admis au juge Tourangeau qu'ils étaient à la recherche d'alcool. Ils n'en ont point trouvé.

Sentences de Cadieux réduites de 10 à 2 ans

Alfred Cadieux qui avait loué le chalet dans lequel Lucien Rivard avait trouvé refuge durant quelque trois semaines après son évasion de prison, a obtenu de la Cour d'appel une réduction de la sentence de 10 ans de pénitencier pour un autre délit, celui d'avoir fait un faux certificat de naissance au nom de Joseph-Paul-Léo Dupuis et de s'être servi de ce document comme s'il avait été authentique.

Trois juges de la Cour d'appel : les juges Lucien Tremblay, juge en chef de la province, et les juges Garon Pratte et Fernand Choquette réduisent la sentence à deux années d'emprisonnement pour chacun des crimes, les deux peines devant être purgées en même temps, à compter de son incarcération.

Le juge Pratte déclare, dans ses notes, que le dossier ne contient absolument rien qui permettrait d'apprécier la justesse de ces sentences. Il n'y a pas de jugement écrit, pas de rapport du juge et pas la moindre indice de l'usage que l'appelant aurait fait usage du faux document.

Cependant, d'après les procureurs, il faut tenir pour avéré que Cadieux se donnant pour Dupuis, avait loué le chalet où s'était réfugié Rivard, mais que par la suite Cadieux a été condamné à deux ans de prison pour avoir ainsi aidé Rivard.

On a admis, de plus, que, pour obtenir la location du chalet, Cadieux n'a pas eu à utiliser le faux certificat de naissance trouvé en sa possession, lors de son arrestation.

"Il n'y a donc pas de preuve, déclare le juge Pratte, que le faux document ait causé préjudice à qui que ce soit. Aussi, on peut bien présumer que si l'appelant, comme il l'a reconnu, l'a utilisé ce ne fut que pour cacher son identité. Dans les circonstances, je trouve excessive les sentences attaquées. Certes, Cadieux a un dossier judiciaire chargé, mais qui ne justifie pas l'incarcération à nouveau pour dix ans."

COLLÈGE FRANÇAIS

5217 ESPLANADE et 185 OUEST, FAIRMOUNT

METRO : LAURIER - ST-JOSEPH

- Etablissement mixte pour jeunes gens et jeunes filles.
- Reconnu comme collège secondaire en 1962
- Reconnu comme COLLÈGE CLASSIQUE en 1963.

CYCLE COMPLET DES ETUDES

I PRIMAIRE
- Maternelle ou pré-scolaire dès l'âge de 3 ans
- Primaire français en 5 ans.
- Classes de pré-classique ou ELEMENTS FRANÇAIS, pour élèves de 5e et 6e com. scol.
- Autobus scolaires.

II SECONDAIRE

Section a — Programme de la Faculté des Arts : ELEMENTS LATINS (ouverture d'une nouvelle classe d'é. 1), SYNTAXE, METHODE, VERSIFICATION.

Section b — Programme français moderne sans latin.

III COLLEGIAL (habilité à recevoir les prêts-bourses)
- COLLEGIAL FRANÇAIS en 3 ans (1 seule année de philosophie) préparant au baccalauréat français, officiellement reconnu par l'Université de Montréal.

OPTIONS (selon les études antérieures)
- series littéraires avec ou sans latin (de préférence pour élèves de 11e Sciences-Lettres).
- séries scientifiques avec ou sans latin (élèves de 11e Sciences-Maths).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 272-0754 — 272-1455

ESQUISSE

SUITE DE LA PAGE 3

de "grandes régions" est attendue avec impatience.

On se souvient, à cet effet, que, lors de la présentation de l'esquisse par Montréal, les représentants des villes de banlieue, notamment ceux du Conseil de coordination intermunicipale, avaient déclaré qu'une telle initiative devait venir de Québec. Les maires des villes de la région ont cependant approuvé le geste posé par Montréal.

Un secret bien gardé

Il a été impossible jusqu'ici de savoir si le rapport remis au sous-ministre des Affaires municipales contient des recommandations précises et s'il suggère que le plan directeur soit préparé selon l'esquisse présentée ou non.

On sait par ailleurs que le gouvernement du Québec songe à créer un Service provincial d'urbanisme.

Ce sera peut-être cet organisme qui aura à s'occuper de "Montréal, horizon 2000".

missaires d'écoles de Montréal eux-mêmes.

Les protestataires alléguaient que le projet de loi donnait au pouvoir politique un trop grand contrôle sur l'administration scolaire locale, et qu'il était un retour en arrière sur le plan de la démocratisation du système d'éducation.

Après deux débats fort agités en Chambre (dont un a duré toute une nuit), le gouvernement avait retiré son projet de loi à la toute fin de la dernière session.

MM. Pagé et Gagnon entreront en fonction le 1er septembre, et assisteront probablement à leur première réunion de commissaires le jeudi suivant.

PAGE

SUITE DE LA PAGE 3

C'est l'actuel sous-ministre adjoint à l'Education et ancien secrétaire général de la Fédération des collèges classiques, M. Jean-Marie Beauchemin, qui remplacera M. Pagé comme sous-ministre associé de foi catholique à l'Education.

Une carrière en éducation

Sauf pendant une courte période pendant la deuxième guerre mondiale, M. Joseph-L. Pagé a consacré toute sa carrière à l'éducation au Québec. Diplômé de l'Ecole normale Jacques-Cartier, il détient un certificat de licence en pédagogie et psychologie de l'Université de Montréal.

Il a enseigné dans les écoles montréalaises pendant dix ans, de 1931 à 1941, puis a occupé successivement les postes d'inspecteur d'écoles, de chef du service de la construction des écoles au gouvernement provincial, d'assistant-secrétaire puis de secrétaire de l'ancien Département de l'instruction publique.

En 1961, il était nommé sous-ministre de la Jeunesse par M. Gérin-Lajoie, et en 1964 il est devenu le premier sous-ministre associé de foi catholique du nouveau ministère de l'Education, qui venait d'être créé par le bill 60.

C'est de ce poste qu'il prend sa retraite pour devenir commissaire d'écoles à Montréal.

Au moment de la présentation du bill 67 en deuxième lecture, le premier ministre M. Johnson avait annoncé que M. Pagé deviendrait président de la CECM peu après l'adoption du projet de loi.

Celui-ci prévoyait une transformation des structures de la Commission des écoles catholiques de Montréal, transformation qui aurait permis à Québec, en particulier, de nommer un président et un vice-président à plein temps à la tête de l'administration scolaire de la métropole.

Mais cette mesure a soulevé une tempête de protestations, d'abord de la part des associations de parents et de professeurs et de divers corps intermédiaires, puis des com-

Collision entre un autobus et un camion : 9 blessés

Neuf personnes ont été blessées dans un spectaculaire accident survenu, vers 6 h. 30 hier matin, à l'intersection des rues Dollard et Newman, à LaSalle, dans la collision d'un autobus de la CTM et d'un camion-remorque.

Les blessés, tous occupants de l'autobus de la C T M, ont été transportés à l'hôpital Général LaSalle par les policiers de cette ville. Aucun d'eux n'est en danger.

L'autobus s'est immobilisé dans un champ après avoir violemment heurté le lourd camion de la compagnie Maislin. Le chauffeur de l'autobus était inconscient lorsque les policiers l'ont secouru.

PLAINTES

SUITE DE LA PAGE 3

La ville de Brossard administre elle-même deux kiosques d'information touristique sur son territoire. Les deux autres, administrés par le Jeune commerce, sont situés non loin de ceux qui appartiennent à la ville.

Au départ, plusieurs kiosques étaient impliqués. Après avoir été élu, le nouveau conseil municipal décidait d'interdire les kiosques d'information privés sur son territoire, ne laissant ainsi ouverts que ses propres kiosques.

Mais, le 10 août, à Québec, le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, a accordé au Jeune commerce de Brossard des permis pour deux kiosques d'information touristique. A cette occasion, le ministre a également accordé deux permis d'exploitation de kiosques semblables à la ville de Brossard.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

le juvénat St-Viateur (école secondaire Pascal-Lajoie), le collège Ste-Marie, le collège St-Ignace, le collège Jean-de-Brébeuf, l'Institut Cardinal-Léger et le Loyola High School.

Si une entente est conclue, la gratuité scolaire totale sera assurée aux étudiants montréalais qui fréquenteront ces institutions au niveau secondaire.

Six autres écoles, dont le Mont-St-Louis et les collèges Marie-de-France et Sophie-Barat, ont décidé de demeurer indépendantes et de refuser l'offre de la CECM. Quatre autres n'ont pas encore donné de réponse.

FAITS divers

Trois bandits dévalisent deux pharmacies

Trois bandits ont pris la fuite avec un butin de plus de $500, hier soir, au terme de deux vols à main armée commis à une demi-heure d'intervalle dans deux pharmacies de Montréal.

Le montant le plus important, soit $495, a été raflé, vers 9 h. 10 hier soir, à la pharmacie Paul Messier, au 2035 est, rue Mont-Royal, par deux individus armés d'un revolver.

Un peu plus tôt dans la soirée, soit à 8 h. 40, un bandit solitaire et brandissant un revolver s'était esquivé après s'être fait remettre environ $60 à la pharmacie Doré, située au 1990, rue Tillemont.

Personne n'a été blessé dans aucun des deux vols à main armée.

Commis blessé dans un hold-up

Un adolescent de 17 ans, Lorne Sheridan, commis à l'emploi des agents en douanes J.-René Hébert Ltée, du 300 rue St-Sacrement, a dû être transporté à l'hôpital Royal Victoria, après avoir été blessé au cours d'un vol à main armée, vers 3 h. 15 hier après-midi.

La victime descendait du cinquième étage de l'immeuble, devant se rendre au troisième, quand il a été attaqué dans l'escalier de service. Son agresseur lui a asséné un coup de crosse de revolver à l'arrière de la tête, puis il a pris la fuite avec les $80 que le commis avait sur lui.

L'adolescent a pu retourner chez lui après avoir été traité à l'hôpital pour une coupure à la tête.

Cambriolages

Une collection de vieilles pièces de monnaie, une collection de timbres ainsi que des bijoux, d'une valeur totale de plus de $6,800, ont été volés chez M. John Kovaks, 1610 ouest, Sherbrooke, app. 100.

Mlle Noëlla Charbonneau, 5647, rue Migneault, s'est fait voler une bague évaluée à $3,000.

Des cambrioleurs sont entrés avec effraction dans l'atelier d'Advance Textile Fabrics, 1435, rue St-Alexandre, suite 520, et ont fait main basse sur plusieurs ballots de tissus évalués à $1,600.

Dans la boucherie Napoli Meat Market, 7234, rue Hutchison, des cambrioleurs ont volé des cigarettes et de l'argent. La valeur totale du vol a été estimée à $1,000.

Les compagnies de transport

Des cigarettes, du café et de la bière, le tout d'une valeur de $1,000, ont été volés au Lerner's Market, 3560, avenue du Parc, par des rôdeurs qui ont brisé le carreau d'une fenêtre de l'arrière.

Au Parent Auto Body, 984, avenue de l'Hôtel-de-Ville, des voleurs sont entrés par une porte de côté et ont fait main-basse sur des outils valant $1,000.

Un violon italien de marque Politi-Enrico et valant $1,000, a été volé chez M. Lewis Greenblatt, 77 rue Napoléon.

MM. Hilaire Giasson et Jim Latendresse, domiciliés dans une maison de rapport située au no 3870 est, Sherbrooke, se sont fait piller dans leurs autos remisées au garage du sous-sol, une quantité d'articles d'une valeur globale de $2,430, consistant en outils, pneus de rechange, articles de sport, et autres.

Deux employés du pavillon mexicain se font cambrioler

Pendant que deux garçons de table du pavillon mexicain à l'Expo, MM. Javier Gozale et Gustive Orozco, dormaient dans leur appartement situé au no 8489, St-Hubert, app. 203, un filou s'est glissé dans leur chambre et a volé $1,200 dans leurs pantalons.

Un "emprunt" de $870.25 chez Niagara Finance

Un adolescent, âgé d'à peine 15 ou 16 ans, a trouvé un moyen d'"emprunter" une somme de $870.25 de Niagara Finance Co. Ltd. sans se buter à un refus catégorique de la part du gérant.

Le jeune emprunteur s'est plutôt "adressé" à une employée de la succursale de la compagnie de finance située au 1015 est, rue Ste-Catherine.

Il s'est placé dans l'escalier et il a sagement attendu le retour d'une jeune fille qui revenait de la banque, vers 10 h. 50 hier matin, avec la somme précitée.

Sans lui demander son opinion, il l'a bousculée et lui a "emprunté" la somme qu'elle transportait.

Une autre jeune fille, employée de la compagnie de prêts, avait vu, quelques minutes plus tôt, l'adolescent qui attendait dans l'escalier, mais elle ne se doutait nullement qu'il pouvait s'agir d'un éventuel "emprunteur".

continuent d'être la cible favorite des voleurs mécréants. Durant la nuit de mardi, des cambrioleurs ont pénétré dans les entrepôts de H. Lapalme Transport Ltée, au 2040, rue William, et ils ont volé cinq caisses remplies de jeux de cartes au sigle de l'Expo, évaluées à $1,100.

Dans un camion de W. H. Taylor Ltd., 5810, place Turcot, immobilisé en face du no 6655, rue St-Urbain, d'autres cambrioleurs se sont emparés de huit caisses remplies de gants, de souliers, de vêtements, le tout valant plusieurs milliers de dollars.

Hold-up dans une Caisse populaire

Trois bandits, armés de fusils et portant des cagoules noires, ont raflé une somme d'environ $2,000 au cours d'un vol à main armée perpétré, vers 1 h. 20 hier après-midi, à la Caisse populaire Notre-Dame-de-la-Merci, au 2447 rue Charland, dans le nord de la métropole.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

La police recherche une Chrysler rouge qui a servi à la fuite des cagoulards.

Pilleurs de boîtes aux lettres arrêtés

La police a capturé deux pilleurs de boîtes à relais à l'usage des facteurs. Les deux individus ont comparu hier devant les tribunaux. Ils ont été appréhendés, durant la nuit de mardi, à l'angle du Chemin Côte-des-Neiges et de l'avenue Summerhill, après avoir raflé un sac de courrier dans la boîte installée à l'angle des avenues Carlton et Westbury.

Collision funeste

DRUMMONDVILLE — M. Ulrich Laplante, 51 ans, du 2372, boulevard St-Mathieu, à Drummondville-Sud, a trouvé la mort, vers 6 h. 30 hier soir, dans une collision d'autos survenue à l'intersection des rues St-Georges et Notre-Dame, à Drummondville.

Capotage : un mort

Un homme de 29 ans, M. Marcel Lamarche, du 1774, rue Hartenstein, à St-Laurent, a perdu la vie, vers 6 h. 30 hier soir, quand son automobile a capoté à la sortie no 7 de l'autoroute de la rive nord, à la hauteur de Repentigny.

Plusieurs rues du centre-ville à sens unique

(R. M.) — A compter du samedi 9 septembre, plusieurs rues du centre-ville seront établies à sens unique.

C'est ce qu'a décidé hier le comité exécutif de la ville de Montréal.

La rue University sera établie à sens unique vers le nord entre les rues Cathcart et la rue Sherbrooke.

La rue Metcalfe et la rue de la Cathédrale seront établies à sens unique vers le sud, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame.

Quant à la rue Mansfield, elle sera établie à sens unique vers le nord, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame.

D'autre part, l'avenue McGill College sera rétablie dans les deux sens.

Le plan directeur général prévoit l'utilisation de la rue Mansfield comme voie de sortie de la route Transcanadienne, alors qu'il prévoit l'utilisation de la rue Metcalfe et de la rue de la Cathédrale comme voies d'entrée.

Depuis l'ouverture de l'autoroute Bonaventure, on dispose d'une voie d'accès qui amène les véhicules directement dans le centre-ville par voie rapide, voie qui débouche sur la rue University. Entre les rues Notre-Dame et Cathcart, la rue University est de la même largeur que les voies de l'autoroute. De la rue Cathcart (vers le nord) jusqu'à l'avenue des varie de 32 à 40 pieds, ce qui varie de 32 à 4 0pieds, ce qui y occasionne des embouteillages au sud de la rue Cathcart qui s'allongent jusqu'à l'autoroute, le dégagement de l'autoroute vers le nord laissant à désirer.

ECOLE DES LANGUES DE MONTREAL INC.

377 EST, BOUL. ST-JOSEPH
près de la station Laurier

ANGLAIS — FRANÇAIS — ALLEMAND
ESPAGNOL — ITALIEN — RUSSE

Tél. : 845-5055

1947 – 1967

M. Fernand Alie, président-fondateur et directeur général, vous présente

GERALD PIDGEON, directeur pédagogique — ROGER RAYMOND, directeur des cours du soir — MARC CARDINAL, directeur de l'éducation des adultes — GUY GOULET, secrétaire-trésorier

JOUR – SOIR

★ COURS COMMERCIAL COMPLET
dactylos de première qualité
machines de bureau
stages pratiques
Nous plaçons nos finissants

★ COURS SCIENTIFIQUE
Sciences-Lettres — Sciences-Mathématiques
8 à 12 année.

★ COURS GENERAL ENRICHI
Préparatoire à la 11e recyclage
option : dactylo ou comptabilité

★ RECYCLAGE
11e Scientifique.
En fonction des exigences des facultés et écoles spécialisées

★ C.P.E.S.
(Préparatoire aux études supérieures)

★ CONVERSATION ANGLAISE
Tests de classement gratuits.

INSTITUT ALIE | **842-1791**

4364, rue ST-DENIS – MTL 18
Metro Mt-Royal

(prospectus sur demande)

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

La FTQ veut une enquête sur l'administration de l'Hydro

Le temps est venu de soumettre l'administration de l'Hydro-Québec à un examen public, soit par la voie d'une enquête, soit par la création d'un comité parlementaire expressément chargé d'étudier périodiquement l'orientation et les politiques de cette régie d'Etat.

C'est l'opinion que livrait hier soir le Conseil consultatif de la Fédération des travailleurs du Québec, réuni dans la métropole, sous la présidence du premier officier de cette centrale syndicale, M. Louis Laberge.

Dans une déclaration écrite, M. Laberge "trouve invraisemblable que sous le prétexte de l'autonomie de cette entreprise publique, ses dirigeants n'aient à répondre qu'à eux-mêmes de leur politique en matière de relations de travail, laquelle est extrêmement coûteuse pour les actionnaires qu'est l'ensemble de la population".

Le président de la FTQ a soutenu que les citoyens québécois devraient avoir sur l'Hydro-Québec et son administration un droit de regard semblable à celui qu'exercent les actionnaires d'une entreprise privée.

Citant l'exemple de la Société Radio-Canada, de juridiction fédérale, qui "est périodiquement soumise à des enquêtes royales et parlementaires", M. Laberge a prétendu qu'il devrait en être de même pour les entreprises de juridiction provinciale.

"Nous ne contestons pas aux administrateurs d'une entreprise publique le droit d'administrer, souligne le leader syndical, mais nous trouvons anormal qu'ils n'aient à répondre à personne de leur administration."

M. Laberge a aussi émis l'opinion que "c'est grâce à son caractère de "vache sacrée" que l'Hydro-Québec peut se permettre, par exemple, de pratiquer une politique antisyndicale extrêmement coûteuse dénoncée à maintes reprises tant par la CSN que par la FTQ et ses affiliés".

"Nous ne pensons pas, de reprendre M. Laberge, qu'un conseil d'administration du secteur privé aurait pu se maintenir en place aussi longtemps avec le record de grèves et de conflits majeurs établi par l'Hydro-Québec au cours des dernières années."

Le président de la FTQ a enfin déclaré que "la seule grève de Gentilly coûte déjà une fortune aux propriétaires de l'Hydro-Québec, en termes de retard dans le programme de production nucléaire d'électricité, de maintien des cadres dans l'oisiveté et l'improductivité, de réclame commerciale pour négocier avec les travailleurs par-dessus la tête de leur syndicat dûment accrédité, etc.

"L'Hydro-Québec aura beau aligner des chiffres à pleines pages de journaux, elle ne prouvera qu'une chose, c'est qu'elle a cherché à exploiter la main-d'oeuvre de Gentilly. Elle ne réglera pacifiquement le conflit qu'en reconnaissant le principe de la parité des salaires avec Montréal établi par les syndicats internationaux du bâtiment sur tous les grands chantiers de construction industrielle au Québec. C'est là une loi économique du monde du travail à laquelle une entreprise géante comme l'Hydro-Québec doit se soumettre, bon gré mal gré, au même titre que les autres entrepreneurs privés en construction", de conclure M. Laberge.

Le monde SYNDICAL

Victoire de la CSN à la North Shore Paper

C'est avec une majorité de près de 80 pour 100 que la Confédération des syndicats nationaux a remporté le vote décrété par la Commission des relations de travail pour la représentation syndicale des employés de la Québec North Shore Paper, à Hauterive.

Ce groupe de travailleurs forestiers était jusqu'ici représenté par la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FTQ).

Dans un communiqué, la CSN a fait savoir que 441 travailleurs ont voté contre la représentation par la Fraternité, tandis que 117 ont voté en faveur.

Ces employés seront désormais représentés par le Syndicat national des employés en forêt de la Québec North Shore Paper.

A cette occasion, le secrétaire de la CSN, M. Robert Sauvé a émis le communiqué suivant :

"Malgré tous les obstacles qu'on leur avait dressés, les bûcherons de la Côte-Nord ont su choisir".

"Les 1,000 bûcherons de la Quebec North Shore ont voté aujourd'hui avec une majorité de 80 p. cent en faveur de leur affiliation à la CSN. Tous les travailleurs de la CSN sont heureux de leur choix et se réjouissent d'accueillir des confrères courageux et énergiques qui ont su reconnaître la vérité là où elle se trouvait.

"Les bûcherons de la Côte-Nord avaient choisi leur syndicat et même la Commission des relations de travail n'a pas réussi à les décourager de leur choix. On est en effet en droit de se demander où est rendue l'impartialité dont M. Maurice Bellemarre qualifiait la CRT, quand on songe que ces travailleurs ont déposé leur demande en accréditation le 23 janvier dernier et qu'ils n'ont pu voter qu'aujourd'hui, soit sept mois après le dépôt de leur requête. Ces délais sont inexplicables et inacceptables quand ils mettent le droit d'association des travailleurs en jeu.

Ford sera probablement la première cible des travailleurs de l'auto

DETROIT, (UPI) — La société Ford sera vraisemblablement la première cible touchée par les Travailleurs unis de l'automobile dans leur tentative d'arracher aux trois grands constructeurs d'automobiles le contrat de travail qu'ils ont demandé de leur accorder.

Le président du puissant syndicat, M. Walter P. Reuther, doit annoncer aujourd'hui à 17 h. 30 sur quelle compagnie pèsera la menace de grève qui risque de se déclencher à l'expiration du contrat actuel, soit le 6 septembre à minuit.

Il reste aussi une possibilité que le syndicat frappe d'abord la société General Motors, dont les conditions financières sont plus reluisantes que celles de Ford.

Aujourd'hui, les trois compagnies reçoivent séparément des porte-parole syndicaux pour enregistrer leur dissidence sur les offres faites hier par l'industrie automobile. Ces offres ont simplement été rejetées hier par M. Reuther.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Malgré la pluie, la grâce et le sourire de Haïtiennes ensoleillaient la visite que firent hier le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et le ministre du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, M. Lebert Jean-Pierre, au pavillon de ce pays des Antilles dont c'était la Journée nationale à l'Expo.

Un ministre haïtien dit que la presse américaine fausse l'image de son pays

par Claude Gravel

La presse nord-américaine présente "une image déformée et fausse" des événements qui se déroulent en Haïti depuis la prise du pouvoir par le Dr François Duvalier, car les informations proviennent d'adversaires du régime qui ont fui le pays depuis 1957.

C'est, en substance, les déclarations faites hier par le ministre de l'Economie et de l'Industrie d'Haïti, le Dr Lebert Jean-Pierre, au cours d'une conférence de presse donnée à l'Expo dans le cadre de la journée nationale de son pays.

Selon lui, la presse est défavorable au gouvernement haïtien parce qu'elle n'est pas suffisamment renseignée sur le sens exact des événements qui se déroulent en Haïti. Il n'a pas précisé quels sont ces événements.

Il a soutenu qu'après le 22 septembre 1957, alors qu'il prenait le pouvoir après une dure lutte, le Dr Duvalier a invité ses adversaires à travailler avec lui afin de solutionner les nombreux problèmes du pays.

"Ils ont commencé à fomenter des troubles avant même la prestation de serment du Dr Duvalier, a dit le ministre haïtien. Depuis ce temps, ils ont alimenté la presse d'informations fantaisistes et sans fondement. Ces informations sont à 90 pour cent fausses."

Plusieurs agents en civil de la Gendarmerie royale se tenaient autour de la salle où se tenait la conférenc de presse. Le Dr Lebert Jean-Pierre était accompagné d'une délégation de son pays. Les dignitaires ont d'ailleurs été étroitement surveillés durant toute la journée.

Répondant aux questions des journalistes — qui furent parfois très directes — le ministre haïtien a voulu reconstituer les événements qui ont suivi la prise du pouvoir par le Dr Duvalier afin, a-t-il dit, "de retrouver le fil de cette propagande désagréable".

Un journaliste lui a demandé à brûle-pourpoint : "Est-ce qu'il arrive souvent que le président Duvalier commande lui-même le peloton d'exécution pour éliminer des adversaires du régime ?".

Le Dr Jean-Pierre a répondu : "Ceci est une question qui regarde d'abord le gouvernement haïtien. S'il arrivait au président Duvalier de commander le peloton d'exécution pour châtier des traîtres, je vous demande de retenir une chose : c'est que la trahison n'est pas une invention haïtienne."

Très calme, le Dr Jean-Pierre a poursuivi : "Depuis que le monde est monde, depuis qu'il existe des Etats organisés, les traîtres ont toujours été châtiés... Peu importe à l'opinion publique la façon dont des traîtres sont exécutés après avoir été régulièrement jugés."

Le ministre haïtien, qui était hier le représentant personnel du président de la République d'Haïti à l'Expo, a nié catégoriquement les rumeurs voulant que le Dr Duvalier démissionne. "Il n'en est pas question", a-t-il dit.

Le ministre Jean-Pierre a par ailleurs révélé que son gouvernement voulait s'attaquer au problème que constitue le manque de touristes en Haïti. Selon lui, cela est attribuable à la mauvaise "publicité qui se fait et qui tend à présenter Haïti comme l'enfer sur la terre" et à un manque de transports.

Il a dit à ce sujet que le directeur commercial de la compagnie Air Canada avait effectué un voyage dans son pays en avril dernier et que la compagnie doit entreprendre en novembre prochain une série de voyages en Haïti. Le Dr Jean-Pierre a affirmé que 300 touristes se sont déjà inscrits.

Le ministre haïtien a manifesté l'intention de son pays d'accroître les relations économiques et commerciales avec le Canada. Il a dit que l'ambassade d'Haïti au Canada lui avait ménagé une série de contacts avec des "officiels" canadiens.

Le Dr Jean-Pierre a de plus affirmé que des représentants de la compagnie canadienne Miron et Frères sont présentement en conversation avec les autorités haïtiennes concernant un projet dont il n'a rien dit.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Jean-Pierre, accompagné de M. Dupuy, s'est arrêté ici et là, dans le pavillon d'Haïti, pour y admirer les oeuvres d'art ou d'artisanat qui s'y trouvent exposées.

Spaghettissimo!
UN MENU MEDITERRANEEN VOUS ATTEND A LA POPINA SUR LA PLAZA PLACE VILLE-MARIE

TRADITION
Rye Whisky
Un goût qui chante...un prix qui enchante
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD.

spécial

2 FACONS D'ACHETER CETTE MAISON.

Une superbe maison dont la construction de première qualité permet de l'habiter en toutes saisons. Idéale comme demeure permanente ou en prévision de la retraite, en ville ou à la campagne. Grand choix de revêtements extérieurs. 39 dimensions et modèles divers. Changements possibles des plans réguliers.

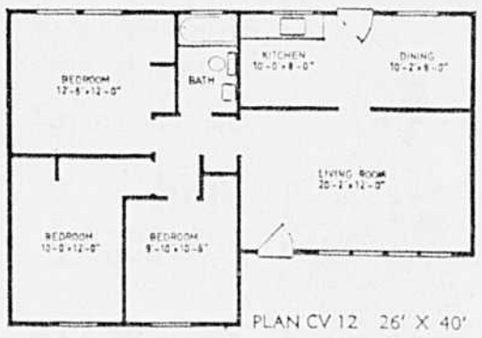

PLAN CV 12 26' X 40'

Une façon facile et économique d'acquérir cette belle maison — les sections préfabriquées dont la qualité est contrôlée à l'usine, sont livrées entières sur votre terrain et non pièces par pièces . . . et vous pourrez la finir dans vos temps de loisir sans hâte. Parfait pour la famille qui veut économiser.

SPECIAL $3181.00 REG. $3,646.00

doubles-fenêtres et portes intérieures incluses.

Cette belle maison complètement isolée peut être vôtre grâce à notre offre spéciale — bâtie sur votre terrain, électricité installée. Nous fournissons la laine isolante, les planches murales et les moulures pour la finition intérieure, les armoires de cuisine, les tuiles à planchers, les portes intérieures et doubles fenêtres et la plomberie. Grand luxe — une belle maison Colonial Sunnibilt.

SPECIAL $5975.00 REG. $6,760.00

Temps limité pour cette offre spéciale

JUSQU'À 10 ANS POUR PAYER
COMMANDER MAINTENANT POUR LA LIVRAISON 1968

COLONIAL SUNNIBILT

47 ans d'expérience variée dans les préfabriqués.
Le transport est gratuit jusqu'à votre terrain dans un rayon de 100 miles.

Le plus grand manufacturier de chalets, de maisons et de garages préfabriqués.

TERRAINS D'EXPOSITION

OUEST — Route no 2 et chemin des Sources. Prenez la sortie 16 sud, sur la route Trans-Canadienne, Dorval — Tél. 631-4245

EST — 11700 est, Sherbrooke Tél.: 645-1641

OUVERT SUR SEMAINE DE 10 H. À 9 H. P.M. — SAMEDI: 10H. À 5H. DIMANCHE: 1H. À 5H.

ANNONCE

Les classes devraient-elles continuer l'été?

La fermeture des écoles procède-t-elle uniquement d'une habitude ruineuse? Il y a 50 ans, selon certains, l'année scolaire de neuf mois avait sa raison d'être. Mais aujourd'hui la situation a changé du tout au tout. On propose une solution qui permettrait de placer les élèves dans des conditions de travail plus favorables. Pour plus de renseignements, lisez cet article révélateur dans Sélection du Reader's Digest du mois de septembre.

L'Office national du film et l'Imprimeur de la Reine publieront un volume d'art dans les deux langues en hommage au Canada

OTTAWA (PC) — Un hommage au Canada, à ses paysages et à son peuple, richement illustré et rempli de poésie, sera publié par l'Office national du film et l'Imprimeur de la Reine à titre de projet commun du centenaire.

Le prix de cette oeuvre d'art n'a pas encore été fixé, mais l'on croit qu'il sera de $25. De toute façon, elle deviendra un objet de collection pour les photographes et les écrivains et un cadeau des plus appréciés.

Le volume est publié dans les deux langues. Le texte français qui accompagne chaque section est dû à la plume de Jean Sarrazin, de la Société Radio-Canada à Montréal et le texte anglais à celle de Bruce Hutchison, éditorialiste au Sun de Vancouver.

Le volume de 12 pouces par 15 pouces, présenté dans un écrin de carton, comprend 260 photographies remplissant, plusieurs, une page complète et toutes, sauf 20, imprimées en magnifiques couleurs.

Sous le titre de "Canada du temps qui passe", on a recueilli les plus belles oeuvres des photographes canadiens et fait appel aux meilleures techniques possibles pour présenter une oeuvre de valeur.

Sa publication coïncidait avec l'ouverture, mardi soir, de la nouvelle galerie de l'ONF destinée à montrer au public canadien les plus belles photographies.

ARGENT CANADIEN ACCEPTE au PAIR

Ausable Chasm

à 90 MINUTES SEULEMENT DE MONTREAL

(De Champlain, prenez la nouvelle autoroute des Adirondacks — tournez à la sortie 35N ou 34N).

Offrez à votre famille une journée entière de plaisir! Voyez le Grand Canyon de l'est. Venez explorer les gorges sculptées au coeur de la pierre, admirer l'arc-en-ciel des chutes Rainbow et sauter les rapides à bord d'une grande embarcation. Du plaisir pour tous!

• NOUVEAU MUSEE AUTOMOBILE
Voyez la collection de Walter Church d'anciennes voitures magnifiquement restaurées.
• PISTE DE "KARTING" EN U
Conduisez une auto de course sur une vraie piste miniature.
• CAFETERIA MODERNE
• BOUTIQUE DE CADEAUX-SOUVENIRS
• TERRAIN DE PIQUE-NIQUE
• STATIONNEMENT GRATUIT

ARGENT CANADIEN ACCEPTE au PAIR

L'Expo refuse un congé sans solde à M. Dozois

par Oswald Mamo

L'Expo vient de refuser un congé sans solde d'une semaine à son directeur du thème, M. Guy Dozois, ne laissant d'autre alternative à ce dernier que d'avancer la date de son départ de la compagnie de la couronne.

Guy Dozois

Ainsi M. Guy Dozois, qui veut assister au congrès du parti conservateur à Toronto, quitte définitivement l'Expo demain.

M. Dozois était entré au service de la Compignie canadienne de l'Expo le 21 décembre 1964 en tant que directeur du thème.

Auparavant, il a enseigné pendant neuf ans les sciences politiques. M. Dozois, en principe, ne devait mettre fin à sa collaboration avec l'Expo qu'au premier novembre. Cette échéance est arrivée beaucoup plus tôt lorsque le directeur général de l'Expo, M. Andrew Kniewasser et le conseil d'administration de la compagnie se sont prononcés contre le congé sans solde d'une semaine.

M. Dozois, a-t-on appris, "couvrira" le congrès du parti conservateur pour Radio-Canada avec laquelle entreprise il étudie la possibilité d'animer une quinzaine d'émissions à caractère politique.

AU CENTRE PAUL-SAUVE MARDI — Quelques membres de la troupe folklorique ukrainienne Veriovka, que l'on verra mardi soir au Centre Paul-Sauvé (une seule représentation).

La Constitution doit reconnaître les gouvernements municipaux — M. Yves Ryan

HALIFAX, (PC) — Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, qui était hier l'hôte d'honneur, au dîner de clôture du 62e congrès annuel de l'Union des municipalités de la Nouvelle-Ecosse, à Halifax, a proposé d'amender la constitution canadienne "de façon à ce qu'elle reconnaisse enfin le gouvernement municipal, qu'elle ignore depuis cent ans". Il a admis que, pendant les premières décennies, cette absence municipale dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'a pas causé beaucoup de trouble, mais il a affirmé aussitôt que les droits "délégués" et la "tolérance" accordée par les provinces ne suffisent plus du tout aux conseils de ville d'aujourd'hui.

On mettra sans doute un certain temps à amender la constitution du Canada, en sorte que M. Ryan a réclamé, d'ici là, l'admission aux conférences fédérales-provinciales de délégués municipaux qui s'y trouveraient à titre de consultants ou d'observateurs.

"Ce qu'il y a de plus surprenant, a-t-il déclaré, c'est qu'un diagnostic général de dystrophie financière chez nos gouvernements municipaux inspire si peu souvent des solutions possibles, solides et permanentes." Selon lui, les municipalités urbaines, qui groupent 75 pour cent de la population du Canada, "constituent, en quelque sorte, la pierre angulaire de notre existence nationale".

Le maire de Montréal-Nord est membre du comité exécutif de l'Union des municipalités du Québec. A ce titre, il a assisté au jumelage récent de Mont-Joli, Québec et Bridgetown, Nouvelle-Ecosse, dont le maire est M. Harold Smofsky, président sortant de l'Union des municipalités de la Nouvelle-Ecosse. C'est à partir de là que M. Ryan fut invité à Halifax.

Front municipal commun

Il a exhorté, hier soir, ses homologues du pays tout entier à dresser un front commun en vue de résoudre un problème commun, celui de finances réduites en regard d'obligations sans cesse accrues.

M. Ryan a proposé également que les provinces absorbent au total le coût de l'éducation et soulagent d'autant les petits propriétaires que la taxe foncière écrase. Il a, de plus, réclamé la création d'une banque centrale qui prêterait de l'argent aux municipalités seulement et à des taux raisonnables.

Le maire de Montréal-Nord n'entend pas chercher de solutions au marasme municipal du côté d'Ottawa et des provinces seulement. A son sens, "tout en forçant la main aux gouvernements supérieurs, les municipalités devront, en ce qui les concerne, moderniser leur administration et chasser "l'amateurisme".

Au moins six pays enverront des observateurs aux Etats généraux

Déjà six ambassadeurs de différents pays viennent de demander d'être admis officiellement aux prochaines délibérations des Etats généraux du Canada français, vient de faire savoir le directeur général des EGCF, M. Michel Pelletier.

Ces observateurs sont : M. Salomon Bakoto, de l'ambassade de la République fédérale du Cameroun, M. Ousmane Socé Diop, de l'ambassade du Sénégal, M. Louis Owanga, de l'ambassade de la République Gabonaise, M. P.-Canisius Cyicarano, de l'ambassade de la République du Rwanda, le général J. N. Chaudhuri, de l'ambassade de l'Inde, et M. Philippe Cantave, de l'ambassade d'Haïti.

Selon M. Pelletier, de nombreuses autres ambassades auraient communiqué avec le secrétariat des EGCF, aux fins de connaître les possibilités de leur présence.

Entretemps, le directeur général des EGCF, notant que déjà huit partis politiques délégueront de leurs membres aux assises de novembre, a lancé un appel spécial aux deux autres importantes formations politiques pour qu'elles fassent connaître au plus tôt les noms de leurs délégués.

2,500 délégués en novembre

"Nous espérons que l'intérêt et la participation de toutes les associations égaleront le concours apporté par les partis politiques, dit-il. Cette assemblée nationale de novembre doit connaître l'adhésion des mouvements de toutes les idéologies, de toutes les classes sociales et de tout le territoire. Il est impensable dans les heures historiques et décisives que nous vivons, a-t-il expliqué, que certaines institutions et associations canadiennes-françaises, qui jouent un rôle important dans la société, se refusent à participer au grand dialogue national que représente l'assemblée nationale des Etats généraux."

Au nombre des 2,500 délégués de novembre, l'Union nationale sera représentée par Me Jacques Dupuis, tandis que le parti libéral a délégué M. Jean-Paul Lefebvre, député d'Huntsic. Le second délégué de ces deux partis sera prochainement désigné. Le Ralliement national a choisi comme représentants Me Cécilien Pelchat et M. Robert Tremblay. Le PSQ a désigné son président, M. Jean-Marie Bédard et M. Henri Gagnon.

Les représentants de quatre partis fédéraux seront aussi de la partie. M. Paul-O. Trépanier et M. Jean Bazin pour les progressistes conservateurs, Me François Even et Roland Corbeil pour le Ralliement des créditistes, les députés Henri Latulippe (Compton-Frontenac) et C. A. Gauthier (Roberval) pour le Crédit social.

Enfin, le NPD doit désigner très prochainement ses deux observateurs à ces assises.

Soulignons que les deux partis auxquels M. Pelletier faisait allusion sont le RIN et le parti libéral fédéral.

Un congrès d'organistes réunit 500 délégués; récital de Finn Videro

par Gilles Potvin

Le monde de l'orgue et des organistes était particulièrement en effervescence cette semaine, à cause du Congrès international des Organistes qui a débuté lundi pour se terminer aujourd'hui. Plus de 500 délégués venant du Canada, des Etats-Unis et de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Sud se sont réunis à Montréal pour des sessions d'études et des concerts. Deux organistes canadiens, Philips Motley et Gerald Wheeler, ont donné des récitals et les Tudor Singers se sont fait entendre à la Salle Claude-Champagne.

Ce congrès est le deuxième du genre, le premier ayant eu lieu à Londres il y a dix ans. Trois sociétés professionnelles, le Collège canadien des Organistes, la Guilde américaine des Organistes et le Royal College of Organists, en ont assuré l'organisation. Mardi soir, l'Américaine Catherine Crozier, de Winter Park, en Floride, donnait un récital à l'église Notre-Dame auquel assistaient un grand nombre de congressistes.

Madame Crozier fut l'élève du regretté Joseph Bonnet qui lui-même enseigna au Conservatoire de Musique de Montréal durant plusieurs années. C'est une virtuose accomplie et elle l'a prouvé en exécutant quatre oeuvres substantielles : "In Festo Corporis Christi", suite de quatre pièces d'Anton Heiller ; "Trois Paraphrases grégoriennes" de Jean Langlais ; "Shimah B'Koli" de l'Américain Vincent Persichetti, et, finalement, la "Sonate sur le Psaume 94" de Julius Reubke. Elle impressionna particulièrement par son interprétation de cette dernière oeuvre, un monument de l'orgue romantique, et signée d'un élève de Franz Liszt qui mourut à 24 ans. Reubke a divisé son oeuvre en quatre sections imposantes qui se réfèrent chacune à des versets du psaume. Par ses difficultés techniques et son style, elle rappelle les grandes pages pianistiques de Liszt. Mme Crozier surmonta avec aisance les nombreuses embûches, donnant une interprétation vivante et colorée.

Hier matin, la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde accueillait les organistes français Maurice Duruflé et Marie-Madeleine Duruflé-Chevalier, tous deux titulaires à Saint-Etienne-du-Mont de Paris.

Duruflé est bien connu comme compositeur, non seulement par ses oeuvres d'orgue mais aussi par son "Scherzo" pour orchestre et son "Requiem". Il a fait entendre des pages de Couperin, de Grigny et César Franck. Son interprétation de la "Fantaisie" en la majeur de ce dernier fut particulièrement remarquée par la pureté du style et l'équilibre. Madame Duruflé, pour sa part, débuta avec une transcription de la Sinfonia qui ouvre la Cantate No 146 de Bach. Ce choix est difficilement explicable alors que Bach a écrit tant d'oeuvres originales pour l'instrument. Elle interpréta par la suite un "Prélude et fugue sur le nom d'Alain", oeuvre de son mari, ainsi qu'une "Fantaisie-improvisation" de Tournemire et une "Esquisse" de Marcel Dupré.

Finn Videro

Depuis la mi-juin, des récitals hebdomadaires ont lieu le mercredi soir à l'Oratoire Saint-Joseph. Il s'agit d'un Festival international d'orgue puisque les invités viennent non seulement du Canada mais de pays comme la France, l'Angleterre, la Belgique, la Tchécoslovaquie et le Danemark.

Ces concerts gratuits attirent des foules assez impressionnantes comme on a pu s'en rendre compte hier soir, alors que l'invité était Finn Videro, musicien danois déjà connu par ses disques. En dépit d'une pluie torrentielle, la vaste nef était à peu près entièrement occupée.

Le programme comportait des oeuvres de valeur inégale mais toutes ont été exécutées avec une ferveur admirable et une clarté souveraine. Dans la première partie, M. Videro a mis en valeur l'école allemande baroque, représentée par des compositeurs comme Brühns, Hanff, Tunder et Buxtehude. Dans la seconde partie, il nous a fait connaître des oeuvres de ses compatriotes Nielsen et Christensen ainsi qu'une "Passacaglia" de sa composition. Il joua également une sonate d'un certain J. P. E. Hartmann, écrite dans une veine très romantique.

Dans toutes ces oeuvres, Finn Videro se montra l'exécutant supérieur que nous avons connu par les disques. Mercredi prochain, l'invité sera Flor Peeters, le compositeur et organiste belge qui s'est déjà fait entendre ici à plusieurs reprises.

Les échanges culturels France-Québec

Dans l'esprit des échanges culturels entre la France et le Québec, un groupe de 60 animateurs culturels, membres du mouvement français Peuple et Culture, est arrivé à Montréal pour un séjour de trois semaines au Québec. A l'automne de 1968, un contingent semblable de Québécois sera l'hôte de ce groupement français pour un voyage d'études en France.

L'initiative de ce voyage revient au mouvement Peuple et Culture et particulièrement à son président-fondateur, M. Joffe Dumazedier. M. Marc Laplante, du département de sociologie de l'Université de Montréal, s'est occupé de la préparation et de l'organisation générale de ce séjour au Québec des animateurs culturels français.

Selon les responsables eux-mêmes, l'objectif de cette visite est multiple :

a) apporter à ces animateurs français une connaissance aussi bonne que possible du Québec actuel et futur ;

b) favoriser des échanges sérieux entre les animateurs québécois et français par une confrontation des méthodes, des résultats, des problèmes, etc.

c) réaliser la première étape d'un programme d'échanges culturels entre les deux pays et, conséquemment, préparer le voyage prochain en France d'une centaine de Québécois.

Aznavour n'ira pas en Grèce

PARIS (AFP) — Le chanteur français Charles Aznavour, qui avait été invité à Salonique où il devait se produire le mois prochain, à l'occasion de la foire de cette ville, a décidé de ne pas s'y rendre.

Dans un communiqué, Aznavour a déclaré qu'il ne désirait pas prendre position dans les événements qui se produisent actuellement en Grèce.

Le chanteur a précisé qu'ayant été sollicité par un mouvement international pour signer une pétition contre l'arrestation du compositeur grec Theodorakis, il avait également refusé, ne désirant en aucun cas prendre position sur un problème qu'il ne connaissait que superficiellement.

James Bond est occupé !

VENISE (AFP) — "Je n'ai pas la possibilité de rester à Venise pour assister au Festival car mon travail actuellement ne me permet même pas de passer une soirée au Lido", a déclaré l'acteur britannique Sean Connery, à son arrivée à Venise.

"James Bond" avait quitté Paris pour quelques heures afin de rencontrer dans la Cité des Doges diverses personnes intéressées à la distribution de son prochain film, "Shalako", dirigé par Edwar Dmitrik.

Sean Connery a indiqué qu'il se rendrait ensuite à Londres où l'attend le tournage d'une série de documentaires sur la vie des pêcheurs écossais.

Mahalia Jackson au repos

BERLIN (AFP) — La chanteuse noire américaine Mahalia Jackson, qui avait été hospitalisée d'urgence à Berlin-Ouest, devra rester en observation au moins deux ou trois semaines, a déclaré le médecin traitant à l'hôpital de la Faculté de médecine. Il a, d'autre part, démenti les informations selon lesquelles la chanteuse aurait été terrassée par un infarctus, précisant que c'est à titre préventif qu'elle avait été hospitalisée à la suite d'un accès de faiblesse au cours d'une répétition.

Mahalia Jackson avait été atteinte il y a trois ans par une crise cardiaque à la suite de laquelle elle avait fait, sur le conseil de ses médecins, une cure d'amaigrissement.

La célèbre chanteuse, qui se trouve en Europe pour y effectuer une tournée en Allemagne, Italie, Suisse et Grande-Bretagne, avait participé dimanche au "Gala du Disque" de la télévision allemande, dans le cadre de l'inauguration des programmes en couleur. Elle devait donner lundi soir un récital au Palais des Sports. C'est au cours des répétitions qu'elle a eu un accès de faiblesse.

Son imprésario, M. Robinson, espère cependant qu'elle pourra entreprendre sa tournée peu de temps après sa sortie d'hôpital.

Etude fédérale permanente pour connaître les emplois vacants

OTTAWA, (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé, hier, qu'il entreprendra en septembre une nouvelle étude, pour le compte du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, en vue de déterminer quels sont les emplois vacants au Canada.

"Cette nouvelle enquête, qui débutera en septembre et se poursuivra tous les mois, constituera une des plus importantes enquêtes continues d'envergure nationale au Canada, déclare le BFS. Grâce à elle, l'entreprise privée de même que les pouvoirs publics disposeront de renseignements à jour concernant les endroits où il existe des offres d'emploi et la nature de chacune d'elles. Elle indiquera également la demande générale de main-d'oeuvre au Canada."

En plus d'établir de nouvelles séries statistiques pour la gouverne des analystes en économie, l'enquête fournira des renseignements sur les besoins locaux que les centres régionaux de main-d'oeuvre du Canada pourront utiliser pour orienter les travailleurs en quête d'emplois.

Recommandation du Conseil économique

La décision d'entreprendre cette enquête fait suite à une recommandation du Conseil économique du Canada qui soulignait en décembre 1965 que "rien n'est plus indispensable au développement d'un service efficace de placement à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail que des données au sujet des emplois offerts."

L'enquête sera menée par la poste et étayée sur des entrevues personnelles. Chaque mois, elle s'étendra à environ 5,000 entreprises importantes et à chaque trimestre, un échantillon d'environ 30,000 entreprises plus petites sera appelé à y participer.

Buts de l'enquête

"En partant du principe que la production industrielle est étroitement liée à la disponibilité, en temps et lieu, d'une main-d'oeuvre spécialisée et que la meilleure utilisation de la compétence des travailleurs ne peut s'obtenir que si l'on dispose de renseignements touchant la demande dans chaque compétence et l'endroit où cette demande existe, dit le BFS, on peut conclure que des données sur les postes vacants sont essentielles à l'industrie, pour ses programmes de recrutement à longue échéance et de formation du personnel et pour ses projets d'augmentation de la capacité productive ; aux gouvernements pour leurs programmes de formation et de recyclage des travailleurs, pour les besoins de l'immigration et afin d'aider les personnes qui désirent se transporter dans une région où existent de meilleures chances d'emploi et aux personnes qui doivent se choisir une carrière ou qui déménagent dans une autre région du pays."

Une lacune sérieuse

L'enquête comblera une lacune importante qui existe depuis longtemps dans les renseignements statistiques. L'enquête mensuelle du BFS sur la main-d'oeuvre révèle l'endroit où se trouvent les travailleurs en publiant en détail des données sur l'effectif actuel de la main-d'oeuvre ; l'enquête sur les postes vacants déterminera la demande de main-d'oeuvre en établissant où il existe des offres d'emploi.

"Nous savons déjà, dit le BFS, quel est l'effectif total de la main-d'oeuvre et quels sont les emplois déjà occupés, mais nous ignorons où se trouvent les emplois vacants."

La formule à remplir par les employeurs devra donner le titre de l'emploi, le nombre et la nature des emplois vacants et la rémunération offerte. Aux fins de l'enquête, un emploi vacant est ainsi défini : poste à remplir, à n'importe quel niveau, qui est vacant depuis au moins 24 heures avant la date de référence inscrite sur le questionnaire. Cet emploi doit être accessible aux travailleurs qui ne font pas partie de l'établissement et la direction doit avoir cherché activement à remplir ce poste au cours des quatre semaines précédentes.

L'emploi ne sera pas considéré comme vacant s'il est réservé à des employés mis à pied, à des employés en congé spécial, s'il résulte d'un différend ouvrier ou s'il doit être rempli par un membre du personnel de l'établissement.

"La principale fonction de cette enquête sera d'indiquer où se trouvent les emplois, souligne le BFS; en ceci, elle fera le pendant de l'enquête actuelle sur la main-d'oeuvre qui indique où se trouvent les travailleurs."

Le synode anglican réclame la fin des bombardements américains au Vietnam

OTTAWA, (PC) — Le synode général de l'Eglise anglicane du Canada a réclamé, hier, la cessation des bombardements américains au Vietnam du Nord.

Les membres de la hiérarchie anglicane ont également adopté une résolution condamnant le régime du premier ministre Ian Smith en Rhodésie.

Le synode a rapidement approuvé une motion sur le Vietnam après avoir décidé d'y inclure une déclaration du comité exécutif du Conseil mondial des Eglises.

D'autre part, le synode a par la suite rejeté une autre résolution sur le Vietnam enjoignant le gouvernement "de prendre des mesures pour diminuer, tout en visant à l'arrêt complet, le plus tôt possible, des ventes d'armes et d'équipement militaire destinés à être utilisés dans le conflit vietnamien".

Toutefois, les membres de l'assemblée ont approuvé une motion demandant au Canada de fournir le maximum d'assistance médicale aux civils des Vietnams du Nord et du Sud.

La déclaration sur le Vietnam dit que "la paix ne peut être faite par ni l'une ni l'autre des parties".

"Nous exhortons donc toutes les parties, dans l'intérêt de la plus grande justice, quelles que soient les raisons pour lesquelles elles combattent encore, de prendre des mesures dès maintenant pour mettre à l'épreuve la valeur de la négociation plutôt que celle de la guerre," ajoute la résolution.

Recommandations

Le synode anglican suggère aux belligérants de chercher à créer la possibilité de négociations.

Ainsi, selon le document, les Etats-Unis devraient cesser les bombardements du Vietnam du Nord. Ce dernier, par contre, soit d'avance ou en réponse à la cessation des bombardements, devraient indiquer en paroles et en actes sa bonne volonté relativement à ces négociations.

D'autre part, le Vietnam du Sud ne devrait pas s'opposer aux négociations mais plutôt les favoriser. Il devrait en plus accepter que le Vietcong y soit représenté.

Pour la première fois au Canada
La troupe au complet !

POUR L'ANNEE DU CENTENAIRE
une présentation de
DK attractions ltd.

LE GRAND
CHOEUR
FOLKLORIQUE
UKRAINIEN
Veriovka
100 artistes directement DE L'UKRAINE !

Musique
Entendez les orchestrations et instrumentations dirigées par Yakiv Orlov.

Chansons
Entendez les voix de 100 artistes chanter sous la direction d'Anatoly Avdiyevsky.

Danses
Voyez la splendide chorégraphie dirigée par Leonid Kalinin.

Une seule représentation !
MARDI 5 SEPT.
8.15 p.m.
ARENA PAUL-SAUVE
• Guichet — Aréna Paul-Sauvé 4000 est, rue Beaubien
• Ed. Archambault 500 est, rue Ste-Catherine
• Sherman Music Store 1385 ouest, rue Ste-Catherine

La BOITE à CLEMENCE

CHANSONS-MONOLOGUES
REVUES-CLEMENCE

2 DERNIERES SEMAINES
LE MONDE SONT DROLES
COMEDIES MUSICALES
de
CLEMENCE DESROCHERS
Spectacles tous les soirs 9 h. et 11 h.
Dimanche : 9 h. seulement
Relâche le lundi

A partir du 12 septembre
Terre des Bums

Rés. 878-4401
sauf vendredi et samedi

438, PLACE JACQUES-CARTIER
VIEUX-MONTREAL

VENDOME PLACE VICTORIA — TEL.: 878-1451 ST-JACQUES & UNIVERSITY
DERNIERE SEMAINE
HORAIRE 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
EN ANGLAIS
galia
UN FILM DE GEORGES LAUTNER
VENANTINO VENANTINI
FRANCOISE PREVOST
Une révélation : Mireille D'Arc

SI VOUS AIMEZ LES JEUX
Si vous aimez les femmes
VOUS VOUS DEVEZ DE VOIR
"STRIP-TEASE"
avec KRISTANICO
aussi EN PRIMEUR
"L'EMPIRE DU SOLEIL" (coul.)
3e FILM :
"LA DEESSE DE L'AMOUR"
AUJ. ouverture à 3.30
3 FILMS
Cinéma LA SCALA PAPINEAU coin Beaubien 721-5107

Le Can-Can. Le frou-frou. Le champagne. Le spectacle étourdissant. Les girls. Un tourbillon de plaisir. Une ambiance unique à Montréal: le CAF' CONC'! Le café-concert où l'on sait s'amuser.
Admission: $4 en semaine; $5 le samedi. Menu table d'hôte: $6. Spectacles à 8h30 p.m. et 11h p.m. Danse après chaque spectacle. Pour réservation: 878-1688.

Une production de Guy Hoffmann.

LE CHATEAU CHAMPLAIN
UN HÔTEL DU Canadien Pacifique

Paris attend beaucoup de la biennale de la langue française

PARIS (PC) — Les experts en linguistique de Paris misent beaucoup sur une réunion qui se tiendra à Québec du 6 au 13 septembre, pour discuter du français tel qu'on le parle à travers le monde.

La Fédération du français universel, qui a tenu son premier congrès en Belgique il y a deux ans, a décidé de le renouveler à tous les deux ans.

Le responsable de la réunion à Québec est un professeur d'université enthousiaste, M. Alain Guillermou, de Paris, qui est rédacteur d'un périodique de linguistique, Vie et langage.

La Fédération du français universel, explique-t-il, n'a pas l'intention de créer un "impérialisme" linguistique en faveur de la France. Le mot "universel" est précisément là pour comprendre les peuples qui se servent du français comme langue maternelle ou pour besoins officiels ou commerciaux.

M. Robert Le Bidois, qui se veut "défenseur de la langue française", considère que le prochain congrès constitue une avance sérieuse vers la transformation de "la communauté internationale des peuples d'expression française" en une réalité puissante.

M. Le Bidois, expert en syntaxe française, a rappelé les mesures prises en avril par le gouvernement français, dans le domaine de la linguistique. Le gouvernement de la France avait alors institué un "haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française."

Le président du comité est M. Georges Pompidou, premier ministre français.

Le groupe vise à développer les contacts entre les nations francophones du monde. "Ces amis du français", écrit M. Le Bidois dans le journal Le Monde, "envisagent avec espoir et confiance le prochain congrès biennal... au coeur même du Canada français."

Le gouvernement français ne semble pas intervenir officiellement dans la fédération, dont le but est d'établir des règles de bon usage pour aider les peuples francophones à mieux se comprendre les uns les autres.

"Les Wallons francophones de Belgique, ceux de Suisse, les Canadiens français, les Haïtiens et les anciens peuples coloniaux d'Afrique maintenant indépendants ne parlent pas toujour ce que nos amis du Canada appellent le "français de Paris", rappelle M. Le Bidois.

On créera un glossaire du français international qui, selon les enthousiastes de la fédération, ne sacrifiera aucune expression locale pittoresque pour rechercher l'unité linguistique.

Au contraire, le congrès laissera place aux expressions de couleur locale traduisant une façon de vivre et ne pouvant se retrouver dans le français de Paris.

Le Québec ne décevra pas le monde francophone

— *Jean-Noël Tremblay*

par Claude TURCOTTE

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "La biennale de langue française, c'est en un mot ceci : le monde francophone d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, vient à la rencontre du monde francophone québécoise. Le Québec ne les décevra pas, parce que le Québec a commencé de vivre à l'heure de la francophonie."

Cette définition de la deuxième biennale de langue française, qui aura lieu à Québec du 6 au 13 septembre, est celle de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, qui donnait ce matin une conférence de presse sur cet important événement linguistique à caractère international.

"La deuxième biennale de la langue française s'inscrit, au sens très large du terme, dans le cadre de la coopération franco-québécoise", a mentionné le ministre.

Même si la participation de plusieurs ambassadeurs est prévue, le gouvernement fédéral demeure totalement absent de cette manifestation. Des fonctionnaires fédéraux francophones ont été invités à titre personnel, de la même façon que la plupart des autres participants d'une trentaine de pays de langue française.

On a aussi déjà annoncé la présence du ministre français de l'Education, M. Peyrefitte, à la biennale, mais cette décision était inattendue et les organisateurs modifieront le programme en conséquence.

La biennale, qui a eu lieu la première fois à Namur, en Belgique, en septembre 1965, est d'abord une réunion à caractère scientifique, qui retient la participation active de plusieurs personnalités et grands spécialistes de la langue française.

Mais, dans le contexte québécois aussi bien que dans celui de la francophonie, l'ombre de la politique plane déjà sur ce qui se passera la semaine prochaine à Québec.

La santé

Au cours d'une réunion d'écrivains soviétiques, on demande : "Où est donc le collègue Boris et comment va-t-il ?"

— "Dernièrement, j'ai reçu une lettre de lui", dit alors un des hommes présents. "Il est dans les environs de Gorkij. Il va très bien. Il ne mange plus autant qu'avant. Il se lève tôt et se couche de bonne heure. Il se dépense beaucoup et ne boit plus..."

— "Oui, oui, la vie à la campagne est bien meilleure pour la santé..."

— Pourquoi à la campagne ? Il n'est pas à la campagne, il est en prison !" (tp)

Colloque international d'optique à Québec

La collaboration franco-canadienne dans le domaine des sciences s'affirmera une fois de plus, du 6 au 8 septembre, avec la tenue à Québec d'un colloque d'optique organisé par les professeurs Albéric Boivin, Claude Delisle et Claude Frémont, de l'Université Laval.

Il y aura une centaine de délégués, y compris plusieurs professeurs de l'Université de Rochester qui participent, avec M. Boivin, à d'importantes recherches. La France sera représentée par plusieurs personnalités, entre autres M. André Maréchal, conseiller scientifique du Premier ministre Pompidou, et M. Maurice Françon, professeur à l'Institut d'Optique de Paris. Les séances auront lieu au Département de physique de l'Université Laval.

Les communications porteront sur l'infrarouge, les couches minces (par évaporation dans le vide), l'interférence, les lasers, et sur cette extraordinaire invention, l'holographie ou photographie à trois dimensions.

Le support financier du colloque est assuré par l'Université Laval, le Conseil national de la Recherche scientifique (France), et notre ministère des Affaires culturelles.

OUVERT JOUR ET NUIT NOUS NE DORMONS JAMAIS

PHARMACIE MONTRÉAL

916 est, rue SAINTE-CATHERINE

La plus grande pharmacie de détail au monde — Jean-P. Duquet, L.Ph.

Une offre sensationnelle à ne pas manquer !

OBTENEZ
MAINTENANT
CE MAGNIFIQUE
GOBELET EXPO 67
UN SOUVENIR DE QUALITE DONT VOUS SEREZ FIERS
Valeur régulière **$1.00**
pour **49¢** SEULEMENT

COMMANDES TELEPHONIQUES
845-7251

Nous vendons TOUJOURS MEILLEUR MARCHE !

PRESCRIPTIONS
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

CARTE credico CARD
votre mot de passe pour des achats faciles

SPÉCIAUX

SPECIAL

1 album Polaroid gratis (valeur 1.00) avec l'achat de 2 films Polaroid No 108 en couleur.
Prix rég. 6.45 chacun
SPECIAL **5.35** CHACUN

SECRET
DEODORISANT A BILLE
Prix rég. $1.35
SPECIAL $1.19

Pour les veines variqueuses

Bas élastiques au genou pour hommes *par*
Bauer & Black

Voici des bas qui donneront tout le support requis et tout le confort désiré, à ceux qui souffrent d'affections aux jambes. Sans couture, avec pied complet — ces bas restent en place — et ne glissent pas. Brun et noir.
10.95 la paire

MAGNOLAX de WAMPOLE	20 oz Rég. 1.59 — SPEC.	1.29
BICHOLATE LILAS	100 comprimés Rég. 1.65 — SPEC.	1.39
CAROID & SELS	BILIAIRES — 100 comprimés Rég. 1.65 — SPEC.	1.34
ARTECHOL	— 50 comprimés Rég. 2.55 — SPEC.	1.69
ASPIRIN BAYER	— 200 comprimés Rég. 1.79 — SPEC.	1.14
LAVORIS	— Rince-bouche et gargarisme Bouteille carafon 17 oz — Rég. 1.25 — SPEC.	0.98
PEPSODENT	— Pâte dentifrice — Format super Rég. 1.49 — SPEC.	1.19
INFANTOL HORNER	— 16 oz Rég. 3.75 — SPEC.	2.89
BROMO-SELTZER	— Format de famille Rég. 1.09 — SPECIAL	0.83
SEL DE FRUIT ENO	Grand format avec 2 sachets gratis Rég. 1.29 — SPEC.	0.87
ABSORBINE Jr	— Grand format Rég. 2.50 — SPEC.	1.89
GELUSIL	— 100 comprimés Rég. 2.49 — SPEC.	1.98
ENFALAC & SIMILAC	— Caisse de 24's Rég. 8.40 — SPEC.	6.39
VICKS VAPORUB	— 3 oz. Rég. 1.19 — SPEC.	0.99
SUCARYL SODIQUE	"ABBOTT" 1000 comp. Rég. 5.30 — SPEC.	3.49
KLEENEX	— Boite de 200's Rég. 0.22 — SPEC.	6/1.03
CONFIDETS - MODESS - KOTEX SERVIETTES SANITAIRES — Boite de 48's.	Rég. 1.95 — SPEC.	1.55
ANACIN	— 100 comprimés Rég. 1.39 — SPEC.	0.99
AGAROL	16 oz. Rég. 1.50 — SPEC.	1.19
PANSEMENTS	DE MARQUE BAND-AID — Support plastique en 100's — Rég. 1.49 — SPEC.	1.19
LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS — Format économique 26 oz. Rég. 1.39 — SPEC.	1.09
LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS	200 comprimés Rég. 1.49 — SPEC.	1.09
LINIMENT MINARD	Grand format Rég. 0.99 — SPEC.	0.79
FERMENTOL HORNER	— 16 oz. Rég. 2.95 — SPEC.	2.49
NOXZEMA	— Crème pour la peau — Format économique 14 oz. — Rég. 2.49 — SPEC.	1.69
FROSST "217"	— 100 comprimés Rég. 1.85 — SPEC.	1.49
PILULES CARTER	— Format familial Rég. 1.29 — SPEC.	1.09
FLUSH-A-BYES	— Petit, moyen, grand. Rég. 2.59 — SPEC.	1.97
CONTAC-C	— 24 capsules Rég. 2.97 — SPEC.	2.27
LITHINES GROC "33"	Rég. 0.80 — SPEC.	0.64
PARAMETTES AYERST	— 125 comprimés Rég. 6.00 — SPEC.	3.29
PARAMETTE AYERST	— 34 oz. Sirop Rég. 8.50 — SPEC.	5.79
BROMO-QUININE	— 32 comprimés Rég. 1.19 — SPEC.	0.84
ANTIPHLOGISTINE RUB	— Tube Rég. 1.39 — SPEC.	0.98
CEPACOL LIQUIDE	— 14 oz. Rég. 1.40 — SPEC.	1.09
MOELLE DE BOEUF	— Roger Gallet SPEC. 1.20 — SPEC.	0.99
NOXZEMA	"INSTANT SHAVING CREAM" — 12 oz Rég. 1.25 — SPEC.	1.09
GERITOL TONIQUE	— 80 comprimés Rég. 5.50 — SPEC.	3.84
GERITOL TONIQUE	— 24 oz. Rég. 5.50 — SPEC.	3.84
TAMPAX	— Régulier ou Super — Boite de 40's Rég. 1.75 — SPEC.	1.49
NEW DAWN	par ALBERTO V.O.5. Rég. 2.25 — SPEC.	1.89

STATIONNEMENT GRATUIT
30 minutes de stationnement gratuit avec l'achat de $1.00 — Le terrain est situé rue Saint-André, juste au sud de Sainte-Catherine.

18 comprimés, 4 mg. **$1.19**

Apéritif et digestif
SERVIR FROID
Satisfaction depuis plus d'un quart de siècle
DIGESTIONS LABORIEUSES
ESTOMAC • REINS VESSIE • GAZ

4 oz — $1.69

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

En causant de différents sports avec des experts

Les amateurs de courses sous harnais, qui se plaisent souvent à discuter de la valeur respective des conducteurs et des qualités essentielles que ceux-ci doivent avoir pour bien réussir, seront certainement intéressés par les opinions exprimées par un groupe d'entraineurs et de propriétaires cette semaine à Du Quoin.

Si l'on en juge par les commentaires de ces spécialistes, la plupart des conducteurs renommés ont une qualité particulière. Ainsi, chez Joe O'Brien, c'est, dit-on, la patience ; chez Del Miller, le tempérament ; chez Stanley Dancer, l'esprit consciencieux ; chez Clint Hodgin, l'imperturbabilité dans les situations difficiles ; chez Bob Farrington, ses réflexes rapides ; chez John Chapman, son habileté à reconnaitre exactement ce que son cheval peut faire ; chez Frank Irvin, sa paire de mains ; chez Curly Smart, son excellent jugement.

Mais d'après la majorité de ceux qui participaient à la discussion, le conducteur le plus complet n'est autre que Billy Haughton que les amateurs montréalais ont pu voir aux guides de Romulus Hanover dans l'Amble du Centenaire, dimanche dernier, à Blue Bonnets.

Haughton, disent ces gens, n'a pas son pareil pour conduire un cheval dans le dernier huitième de mille et l'amener à ce moment à fournir sa vitesse maximum. C'est sa qualité maitresse parmi tant d'autres. Il est également un entraineur extraordinaire, affirmait ce même groupe d'experts.

Incidemment, l'Hambletonian est l'une des très rares courses que Haughton n'a pas encore réussi à gagner. Pour la quatrième fois de sa carrière, il prenait le deuxième rang hier.

* * *

1967-68 sera la saison au cours de laquelle les vedettes du hockey devraient connaitre leurs plus grands moments de gloire.

Le vétéran Frank Selke père, nous dit pourquoi il pense de la sorte. La mise en échec ne sera pas celle des saisons passées. Il y aura des faiblesses et les meilleurs joueurs devraient être en mesure d'en profiter.

Cela donnera un aspect nouveau au hockey de la ligue Nationale et le rendra plus captivant, plus fertile en surprises, en faits saillants, en exploits de toutes sortes, souligne-t-il.

Cette expansion lui rapelle celle des années où plusieurs clubs américains avaient été ajoutés à ceux déjà en existence. Cette période de réajustement avait été pour les spectateurs très agréable, très intéressante.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute dans son esprit que les six anciens clubs auront le meilleur sur leurs nouveaux rivaux. Mais dans trois ou quatre ans, ces derniers devraient avoir rejoint les autres au point de vue valeur.

"Il en tient beaucoup aux décisions des dirigeants des nouveaux clubs", remarque-t-il. "Parmi les anciens, vous en voyez qui trainent les dernières positions depuis dix, quinze, vingt ans. Pourquoi ? Une seule raison est plausible. Les dirigeants de ces clubs ont failli à la tâche. Mais l'arrivée des nouvelles équipes va nécessairement les stimuler.

Soulignons que M. et Mme Selke célébreront le 18 septembre leur cinquantième anniversaire de mariage. Ils fêteront dans les cadres de la famille cet événement le 16 du mois prochain. Puis, ils partiront pour San Francisco afin d'aller rendre visite à leur fils Frank.

* * *

Les courses au galop pourraient-elles présenter une journée aussi glorieuse que celle réussie par le monde des trotteurs, dimanche dernier, à Blue Bonnets ?

Le maire Sarto Desnoyers, de Dorval, ancien propriétaire de pur sang, a répondu non à notre question.

"Si vous voulez dire réunir plusieurs des plus grands noms du turf, ma réponse est non", a-t-il ajouté. La première raison est que nous avons à Montréal une piste de 5/8e de mille alors que ces pur sang sont habitués à évoluer sur des tracés d'un mille. La deuxième est qu'il y a tellement d'épreuves pour des bourses de $100,000 ou plus aux Etats-Unis qu'un montant de $50,000 ne leur paraitrait pas tellement alléchant. Puis, il y a aussi le fait que la plupart des propriétaires de ces grandes vedettes du turf sont immensément riches et qu'ils ne recherchent que des courses de prestige. Or, nous n'avons pas ce genre d'épreuves encore à Montréal.

Mais l'ancien propriétaire du pur sang Dorval et de divers autres pense qu'une course de $75,000 amènerait à Blue Bonnets un peloton formidable même si on ne peut prétendre que ces coursiers seraient les meilleurs.

Bill Graul, autrefois de la ferme Luxiana, nous a répondu de la même façon. Mais il a ajouté que la meilleure chance d'organiser une course de grande envergure du monde des pur sang à Blue Bonnets demanderait que l'un de nos turfmen locaux soit propriétaire d'un as du turf.

A ce moment, explique-t-il, les turfmen se disent que s'il y a refus de leur part de venir avec leurs champions à Montréal, le sportsman local fera de même lorsqu'il sera invité à participer à de grandes courses aux USA.

Graul cite comme exemple le fait que si Cool Reception n'avait pas été blessé et détruit, des propriétaires américains de très grands pur sang auraient accepté d'envoyer leurs coursiers à la piste de Woodbine à Toronto, car ils auraient voulu que ce cheval nille courir contre les leurs aux Etats-Unis.

"C'est parce qu'il y a un excellent esprit de coopération entre les pistes de courses sous harnais et surtout entre les secrétaires de courses que l'épreuve de dimanche dernier a pu avoir lieu", a-t-il dit.

* * *

On entend souvent parler de joueurs qui ont pris plus de temps que d'autres à se développer dans un sport.

"Mais il y en a d'autres qui atteignent leur sommet très tôt et qui commencent à décliner au moment où on pourrait croire qu'ils sont en pleine ère de succès pour des années à venir", de remarquer George Brancato, hier soir, alors que nous lui demandions son opinion sur Sandy Stephens.

L'ancien joueur des Rough Riders d'Ottawa, maintenant l'un des instructeurs des Castors, se demande si Stephens n'a pas été à son meilleur alors qu'il était encore au collège et que son déclin a commencé immédiatement après.

"Je ne l'ai pas tellement connu de sorte que je ne suis pas l'homme le mieux en état de vous en parler", nous disait-il hier soir. Mais il a ajouté qu'il a connu des joueurs qui étaient extraordinaires au collège puis qui ont perdu beaucoup de leur valeur immédiatement après. "Je pense dans le moment à Terry Baker. On ne pouvait imaginer un meilleur joueur dans les rangs collégiaux. Que fait-il maintenant dans la ligue Canadienne ?"

Brancato dit qu'il y a des joueurs dont la carrière prend fin au moment où ils quittent l'école supérieure, d'autres l'université.

Est-ce le fait de passer d'un calibre de jeu à un autre qui fait que ces joueurs perdent tout leur éclat ? La chose est possible mais ce n'est pas nécessairement l'explication, nous assure-t-il. Il y a des joueurs qui déclinent beaucoup plus tôt que d'habitude. Peut-être que tel a été le cas de Stephens.

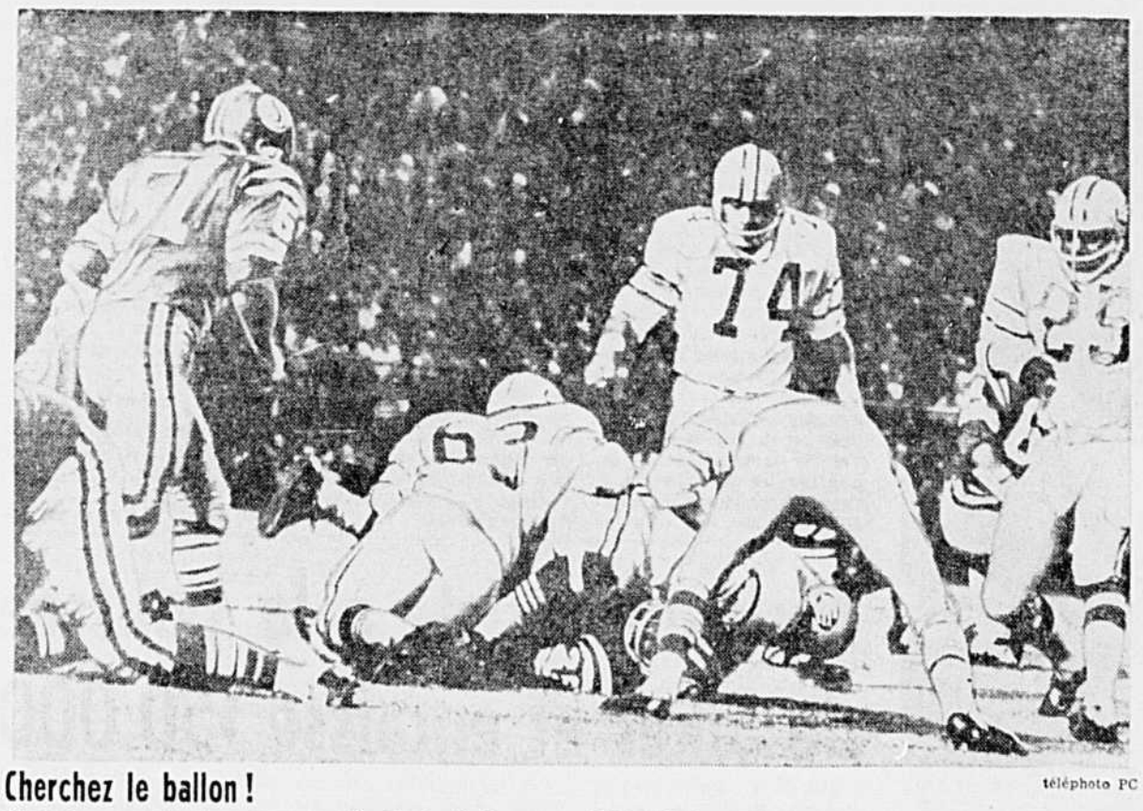

téléphoto PC

Cherchez le ballon !

Il arrive souvent durant un match de football que le spectateur perd complètement le ballon de vue sous un amoncellement de joueurs. Sur la photo, Cliff Shaw (51), des Roughriders de Regina, et Edgar Poles (25), des Eskimos d'Edmonton, convergent vers le même amoncellement, sachant fort bien que le ballon ne peut que s'y trouver.

Le Régina défait Edmonton, 21 à 10

EDMONTON (PC) — La valeur d'une équipe championne se reconnait à cette façon avec laquelle elle sait se relever d'un solide coup au début d'un match.

Dès le deuxième jeu du match, le demi défensif Gary Lefebvre, des Eskimos d'Edmonton, a intercepté une passe de la recrue Jesse Kaye, des Roughriders de Regina, pour permettre, avec le converti de Peter Kempf, à son équipe de prendre les devants, 7-0, dans le match.

Mais les Roughriders se sont rapidement remis de cette erreur de la deuxième minute de jeu, pour vaincre les Eskimos, 21-10, devant 22,197 spectateurs.

Ce triomphe a permis aux hommes d'Eagle Keys de rejoindre les Stampeders de Calgary au premier rang de la Conférence de l'Ouest. Les deux équipes ont une fiche identique de quatre victoires et un échec.

George Reed et Ed Buchanan ont réussi les majeurs des gagnants. Pour Reed, il s'agissait de son 5e touché de la saison.

Le botteur de précision Jack Abendschan a obtenu les neuf autres points des visiteurs, grâce à deux placements, deux convertis et un simple.

Un placement de Peter Kempf a complété le pointage.

Lefebvre a franchi 53 verges après avoir capté une passe que Kaye destinait à Hugh Campbell. D'ailleurs, avec Kaye au poste de quart, les Roughriders n'ont rien fait qui vaille.

Il a fallu un Lancaster blessé pour les mettre sur la voie de la victoire. Même si ce dernier a déjà connu de meilleurs matches comme passeur, il a reçu un solide appui de ses porteurs du ballon, George Reed et Ed Buchanan. Buchanan a gagné plus de 100 verges, Reed un peu moins de 100.

Même s'il était blessé à un pied, le meilleur compteur de la Conférence de l'Ouest, Ed Thomas, a joué durant tout le match pour les Eskimos, mais il était bien évident qu'il n'était pas au meilleur de sa condition.

PREMIER QUART

1—EDMONTON : touché 1:17
(Lefebvre, 1er, interception d'une passe de Kaye, retour de 53 verges)
2—EDMONTON : converti (Kempf, 10e).
3—REGINA : placement 8:08
(Abendschan, 5e, 35 vges).
4—EDMONTON : placement 11:22
(Kempf, 5e, 31 verges)

DEUXIEME QUART

5—REGINA : touché 0:35
(G. Reed, 5e, poussée de 2 verges)
6—REGINA : converti (Abendschan, 10e)
7—REGINA : touché 4:48
(Buchanan, 2e, course de 11 verges)
8—REGINA : converti (Abendschan, 11e)

TROISIEME QUART

9—REGINA : placement 3:45
(Abendschan, 6e, 7 verges)

QUATRIEME QUART

10—REGINA : simple 5:00
(Abendschan, 2e, sur une tentative de placement de 31 verges).

STATISTIQUES GENERALES

	Reg.	Edm.
Premiers essais	19	9
Verges gagnées au sol	276	57
Vges gagnées dans l'air	135	102
Passes comp./tentées	8/17	11/16
Passes interceptées par:	1	2
Bottés/moyenne	7/38	8/35
Echappés/perdus	1/1	2/2
Punitions/en verges	5/35	6/20

COPENHAGUE. (A F P) — Les Américains Joseph R. Duplin et Francis X. Dolan, sur "Star of The Sea" ont enlevé mardi la deuxième des cinq courses comptant pour le championnat du monde de yachting, catégorie star qui se déroule actuellement au large de Copenhague.

George Bork jouera à Ottawa

Sandy Stephens reviendra-t-il hanter la direction des Alouettes?

par Guy PINARD

Presque tout a été dit sur Sandy Stephens. On l'a affublé de presque tous les qualificatifs. Les uns fort louangeurs, les autres plutôt irrespectueux.

Quand on l'a chassé de Montréal, à l'aube de la saison 1963, il semblait sur le point de s'imposer comme quart-arrière de talent au football canadien.

Certains ont émis l'opinion que la forte somme qu'il a obtenue en acceptant l'offre des Alouettes l'avait gâté. Tant physiquement que moralement. Mais la raison officielle émise pour le congédier, ce jour d'août 1963, avait été qu'il souffrait d'embonpoint.

Peut-être est-ce un peu par sympathie pour celui qui a brisé la barrière ségrégationniste chez les quarts - arrières, mais j'ai toujours pensé que Stephens pourrait réussir. Jusqu'à date, Stephens ne m'a pas donné raison. Il a été congédié par quatre clubs professionnels : les Alouettes, les Argonauts, les Browns de Cleveland et, tout récemment, les Chiefs de Kansas City.

Aussi suis-je heureux de constater que l'instructeur Marvin Bass, des Castors, désire donner la chance à Stephens. Et au poste de quart-arrière par surcroit !

En effet, depuis hier, soit à la minute où il a appris que Sandy était sans emploi, Bass tente d'atteindre Stephens pour l'inviter au Stade des Castors.

Mais là où Bass a encore plus de mérite, c'est qu'il veut lui donner la chance de mériter le poste de quart !

Les Castors peuvent présentement compter sur Dunn Marteen et Les Obie. Mais si on prend pour acquis que personne n'est parfait en ce bas monde, et qu'il y a toujours matière à amélioration, Bass doit avoir drôlement confiance en Stephens pour tenter de rejoindre l'ancienne vedette de l'Université du Minnesota.

Si jamais Bass réussit dans ses recherches, il pourra faire oublier aux partisans des Castors l'échec subi auprès de Joe Williams.

En toute justice, il faut admettre qu'il s'agit plutôt d'un demi-échec, puisque le cas "Williams" connaitra probablement son dénouement dans la Ville Reine, car il appert que les Argonauts de Leo Cahill veulent confier aux tribunaux le soin de régler une fois pour toutes le contrat de Williams. On sait que les deux équipes torontoises, les Argonauts et les Rifles, de la ligue Continentale, se disputent les services du talentueux porteur du ballon.

Même, un informateur affirme que Leo est prêt à garantir un salaire de $1,200 par match à Williams.

Pour le moment, c'est-à-dire tant que les tribunaux n'auront pas décidé à qui appartient le contrat de Williams, les Castors n'ont pas le droit de lui faire la moindre offre. Il est donc retourné hier dans la Ville Reine.

Pendant ce temps, les Castors poursuivent leur entrainement en vue du prochain match, qui aura lieu dimanche soir, à Akron, avec les Vulcans comme adversaires.

Et le rapport médical n'est guère encourageant. D'abord, le demi Ronnie Lamb passera sous le bistouri aujourd'hui. Il souffre d'un cartilage déchiré au genou droit, et la nature mettra au moins six ou sept mois à faire son travail avant que Lamb puisse chausser à nouveau les souliers cloutés.

D'autre part, les bloqueurs offensifs Jim Smith et Bob Bednarz sont présentement handicapés par des blessures mineures, mais malgré tout, on doute qu'ils puissent jouer contre les Vulcans.

Enfin, le bloqueur Charlie Mitchell a dû subir une légère intervention, mais il sera au jeu à Akron ... un ongle en moins !

Bork pourra jouer à Ottawa

De l'autre côté de la ville, soit au camp des Alouettes, l'optimisme renait dans le camp des Alouettes depuis qu'on a appris que George Bork pourra revêtir l'uniforme de l'équipe contre les Rough Riders d'Ottawa, lundi.

"George pourra jouer", a dit Dalton hier, tout en soulignant que le cas de Pierre Desjardins est toujours douteux.

D'autre part, Dalton a souligné qu'il avait renvoyé le botteur de précision Lou Bobich. C'est là une sage décision. Faisons confiance à Ron Parson.

C'est d'autant plus vrai que Dalton croit avoir découvert la cause des vicissitudes de Parson jusqu'à date. Dorénavant, c'est Dave Lewis (à sa propre demande) et non Larry Fairholm qui tiendra le ballon lors des bottés de précision.

Gary Dornhoefer champion golfeur

BUFFALO, N.Y. (UPI). — Gary Dornhoefer, des Flyers de Philadelphie, a remporté les honneurs du deuxième tournoi de golf annuel de la ligue Nationale avec un total de 109 coups pour 27 trous.

Le tournoi devait être de 36 trous mais la pluie s'est abattue sur le parcours du Transit Valley Country Club durant la deuxième ronde.

Robert Rousseau, du Canadien a mérité la deuxième place avec un total de 112 coups, suivi du gardien de buts George Gardner, du Détroit et de Bill Masterton, des Blues de St-Louis, à 116. Dornhoefer et Rousseau ont joué 35, hier.

Les quatre représentants du Canadien ont remporté le championnat par équipes, avec un total de 484. Les Rangers de New York ont terminé en deuxième place avec 493.

Nancy Greene se foule une cheville

BARILOCHE (UPI) — L'Américaine Susan Chaffee, de Rutland, Vermont, a remporté mercredi le slalom spécial féminin des championnats de ski latino-américains. Au cours de la même épreuve, la championne mondiale, Nancy Greene, s'est foulée une cheville, et elle a dû abandonner la compétition.

Le slalom spécial consistait en deux épreuves, chacune d'une distance de 350 mètres, avec dénivellation de 180 mètres, avec 56 portes.

Mlle Chaffee a terminé avec un temps d'une minute, 45 secondes et deux dixièmes.

Dans la première descente, Nancy a raté son départ, et il lui a fallu le reprendre. A sa deuxième tentative, elle paraissait en excellente forme, mais à un tiers de l'épreuve, elle a perdu son équilibre. Elle s'est remise rapidement pour terminer l'épreuve. Mais en arrivant au fil d'arrivée, elle s'est foulée une cheville. Elle a donc décidé de ne pas participer à la deuxième épreuve.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

LIGUE CANADIENNE

Vancouver à Winnipeg

HIER

LIGUE CANADIENNE

Regina 21 - Edmonton 10

CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

(CONFERENCE DE L'EST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	3	2	1	0	85	54	4
Hamilton	3	2	1	0	53	53	4
Toronto	4	2	2	0	64	80	4
ALOUETTES	3	1	2	0	57	53	2

(CONFERENCE DE L'OUEST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Regina	5	4	1	0	115	93	8
Calgary	5	4	1	0	104	51	8
Winnipeg	4	2	2	0	72	80	4
Edmonton	6	2	4	0	86	89	4
Vancouver	5	0	5	0	60	114	0

LIGUE CONTINENTALE

(SECTION NORD)

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Hartford	1	0	0	1.000	30	17
Toronto	1	0	0	1.000	22	7
CASTORS	0	1	0	.000	26	48
Akron	0	1	0	.000	7	22

(SECTION SUD)

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Norfolk	1	0	0	1.000	48	26
Orlando	1	0	0	1.000	13	10
Wheeling	0	1	0	.000	17	30
Charleston	0	1	0	.000	10	13

COMPTEURS

(CONFERENCE de L'EST)

	T	P	C	S	Pts
Coffey, Hamilton	3	4	3	0	33
Racine, Ottawa	0	3	10	0	19
Vilunas, Toronto	0	3	7	3	19
Murphy, ALOUETTES	3	0	0	0	18
Tucker, Ottawa	3	0	0	0	18
Adkins, Ottawa	2	0	0	0	12
Black, Ottawa	2	0	0	0	12
Cohee, Hamilton	2	0	0	0	12
Dillard, Toronto	2	0	0	0	12
Scales, ALOUETTES	2	0	0	0	12
Parson, ALOUETTES	0	0	5	2	7

(CONFERENCE DE L'OUEST)

	T	P	C	S	Pts
Thomas, Edmonton	7	0	0	0	42
Abendschan, Regina	0	6	11	2	31
Nielsen, Winnipeg	5	0	0	0	30
G. Reed, Regina	5	0	0	0	30
Kempf, Edmonton	0	5	10	0	24
Coleman Calgary	3	0	0	0	18
Evanshen, Calgary	3	0	0	0	18
Harrison, Calgary	3	0	0	0	18
Gerela, Vancouver	0	4	6	0	18
Goods, Calgary	0	3	6	3	18
Buchanan, Regina	2	0	0	0	12
Campbell, Regina	2	0	0	0	12
Eilmes, Vancouver	2	0	0	0	12
Lancaster, Regina	2	0	0	0	12
Paremore, Calgary	2	0	0	0	12
Young, Vancouver	2	0	0	0	12
V. Burkleo, Winnipeg	1	0	0	1	7

Friedrichs domine toujours à Toronto

TORONTO (PC, UPI) — Le duo américain formé de Bud Friedrichs et Ron Troendle, de la Nouvelle-Orléans, ont continué leur domination, après quatre épreuves des championnats mondiaux de yachting, classe "dragon".

Le Danois Aage Birch, qui a remporté la quatrième épreuve, occupe le troisième rang avec un retard de 6.1 points.

Deux des favoris, le champion mondial Ole Bernsten, du Danemark, et le Français Michel Briand, glissent graduellement au classement à la suite de leur piètre rendement au cours des deux derniers jours.

Hier, Bernsten a terminé au 26e rang, et il occupe le sixième échelon au classement général, avec 54.7 points de pénalisation. Briand occupe la huitième place, avec 66.7 points.

Pendant ce temps, l'Anglais R. D. Judah, qui offre un rendement régulier, a réussi à se glisser au 4e rang.

Dans les épreuves pour la coupe Dulles, qui ont lieu conjointement avec les championnats mondiaux, la tête du classement revient à l'Américain Maurice Rattray.

Hier, Rattray, qui est natif de Seattle, Washington, a remporté sa deuxième course en quatre départs, et il a augmenté son avance en tête sur le Torontois Charles Steinbach.

Le Montréalais Gérard Létourneau occupe présentement le 10e rang.

Nouvelle bouteille de forme élégante, *qui verse mieux*

Cette nouvelle bouteille vous plaira sûrement. Elle vous permet de verser avec plus de facilité et de mesurer les quantités avec plus de précision. Naturellement, les liqueurs sont toujours aussi délicieuses. Elles sont composées d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollande.

PRIX DOMESTIQUES

WYNAND FOCKINK HOLLANDE

DISTILLÉES ET EMBOUTEILLÉES AU CANADA PAR H. CORBY DISTILLERY LIMITED — MONTREAL

CRÈME DE MENTHE • TRIPLE SEC • CRÈME DE CACAO

VETEMENTS DE CHASSE

PARKAS TROIS-QUARTS POUR LE CHASSEUR

Doublés pleine longueur — avec capuchon — fermeture éclair pleine longueur — épais coutil, imperméabilisé, — genre camouflage. Pour le chasseur averti.

Grandeurs : petite, moyenne, large, extra large.

PRIX DeSERRES

$11.95

BOTTES DE CAOUTCHOUC

genre (WADER)

Hauteur allant jusqu'à la poitrine. Semelles et talons anti-dérapants (de couleur brune).

PRIX DeSERRES

$15.95

Bottes tout en caoutchouc 12" hauteur

pour le confort de tout chasseur. Semelles épaisses, anti-dérapantes. (Support de métal).

REG. $5.95 Prix DeSerres $4.95

ASSORTIMENT DE BOTTES DE MARQUE 'GREB'

renommées pour leur confort et durée ; pointures pour dames et hommes, à partir de $15.95 paire

HABITS EN CAOUTCHOUC REVERSIBLES GENRE CAMOUFLAGE

100% imperméables — deux morceaux — coutures cimentées — fermeture éclair pleine longueur. Caoutchouc épais sur côté — coutil épais, camouflage sur l'autre. Grandeurs : moyenne, large, extra large.

PRIX DeSERRES

$8.95

ASSORTIMENT COMPLET FUSILS REMINGTON—C-I-L—MOSSBERG BROWNING — SAVAGE — MUNITIONS REMINGTON

288-0251 OMER DeSERRES 288-0251

1406, ST-DENIS (angle Ste-Catherine) (3e étage)

6955, ST-HUBERT (angle Bélanger)

Centres d'achats Rockland et Wilderton

OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30

STATIONNEMENT FACILE

économie & finance — LA PRESSE

Les provinces doivent s'unir pour réglementer le commerce des valeurs

— Leslie Rowntree

TORONTO (PC) — L'Ontario a fait appel hier à toutes les provinces pour qu'elles soutiennent sa proposition de mettre en commun en un seul organisme national les diverses institutions actuelles couvrant les valeurs mobilières.

M. Leslie Rowntree, ministre des Affaires économiques et Financières, a déclaré aux membres du Club Kiwanis que la seule alternative à la proposition ontarienne d'un organisme coopératif national serait une agence fédérale qui se surimposerait sur les commissions provinciales de valeurs mobilières déjà existantes.

L'Ontario avait suggéré la formation de l'organisme coopératif lors d'une conférence fédérale-provinciale sur les institutions financières et la réglementation des valeurs mobilières, qui s'était tenue à Ottawa en juin dernier.

Connu sous le nom de Commission des valeurs mobilières canadiennes (Canadian Securities Commission) ou CANSEC, l'organisme a fait depuis, l'objet d'études par la plupart des provinces.

M. Rowntree a dit que l'organisme pourrait fournir une agence administrative unique pour les différents règlements provinciaux et la législation fédérale couvrant les valeurs mobilières, tout en ayant des bureaux régionaux et locaux.

Autonomie législative

Chacune des provinces ainsi que le gouvernement fédéral conserveraient leur autonomie législative en gardant leur propre loi sur les valeurs mobilières, lois qui seraient mises en vigueur par Cansec.

Le ministre ontarien a souligné plusieurs avantages avec la création de Cansec :

— Tous les renseignements pourraient être compilés par un seul ordinateur, permettant des communications rapides d'un endroit à un autre.

— Les valeurs de portée nationale pourraient être centralisées dans un seul emplacement pour tout le Canada, mais en même temps les valeurs locales n'auraient pas à souffrir.

— Une plus grande uniformité ferait économiser du temps et de l'argent.

— L'image du Canada serait améliorée aux yeux de la communauté financière internationale.

En alternative, un organisme surimposé par Ottawa sur les institutions provinciales existantes amènerait un double emploi dans les formulaires, les installations et le personnel et signifierait des frais plus élevés pour les compagnies et le public, a déclaré M. Rowntree.

Ceci se combinerait à un gaspillage injustifiable de talents puisqu'il faudrait engager des employés pour faire un travail qui est déjà effectué de la même façon par des organismes similaires.

Efficacité de Cansec

M. Rowntree a mentionné que Cansec pourrait servir d'exemple pour la solution de problèmes fédéraux-provinciaux futurs en procurant un service coopératif, sous l'égide d'un cadre raisonnable.

Il a également déclaré que la réaction des milieux financiers à la proposition n'avait pas été défavorable.

Il est important de souligner en même temps que des discussions considérables et de longues études devront être réalisées avant que Cansec puisse devenir réalité.

Sa création ne pourra se faire que lorsqu'un accord politique aura été réalisé.

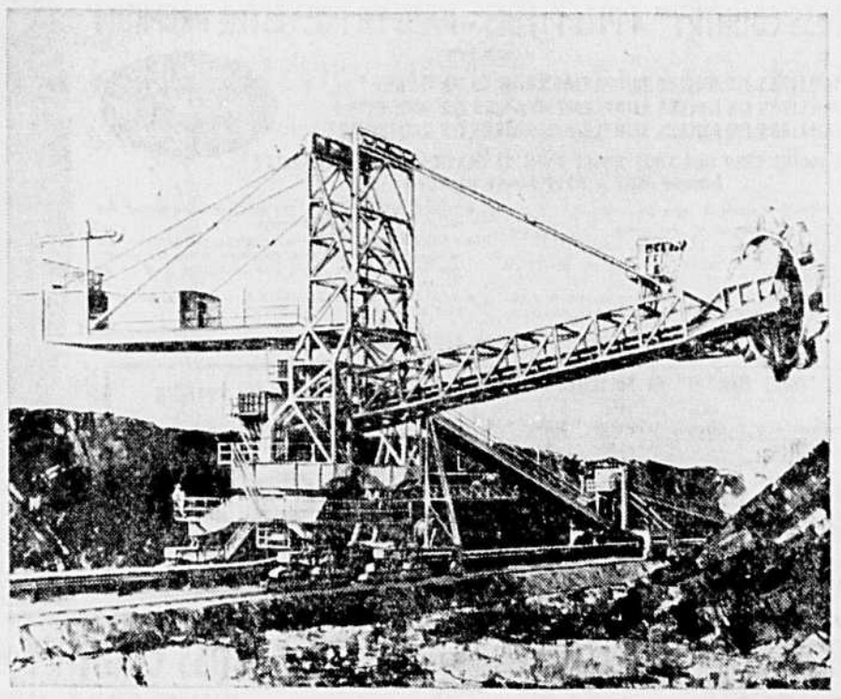

Une machine unique au pays

Cette grue de manutention, conçue en Allemagne par la société Krupp, vient d'être commandée par l'Hydro-Ontario. Elle servira au déchargement du charbon transporté par bateau à la centrale de Lambton, à 14 milles au sud de Sarnia, à partir du printemps prochain. Sa capacité est de 3,000 tonnes par heure. Il s'agit d'une machine unique au Canada.

Les nouveaux tarifs boursiers entrent en vigueur vendredi

TORONTO (PC) — Les nouveaux tarifs de commission de la Bourse de Toronto, en hausse moyenne de 11 pour cent, entreront en vigueur le 1er septembre.

Les Bourses de Montréal et Vancouver augmenteront également leurs tarifs dans la même proportion, à la même date.

Les Bourses de Montréal et annoncé en mai dernier son intention d'élever ses tarifs et la Commission des valeurs mobilières d'Ontario avait approuvé le projet au cours du même mois.

Les nouveaux tarifs de commission, suivant le niveau de prix des actions en cause, seront plus hauts ou plus bas. Pour les titres qui se cotent à moins d'un dollar l'unité, les commissions seront proportionnelles aux prix, mais le nombre des paliers de prix est augmenté à 10 au lieu de 6, élargissant ainsi la base des commissions.

Un système nouveau de commission est institué pour les actions se vendant au-dessus d'un dollar l'unité. Selon le système actuel, 100 actions transigées à un prix compris entre $1 et $1.99, supportent une commission de $2.50.

Avec le nouveau système, toujours pour 100 actions, la commission variera de $1.75 — si les titres se vendent $1 l'unité — à $4.47 — si les titres se vendent $1.99 l'unité.

Des paliers intermédiaires du même genre s'appliqueront aux actions dont le prix unitaire est plus élevé.

Les courtiers en Bourse déclarent qu'ils ne s'attendent pas à des réductions des affaires du fait de la hausse des tarifs.

L'industrie manufacturière canadienne se trouve dans une meilleure position

OTTAWA (PC) — Les plus récentes statistiques fédérales indiquent que l'industrie manufacturière canadienne est passée à travers une période d'ajustement de ses stocks qui la place maintenant dans une meilleure position économique.

En janvier et en février, le rapport entre les marchandises en magasin et les marchandises expédiées était à un sommet de 2.33 e 12.34, les plus haut depuis deux ans et demi. En juin, ce rapport était descendu à 2.02, son plus bas point depuis l'automne, avant que le récent ralentissement économique se soit reflété dans les statistiques.

Le tableau que permettent d'établir ces chiffres montre que l'industrie manufacturière canadienne suit un mouvement semblable à celui de l'industrie américaine. Le conseiller économique du président Johnson, M. Gardner Ackley, estime en effet que les manufactures américaines ont atteint un point d'équilibre favorable à de nouveaux progrès.

Un indicateur précieux

Le rapport entre les marchandises inventoriées par les manufacturiers et les expéditions ou les ventes qu'ils font à leurs distributeurs, et finalement aux commerçants de détail, est un indicateur précieux de la santé des affaires.

Les manufacturiers gardent en effet suffisamment de marchandises en magasin pour qu'il y ait un écoulement régulier de leurs produits et pour faire face à des imprévus, par exemple une grève dans les industries qui les approvisionnent. Lorsque les ventes diminuent, inévitablement des stocks excessifs s'accumulent jusqu'au moment où un ajustement peut être fait. Avoir des surplus en magasin cause des dépenses inutiles aux manufacturiers et a une influence dépressive sur les industries qui les alimentent.

Accroissement des expéditions

Les manufacturiers ont graduellement laissé diminuer les matières brutes qu'ils avaient en stock de janvier à avril, d'une valeur de $2,745,500,000 à $2,649,300,000. Ces stocks ont ensuite augmenté pour atteindre $2,692,900,000.

Durant ce temps, les produits qui étaient manufacturés sont demeurés à peu près à un point fixe en valeur: $1,817,900,000 en janvier, $1,923,600,000 en mai, $1,863,200,000 en juin.

Les stocks de produits finis ont augmenté constamment, de $2,377,600,000 en janvier à $2,467,300,000 en juin.

La diminution du rapport entre les stocks et les expéditions est due à l'accroissement de ces dernières durant le premier semestre de l'année. L'écoulement des produits est passé de $2,633,800,000 en janvier à $3,297,400,000 en juin.

A quelques exceptions près, les marchandises globales en magasin durant les trois dernières années étaient presque le double de la marchandise écoulée chaque mois. En d'autres mots, le rapport entre les stocks et les expéditions tournait autour de 2, par exemple entre 1.97 et 2.03.

C'est dans ce contexte que les chiffres de 2.33 à 2.34 en janvier et février sont considérés comme élevés et qu'un retour à 2.02 en juin est considéré par les économistes comme sain.

RAPPORTS FINANCIERS

Zeller's Limited

La compagnie Zeller's Limited annonce que ses ventes pour le premier semestre 1967 ont augmenté de 13.80 pour cent et son bénéfice net de 19.20 pour cent, pour atteindre de nouveaux records.

Les ventes de $53,553,750 pour les six premiers mois, représentent une augmentation de volume de $6,486,810 par rapport à la période correspondante de 1966.

Le bénéfice net de $1,312,948 équivaut à 40 cents par action contre 33 cents en 1966.

Les dividendes trimestriels en 1967 ont été augmentés à 17 1-2 cents par action, comparativement à 15 cents en 1966 à 12 1-2 cents en 1965 et à 10 cents en 1964.

L'augmentation continue du chiffres des ventes est attribuable selon la compagnie au nombre croissant de ses magasins, qui s'élèvera à 112 ce mois-ci.

Hawker Siddeley

Les résultats d'exploitation de la société Hawker Siddeley Canada Ltd, pour le premier semestre de 1967, accusent une perte de $2,552,087. A la même période de 1966 la compagnie avait réalisé un bénéfice net de $733,787.

Les ventes ont baissé de $128,146,247 à $122,419,056.

Le rapport de la compagnie attribue la faiblesse de l'exercice principalement aux résultats peu satisfaisants réalisés par sa filiale, la société Dominion Steel and Coal (Dosco), qui a enregistré une perte de $3,590,351.

Cette perte elle-même provient d'une baisse du chiffres d'affaire à la suite de la concurrence des aciers importés à des prix inférieurs à ceux des producteurs domestiques.

Consolidated Faraday

Le bénéfice net de la compagnie Consolidated Canadian Faraday Ltd. Pour la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin s'est élevé à $122,000.

Les revenus bruts d'exploitation ont porté sur $2,031,000.

Le fonds de roulement de la compagnie au 30 juin 1967 s'établissait à $1,227,000, en hausse de $120,000 sur celui de la fin de l'exercice de comparaison en 1966.

La copagnie exploite des mines de nickel et de molybdène et détient des gisements d'uranium dont la productio na été interrompue après 7 ans, en 1964, faute de marchés.

Canada Tungsten

Le bénéfice net de la société Canada Tungsten Mining Ltd pour le premier semestre de 1967, a atteint $514,101 en regard de $367,530 pour la période correspondante de 1966.

Les bénéfices retenus dans l'entreprise s'élèvent à $1,119,920 au 30 juin 1967 contre $665,819 au 31 décembre 1966 et une perte de $22,095 au 31 décembre 1965.

Les chiffres du rapport tiennent compte d'une partie des versements de $2,057,900 effectués par des compagnies d'assurance à la suite de l'incendie qui affecta l'usine en décembre 1966.

Le rapport ne mentionne pas le chiffre des ventes brutes de la compagnie.

AVIS

M. S. T. PATON

M. G. D. Robinson, président et président du Conseil d'administration de la Kellog Company of Canada Limited, est heureux d'annoncer la nomination de M. S. T. Paton au poste de directeur de la compagnie. M. Paton est vice-président et gérant général en chef de la Banque Toronto-Dominion, président honoraire de la Canadian Bankers' Association et directeur de Canadian Coupling & Fittings Ltd, et de UNAS Investments Limited. •

Le nombre de raffineries diminue aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le nombre des raffineries de pétrole en opération aux Etats-Unis a diminué en 1966, mais la capacité totale de raffinage du pays a augmenté, indique un rapport publié lundi par le département américain de l'Intérieur.

Au premier janvier dernier, indique ce rapport, il y avait aux Etats-Unis 281 raffineries, soit 5 de moins qu'un an plus tôt. Leur capacité de raffinage s'élevait à 10,8 millions de barils par jour, en augmentation de 267,000 barils, soit 2,5 pour cent. En outre, il y avait deux raffineries d'une capacité de 152,800 barils par jour à Porto-Rico.

La reprise aux USA paraît insuffisante pour faire accepter la surtaxe fiscale

WASHINGTON (AFP) — La nette amélioration de la situation économique des Etats-Unis au cours des derniers mois paraît jusqu'à présent insuffisante pour éliminer les doutes du Congrès à l'égard de la surtaxe fiscale de 10 pour cent demandée par le président Johnson.

Depuis plusieurs semaines, et surtout depuis le "message fiscal" du chef de l'exécutif, les indices officiels montrent nettement que l'économie américaine est sortie de la stagnation des premiers mois de 1967, estime-t-on dans les milieux économiques de la capitale fédérale.

La production industrielle a augmenté en juillet pour la première fois depuis janvier. Les revenus personnels continuent à progresser et les dépenses de consommation s'accroissent parallèlement. Les commandes de biens d'équipement ont accusé une nette augmentation par rapport à leur niveau du premier trimestre. L'industrie du bâtiment sort du marasme dans lequel l'avait plongé la hausse des taux d'intérêt l'an dernier.

Aussi encourageants qu'ils soient, ces indices ne semblent pas avoir convaincu les membres de la Commission budgétaire de la Chambre qui examine la demande de relèvement des impôts.

Sans même tenir compte des facteurs politiques ou électoraux qui peuvent faire hésiter la Commission à imposer des sacrifices aux contribuables, l'attitude des représentants paraît se ranger au conseil donné par la Chambre de commerce des Etats-Unis qui estime que les signes de reprise ne sont pas assez convaincants et qu'il faut "attendre et voir".

Ce "wait and see" peut être dans une certaine mesure justifié par la prédiction de certains experts qui estiment que le produit national brut des Etats-Unis n'augmentera pas plus pendant le troisième trimestre que pendant le second.

Selon eux, le PNB atteindra pendant le trimestre en cours un rythme annuel de 786 milliards de dollars, comparé à 775.1 milliards au second trimestre et à 766.6 milliards au premier. Plus de la moitié de la progression sera toutefois due à la hausse des prix et l'augmentation réelle se chiffrera nettement en dessous de un pour cent comme au second trimestre.

C'est-à-dire que l'objectif d'une progression annuelle de l'ordre de 4 pour cent fixé pour 1967 par les conseillers économiques de la Maison Blanche ne sera pas atteint, à moins d'une très forte accélération de l'expansion pendant les trois derniers mois de l'année.

Ce "wait and see" permet en tout cas de prédire à coup sûr que la surtaxe ne sera pas votée par le Congrès avant le premier octobre, comme le souhaitait la Maison Blanche. Il est déjà très douteux que la Chambre puisse se prononcer avant cette date. Il est certain que le Sénat, qui doit attendre le vote des représentants avant de s'emparer du projet, n'en commencera l'examen que fin septembre, début octobre.

Si les indices continuent d'être favorables, estime-t-on dans les milieux économiques, l'administration parviendra peut-être à ce moment à faire accélérer le passage de son projet.

S'ils sont moins encourageants que prévu, sa tâche deviendra par contre des plus difficiles. De toute manière, craint-on le retard subi par la surtaxe risque d'accentuer une des menaces qui pèsent à nouveau sur l'économie américaine : l'inflation — la hausse des prix qui a atteint un rythme annuel de plus de 3 pour cent au second trimestre ne semble pas devoir ralentir substantiellement pendant le troisième

La Banque Mondiale pourrait prochainement relever le taux d'intérêt sur ses prêts

WASHINGTON (AFP) — La Banque Mondiale pourrait être amenée à relever dans un avenir relativement proche le taux d'intérêt sur les prêts qu'elle accorde, estime-t-on dans les milieux compétents de Washington.

Depuis février 1966, ce taux est de 6 pour cent. Or, souligne-t-on dans ces milieux, le dernier emprunt placé par la Banque sur le marché américain pour financer ses opérations portait un taux d'intérêt de 5.95 pour cent. C'est-à-dire que la marge entre le coût de l'argent emprunté et le loyer de celui qu'elle prête aux pays en voie de développement a pratiquement disparu.

Cette situation, dit-on, est évidemment contraire à l'équilibre financier de la Banque Mondiale qui fonctionne comme une entreprise commerciale et qui applique en général un différentiel de l'ordre d'un pour cent entre les taux d'intérêt de ses emprunts et celui de ses prêts.

Un relèvement du taux des prêts de la Banque Mondiale aggraverait encore le problème du service de la dette pour les pays sous-développés, service qui s'est considérablement alourdi durant les dernières années et qui coûte maintenant à ces pays plus de 3 milliards de dollars par an.

La possibilité d'un relèvement du taux d'intérêt de la Banque s'ajoute à deux menaces qui pèsent déjà sur l'aide économique et financière que reçoivent les pays en voie de développement. D'une part l'Agence Internationale de Développement, filiale de la Banque Mondiale qui accorde des prêts à long terme pratiquement sans d'intérêt, risque de voir es activités tomber au point mort l'an prochain si les pays industrialisés n'acceptent pas de reconstituer ses ressources pratiquement épuisées.

GEIGY (CANADA) LIMITED

M. RUDOLF JESEL

Geigy (Canada) Limited annonce la nomination de M. Rudolf Jesel au poste de gérant de la division des colorants de la compagnie.

Au service de Geigy au Canada depuis 16 ans, M. Jesel a tenu plusieurs positions importantes dans la vente et l'administration. Le bureau de la division des colorants est situé au 8420 chemin Darnley à Ville Mont-Royal, près de l'aéroport de Montréal.

M. Jesel est membre de Canadian Association of Textile Colourists and Chemists.

La division des colorants fut la première opération Geigy au Canada lors de son établissement en 1900, à titre de subsidiaire de Geigy Chemical Corporation des Etats-Unis. Cette division, de même que d'autres divisions indépendantes au pays, les produits chimiques industriels, les produits de consommation et les produits pharmaceutiques, furent récemment consolidées en une compagnie canadienne, avec siège social au 4984 Place de la Savane ,à Montréal.

Le siège social mondial de Geigy est situé à Bâle, en Suisse. •

Jean Mehling câble de Paris

L'admission de la G.-B. à la CEE fait peur à Paris

Dans une "interview" accordée à notre confrère parisien FRANCE-SOIR, Monsieur Michel Debré, ministre français des Finances, vient d'expliquer les raisons pour lesquelles, à son avis, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun est encore difficile, sinon impossible.

"L'entrée de l'Angleterre suivie de l'entrée de certains autres pays, si elle ne comporte pas l'approbation quasiment sans exception de ce qui a été fait représente, pour une durée peut-être limitée, mais qui n'est pas négligeable, un risque que nous ne pouvons probablement pas supporter."

Voilà donc, en quelque sorte, le "mot de la fin" à tous ces "refus" français, plus ou moins mal interprétés, devant les demandes d'admission de la Grande-Bretagne: la France croit qu'il est trop tôt, parce qu'elle ne se sent pas encore prête à subir le choc d'une concurrence "élargie". Il ne s'agit pas "d'anti-britannisme", mais tout simplement d'une inquiétude devant des risques jugés trop importants

Sans doute Monsieur Debré a-t-il assorti ses commentaires d'une phrase ambiguë qui détruit un peu la portée de son aveu:

"Dans cette affaire, le problème politique est naturellement dominant!" Là, j'avoue ne pas comprendre de quoi il s'agit! Ou, au contraire, trop bien deviner qu'on mêle, dans tout ceci, des questions qui n'ont entre elles aucun point commun; et qui devraient continuer à demeurer étrangères l'une à l'autre!

Si le "refus" de la Grande-Bretagne comme partenaire est d'inspiration purement politique, on comprend la colère des Anglais, justifiés à dire et écrire que le Général de Gaulle ne place au premier plan que des considérations secondaires, dans un débat d'ordre essentiellement économique.

S'il est à base de considérations vraiment économiques, alors les "explications" de Monsieur Debré constituent une sorte d'aveu, qui a au moins le mérite de la franchise.

Mais cette franchise est-elle conforme à la réalité? Autrement dit, les "dangers" évoqués par Monsieur Debré sont-ils réels ou seulement supposés?

Sur le plan politique, le débat peut signifier que la France craint pour la "suprématie" qu'elle cherche à s'assurer en Europe; mais il faut reconnaître que, exprimé dans ces termes, le débat ne signifie rien pour l'économiste. Pour ce dernier, en effet, la seule chose intéressante est de savoir si, aux termes d'une alliance économique entre plusieurs pays tour à tour complémentaires ou rivaux, l'association, puis la fusion des économies nationales peut aboutir à un accroissement des revenus nationaux, des échanges commerciaux, à la réalisation du plein-emploi, etc.

Dans l'affirmative, tout débat politique n'a aucune signification, en ce vingtième siècle; et en tout cas il doit être considéré comme relevant de considérations sans objet ici.

Que la France redoute le "choc" qu'elle aurait à subir, au premier temps, de l'"admission" de Londres, ne doit pas nous surprendre.

Monsieur Debré n'a pas tort d'envisager qu'on ne pourrait recevoir la Grande-Bretagne seule dans le Marché Commun. Et, dès lors, le danger devient important. Car Londres ne saurait entrer dans le "Club des Six" sans que soient réglées les demandes de candidatures de la plupart des pays de l'Europe des Sept.

Ainsi compris, le débat prend une tout autre signification, et l'ampleur même des données économiques et financières qu'il met en cause a de quoi rendre prudents, non seulement Paris mais ses cinq partenaires.

Peut-on conclure que le dernier mot — celui du refus — a été prononcé par le gouvernement français? J'ai bien l'impression que, pour le moment, cette conclusion est la seule qui s'impose à tous les analystes des problèmes du Marché Commun.

La flotte de Papachristidis compte deux nouveaux bateaux

Le groupe Papachristidis vient d'acquérir en propriété exclusive la Société Eastern Lake Carriers Ltd, où il détenait déjà une participation de 55 pour cent.

La transaction, qui a commandé un déboursé de $4,184,000, a été passée entre le groupe Papachristidis et St. John Shipbuilding and Dry Dock Ltd. et St. John Iron Works Ltd., deux filiales du groupe K.C. Irving, qui détenait une participation de 45 pour cent dans Eastern Lake Carriers Ltd.

Eastern Lake Carriers possède deux bateaux ultra-modernes pour le transport en vrac, le Hamiltonian et le Newbrunswicker dont les noms seront changés en ceux de Grande et de Petite Hermine.

Le groupe Papachristidis possédera maintenant 5 bateaux canadiens : soit les deux mentionnés précédemment, plus le Montréalais, le Québécois et le Feux-Follets qui est actuellement en construction.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE MONTREAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LE PAVAGE DU QUAI et L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE DRAINAGE ET D'UNE LIGNE D'EAU, SECTIONS 71-72, PORT DE MONTREAL (P.Q.)", seront reçues au bureau du Secretaire, Conseil des Ports nationaux, Suite 524, Edifice Humson, 180 rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.), jusqu'à trois heures de l'après-midi heure avancée de l'Est, jeudi le 14 septembre 1967, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil. Les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", les conditions ouvrières et enveloppes pré-adressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Directeur du Port, Conseil des Ports nationaux, Montréal (P.Q.), contre un dépôts de cinquante dollars (50.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROGER SAINT-JEAN,
Secrétaire.
OTTAWA, Ontario,
le 31 août 1967.

GERARD S. SEGUIN
B.A., B. COM.

Monsieur Robert Allard, directeur général de "Le Petit Journal Inc.", annonce la nomination de Monsieur Gérard S. Séguin au poste de directeur du Service de messagerie. Monsieur Séguin, dont les connaissances dans ce domaine et à l'administration sont reconnues, s'occupera de la progression du tirage du Petit Journal, Photo-Journal, Dimanche-Dernière Heure et assumera la responsabilité de la continuité du développement futur du Service de messagerie. •

COPIES XEROX

1e à 3e copie	4e à 10e copie	11e à 100e copie	101e à 500e copie
10¢	5¢	4¢	1¢

PAR COPIE

LES ENTREPRISES KASSIM LTEE
800 OUEST, DORCHESTER — SUITE 412
866-5335

COURS DE
GÉRANCE DE VENTE

Organisé par la Section Crémazie de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce en collaboration avec l'Extention de L'Enseignement Pré-Universitaire et Professionnel.

Un DIPLOME sera remis à ceux et celles qui suivront ce cours de 15 semaines de 1 à 5 hres P.M. commençant samedi le 9 septembre pour se terminer le 16 décembre. Local : Institut Technologie Laval 9155 rue St-Hubert, Montréal. Admission limitée à 50 personnes. Réservez votre place immédiatement. **Renseignements: Mlle M. Côté v.a. Tél. 524-9600.**

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 31 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 202

téléphoto PA

Publicité électorale

Un paysan sud-vietnamien lit un tract électoral, tandis que trois jeunes filles se dirigent vers le lieu d'une réunion électorale à Mytho, dans le delta du Mékong. Onze candidats à la présidence se sont adressés à une foule de 2,500 personnes qui s'étaient réunies pour les écouter expliquer leurs programmes.

Un bataillon américain tombe dans une embuscade non loin de Saigon

SAIGON, (UPI, PA, AFP)— Des maquisards vietcongs ont tendu une embuscade à 800 soldats américains dans la région de Saigon, auraient massacré 150 civils dans un raid sur un village situé au sud de Danang et ont enlevé 39 jeunes gens dans un autre village. Selon les autorités de Saigon, ces raids terroristes visent à ruiner les élections qui auront lieu dimanche au Sud-Vietnam.

Huit soldats américains ont été tués et 44 blessés au cours de la bataille de 10 heures qui s'est déroulée à 14 milles de Saigon, après qu'un bataillon américain fut tombé dans une embuscade tendue par le Vietcong.

Au moment où ils mettaient pied à terre, les premiers éléments d'une force héliportée de 800 hommes de la 25e division d'infanterie furent accueillis par un feu nourri des guérilleros. D'autres éléments de la brigade furent envoyés en renfort, tandis que l'artillerie, l'aviation et les hélicoptères attaquaient les positions vietcongs. Les maquisards ont finalement pris la fuite, laissant au moins quatre morts derrière eux.

Quant au raid dans le village de Thanh Binh, les rapports sont contradictoires. Un premier rapport transmis par le ministère du Bien-être social parlait du massacre de 150 civils sud-vietnamiens, mais par la suite un porte-parole militaire a dit que, selon ses renseignements, six personnes seulement avaient été tués. Les guérilleros auraient aussi blessé 50 persones et incendié une centaine de maisons dans ce village situé dans la jungle au sud de la base de Danang.

A Cua Dai, 288 milles au nord-est de Saigon, des Vietcongs ont envahi le village et enlevé 39 jeunes gens qui attendaient leur enrôlement dans l'armée vietnamienne.

Au cours de la semaine dernière, les Américains ont eu 125 hommes tués, 1,078 blessés et 27 disparus, portant le total des pertes américaines à plus de 92,000 hommes, soit 12,830 tués, 75,591 blessés et 735 disparus.

Selon les porte-parole militaires américains, le Vietcong a perdu 1,350 hommes la semaine dernière.

Sur le front aérien, les avions américains ont effectué 157 missions contre le Nord-Vietnam hier, attaquant la base de Hoa Lac, à 20 milles de Hanoi, des positions d'artillerie et un pont ferroviaire. Les communistes ont abattu deux avions américains. C'étaient les 18 et 19e avions américains perdus au-dessus du Nord-Vietnam depuis 11 jours. Ces pertes portent à 666 le total des avions abattus au Nord-Vietnam.

Cependant, le groupe de 22 observateurs envoyés par le président Johnson pour surveiller les élections vietnamiennes ont conféré aujourd'hui avec les autorités américaines à Saigon, puis ont entrepris une tournée du pays pour sonder l'opinion des électeurs, causer avec les autorités locales et se rendre compte des préparatifs de l'élection.

Une "zone de la mort"

Les chefs militaires américains font actuellement pression auprès du Pentagone pour qu'il approuve un projet visant à la création d'une "zone de la mort" pour arrêter net l'influx de troupes et de matériel au Sud-Vietnam en provenance du nord, annonçaient hier des sources dignes de foi à Saigon. Cette "zone de la mort" s'étendrait sur une longueur de 43 milles le long de la zone démilitarisée, séparant les deux Vietnam, allant du Laos jusqu'à la mer de Chine. Il s'agirait de bombarder systématiquement tout ce qui bouge dans la région en question.

Ces sources ont précisé qu'ils s'attendent à ce qui le Pentagone donne son approbation très prochainement.

Pendant ce temps, le sénateur John C. Stennis, président de la sous-commission sur l'état de préparation des forces armées, a réitéré hier qu'un nouveau plan devait être mis au point, par les militaires, pour gagner la guerre du Vietnam en vue d'un règlement honorable.

S'adressant au Congrès de l'"American Legion" à Boston, le sénateur du Mississippi s'en est pris à nouveau au concept de guerre limitée qui ne fait qu'allonger la durée du conflit. Il a préconisé un bombardement plus intense des cibles militaires au Nord-Vietnam.

Rappelons que M. Stennis préside la sous-commission sénatoriale qui a tenu récemment une enquête sur l'efficacité des bombardements aériens au Nord-Vietnam. Plusieurs officiers supérieurs, convoqués par la sous-commission, avaient exprimé l'avis que ces raids devraient être intensifiés.

L'Angleterre tente d'éviter la rupture complète avec la Chine

d'après PA, AFP, UPI

Désireuse de maintenir son poste d'observation à Pékin et sa mainmise sur Hong-kong, la Grande-Bretagne tente aujourd'hui d'éviter la rupture complète avec la Chine en offrant de discuter de la normalisation des relations diplomatiques à la suite des incidents graves qui viennent de se produire à Londres et à Pékin.

Rien indique encore que la Chine acceptera cette offre câblée hier au ministre chinois des Affaires étrangères, M. Chen Yi, par le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown. Les observateurs s'accordent pour voir, dans cette démarche britannique, un effort pour empêcher que ne se deteriorent davantages les relations entre les deux pays au moment où les autorités britanniques ont la vive impression qu'un changement de régime devient de plus en plus une probabilité en Chine, et ces autorités veulent avoir des observateurs sur les lieux.

Sans aller jusqu'à le dire ouvertement, les autorités britanniques ont l'impression que la campagne d'épuration menée par le chef du partie communiste, Mao Tsé-toung, approche de son point culminant. Il est possible, dit-on, qu'après l'autorité du président Mao soit diminuée.

Les responsables à Londres refusent de dire si M. Brown a proposé une rencontre personnelle avec M. Chen Yi, ou un simple échange de vues par voie diplomatique. Le Foreign Office a remis copie du message adressé à Pékin au chargé d'affaires de Chine à Londres, M. Shen Ping, mais ce dernier a refusé de l'accepter.

Entre-temps, la Grande-Bretagne a restreint les mouvements des diplomates chinois à Londres à la suite des derniers incidents. En guise de représailles, la Chine a annulé les visas de sortie des diplomates britanniques à Pékin. Elle a aussi limité leurs déplacements à une distance de 400 yards entre leur résidence et leur bureau, et a menacé de recourir à d'autres mesures de représailles.

Rébellion à Canton

Des rebelles antimaoïstes, appuyés par des éléments de l'armée, ont menacé aujourd'hui de faire subir "un bain de sang de dix jours" à la ville de Canton afin de la débarrasser des gardes rouges maoïstes et des éléments de l'aviation et la marine qui les supportent.

Ces rapports proviennent de voyageurs dont les témoignagnes sont publiés aujourd'hui dans les journaux de droite à Hong-kong. Selon ces voyageurs, Canton est dans un état d'anarchie. Les plus hautes autorités de la ville sont parties en hâte pour Pékin afin d'avoir des réunions d'urgence et d'empêcher "le bain de sang" qu'on annonce comme devant commencer demain, et qui pourrait fort bien dégénérer en une guerre civile, écrivent les journaux de Hong-kong.

L'aviation et la marine aurait remis plus de 30,000 armes à feu aux gardes rouges qui ont, par ailleurs, saisi de grandes quantités de bazookas destinés au Nord-Vietnam. Mais l'armée et les rebelles antimaoïstes disent qu'ils sont en mesure de mobiliser plus 100,000 hommes en vue d'un assaut coordonné sur Canton par terre et par mer.

Enfin, à Hong-kong, où les forces de l'ordre ont réussi à désamorcer 34 bombes, deux bombes ont été lancées sur la police du haut d'un immeubles. L'engin a blessé deux policiers et demoli trois autos.

Milwaukee: la police disperse une manifestation de Noirs

MILWAUKEE, Wisconsin (UPI, PA) — En dépit de la proclamation de l'état d'urgence à Milwaukee, une foule de 200 Noirs a manifesté hier soir devant le quartier général de la NAACP (Association pour l'avancement des gens de couleur) qui fut incendié au cours de la nuit de mardi. Les manifestants ont été rapidement dispersés par la police.

Plusieurs personnes, dont quelques-unes qui scandaient "Pouvoir noir" (Black Power), furent arrêtées.

Une proclamation du maire de Milwaukee, M. Henry W. Maier, interdit pendant une période de trente jours les défilés nocturnes. Mardi soir, une horde de Blancs déchaînés avait lapidé de pierres, de bouteilles et d'oeufs des marcheurs noirs qui tentaient de défiler dans un quartier de Milwaukee, peuplé surtout de Blancs d'origine polonaise, pour réclamer l'abolition de la ségrégation dans le domaine du logement.

A deux reprises au cours de la marche de six milles à travers les rues du secteur sud de Milwaukee, la police dut avoir recours à des grenades lacrymogènes pour refouler les Blancs. Les marcheurs étaient dirigés par le révérend James E. Groppi, un prêtre catholique de race blanche.

Devant la fureur des Blancs, les manifestants noirs rebroussèrent chemin et revinrent au quartier général de la NAACP, mais ce fut pour le voir brûler.

La police a expliqué qu'une voiture était passée en vitesse et que des inconnus avaient lancé une bombe incendiaire. Des Noirs qui se trouvaient sur les lieux ont soutenu que c'est la police qui a lancé un bidon d'essence enflammée sur le bâtiment en bois. Le chef de la police, M. Miller, a nié ces allégations.

USA: le premier juge noir de la Cour suprême

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le Sénat a confirmé hier la nomination de M. Thurgood Marshall pour occuper un siège à la Cour suprême des Etats-Unis, M. Marshall, qui est âgé de 59 ans, sera le premier Noir à occuper un tel poste.

Actuellement représentant du département de la Justice devant la Cour (U.S. Sollicitor General), M. Marshall a été, pendant de nombreuses années, le chef des services juridiques de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur et, à ce titre, il eut maintes fois l'occasion de plaider devant la Cour. Parmi ses nombreuses victoires juridiques figure la décision historique de la Cour suprême en 1954 déclarant illégale la ségrégation scolaire. Il devint par la suite juge d'une cour d'appel.

Le président Johnson avait nommé M. Marshall juge à la Cour suprême le 13 juin dernier et le comité judiciaire du Sénat avait approuvé cette nomination par un vote de 11 à 5. Au Sénat, sa nomination a été confirmée par un vote de 69 à 11. Lors de sa nomination en juin, M. Marshall était appelé à remplacer M. Tom C. Clark, démissionnaire.

Tito lance une offensive diplomatique pour résoudre la crise du Moyen-Orient

PARIS (AFP, UPI) — Au moment où se déroule la conférence de Khartoum où l'on attribue au président Nasser la volonté d'aboutir à un règlement pacifique avec Israël, le maréchal Tito lance une vaste offensive diplomatique en vue d'une solution de la crise du Moyen-Orient.

A cette fin, le chef de l'Etat yougoslave a dépêché auprès du général de Gaulle l'un de ses proches collaborateurs, M. Kotcha Popovitch, tandis que le ministre des Affaires étrangères, M. Marko Nikezic, prenait l'avion pour les Etats-Unis où il doit remettre des messages au président Johnson et à U Thant. On prévoit que d'autres messages seront adressés à Londres, Moscou et d'autres capitales. Il s'agit donc d'une action conjuguée des grandes puissances.

Néanmoins, si plusieurs des chefs d'Etat arabes les plus intéressés, notamment le président Nasser et le roi Hussein de Jordanie, paraissent s'être ralliés à l'idée d'une solution politique et sont prêts à faire certaines concessions, rien n'indique d'autre part qu'aucune des formules avancées jusqu'à présent soit acceptable pour Israël.

Le projet du maréchal Tito comporterait le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés, la garantie des frontières de tous les pays intéressés et le droit d'Israël à l'existence.

En marge de cette offensive diplomatique, on relève d'autre part la déclaration faite hier par le président algérien Houari Boumedienne devant quelque 5,000 étudiants algériens. Après avoir affirmé que toute solution politique du problème du Moyen-Orient constituait en fait une reconnaissance de l'état d'Israël, et en conséquence la liquidation définitive du problème palestinien, M. Boumediennne a déclaré que seule la poursuite de la lutte pour évacuer les territoires arabes occupés par Israël et libérer la Palestine est valable.

Le cas des réfugiés

On croit savoir à Tel Aviv que le gouvernement israélien envisagerait d'accorder son consentement à de nouveaux rapatriements après le délai qui prend fin aujourd'hui, à la suite de plusieurs interventions internationales. Hier soir, 13,719 réfugiés avaient franchi le Jourdain depuis 11 jours.

On apprenait d'autre part que les milieux officiels israéliens laissaient entendre que le délai de rapatriement des réfugiés arabes serait prolongé jusqu'à la mi-septembre. De toute façon, un communiqué officiel, qui apportera des précisions à cet égard, est attendu aujourd'hui.

Lagos lance toute sa force aérienne contre les rebelles

LAGOS (AFP) — Le gouvernement fédéral du Nigeria, qui dispose maintenant d'une force aérienne comprenant 20 à 25 appareils à réaction, compte sur celle-ci pour renforcer ses attaques contre les rebelles du Biafra.

En agissant ainsi, Lagos entend certes réduire le potentiel militaire de l'ennemi, mais également mener une campagne de démoralisation de nature à renforcer les mouvements en faveur de la paix qui, pense-t-on dans la capitale nigérienne, se sont déjà manifestés, même parmi les forces militaires des sécessionnistes.

La flotte à réaction, qui comprend des "L-19" tchécoslovaques et des "Migs" soviétiques, est en mesure non seulement de bombarder les territoires rebelles, mais également d'intercepter les appareils du Biafra. Les pilotes ont été entraînés en Allemagne, au Canada et en Inde et il est possible que, parmi eux, se trouvent des mercenaires. Mais on ne pense pas que les techniciens venus livrer les avions se transforment le moins du monde en combattants.

On a remarqué à Lagos que la radio du Biafra avait renouvelé ses appels à l'Organisation de l'unité africaine, ainsi qu'au Commonwealth, en vue d'une médiation.

Deux Anglais demandent à de Gaulle de libérer la minorité bretonne

LONDRES, (Reuter) — Deux politiciens britanniques, rappelant au général de Gaulle son cri de "Vive le Québec libre" lancé à Montréal le mois dernier, ont prié le président français de donner des droits accrus à la minorité bretonne de France.

Le communiqué, signé du chef d'un groupe libéral, M. Eric Lubbock, et d'un porte-parole gallois, M. Emlyn Hooson, demande le rétablissement de l'ancien parlement de Bretagne "avec plein contrôle sur les affaires domestiques du peuple de Bretagne".

Les signataires proposent que les Gallois offrent leur aide aux Breton, se basant sur "un héritage culturel commun". Les Bretons et les Gallois, en effet, parlent des langues anciennes et connexes.

"Ceci, évidemment", ajoute le communiqué, "concorde pleinement avec l'offre d'assistance française faite par le général de Gaulle au Québec, et nous avons toute raison de croire que la réponse du président de France sera favorable."

Le parti libéral anglais demande depuis longtemps à la Grande-Bretagne d'instaurer des parlements en Ecosse et aux Galles pour traiter des affaires locales.

La ville de Bukavu est livrée au pillage

BUKAVU, (de l'envoyé spécial de l'AFP Jean-André Basset). — Le calme relatif qui régnait à Bukavu depuis lundi soir a été troublé hier par de violents combats à la suite de plusieurs tentatives d'infiltration à l'intérieur de la ville effectuées par des commandos de l'Armée Nationale Congolaise. Ces derniers ont attaqué à plusieurs reprises en tentant de contourner et de déborder les positions avancées des mercenaires aux abords de Bukavu. Les tentatives ont eu lieu au sud et au nord de Bukavu, ainsi que le long de la rivière Ruzizi qui sert de frontière entre la ville de Bukavu et le territoire du Ruanda.

Ces diverses attaques ont toutes été repoussées. Les tirs de mortiers ou de mitrailleuses lourdes ont duré une grande partie de la matinée. Une centaine de Congolais ont été tués. Du côté des mercenaires, le bilan des pertes s'élève à quatre tués (trois gendarmes katangais et un européen) et deux blessés au cours d'une offensive menée par un groupe de mercenaires pour reprendre une colline où avait été installée une position de l'ANC avec mortiers. Les avions T-28 congolais ont survolé la ville à deux reprises sans lâcher de roquettes ni opérer de mitraillages.

Malgré ces combats meurtriers la seule trace apparente de guerre, dans Bukavu même, reste la présence de quelques mercenaires en position au coeur de la ville, camouflés sous des feuillages près de leurs mortiers ou de leurs automitrailleuses. La réalité de la guerre, mis à part les combats qui se déroulent aux abords de Bukavu, c'est l'absence de toute population civile dans la ville abandonnée, de plus en plus sale chaque jour, où les balles de mitrailleuse jonchent les trottoirs, où les chiens errent lamentablement, où les vitrines des magasins sont presque toutes brisées, où les villas désertées sont pillées pendant la nuit, où le désordre s'installe petit à petit.

Avant-hier, deux mercenaires européens ivres ont tué d'une balle dans la tête un commerçant indien qui n'avait pas voulu fuir comme tout le monde et qui avait refusé de leur donner de l'argent belge. Les deux hommes ont été aussitôt arrêtés par les officiers du colonel Schramme qui a menacé de les faire fusiller. Mais, pour le moment, ils ont été envoyés en position avancée en dehors de Bukavu. La banque belge d'Afrique de Bukavu a été pillée et les coffres forcés à la mitrailleuse.

Pendant la nuit, en dehors des opérations de pillage, contre lesquelles s'efforce de lutter la police du major Schramme, c'est la trêve complète.

Combien de temps cette situation absurde va-t-elle encore se prolonger ? Du côté des mercenaires ont ne répond pas, ou on répond mystérieusement que "quelque chose va bientôt se passer", sans préciser quoi. En fait, c'est toujours la même attente de renforts partant de la frontière de l'Angola ou d'un retournement spectaculaire de la situation politique à Kinshasa, provoqué par des troubles à l'intérieur du pays. Certains mercenaires commencent à manifester une lassitude et à envisager une discrète retraite. Mais, en admettant même qu'ils puissent franchir la frontière séparant Bukavu du Ruanda (ce qui n'est pas impossible), où pourraient-ils aller ? Sans papiers, ils risqueraient de se faire arrêter et d'être remis, après quelques semaines de prison au Ruanda, aux autorités congolaises de Kinshasa, ce qui équivaudrait pour eux à une mort certaine. Actuellement, cinq mercenaires déserteurs (un Français, un Italien, un Portugais et deux Belges) se trouvent emprisonnés à Kigali et malgré les démarches et les notes pressantes des ambassades intéressées, on craint fort que les autorités ruandaises ne les livrent à Kinshasa.

En fait la situation se dégrade de jour en jour. Ceux qui ont des intérêts en jeu, qu'il s'agisse des sociétés minières du Kivu ou des simples commerçants de Bukavu, ne voient pas sans une inquiétude croissante le statu quo actuel se prolonger indéfiniment, avec pour conséquence à terme l'asphyxie complète de l'activité économique de la région du Kivu. Plus se prolonge cette situation, plus le major Schramme et ses mercenaires s'aliènent les Européens de Bukavu.

Du côté de la population noire de Bukavu réfugiée à Kamembe, au Ruanda (ils y sont rassemblés par milliers), une agitation larvée se manifeste de plus en plus. On signale de graves désordres et des bagarres violentes entre deux clans opposés, les uns partisans du pouvoir central de Kinshasa, les autres favorables aux mercenaires. Ces luttes intestines et ce climat de violence laissent donc mal augurer d'un retour au calme et les Européens risquent fort d'être les premières victimes de ce climat, la haine raciale pouvant rassembler les deux clans contre les Blancs.

PAUL BOUTELLE

FRED HALSTEAD

Le parti socialiste américain désigne ses candidats pour 1968

NEW YORK (AFP) — Le comité national du parti socialiste des travailleurs a annoncé hier, à New York, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait désigné M. Fred Halstead et M. Paul Boutelle comme candidats pour les prochaines élections présidentielles de 1968 aux postes de président et de vice-président respectivement.

Les deux candidats ont ensuite été présentés à la presse et ils ont précisé que leur programme comporte deux points essentiels : 1) retrait immédiat des troupes américaines du Vietnam ; 2) contrôle par les Noirs des communautés noires.

M. Halstead, un des principaux organisateurs de la manifestation du 15 avril qui se déroula à New York pour protester contre la guerre au Vietnam, est âgé de 40 ans et milite depuis l'âge de 20 ans dans les rangs du parti socialiste.

M. Boutelle est un jeune Noir de 35 ans, né à Harlem, et un partisan du "Pouvoir noir" (Black Power).

ACHETEZ DÈS MAINTENANT
12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

• FENÊTRES en aluminium
• PORTES en aluminium
• CLAPBOARD en aluminium peinture plastique GARANTIE 30 ANS
• AUVENTS en fibre de verre

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3411 est, JEAN-TALON
TELEPHONEZ MAINTENANT 722-1115

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SAMEDI 9 H. 30 A.M. À 5 H. 30 P.M.

Pourquoi pas chez

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

Profitez de la "FESTA ITALIANA" pour effectuer vos achats d'automne. Des articles sensationnels offerts à bas prix ! Venez ou composez: 842-6171

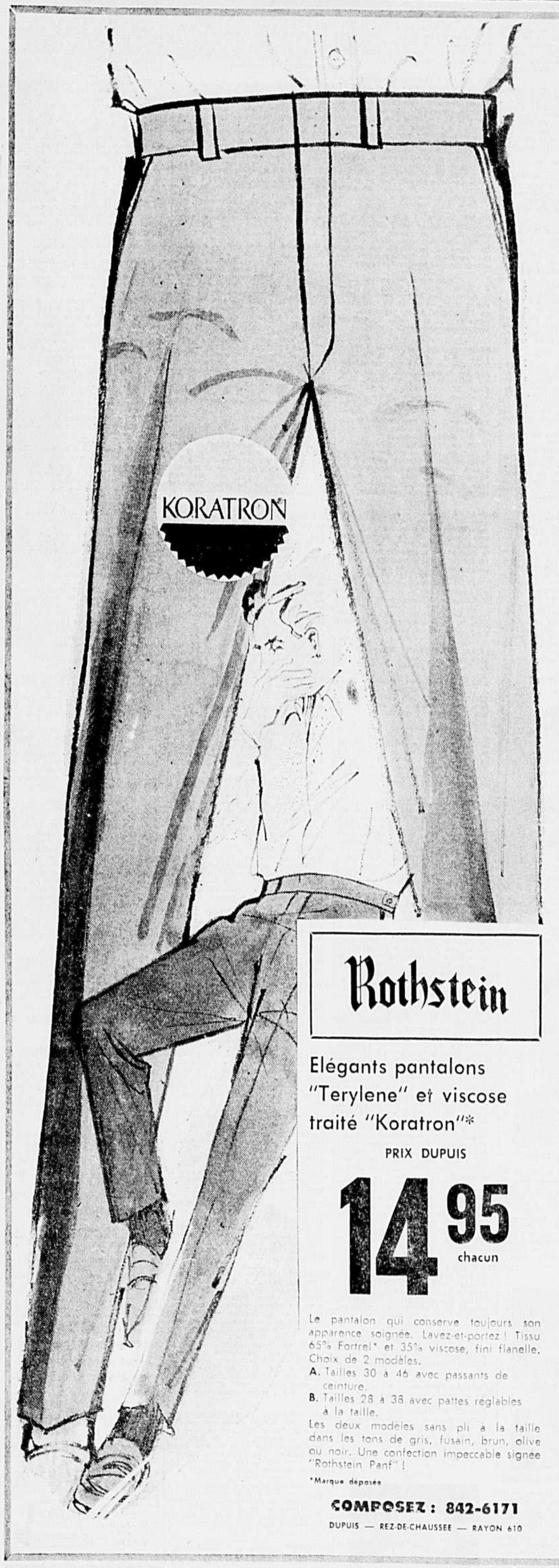

Rothstein

Elégants pantalons "Terylene" et viscose traité "Koratron"*

PRIX DUPUIS

14.95 chacun

Le pantalon qui conserve toujours son apparence soignée. Lavez-et-portez ! Tissu 65% Fortrel* et 35% viscose, fini flanelle. Choix de 2 modèles.

A. Tailles 30 à 46 avec passants de ceinture.

B. Tailles 28 à 38 avec pattes réglables à la taille.

Les deux modèles sans pli à la taille dans les tons de gris, fusain, brun, olive ou noir. Une confection impeccable signée "Rothstein Panf" !

*Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610

Pull-overs en tricot de laine pour garçons

PRIX DUPUIS

6.98 chacun

Pull-over en tricot de laine, col tortue, importation italienne. Manches raglan, coupe confortable. Coloris de vert forêt et ton or, marine et rouge, brun tabac et olive. Tailles 6 à 16 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 661

Vêtements de coupe nouvelle pour garçons

A — Complets modernes

PRIX DUPUIS

39.98 chacun

A. Complet en worsted de flanelle, tout laine ou tweed tout laine. Style Mode devant croisé 3 boutons, doublure soie rayonne pleine longueur. Pantalon à passants de ceinture, coupe à la mode. Coloris de bleu, brun, loden, gris ou fusain. Pour 11 à 16 ans.

B — Paletots demi-saison

PRIX DUPUIS

12.98 chacun

B. Paletot en gabardine, fine popeline Antron*/coton ou nylon et coton. Style militaire, devant croisé ou simple, ceinture. Tissu hydrofuge. Beige, marine, sarcelle ou noir. Pour 6 à 16 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660

Chemises pour garçons ! en tissus et coloris variés !

Prix courant 4.50

PRIX DUPUIS

3.98 chacune **2 pour 7.50**

Tissu 100% Fortrel* de ton blanc, Fortrel* et nylon à rayures, 65% Fortrel* et 35% coton en blanc. Tricot d'entretien facile, lavez-et-portez. Col fuselé à pointes courtes, poignets 2 façons pouvant se porter avec ou sans boutons de manchette. 1 poche de poitrine. Blanc, rayures, bleu, rouge. Encolures 11 à 14½.

*Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

Vestons sport et pyjamas pour garçons

A — Veston sport veston croisé

PRIX DUPUIS

6 à 10 ans **16.98** chacun

11 à 16 ans **18.98** chacun

A. Veston sport en tweed de laine pour garçons. Devant croisé 3 boutons, doublure soie rayonne pleine longueur, poches à rabat. Tons de bourgogne, loden, bronze, vert, bleu ou brun. Pour 6 à 10 ans ou 11 à 16 ans.

B — Pyjamas broadcloth de coton

Prix courant 3.50 et 4.00

SPECIAL DUPUIS

2.98 chacun

B. Confortable pyjama en broadcloth de coton pour garçon. Tissu mercerisé et "Sanforized". Veste à col ouvert, manches longues, poche de poitrine. Pantalon à taille élasticisée, modèle à jambes longues. Motifs variés de bleu, rouge, gris ou vert sur fond blanc. Pour 8 à 16 ans.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYONS 660 et 661

Notre grand "solde" de fin de mois continu. Des aubaines en vêtements, meubles et appareils électroménagers. Venez en profiter avant qu'il ne soit trop tard !

Il ne vous reste que **2** jours pour profiter des aubaines de la

"FESTA ITALIANA"

Le programme comprend : démonstration de l'art du modelage, défilés de mode italienne, restaurant à l'accent italien, voitures sport Ferrari et Fiat, une sélection fantastique de marchandises italiennes, portant les noms de marques italiennes de réputation internationale, etc. Ne manquez pas de vous rendre à tous les étages DUPUIS durant cette SEMAINE DE L'ITALIE.

Votre rêve sera bientôt réalisé . . . grâce à DUPUIS !

DUPUIS vous offre la chance de faire un voyage à Rome pour une excursion de 14 à 21 jours. Il vous suffit pour cela d'inscrire vos nom et adresse sur vos factures (ou fac-similés) et de les déposer dans le baril au MINI-PAVILLON DE L'ITALIE ou dans les boites désignées à cette fin à chaque étage du magasin. La personne gagnante n'aura à répondre qu'à une seule question. Ce voyage pour 2 personnes n'est pas échangeable.

Gagnez un voyage à Rome VIA ALITALIA

Votre beauté est notre souci à la Boutique Dupuis • Station du Métro Berri-De Montigny

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

L'organisation nationale du congrès conservateur aurait manoeuvré pour influencer le choix des délégués du Québec

expo67
PAGES 15 - 16 - 23

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢ | Montréal, jeudi 31 août 1967 / saint Raymond Nonnat / 83e année, No 202 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : frais, ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 50 / Max. 65

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Des sources indiquent maintenant à Ottawa que l'organisation nationale du congrès conservateur aurait aussi manoeuvré sourdement en vue d'influencer le choix des délégués québécois.

Malgré le désavoeu formel de l'Association progressiste-conservatrice du Québec et de son vice-président, M. Armand Crevier, ce dernier aurait été maintenu à son poste au sein du comité national du congrès par le co-président E. A. Goodman.

D'autre part, comme en Ontario, des délégués généraux seraient désignés unilatéralement par Toronto alors que leur choix appartient à un comité québécois de quatre membres.

Ces incidents sont révélés par des conservateurs furieux de devoir constater béatement, à sept jours du congrès, les regroupements manifestes entre ces "manoeuvres" et celles qui se seraient produites en Ontario.

La destitution de M. Crevier

Le 10 juin, l'Association conservatrice du Québec, à une réunion de son bureau de direction à l'hôtel Reine Elizabeth, demandait la démission immédiate de M. Armand Crevier, vice-président de l'Association et membre du comité national du congrès.

L'Association résolut de prier l'organisation nationale du congrès de considérer M. Crevier comme "persona non grata aux fins de représenter dans la province de Québec le comité du congrès."

Trois jours plus tard, M. Goodman tenait une réunion à Montréal, à la suite de laquelle on n'entendit plus jamais parler de l'incident Crevier. Ce dernier, qu'on dit chaud partisan de M. George Hees, est toujours en poste.

Pourtant, sa destitution réclamée par le bureau de direction de l'association provinciale faisait suite aux difficultés encou-

Voir ORGANISATION page 2

La réaction sociale contre le crime désavantage la classe ouvrière • Page 24

Montréal possède un plan-témoin sur l'avenir des îles de l'Expo

par Gilles RACINE et Oswald MAMO

La ville de Montréal a établi un plan-témoin de ce que les îles de l'Expo pourraient devenir après la manifestation internationale. Ce plan-témoin global n'est cependant connu qu'en partie et ne semble pas avoir encore été présenté aux autres niveaux gouvernementaux intéressés, Québec et Ottawa.

Selon ce plan, quelque 12 pour cent de la superficie des îles seraient occupés par un Centre international de la jeunesse dont on avait dévoilé le projet il y a environ un mois. C'est M. Pierre Bourdon, président du Groupe de recherche et d'étude inter-disciplinaire sur la jeunesse et qui a été chargé par le Comité consultatif de la jeunesse de promouvoir le projet de ce Centre, qui nous a communiqué cette information.

Selon les exigences matérielles requises pour le CIJ (quelque 350,000 pieds carrés de superficie), il semble qu'un des endroits les plus appropriés soit celui de l'emplacement architectural formé par le pavillon de l'Administration et de la presse, l'Expo-théâtre le Centre international de radio-télévision et le pavillon thématique du Génie créateur de l'Homme, à la Cité du Havre.

Ceci n'est cependant qu'une hypothèse, car il serait possible aussi d'aménager certains pavillons nationaux situés près du métro de l'Ile Sainte-Hélène, puisque la circulation du public et l'accès à ce Centre est de première importance pour la bonne marche du projet.

D'autre part, LA PRESSE sait de bonne source que les pavillons thématiques ne disparaîtraient pas dans leur intégralité, bien qu'on ne connaîtra officiellement qu'en 1968 le sort qu'on leur réserve. Mais la ville de Montréal voudrait fermer ces pavillons pendant les six mois d'hiver où ils seraient chauffés. On sait que le chauffage de ces pavillons est possible puisque pendant leur construction, il a fallu le faire.

La ville de Montréal cherchera alors à établir le coût de l'entretien de ces pavillons durant la saison hivernale. Si le coût est modique, ils seraient rouverts au printemps et utilisés en permanence par la suite.

On sait aussi que la majorité des pays qui ont des éléments exposés dans ces pavillons consentent à les laisser en place à la fin de l'Expo et s'engageraient même à changer ces éléments pour d'autres de modèles plus récents. D'après nos informations, les pavillons de l'Homme à l'oeuvre et de l'Homme interroge l'univers seraient transformés en un musée des sciences et un musée de l'homme.

Il semble aussi que le pavillon américain serait transformé en une volière, tandis que le maire Drapeau caresserait un projet auquel il tient beaucoup, organiser une exposition internationale de la poupée.

Ce plan-témoin ne pourrait cependant pas laisser entrevoir l'avenir définitif des îles de l'Expo. En effet, il reste à consulter Québec et Ottawa. On sait déjà que l'on prévoit un déficit de quelque $300 millions et déjà M. Johnson, après Ottawa, semble hésiter à entrevoir un avenir international des îles à cause du coût élevé que cela entrainerait.

Il existe également un fait qui laisse songeur. Récemment, l'Etat du Vermont a annoncé qu'il envisageait de louer son pavillon au coût de $1 par année à la ville de Montréal, tout en acceptant d'y apporter lui-même les modifications qui le rendraient habitable à l'année.

Si une semblable entente existait entre Montréal et d'autres pays participants, on peut entrevoir un avenir international des îles sans qu'il en coûte trop cher aux trois gouvernements canadiens.

Cependant, quant au Centre international de la jeunesse, M. Bourdon, qui a rencontré les autorités des trois gouvernements ainsi que la commission canadienne de l'UNESCO, affirme que ce projet s'inscrit comme prioritaire dans les projets qu'entendent mettre en oeuvre la ville de Montréal et la province de Québec.

Quand il a fait part de son projet aux autorités de la ville, on lui aurait notamment dit : "Nous avions le squelette, vous nous apportez la chair." D'autre part, le ministère des Affaires culturelles du Québec serait vivement intéressé par une des sections du CIJ, soit le centre culturel qui est composé de 8 ateliers de travail, soit le cinéma, la radio, la télévision, le théâtre, les arts plastiques, la littérature, les disques et les sports.

Du côté d'Ottawa, cependant, on semble un peu plus réticent. M. Bourdon explique ceci non à cause du manque d'intérêt du projet, mais à cause du coût que cela entrainerait pour le gouvernement fédéral. On estime en effet qu'il faudrait un budget annuel de $2,712,900 pour assurer le bon fonctionnement du Centre et rémunérer les quelque 200 employés requis, soit des professeurs, des moniteurs d'atelier, des experts en recherche sur la jeunesse pour la plupart recrutés dans les sciences sociales, les secrétaires et ouvriers d'entretien.

L'UNESCO

Pour sa part, l'UNESCO est vivement intéressée par le projet puisque cela s'inscrit en bloc dans les buts qu'elle s'était fixés à la Conférence internationale de Bruxelles en 1964. Elle accepte donc de parrainner le projet et s'engage à fournir des conseillers et des ex-

Voir MONTREAL en page 2

Radiologistes: rapprochement

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociations entre le gouvernement du Québec et les radiologistes ont connu d'une certaine façon un nouveau départ hier.

Les deux parties ont formulé chacune une troisième contreproposition, avant des répercussions sur l'ensemble de la convention collective, qui avait servi d'instrument de travail jusque là.

On a jugé, a-t-on rapporté, que pour diminuer la tension très forte qui a pris forme mardi, alors qu'on s'acheminait vers une impasse, il valait mieux réévaluer le problème dans son ensemble et prendre un nouveau départ.

Grâce à cette attitude, les négociateurs ont réussi au cours de la séance d'hier à conclure une entente de principe sur les modes de rémunération des radiologistes, ce qui n'implique pas les tarifs.

Les informateurs estimaient hier soir que les pourparlers d'aujourd'hui seront décisifs. On s'engagera nettement sur la voie de l'entente, sinon sur celle de l'incompréhension totale.

Les négociateurs ont abordé hier de façon générale le problème des normes et des contrôles de l'exercice de la profession par le Collège des médecins et non par le gouvernement, a précisé un représentant de la partie syndicale.

On n'a cependant pas touché au problème des normes concernant les cliniques privées. Cette question est précisément celle qui a provoqué le durcissement des positions avant-hier.

On a révélé toutefois que le gouvernement était disposé à recevoir une contreproposition à la suite de la discussion sur les principes généraux du contrôle.

Cloutier : pas de tendance à l'étatisme

QUEBEC — Le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, a nié hier que son ministère avait des tendances à l'étatisme et ne croit pas que les radiologistes vont quitter massivement le Québec.

M. Cloutier a exprimé ces opinions en présence de quelques journalistes avant d'assister à une séance du cabinet.

Il s'est inscrit en faux contre les accusations portées mardi par les radiologistes sur les présumées intentions d'étatisme du ministère de la Santé.

Le ministre a expliqué que le gouvernement, à qui revient la tâche de payer la note, a le devoir absolu de vérifier l'utilisation que l'on fait des fonds publics.

Quant aux informations selon lesquelles plusieurs radiologistes auraient déjà choisi de s'installer ailleurs qu'au Québec, le ministre a souligné que le ministère n'avait pas les moyens de vérifier le bien-fondé de ces rumeurs. "On sait que certains ont accepté un emploi temporaire ailleurs", a-t-il ajouté.

Voir CLOUTIER en page 2

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'Expo sous la pluie

Comme en témoigne cette photographie prise aux abords du pavillon de la Tchécoslovaquie, les pluies diluviennes qui se sont abattues hier sur la région métropolitaine ont provoqué un déploiement général d'imperméables et de parapluies parmi les visiteurs (prévoyants) de la Terre des Hommes. L'inclémence du temps paraît d'ailleurs avoir découragé de nombreux visiteurs éventuels de l'Expo au cours de la journée, car plusieurs milliers de personnes, dont la venue avait cependant été "annoncée" par les calculatrices, ne se sont pas présentées aux tourniquets.

Les services d'urgence fonctionnent toujours normalement

— les directeurs médicaux des hôpitaux

Les directeurs généraux ou directeurs médicaux de plusieurs grands hôpitaux de la métropole ont déclaré hier ne rien savoir et n'avoir pas été prévenus au sujet de l'effondrement possible d'ici la fin de semaine des services d'urgence en radiologie.

Le service d'urgence, en général, fonctionne normalement, en certains endroits il fonctionne avec un peu de lenteur. On ne fait des radiologies que lorsque c'est absolument nécessaire et on use de l'examen clinique. Le taux d'occupation des hôpitaux se situe aux environs de 55 à 65%, selon le cas. La période des vacances du personnel, le fait que les médecins éliminent les cas électifs contribuent à cette baisse du taux d'occupation.

Un quotidien montréalais de langue anglaise affirmait hier que les médecins redoutaient l'effondrement de ces services d'urgence organisés par l'Association des radiologistes.

Dans une déclaration, le président de l'Association, le Dr Marvin N. Lougheed, a révélé que la crainte d'une telle crise provient de l'exode des radiologistes hors de la province de Québec. "L'atmosphère pesante" des négociations entre le gouvernement et l'Association aurait incité 42 radiologistes, sur 208, à accepter des postes hors du Québec.

Les services d'urgence en radiologie sont actuellement assumés par un "pool" de six radiologistes, disponibles 24 heures par jour dans la région de Montréal. Un arrangement similaire a été fait en ce qui concerne la ville de Québec. Ce qui rend difficile le maintien

Voir SERVICES en page 2

29 gouvernements régionaux doivent suffire en Ontario

— La commission Smith sur la fiscalité municipale en Ontario

TORONTO (PC) — 29 gouvernements régionaux pour remplacer les gouvernements actuels de districts et de comtés : telle est l'une des suggestions principales contenues dans le rapport du comité ontarien sur la fiscalité municipale qui est dirigé par le comptable M. Lancelot J. Smith, ce rapport a été remis aujourd'hui aux autorités concernées.

Le comité estime qu'un tel changement dans l'administration du Toronto métropolitain se traduirait par une administration plus adéquate des revenus et permettrait d'améliorer sensiblement les services municipaux.

Le rapport propose, d'autre part, des modifications du champ de taxation qui diminueraient le fardeau des contribuables. Il estime que le gouvernement fédéral devrait en outre permettre à l'Ontario d'augmenter ses revenus, sans quoi les habitants de cette province devront faire face à une augmentation de la taxe de vente.

Le comité estime par ailleurs qu'il faudrait élargir le champ de la taxe de vente de cinq pour cent qui devrait englober d'autres services.

Il propose un changement dans la taxe sur la propriété qui, s'il est adopté, épargnerait un montant considérable aux contribuables.

Afin d'aider les municipalités qui perdraient des revenus, la province devrait augmenter substantiellement ses octrois et en même temps permettre à ces municipalités de prélever des taxes sur les propriétés du gouvernement provincial.

Le rapport soulingne que les églises devraient payer la moitié de la taxe normale au lieu de ne rien payer et que le gouvernement provincial devrait accorder des octrois pour la construction de routes.

Le rapport met en garde sur les réformes du champ de la taxation qui seraient faites conformément "à l'évaluation provinciale complétement dépassée et inéquitable". Il estime qu'il est nécessaire de procéder à de nouvelles évaluations de la propriété qui refléteraient sa valeur réelle.

Yémen : entente entre Nasser et le roi Fayçal

KHARTOUM, (AFP, UPI) — Le roi Fayçal et le président Nasser sont arrivés à un accord cette nuit sur le règlement du problème du Yémen. La rencontre entre le souverain d'Arabie séoudite et le président de la RAU, qui a duré deux heures et demie, s'est déroulée au palais du premier ministre du Soudan, M. Mohammed Mahgoub, qui a participé à l'entretien des deux chefs d'Etat.

En vertu de cet accord, la RAU retirera ses troupes du Yémen et l'Arabie séoudite cessera d'accorder une aide aux Yéménites royalistes. Une commission tripartite sera chargée de veiller à ce que le Yémen retrouve sa stabilité, conformément aux voeux du peuple yéménite, et à ce que la souveraineté et l'indépendance totale du Yémen soient maintenues. L'Irak, le Maroc et le Soudan ont été choisis par la RAU et l'Arabie séoudite pour constituer cette commission.

C'est à la suite de la médiation du premier ministre soudanais Mohammed Mahgoub que le président Nasser et le roi Fayçal ont accepté de s'asseoir à la même table et qu'ils ont signé un accord. On estime, dans les milieux de la conférence de Khartoum, que même si le sommet arabe n'avait que ce résultat, ce serait un succès.

Le Yémen, pays de cinq millions d'habitants qui pourrait devenir un véritable grenier à blé pour ses voisins, entrevoit enfin la paix. L'accord intervenu cette nuit, s'il ne subit pas le même sort que celui de Djeddah signé par les deux

Voir YEMEN en page 2

L'essentiel pour la France, c'est le développement des Québécois

—Couve de Murville

par Pierre SAINT-GERMAIN
Correspondant de LA PRESSE, à Paris

PARIS — Ce qui est l'essentiel, pour la France, c'est que la "communauté française" du Canada puisse survivre et se développer dans de bonnes conditions : le reste n'est pas l'affaire de la France.

C'est ce qu'a déclaré ce matin le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, devant la commission des Affaires étrangères de l'assemblée nationale, qui comprend des représentants de tous les partis politiques français.

Le voyage du général de Gaulle au Canada en juillet dernier a été le "gros morceau" de cette réunion au cours de laquelle M. Couve de Murville a également exposé les positions de la France sur le conflit israélo-arabe et le projet de traité de non-dissémination des armes nucléaires présenté par les Etats-Unis et l'URSS.

Le ministre des Affaires étrangères a fait l'historique du voyage du général de Gaulle au Canada. Il a notamment déclaré que le chef de l'Etat était l'invité du Québec et d'Ottawa et souligné le "très grand enthousiasme" que les Canadiens français ont manifesté à l'égard de de Gaulle.

"La constatation de cet enthousiasme était frappante", note le porte-parole du gouver-

Voir L'ESSENTIEL en page 2

Hydro-Québec : autre grève à Gentilly

GENTILLY. — Une cinquantaine d'employés de bureau au service de l'Hydro-Québec, à Gentilly, sont en grève depuis minuit. Cette décision a été prise hier soir, après un "référendum" auprès des syndiqués, qui sont affiliés à la Fédération des travailleurs québécois.

Ces nouveaux grévistes étaient sans emploi, à la suite de la grève de 280 travailleurs dans la construction sur le chantier de la centrale nucléaire à Gentilly, une localité située à une quinzaine de milles de Trois-Rivières, sur la rive sud du Saint-Laurent. Le geste des employés de bureau veut être un appui aux hommes.

Voir HYDRO en page 2

* * *

Jacques Lafrenière fait le point de la situation
page 31

AUJOURD'HUI

Il y aura moins de soldats au Canada

A la suite des mesures prises par le gouvernement pour réduire les dépenses de tous les ministères, des sources du ministère de la Défense prévoient des réductions du personnel et des engagements militaires.

— Page 24

Nos Etats généraux intéressent six pays

Déjà six ambassadeurs de différents pays viennent de demander d'être admis officiellement aux prochaines délibérations des Etats généraux du Canada français, vient de faire savoir le directeur général des EGCF, M. Michel Pelletier.

— Page 28

Un appel de l'Ontario

L'Ontario fait appel à toutes les provinces pour qu'elles soutiennent sa proposition de mettre en commun en un seul organisme national les diverses institutions actuelles couvrant les valeurs mobilières.

— Page 40

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à minuit
259,278
on en prévoyait
283,100
aujourd'hui (prévisions)
339,720
depuis l'ouverture
36,221,336

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 57
Bandes dessinées / 38
Calendrier des pionniers / 42
Courrier "Que faire ?" / 21
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 4
Finance / 40 et 41
Horoscope / 42
Immeuble / 57
Mots croisés / 49
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles régionales / 43
Radio et télévision / 12 et 13
Spectacles et concerts / 26 à 28
Sports / 32 à 36 et 38
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 18 et 20 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 42

CKAC 73

2,000 personnes manifestent contre la fermeture du collège d'Amos

Le ministre de l'Education, Jean-Jacques Bertrand, de nouveau brûlé en effigie

Quelque 2,000 personnes ont manifesté devant le Collège d'Amos, hier soir, pour protester contre la fermeture de cette institution qui, en vertu d'une nouvelle réforme éducative, n'est plus admissible aux subventions provinciales.

Le porte-parole d'un comité de citoyens, lequel a organisé la marche, a déclaré que l'on avait brûlé en effigie le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, ainsi que deux membres d'un comité consultatif du gouvernement qui avait pour tâche d'étudier la situation en Abitibi. On avait déjà brûlé en effigie le ministre Bertrand lors de l'annonce de la fermeture du collège.

En vertu du nouveau programme provincial d'éducation, les collèges classiques ne recevront aucune aide financière du gouvernement à moins qu'ils ne se transforment en collèges d'enseignement général et professionnel CEGEP.

Les autorités du Collège d'Amos ont déclaré avoir demandé au gouvernement de donner le nouveau statut de CEGEP à leur institut, mais que le gouvernement les avait refusés en raison de l'établissement d'un autre CEGEP à Rouyn, soit à 50 milles d'Amos.

Le collège a annoncé la semaine dernière qu'il fermerait ses portes en septembre à cause d'un manque de fonds.

"Il a suffi d'un seul coup de crayon du ministère de l'Education pour détruire ce que la population avait elle-même construit après 27 ans d'efforts," affirme un communiqué du comité des citoyens.

"Devant les décisions du ministère qui force le collège à fermer ses portes, la population de l'Abitibi se demande si l'amélioration du système scolaire se fera en supprimant ce qui existe déjà."

Le communiqué ajoutait que le Collège d'Amos était "une institution de marque qui desservait une population active qui ne cessait d'augmenter." On compte quelque 120,000 habitants dans la région de l'Abitibi.

Banks restera en prison jusqu'au 7 septembre

d'après PC UPI

NEW YORK. — L'ancien chef syndical Hal Banks demeurera en prison jusqu'au 7 septembre à moins que les avocats de toutes les parties intéressées et le juge-commissaire Abruzzo n'aient le temps, avant cette date, de tenir une autre session.

Tel est le dénouement des multiples discussions juridiques qui ont eu lieu hier à l'occasion de la comparution de l'ancien président du Syndicat international des marins du Canada devant une cour de New York. Banks avait été arrêté la veille dans cette ville américaine à la suite d'une demande canadienne d'extradition contre lui.

Après avoir permis la libération conditionnelle de Banks moyennant une caution de $25,000, le commissaire S. T. Abruzzo s'est ensuite ravisé pour doubler le montant et finalement refuser tout cautionnement au prévenu.

L'élément qui a déterminé la dernière décision du commissaire Abruzzo a été l'insistance avec laquelle le procureur newyorkais Gerald E. Paley, qui représentait la province d'Ontario, a défendu la position de la Cour suprême des Etats-Unis qui, dans de nombreuses causes, a décidé que seules des "circonstances extrêmes" peuvent justifier un cautionnement dans les questions d'extradition.

En rendant son verdict, M. Abruzzo a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis se trouverait dans une situation tout à fait embarrassante si Banks décidait de ne pas respecter les termes de son cautionnement et de s'enfuir.

"Dans un tel cas, a dit M. Abruzzo, nous serions incapables de nous conformer à la demande du gouvernement canadien qui a été portée sous l'empire du traité d'extradition canado-américain. Un tel état de fait embarrasserait notre gouvernement qui ne pourrait alors offrir qu'un cautionnement confisqué".

Banks est actuellement sous le coup d'une demande en extradition obtenue mardi dernier par le bureau du ministre de la Justice de la province d'Ontario. La demande qui a été accordée par le juge L. A. Sherwood de la Cour du comté de Carleton siégeant à Ottawa stipule que Banks est recherché au Canada pour répondre à une accusation de parjure. Ce parjure aurait été commis par Banks devant la commission Norris chargée d'étudier la violence des querelles syndicales sur les Grands Lacs.

D'autre part, le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, a réfuté les prétentions de certaines personnes qui ont trouvé curieux que la demande d'extradition contre Banks soit présentée au moment où 5,400 membres du syndicat dont il était le maître jusqu'à il y a quatre ans sont en grève.

M. Wishart a précisé qu'il ne s'agissait que d'une "pure coincidence".

M. Wishart a expliqué le délai en disant que "nous avons travaillé pendant plusieurs mois pour mettre à point la preuve dont nous pourrons nous servir contre Banks".

Diefenbaker n'a pas donné commande de 1,500 photos

OTTAWA. (PC) — Le bureau du chef de l'opposition à Ottawa a nié hier que M. Diefenbaker avait donné commande pour 1,500 photos devant éventuellement servir lors du prochain congrès conservateur, à Toronto.

Un journal torontois avait écrit que le leader avait secrètement fait imprimer des pancartes et des photographies, dans le but évident, semble-t-il, de briguer les suffrages au congrès.

Rockwell est incinéré

ARLINGTON, Virginie (UPI) — Les tentatives macabres du parti nazi américain pour obtenir l'inhumation de son "fuhrer", assassiné la semaine dernière, dans le cimetière national d'Arlington se sont soldées par un échec. Les autorités militaires ayant refusé l'entrée du cimetière au cortège, les partisans de George Lincoln Rockwell ont secrètement incinéré le corps de leur chef en fin de journée, hier.

Au quartier général du parti, les drapeaux de la Virginie et des Etats-Unis étaient en berne lorsque le cortège transportant les cendres du défunt est venu clore la cérémonie en "enchâssant" les restes de Rockwell. L'assemblée a ensuite renouvelé le serment du parti et tous se sont engagés à poursuivre la grande cause que leur chef a toujours servie.

Balcer pourrait revenir au parti conservateur si un nouveau chef est élu

OTTAWA. (PC) — M. Léon Balcer, ancien ministre conservateur qui quitta la scène fédérale au terme d'une longue lutte contre M. Diefenbaker, a évoqué la possibilité qu'il redevienne membre actif du parti conservateur.

Il a révélé au cours d'une interview que des amis l'ont prié d'assister la semaine prochaine au congrès conservateur à Toronto. Il n'a pas l'intention, pour le moment, d'y assister.

Comme ancien ministre, la constitution du parti l'autorise à voter à la convention qui choisira un leader au parti conservateur.

Même s'il a été battu comme candidat libéral aux dernières élections provinciales les du Québec, M. Balcer se considère toujours comme progressiste conservateur.

M. Balcer estime que M. Diefenbaker pourrait bien réussir à se faire élire chef du parti. Pour sa part, il attend les résultats de la course qu'il suivra à la télévision.

Son retour dans la politique fédérale est possible, mais à condition que le parti se donne un nouveau chef.

L'inimitié de M. Balcer pour M. Diefenbaker est déjà ancienne. Quand, en 1956, M. Diefenbaker vainquit MM. Fleming et Fulton à la convention de leadership du parti conservateur, M. Balcer et une bonne partie de la délégation québécoise quittèrent l'assemblée sans même entendre le discours de victoire de M. Diefenbaker.

L'ancien ministre pense que les votes québécois au congrès de la semaine prochaine se diviseront entre MM. George Hees, Donald Fleming et Duff Roblin.

USA : le premier juge noir de la Cour suprême

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le Sénat a confirmé hier la nomination de M. Thurgood Marshall pour occuper un siège à la Cour suprême des Etats-Unis, M. Marshall, qui est âgé de 59 ans, sera le premier Noir à occuper un tel poste.

Actuellement représentant du département de la Justice devant la Cour (U.S. Sollicitor General), M. Marshall a été, pendant de nombreuses années, le chef des services juridiques de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur et, à ce titre, il eut maintes fois l'occasion de plaider devant la Cour. Parmi ses nombreuses victoires juridiques figure la décision historique de la Cour suprême en 1954 déclarant illégale la ségrégation scolaire. Il devint par la suite juge d'une cour d'appel.

Le président Johnson avait nommé M. Marshall juge à la Cour suprême le 13 juin dernier et le comité judiciaire du Sénat avait approuvé cette nomination par un vote de 11 à 5. Au Sénat, sa nomination a été confirmée par un vote de 69 à 11. Lors de sa nomination en juin, M. Marshall était appelé à remplacer M. Tom C. Clark, démissionnaire.

Tokyo : attentat à l'ambassade des USA

TOKYO, (AFP) — Un individu s'est introduit dans la cour de l'ambassade des Etats-Unis à Tokyo aujourd'hui et a tenté de mettre le feu aux automobiles qui y étaient stationnées.

On indique de source officielle américaine que trois automobiles ont été légèrement endommagées. Il n'y a pas de victime.

L'auteur de l'attentat, qui a réussi à s'enfuir, est recherché par la police.

Charlotte Whitton songe à la direction du parti conservateur

OTTAWA (PC) — Il est possible que l'ancien maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, devienne dixième candidat au titre de chef du parti conservateur.

Mlle Whitton, qui est actuellement conseiller municipal à Ottawa, a fait savoir hier au cours d'une entrevue que certains de ses partisans veulent qu'elle pose sa candidature.

"Je serai au congrès, a dit Mlle Whitton. Si ces gens veulent m'avoir, ils n'ont qu'à travailler et à m'appuyer."

Mlle Whitton, qui est conservatrice depuis toujours, figure au nombre des délégués de l'Ontario au congrès qui aura lieu du 5 au 9 septembre à Toronto.

Elle estime qu'elle possède les qualités voulues pour obtenir le poste.

"Je suis six mois plus jeune que Diefenbaker et un an plus âgée que Mike et je suis en bonne forme", dit-elle.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, aura 72 ans le 18 septembre, et le premier ministre Pearson a 70 ans.

Parlant rapidement, selon son habitude, l'ancien maire de la capitale a dit :

"La jeunesse m'intéresse. Pensez bien que 1,300,000 jeunes Canadiens de 20 à 24 ans voteront à la prochaine élection et que 8,000,000 d'autres de 25 à 29 ans voteront aussi. Et les femmes forment la moitié de ce groupe. Ne l'oubliez pas."

"Chez les 2,300,000 Canadiens qui ont 60 ans et plus, bon nombre ont une expérience pratique de la politique et des élections. Si j'étais un peu plus jeune, je me lancerais dans la lutte pour obtenir le poste."

Mlle Whitton a ajouté qu'elle sera au congrès de Toronto à son tout début et qu'elle aura certainement quelque chose à dire.

Elle n'a pas précisé davantage, mais à une réunion en faveur d'un des neuf candidats, le sénateur Wallace McCutcheon, elle s'est opposée à la théorie des deux nations.

"Ce dont nous avons besoin, a-t-elle conclu, c'est d'un parti conservateur fort. J'aimerais voir un parti dirigé par Wally McCutcheon et Bob Winters, l'actuel ministre libéral du Commerce, si c'était possible."

Menace de grève à la Jeffrey Manufacturing

Il est possible que les 140 membres de la 1376e section des Travailleurs unis de l'automobile déclenchent sous peu une grève contre Jeffrey Manufacturing. Lors d'une réunion générale, les employés de cette entreprise ont en effet opté en faveur de la grève "dans l'espoir que la compagnie se déciderait à leur accorder certaines des demandes très importantes qu'ils ont formulées." La grève est légale à partir du 11 septembre 1967.

Les litiges entre la compagnie et ses employés tournent autour de la définition de l'unité de négociation, de la sécurité syndicale, de l'ancienneté, des vacances, etc. En outre, la compagnie s'est refusée jusqu'ici à formuler une offre d'augmentation de salaire, dit le syndicat. "Elle refuse également de discuter des questions telles les allocations du coût de la vie, les bénéfices sociaux, la paye de juré, etc."

Les travailleurs de cette industrie ont actuellement un plan de pension qu'ils voudraient faire améliorer.

Il n'est pas impossible qu'un règlement survienne d'ici le 11 septembre mais, "à défaut d'une entente entre les parties, il est assuré que les travailleurs n'hésiteront pas à se prévaloir de leur droit de grève" déclare le communiqué syndical.

SERVICES

SUITE DE LA PAGE 1

de ce service, est le fait qu'environ 100 spécialistes se cherchent de l'emploi à l'extérieur et sont donc actuellement dans les autres provinces ou aux Etats-Unis à cette fin.

Dans les milieux gouvernementaux, on souligne l'absence du sous-ministre, le Dr Jacques Gélinas, alors que se produit un très grave conflit entre le ministère de la Santé et les radiologistes, conflit qui met en cause, comme la grève des hôpitaux, en 1965, les soins aux malades. Le Dr Gélinas est parti en vacances et devait rentrer le 29 août. Par deux fois, il a retardé son arrivée. On l'attend ces jours-ci.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

perts-conseils au Centre, ainsi qu'à superviser tout le travail, une fois le Centre mis sur pied.

D'autre part, nous avons appris que le Comité consultatif de la jeunesse faisait parvenir aujourd'hui une lettre au président de la République française, le général de Gaulle.

Dans cette lettre, on demande aux autorités françaises d'insérer le projet du CIJ à l'ordre du jour de la rencontre qui doit avoir lieu du 10 au 14 septembre, au Québec, entre le ministre de l'Education de France, M. Alain Peyrefitte, et les autorités québécoises. On espère que le gouvernement français acceptera de partager avec Québec les frais d'entretien du Centre.

L'UNESCO n'accepte de parrainner un projet que lorsqu'il est endossé par deux gouvernements responsables. Et, à la commission canadienne de l'UNESCO, on aurait déclaré à M. Bourdon que le Québec était un interlocuteur valable.

D'autre part, on aurait proposé à la Société Radio-Canada de mettre à la disposition du Centre le pavillon qu'elle occupe à la Cité du Havre. En y laissant une partie de son personnel, la Société Radio-Canada pourrait permettre à ses employés techniciens et réalisateurs en radio et télévision de se perfectionner tout en dispensant aux jeunes leurs connaissances. Il semble que Radio-Canada se soit déclarée intéressée par le projet et elle l'étudie présentement.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

de métiers. Ceux-ci sont en grève depuis déjà quatre mois.

La décision du syndicat des employés de bureau est le dernier rebondissement dans ce long affrontement entre la Fédération des travailleurs québécois et l'Hydro-Québec.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 50
MAXIMUM : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais ; vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à Ottawa et Ste-Agathe 45 et 65, Montréal 50 et 65. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : nuageux avec périodes ensoleillées et frais ; vents du nord-ouest de 25 milles. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 50 et 65. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : nébulosité variable et frais ; vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 40 et 60. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau et de Gaspé : nuageux avec quelques périodes ensoleillées dans l'après-midi, frais ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau 32 et 60, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 30 et 65. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Région de Sept-Iles : nuageux avec averses suivies de quelques périodes ensoleillées ; plus frais ; vents légers. Minimum et maximum à Sept-Iles 30 et 60. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

ORGANISATION

SUITE DE LA PAGE 1

rues jusque-là par l'association pour obtenir les listes de délégués.

Le 18 mai, le président Paul-O. Trépanier écrivait en effet à M. Claude Trudeau, directeur du comité mixte (Association québécoise — organisation du congrès) pour la coordination du choix des délégués québécois, et lui réclamait les listes de noms, les endroits des assemblées à venir, etc. Il demandait également à M. Trudeau d'assister à une réunion le 7 juin.

Quelques jours plus tard, M. Trépanier rencontre M. Crevier qui lui aurait dit : "Vous me demandez des choses que je ne peux pas vous donner."

M. Trépanier, choqué, écrit à MM. Dalton Camp, Roger Regimbal et Eddy Goodman, pour les aviser de la situation.

"Afin d'éviter un malentendu beaucoup plus grave, leur écrit-il, lors de la prochaine réunion de notre bureau de direction, laquelle est fixée au 10 juin prochain, il est nécessaire que je reçoive dans le plus bref délai les réponses à ces questions, sinon, le bureau se verra obligé de boycotter tout le travail fait à ce jour et de recommencer à zéro le choix des délégués de comtés."

Ni M. Crevier ni M. Trudeau ne se rendent à la réunion du comité mixte, le 7 juin.

L'Association québécoise, le 10 juin, éclate de colère et adopte la résolution citée plus haut, estimant que M. Crevier entravait manifestement le travail de M. Trudeau.

Le 13 juin, M. Goodman vient à Montréal et l'affaire, dit-on, est subitement enterrée.

Des nominations mystérieuses

L'autre incident inquiétant aurait trait à la nomination des délégués généraux (dits délégués "at large").

On soutient que des individus se font mystérieusement désignés comme délégués généraux alors que la responsabilité du choix de ces délégués a été confiée à un comité de quatre membres qui a déjà accompli son travail il y a plusieurs semaines.

On souligne aussi que, de toutes façons, trois de ces quatre membres sont des supporteurs de M. Hees (MM. Crevier et Martial Asselin, ainsi que Mme Gérard Tétreault).

Au début de la semaine, deux graves accusations similaires ont été portées en Ontario contre les organisateurs du congrès.

Mlle Laura G. Mann a démissionné du comité de sélection des 90 délégués généraux ontariens, accusant M. Goodman d'avoir gonflé la liste des délégués sans l'accord du comité.

De son côté, M. James Johnston, directeur national du parti, a protesté contre le fait que l'organisation du congrès songe à conférer le titre de délégués aux 84 "penseurs" de Montmorency, alors qu'il était convenu que leur nombre ne dépasserait pas trente.

YEMEN

SUITE DE LA PAGE 1

hommes en 1965, va peut-être mettre un terme une guerre qui dure depuis cinq ans.

Le roi Hussein de Jordanie, le président Nasser de la RAU et le président Aref d'Irak ont abattu leurs cartes avec franchise hier à la conférence au sommet arabe.

Le chef de l'Etat égyptien aurait déclaré, si l'on en croit les indications recueillies auprès de certaines délégations, qu'à moins d'une aide financière des autres Etats arabes, il se trouvait dans l'incapacité de poursuivre la lutte. Il aurait, en termes très convaincants, décrit l'état catastrophique de la situation économique dans son pays à la suite de la fermeture du canal de Suez, de l'interruption des revenus pétroliers consécutive à la saisie des puits du Sinaï par les Israéliens et de l'arrêt total du tourisme, situation qui est encore aggravée par la perspective d'une mauvaise récolte de coton. Il aurait déclaré que, dans ces conditions, la recherche d'une solution politique devenait la seule issue possible.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a dressé un tableau pathétique de la situation des Etats arabes. "La bataille contre nos adversaires doit commencer par une bataille contre nous-mêmes", aurait-il déclaré. Le souverain hachémite aurait ajouté : "Il est nécessaire de prendre des décisions fermes, afin de relancer l'unité arabe sur des bases saines et nouvelles". A l'instar du président Nasser, le jeune souverain aurait indiqué que la solution politique était la seule possible.

Le président Aref d'Irak se serait prononcé, pour sa part, en faveur de la poursuite de la lutte sous toutes les formes possibles, y compris la guérilla, tandis que le leader palestinien Ahmed Choukeiry a préconisé l'adoption d'un plan urgent d'ensemble pour appuyer la résistance des Arabes palestiniens dans les territoires occupés.

Manifestation des Soudanais

Plusieurs milliers de manifestants soudanais ont défilé hier après-midi dans les rues de Khartoum en scandant le nom de Nasser et en réclamant l'unité des Arabes. Ce cortège avait été organisé sous l'égide du "Front pour la défense des pays arabes".

Une délégation de 13 représentants a remis au président de la République une motion demandant aux chefs d'Etat de mettre un terme à leurs divergences afin de recréer l'unité arabe. Elle demande également l'unification des armées arabes, le boycottage pétrolier des pays soutenant Israël, ainsi que le recours aux moyens de pression économiques pour combattre les ennemis des Arabes.

Les chefs d'Etat arabes commencent ce matin la rédaction des recommandations. La conférence arabe au sommet prendra fin demain matin, croit savoir l'agence du Moyen-Orient.

L'ESSENTIEL

SUITE DE LA PAGE 1

nement en rendant compte de la réunion de la commission des affaires étrangères. Le voyage du général de Gaulle, a dit M. Couve de Murville, a fait apparaître la présence du fait français, de la communauté française du Canada.

Le ministre a fait observer que le Québec s'était beaucoup développé sous le gouvernement de M. Lesage, puis sous celui de M. Johnson, et il a de nouveau évoqué l'entente (il a bien dit entente, et non accord) conclue entre la France et le gouvernement Lesage en 1965.

Selon la version fournie par un représentant de l'opposition à la commission des Affaires étrangères, M. Couve de Murville "a insisté sur l'éveil des Canadiens français, qui avaient été endormis dans leur bigoterie et leur provincialisme". Toutefois, le porte-parole du gouvernement n'a pas fait état de ces expressions dans son compte-rendu de la réunion.

"La France, a ajouté M. Couve de Murville, ne peut rester indifférente à cette situation... et c'est dans les domaines de l'éducation et de la culture qu'elle peut le mieux aider les Québécois." "Nous étudions, a déclaré le ministre, le moyen de mieux organiser notre aide au Québec, dans la mesure de nos moyens. Cela fera l'objet de discussions avec le Québec."

Le ministre a précisé par ailleurs que l'aide de la France portera dans les domaines "économique et financier". Il a d'autre part bien fait ressortir le côté spécifique du problème canadien-français, qui ne peut être comparé à aucun autre, a-t-il dit.

Selon la version d'un représentant de l'opposition, M. Couve de Murville, en parlant de l'aide de la France au Québec, a déclaré qu'il n'était pas question d'éliminer les Etats-Unis, mais de faire un effort pour diversifier l'économie québécoise.

Au sujet de l'expression "Vive le Québec libre", le ministre français a expliqué, selon ce représentant de l'opposition, que personne du côté français n'a parlé de séparatisme. M. Couve de Murville aurait alors ajouté : "Ce qui importe à la France, c'est que la communauté canadienne-française puisse se développer normalement et prospérer."

En ce qui concerne l'accusation d'ingérence dans les affaires intérieures canadiennes, portée contre de Gaulle par une grande partie de la presse et des milieux politiques français, M. Couve de Murville aurait répondu, toujours selon le représentant de l'opposition : "C'est méconnaître le fait que le Canada est une confédération et que la communauté canadienne-française, fidèle à ses origines et à sa langue, n'a pas d'équivalent dans le monde.

CLOUTIER

SUITE DE LA PAGE 1

Enfin, M. Cloutier a avoué n'être absolument pas au courant d'une autre déclaration faite par un porte-parole des radiologistes, à l'effet qu'il n'y aurait pas de services d'urgence au cours de la prochaine fin de semaine.

Pour sa part, le premier ministre Daniel Johnson avait déclaré quelques instants auparavant : "Il serait triste que les radiologistes ne donnent pas les services essentiels". Il n'a cependant donné aucune indication permettant de croire que son gouvernement pourrait intervenir pour empêcher une telle situation.

INSISTEZ SUR LA POINTE PENTEL PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE

Venez nous voir à l'Expo 67, à la Ronde, carrefour international, cadeau et démonstration gratis.

Apportez cette annonce !

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION

(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice-versa
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

COLLEGE VILLE-MARIE
Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education
Directeur : M. Aurèle Daoust

GARÇONS ET FILLES
INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
11e de recyclage
Cours commercial : 10e et 11e années
12e commerciale spéciale

Examens d'entrée en 8e année

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H. A 4 H. 30
LE SOIR : MARDI ET JEUDI, DE 7 H. A 9 H.

1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL!

magnifiques complets faits sur mesures

Prix de vente $94.50
ordinairement $130 à $155

Nous vous invitons à profiter de cette offre spéciale exclusive. Commandez votre garde-robe d'automne de beaux complets Holt Renfrew taillés sur mesures, à prix d'épargne exceptionnel. Votre style favori, dans un superbe choix de tissus importés. Coupé et taillé par H.R. selon vos mesures individuelles.

Gilet, $17 .. deuxième pantalon, $33.

Aussi, un petit groupe de vestons sport à $59. Prix ordinaire, $85.

A tous les magasins pour messieurs H.R.

THE MEN'S SHOPS
HOLT RENFREW
Station, gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 31 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 202

Québec donne un peu d'espoir aux assistés sociaux en colère

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec prépare une réponse concrète aux assistés sociaux en colère.

Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, a fait tinter une note d'espoir aux assistés sociaux quand on lui a demandé hier de commenter la manifestation du Champ-de-Mars, à Montréal, qui a réuni plus de 500 personnes.

Il a clairement laissé entendre que des rajustements seraient apportés aux tables actuelles qui déterminent la distribution des allocations sociales.

M. Cloutier n'a pas précisé quand ni comment serait fait le changement, mais il a donné l'assurance que cela surviendra au plus tard au cours de la prochaine session.

Le ministre a d'abord mentionné que l'on envisageait la réunification des lois et règlements présents de l'assistance sociale, pour les fondre dans une nouvelle loi du bien-être social, qui sera adoptée à la prochaine session. Cette refonte légalisera donc les rajustements qui doivent être apportés aux barèmes actuels qui datent de 1961.

Il n'est cependant pas impossible, a ajouté M. Cloutier, que ces rajustements soient faits avant l'adoption de la loi, ce qui pourrait somme toute être fait assez rapidement.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que l'aide aux assistés sociaux avait tout de même augmenté depuis 1961, grâce entre autres à l'assistance médicale et aux allocations familiales du Québec.

Joseph-L. Pagé nommé commissaire à la CECM

par Yves LECLERC

M. Joseph-L. Pagé sera finalement membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mais on ignore encore s'il en deviendra le président, ainsi que l'avait souhaité il y a quelques semaines le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé officiellement hier la nomination de M. Pagé au siège récemment laissé vacant par le vice-président de la CECM, le juge Jean-Paul Lavallée. Il lui est cependant impossible de placer l'ex-sous-ministre associé de l'Education à la tête de la commission scolaire montréalaise, comme il aurait pu le faire si le bill 67 avait été adopté.

Actuellement, en effet, le choix du président et du vice-président relève des commissaires eux-mêmes et ceux-ci se sont opposés catégoriquement au projet de Québec de transformer à son gré les structures de l'administration scolaire de la métropole.

D'ailleurs, la semaine dernière, le président actuel de la CECM, M. André Gagnon, avait annoncé son intention de terminer son mandat, qui doit durer encore deux ans.

M. Pagé, qui a résidence à Montréal et qui occupe divers postes dans l'administration scolaire depuis plus de 35 ans, est cependant parfaitement qualifié pour occuper un poste de commissaire : le gouvernement a donc profité du départ de l'ancien vice-président de la Commission, le juge Jean-Paul Lavallée (qui estimait qu'en tant que magistrat, il ne pouvait se permettre de faire le jeu d'une bataille politique) pour l'y nommer, en même temps que M. Adrien Gagnon, administrateur et membre de diverses associations de parents.

Voir PAGE en page 6

M. Joseph-L. Pagé
nommé commissaire à la CECM

La CECM tente encore de s'associer les institutions indépendantes de son territoire

Malgré le peu d'enthousiasme manifesté par le gouvernement du Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal poursuit ses efforts pour s'associer les institutions d'enseignement indépendantes de son territoire.

Dans un communiqué publié hier, la CECM précise qu'elle est actuellement en négociations avec 11 maisons d'enseignement 'en vue d'assurer, par le truchement d'un régime d'association, un enseignement gratuit aux étudiants qui y sont inscrits dans les classes secondaires I à V".

En vertu des lois adoptées il y a quelques mois, les commissions scolaires ne peuvent plus verser la subvention de $200 par élève aux écoles privées, mais elles peuvent quand même s'associer à ces maisons.

Au début de juillet, la CECM avait accepté ce principe d'association (régime prévu par le bill 37), à certaines conditions : un enseignement jugé valable, un caractère non lucratif, la disparition des frais de scolarité dans chacune des institutions intéressées.

Cette association pourrait être permanente ou temporaire, selon le désir de la commission ou de l'école.

Les services de la CECM avaient fait une offre en ce sens à 21 institutions de Montréal. Onze d'entre elles ont répondu à cette invitation et ont entrepris des négociations avec l'administration scolaire en vue d'une association temporaire. Ce sont le collège Marie-Anne, Regina-Assumpta, le collège des Eudistes, le collège Saint-Paul, le collège Ste-Croix,

Voir CECM en page 6

L'esquisse de "Montréal, horizon 2000" ne laisse pas Québec indifférent

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

QUEBEC—Un rapport, préparé par les responsables de la cartographie au Service des plans et projets d'aménagement et portant sur "Montréal, horizon 2000", a été déposé hier sur le bureau du sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, qui doit en prendre connaissance dès le retour de ses vacances, probablement aujourd'hui même.

M. Doucet fera par la suite les recommandations appropriées à son ministre, M. Paul Dozois.

L'esquisse du plan directeur de la région de Montréal n'a pas laissé Québec indifférent.

C'est pourquoi, bien que ni le ministre ni le ministre d'Etat ni l'un des trois sous-ministres n'ait assisté à la présentation de l'esquisse, à la Place des Arts, le ministère s'est toutefois penché de très près sur ce projet.

Un plan d'ensemble pour le Québec métropolitain

L'attention du ministère est d'autant plus grande que la ville de Québec veut, elle aussi, préparer un plan d'ensemble pour le Québec métropolitain.

L'attitude du ministère des Affaires municipales au sujet de ces projets d'ensemble pour de "grandes régions" est attendue avec impatience.

On se souvient, à cet effet, que, lors de la présentation de l'esquisse par Montréal, les représentants des villes de banlieue, notamment ceux du Conseil de coordination intermunicipale, avaient déclaré qu'une telle initiative devait venir de Québec. Les maires des villes de la région ont cependant approuvé le geste posé par Montréal.

Un secret bien gardé

Il a été impossible jusqu'ici de savoir si le rapport remis au sous-ministre des Affaires municipales contient des recommandations précises et s'il suggère que le plan directeur soit préparé selon l'esquisse présentée ou non.

On sait par ailleurs que le gouvernement du Québec songe à créer un Service provincial d'urbanisme.

Ce sera peut-être cet organisme qui aura à s'occuper de "Montréal, horizon 2000".

Plus de $1 million aux hauts fonctionnaires de la ville

par Florian BERNARD

Les directeurs de service, les contremaitres, leurs adjoints, les surintendants, les membres de l'état-major de la police et du Service d'incendie de même que les avocats de la ville recevront des augmentations de salaire qui coûteront $1,155,000 au trésor de la métropole.

Un rapport déposé hier après-midi au cabinet du secrétaire administratif de la ville de Montréal, M. Michel Masson, autorise ces différentes augmentations de salaire. Le rapport qui a été préparé par le directeur du Service des finances de la ville de Montréal, a reçu l'approbation des membres du comité exécutif.

La répartition des hausses et le montant global accordé à chacun des services pour l'exercice en cours se répartissent comme suit :

Directeurs de service (18), hausse globale de	$ 20,000
Directeurs-adjoints et assistants (38)	$ 32,500
Avocats (27)	$ 23,700
Etat-major du service de la police (38)	$ 40,000
Etat-major du service d'incendie (44)	$ 54,000
Surintendants, adjoints et autres fonctionnaires non-syndiqués (151)	$202,361
Contremaitres et adjoints (423)	$205,337
	($547,738)

Le chiffre entre parenthèses indique le montant global pour l'an prochain.

Des hausses de pensions ont également été accordées aux directeurs et à leurs adjoints. Le montant global de ces hausses est de $32,561.

Par ailleurs les contremaitres et leurs adjoints reçoivent également des hausses de salaire. Ces augmentations coûteront $205,337 à la ville de Montréal pour l'exercice financier en cours et $547,738 l'an prochain.

Le montant global des augmentations accordées aux hauts fonctionnaires de Montréal est de $1,155,911 pour 17 mois.

48 plaintes contre le Jeune commerce de Brossard et deux de ses directeurs

par Gilles NORMAND

La ville de Brossard a inscrit hier soir en Cour municipale, présidée par le juge Jacques Dansereau, 48 plaintes contre le Jeune commerce et deux de ses directeurs.

Ces deux directeurs, contre lesquels 24 des 48 plaintes ont été enregistrées, sont MM. Marc-André Duclos, président du Jeune commerce de Brossard, et Roland Léveillé, secrétaire-trésorier. Les accusations découlant de ces plaintes ont trait à la fameuse guerre des kiosques d'information touristique.

MM. Duclos et Léveillé, qui sont également les responsables de deux kiosques d'information touristiques administrés conjointement par le gouvernement du Québec et le Jeune commerce de Brossard, tant en leur nom qu'en celui du Jeune commerce, ont nié toute culpabilité aux nombreuses accusations portées contre eux.

La Jeune chambre de Brossard et ses deux représentants sont accusés, entre autres, d'avoir administré des kiosques d'information touristique sans permis de la ville, d'avoir permis la construction de ces kiosques et d'avoir permis l'installation de panneaux-réclames dans les mêmes conditions.

Les deux parties comparaîtront de nouveau devant le juge municipal le 13 septembre pour la poursuite des délibérations.

La ville de Brossard administre elle-même deux kiosques d'information touristique sur son territoire. Les deux autres, administrés par le Jeune commerce, sont situés non loin de ceux qui appartiennent à la ville.

Au départ, plusieurs kiosques étaient impliqués. Après avoir été élu, le nouveau conseil municipal décidait d'interdire les kiosques d'information privés sur son territoire, ne laissant ainsi ouverts que ses propres kiosques.

Mais, le 10 août, à Québec, le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, a accordé au Jeune commerce de Brossard des permis pour deux kiosques d'information touristique. A cette occasion, le ministre a également accordé deux permis d'exploitation de kiosques semblables à la ville de Brossard.

Commis blessé dans un hold-up

Un adolescent de 17 ans, Lorne Sheridan, commis à l'emploi des agents en douanes J.-René Hébert Ltée, du 300 rue St-Sacrement, a dû être transporté à l'hôpital Royal Victoria, après avoir été blessé au cours d'un vol à main armée, vers 3 h. 15 hier après-midi.

La victime descendait du cinquième étage de l'immeuble, devant se rendre au troisième, quand il a été attaqué dans l'escalier de service. Son agresseur lui a asséné un coup de crosse de revolver à l'arrière de la tête, puis il a pris la fuite avec les $80 que le commis avait sur lui.

Commissaire à la CECM

En plus de la nomination de M. Joseph-L. Pagé, le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a également annoncé la nomination de M. Adrien-P. Gagnon, de Montréal, comme membre de la CECM en remplacement de M. Maurice Payette.

M. Gagnon, qui entre également en fonction le 1er septembre, est au service des Produits Pétroliers Champlain, section de Mongeau et Robert, où il occupe le poste d'administrateur des relations extérieures.

Il a été membre des associations de parents-maitres du Collège de Montréal, de Villa-Maria, de l'Institut de pédagogie familiale et de l'Ecole supérieure St-Luc. Il a été aussi membre du Conseil d'administration de la Fédération des associations de parents d'élèves des collèges classiques du Québec.

Une première accréditation est demandée pour les employés de 19 pharmacies Leduc

L'Association des employés de commerce (FTQ) a présenté hier sa première requête en accréditation pour représenter des employés de pharmacies.

L'organisateur du syndicat, M. Jean Côté, a déclaré que sa requête avait été placée auprès de la Commission des relations de travail au nom des 100 employés de 19 succursales des pharmacies Leduc, de Montréal.

Il a ajouté que le recrutement des milliers de travailleurs des pharmacies se poursuit avec beaucoup de succès, d'autant plus que, selon lui, les employés voient dans le syndicalisme un moyen de sauvegarder leur emploi.

M. Côté craint que la mise en application du règlement 21 de la Loi de la pharmacie entraine le congédiement de plusieurs employés ayant même de nombreuses années de service. Cet article qui doit entrer en vigueur en novembre, forcera les pharmaciens licenciés à préparer eux-mêmes les médicaments demandés en vertu d'une ordonnance, une besogne que des employés pouvaient remplir facilement, après quelque temps d'expérience, selon M. Côté.

Québec annonce la nomination de plusieurs nouveaux juges

Le cabinet du ministre provincial de la Justice annonce ce matin la nomination de plusieurs juges :

—Me Guy Guérin, nommé à la Cour des Sessions de la Paix de Montréal;

—Mes Louis-Philippe Gagnon, Jean-Paul Verschelden et Jules Saint-Pierre, de Drummondville, nommés à la cour provinciale de Montréal;

—Me Daniel Gobeil, de Montmagny, nommé à la cour provinciale de Sept-Iles;

—Me Louis Fournier, nommé à la cour des Sessions de Québec.

LUNDI 4 SEPTEMBRE FETE DU TRAVAIL FERME

GRANDE VARIETE DE VIANDES CUITES DE NOTRE CUISINE

POULET CUIT — POULET FARCI
JAMBON BRAISE — JAMBON CUIT
ROTI DE BOEUF — ROTI DE PORC
GELEE DE VEAU — GELEE LANGUE DE VEAU
PATE DE FOIE — GRAISSE DE ROTI
SALADE DE PATATE — SALADE DE POULET
SALADE DE LEGUMES — TETE FROMAGEE
ETC.

ASPICS DE LEGUMES
ASPICS DE TOMATE
ASPICS DE VEAU
ASPICS DE POULET
ASPICS DE FRUITS
PATES DE POULET
PATES DE BOEUF
ETC.

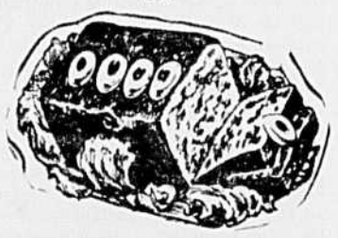

HOMARDS FRAIS BOUILLIS
GROSSES CREVETTES CUITES

A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal
coin rue Drummond
Tél. 849-2341

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE

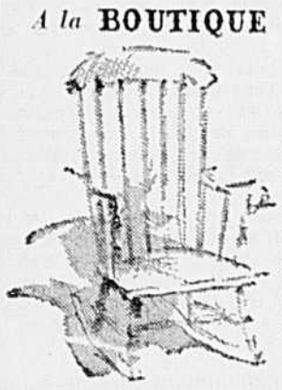

Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.

Modèle illustré (en érable) $25.00

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

A. FORGET INC.

5707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR
jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 3 à 6

IMPORTATION
"AQUA STAR"

ERGEE
le nouveau style du bas

Tient tout seul sans porte-jarretelles
• ne fait pas de plis
• monte très haut
Teintes : champagne, soleil, caresse, melon. Grandeurs A et B. Tailles : 8 à 11.
$3.00
Teintes : mode, lilas, jaune, orange, vert, bleu.
Grandeur : A seulement.
Tailles : 9-10 et 10-11
$3.00

Commandes téléphoniques et postales acceptées — 279-4581

CORBEIL SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT (ANGLE BEAUBIEN)

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC. . . . . .

10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

La disparition du Dr Dodge: une mystification?

TRENTON, N.J. (UPI) — Des agents du FBI intensifient aujourd'hui leur enquête sur la mort prétendue d'un médecin américain disparu, le Dr James T. Dodge, de Trenton, New-Jersey. Une note mystérieuse et récemment découverte affirme en effet que le médecin a quitté son domicile à destination de l'Expo 67.

Le Dr Dodge et trois autres habitants de Trenton sont disparus depuis le 9 août, alors qu'ils sont partis à bord d'un bateau de plaisance de 65 pieds de longueur, le "Lanran", présumément pour gagner la Floride.

Un membre de l'équipage, Chris Brooks, 20 ans, de Morrisville, Pennsylvanie, qui a été repêché en mer le 14 août, a déclaré aux autorités que le bateau avait été anéanti au cours d'une tempête survenue le 11 août, au large du cap Hatteras, et que les quatre autres occupants du bâtiment s'étaient noyés.

La note mystérieuse, manuscrite, rédigée sur une feuille de papier à lettre du médecin et signée du nom de sa seconde femme, a été découverte collée à la porte de la maison du disparu.

Elle se lit comme suit: "Le Dr Dodge est parti sur le Lanran vers l'Expo, au Canada, et les articles parus dans les journaux sont faux, comme vous savez. Je regrette sincèrement d'avoir pris part à une folie pareille. Son avocat est Me Milton Josephson, de Bordentown. Acceptez mes excuses pour les ennuis causés. Respectueusement, Béatrice Dodge".

Entre-temps, nul ne répond à la maison du médecin, dont le service téléphonique a été discontinué, et ni Mme Dodge, ni Chris Brooks n'ont pu encore être rejoints pour formuler des opinions. De son côté, Me Josephson a répondu à un journaliste qui l'interrogeait : "Si je savais que le Dr Dodge a été ou qu'il est encore à l'Expo, je ne vous le dirais pas".

Un assistant au procureur des Etats-Unis, Me Donald Targan, a pour sa part annoncé que le nécessaire serait fait pour vérifier les allégations contenues dans la note.

M. Targan a déjà précédemment prié le FBI de confirmer la mort de Dodge et du capitaine du "Lauran", Francis Gravatt, 28 ans.

Les deux hommes étaient sous le coup d'une accusation de vol de bateau quand ils ont disparu et un mandat d'arrêt avait d'autre part été émis à l'endroit du docteur Dodge pour refus de pourvoir aux besoins de sa femme.

La garde côtière des Etats-Unis enquête de son côté sur le prétendu naufrage du "Lauran". A Montréal, un porte-parole du port de plaisance de l'Expo a dit ce matin qu'aucun bateau du nom de "Lanran" n'avait été enregistré jusqu'ici au Port-Ste-Hélène.

Brooks se serait trompé

Dans une interview publiée mardi par le journal Trenton Evening Times, Brooks a identifié les deux autres personnes disparues en même temps que Dodge et Gravatt comme étant une Mme Beverley Minotti, 28 ans, et sa fillette de 4 ans, Kimberly.

Le rescapé a également dit "pouvoir s'être trompé en déclarant que le bateau avait coulé durant une tempête". Il a dit que, rétrospectivement, il se rappelle que le "Lanran" a probablement fait naufrage par temps calme et pour une raison inconnue.

Dodge et Gravatt se seraient noyés le jour de l'accident, tandis que Mme Minotti et sa fille ont péri le lendemain, après avoir survécu au naufrage du "Lanran" sur un radeau, avec Brooks.

Brooks a aussi déclaré au Trenton Evening Times qu'il avait fait plusieurs injections à Mme Minotti et sa fille en leur disant qu'elles les préviendraient du mal de mer durant la croisière.

PAGE

SUITE DE LA PAGE 3

C'est l'actuel sous-ministre adjoint à l'Education et ancien secrétaire général de la Fédération des collèges classiques, M. Jean-Marie Beauchemin, qui remplacera M. Pagé comme sous-ministre associé de foi catholique à l'Education.

Une carrière en éducation

Sauf pendant une courte période pendant la deuxième guerre mondiale, M. Joseph-L. Pagé a consacré toute sa carrière à l'éducation au Québec. Diplômé de l'Ecole normale Jacques-Cartier, il détient un certificat de licence en pédagogie et psychologie de l'Université de Montréal.

Il a enseigné dans les écoles montréalaises pendant dix ans, de 1931 à 1941, puis a occupé successivement les postes d'inspecteur d'écoles, de chef du service de la construction des écoles au gouvernement provincial, d'assistant-secrétaire puis de secrétaire de l'ancien Département de l'instruction publique.

En 1961, il était nommé sous-ministre de la Jeunesse par M. Gérin-Lajoie, et en 1964 il est devenu le premier sous-ministre associé de foi catholique du nouveau ministère de l'Education, qui venait d'être créé par le bill 60.

C'est de ce poste qu'il prend sa retraite pour devenir commissaire d'écoles à Montréal.

Au moment de la présentation du bill 67 en deuxième lecture, le premier ministre L. Johnson avait annoncé que M. Pagé deviendrait président de la CECM peu après l'adoption du projet de loi.

Celui-ci prévoyait une transformation des structures de la Commission des écoles catholiques de Montréal, transformation qui aurait permis à Québec, en particulier, de nommer un président et un vice-président à plein temps à la tête de l'administration scolaire de la métropole.

Mais cette mesure a soulevé une tempête de protestations, d'abord de la part des associations de parents et de professeurs et de divers corps intermédiaires, puis des commissaires d'écoles de Montréal eux-mêmes.

Les protestataires alléguaient que le projet de loi donnait au pouvoir politique un trop grand contrôle sur l'administration scolaire locale, et qu'il était un retour en arrière sur le plan de la démocratisation du système d'éducation.

Après deux débats fort agités en Chambre (dont un a duré toute une nuit), le gouvernement avait retiré son projet de loi à la toute fin de la dernière session.

MM. Pagé et Gagnon entreront en fonction le 1er septembre, et assisteront probablement à leur première réunion de commissaires le jeudi suivant.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

le juvénat St-Viateur (école secondaire Pascal-Lajoie), le collège Ste-Marie, le collège St-Ignace, le collège Jean-de-Brébeuf, l'Institut Cardinal-Léger et le Loyola High School.

Si une entente est conclue, la gratuité scolaire totale sera assurée aux étudiants montréalais qui fréquenteront ces institutions au niveau secondaire.

Six autres écoles, dont le Mont-St-Louis et les collèges Marie-de-France et Sophie-Barat, ont décidé de demeurer indépendantes et de refuser l'offre de la CECM. Quatre autres n'ont pas encore donné de réponse.

Collision entre un autobus et un camion: 9 blessés

Neuf personnes ont été blessées dans un spectaculaire accident survenu, vers 6 h. 30 hier matin, à l'intersection des rues Dollard et Newman, à LaSalle, dans la collision d'un autobus de la CTM et d'un camion-remorque.

Les blessés, tous occupants de l'autobus de la CTM, ont été transportés à l'hôpital Général LaSalle par les policiers de cette ville. Aucun d'eux n'est en danger.

L'autobus s'est immobilisé dans un champ après avoir violemment heurté le lourd camion de la compagnie Maislin. Le chauffeur de l'autobus était inconscient lorsque les policiers l'ont secouru.

COLLÈGE FRANÇAIS

5217 ESPLANADE et 185 OUEST, FAIRMOUNT

METRO: LAURIER - ST-JOSEPH

- Etablissement mixte pour jeunes gens et jeunes filles.
- Reconnu comme collège secondaire en 1962.
- Reconnu comme COLLEGE CLASSIQUE en 1963.

CYCLE COMPLET DES ETUDES

I PRIMAIRE
- Maternelle ou pré-scolaire dès l'âge de 3 ans.
- Primaire français en 5 ans.
- Classes de pré-classique ou ELEMENTS FRANÇAIS, pour élèves de 5e et 6e com. scol.
- Autobus scolaires.

II SECONDAIRE

Section a — Programme de la Faculté des Arts: ELEMENTS LATINS (ouverture d'une nouvelle classe d'e. l.), SYNTAXE, METHODE, VERSIFICATION.

Section b — Programme français moderne sans latin.

III COLLEGIAL (habilité à recevoir les prêts-bourses)
- COLLEGIAL FRANÇAIS en 3 ans (1 seule année de philosophie) préparant au baccalauréat français, officiellement reconnu par l'Université de Montréal.

OPTIONS (selon les études antérieures)
- séries littéraires avec ou sans latin (de préférence pour élèves de 11e Sciences-Lettres).
- séries scientifiques avec ou sans latin (élèves de 11e Sciences-Maths).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: 272-0754 — 272-1455

Le double meurtre de St-Simon: on connaît le coupable

par Lucien CHAMPEAU

Le double meurtre de St-Simon, dans la région du Bas-du-fleuve, est-il éclairci?

Plusieurs enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec croient qu'ils sont sur le point de trouver le dernier mot de l'énigme.

Ils affirment connaître l'identité du coupable. Il leur reste toutefois un travail énorme à abattre afin de tisser autour de leur homme un faisceau de preuves suffisant pour le conduire devant les tribunaux.

Les agents de la SPQ affirment en outre que leur enquête leur a permis d'éliminer totalement comme suspectes des personnes de l'entourage immédiat des deux victimes, dont deux religieux qui passaient la nuit dans un chalet voisin.

C'est au début du mois que deux étudiantes montréalaises de 17 ans, Denise Picard et Suzanne Gilbert, qui passaient quelques jours dans un chalet situé sur le bord de la mer, au Cap-à-l'aigle, ont été assassinées durant la nuit à coups de crosse de revolver et de plusieurs balles tirées à bout portant.

L'une des deux adolescentes aurait été violée après sa mort ou pendant qu'elle agonisait.

Une enquête peu discrète donne lieu à une série d'incidents au Jazz-Bar

Un noir, accusé d'avoir troublé la paix dans un endroit public, étant en état d'ivresse, a été acquitté, mardi, lors de son procès devant le juge Gérard Tourangeau, avant même que son avocat présente une défense.

L'accusé avait été arrêté en même temps que deux autres clients du Jazz-Bar, rue St-Antoine, le 10 juin dernier, alors que des policiers de l'escouade de la moralité avaient fait une descente dans cet établissement.

Selon les témoins, deux agents de la moralité portant des habits de ville s'étaient présentés au Jazz-Bar et allaient de table en table pour "renifler" les tasses de café que dégustaient les clients. Deux jeunes filles assises à une table n'ont pas apprécié le geste des deux hommes qui se permettaient ainsi de sentir leur café. (Une des jeunes filles était la fille du procureur général d'une province du Canada).

Les deux clientes qui protestaient ont été arrêtées sur-le-champ et accusées de vagabondage. Le propriétaire de l'établissement s'est opposé à l'arrestation des deux jeunes filles. Mal lui en prit car il fut arrêté lui aussi pour "entrave au travail des policiers". Toutefois il a été relâché quelques heures plus tard.

Avant d'être embarqué dans le panier à salade le propriétaire de cette boîte de jazz (que fréquentent plusieurs avocats amateurs de musique) a crié à un client assis au comptoir: "Surveille la place en attendant que je revienne". Ce client protesta à son tour contre l'arrestation du patron et il a été arrêté lui aussi et accusé d'avoir troublé la paix, en état d'ivresse. Deux serveuses de l'établissement ont également fait le voyage au poste dans le panier à salade parce qu'elles s'opposaient à l'arrestation de tout ce monde. Elles ont été libérées plus tard sans être accusées.

Le 19 juin dernier, le juge Pascal Lachapelle libéra les deux jeunes filles faute de preuve suffisante.

Le juge Gérard Tourangeau en faisait autant, mardi, pour le client noir, faute de preuve, avant même que Me Antonio Lamer, avocat de la défense, n'ait présenté une défense.

Les deux policiers qui avaient arrêté les deux jeunes filles, ont admis au juge Tourangeau qu'ils étaient à la recherche d'alcool. Ils n'en ont point trouvé.

Fournisseurs payés avec des chèques contrefaits

Jeannine Guérin, une blonde assez corpulente, d'une trentaine d'années, de LaSalle, a avoué sa culpabilité, mardi, devant le juge Jacques Trahan, sous l'accusation d'avoir payé son boucher, son épicier et même son garagiste avec des chèques contre-faits, six en tout, au cours des derniers mois.

Elle est demeurée en cellule et le tribunal devait décider de son sort aujourd'hui. Fait à souligner, la coupable, lorsqu'elle a été conduite en cour, était en liberté sous cautionnement . . . pour garder la paix, touchant une autre affaire de fraude.

Une personne se trouvant dans la salle d'audience lorsque l'inculpée a reconnu sa culpabilité a fait une crise de nerfs et des agents de la police municipale venus sur les lieux avec leur civière ont dû lui prodiguer les premiers soins pour la remettre sur pied.

L'usage du tabac ridiculisé à la télévision canadienne

par Henry Heald

OTTAWA, (PC) — Le ministère fédéral de la Santé a choisi officieusement le rire comme moyen d'encourager les citoyens à ne plus user du tabac. Les seuls à ne point en rire sont les manufacturiers de cigarettes, qui n'ont certes guère apprécié que le dessin animé The Drag (La bouffée), destiné à être présenté dans les écoles secondaires, soit lancé dans le commerce par les films Columbia et ait reçu une nomination pour un prix Oscar.

Les manufacturiers doivent maintenant affronter le ministère de la Santé sur leur propre terrain publicitaire préféré: la télévision.

Les réseaux de Radio-Canada et de CTV ont tous deux décidé de présenter des annonces anti-nicotine, à titre de service public.

Ces annonces sont des dessins animés d'une durée de 20 secondes, qui visent à amener les jeunes à rire de l'usage du tabac; les films touchent également les adultes par leur humour subtil.

Depuis que le gouvernement américain a publié en 1963 un rapport du médecin-chef, le ministère canadien de la Santé a dressé son dossier sur les dangers de la cigarette.

Ainsi on a récemment publié le rapport d'une étude effectuée parmi 92,000 anciens combattants: le rapport mettait l'accent sur la crainte du cancer des poumons et montrait que les fumeurs de cigarettes étaient plus que d'autres sujets aux troubles cardiaques et circulatoires.

La campagne du ministère de la Santé en a été jusqu'ici une d'éducation. On a fait imprimer toute une collection d'affiches, dessins, dépliants et livres pour distribution aux provinces qui à leur tour les distribuent dans les écoles.

Quand le ministère demanda à l'Office national du film de réaliser un dessin animé d'une durée de huit minutes et demie, on songeait à la présenter dans les écoles secondaires. Mais la compagnie cinématographique Columbia vit le film, "The Drag", et en acheta les droits pour distribution commerciale.

Cette transaction enlevait le droit aux stations de télévision d'utiliser le film durant deux ans, mais les émissions d'affaires publiques discutant du problème du tabac firent en sorte d'obtenir de bonnes séquences du dessin animé pour présentation sur le petit écran.

Déjà, durant son montage, le dessin animé donna ses résultats: le dessinateur Carlos Marchiori, qui fumait comme une cheminée, abandonna son habitude.

Don Arioli, qui travaille aux films d'animation pour l'ONF, prépare le premier de cinq courts métrages de 60 secondes. Cette décision des stations de télédiffusion de présenter des films anti-nicotine est le premier mouvement du genre au Canada.

Lourmais et Lloyd ont repris la mer

DUBLIN (UPI) — Deux Canadiens ont repris la mer, hier, pour traverser l'Atlantique, après s'être arrêtés à Bunowen, en Irlande, pour réparer leur embarcation à voile endommagée par le vent et les vagues.

Le capitaine Louis Lourmais, âgé de 46 ans, et son compagnon, Vinton Lloyd, 26 ans, étaient partis samedi de Fenit, en Irlande, pour effectuer leur voyage de 5,000 milles. Ils n'avaient franchi que 90 milles lorsqu'ils durent accoster pour faire les réparations.

Les deux aventuriers veulent établir que les anciens Celtes ont traversé l'océan dans une embarcation comme la leur.

FAITS divers

Trois bandits dévalisent deux pharmacies

Trois bandits ont pris la fuite avec un butin de plus de $500, hier soir, au terme de deux vols à main armée commis à une demi-heure d'intervalle dans deux pharmacies de Montréal.

Le montant le plus important, soit $495, a été raflé, vers 9 h. 10 hier soir, à la pharmacie Paul Messier, au 2035 est, rue Mont-Royal, par deux individus armés d'un revolver.

Un peu plus tôt dans la soirée, soit à 8 h. 40, un bandit solitaire et brandissant un revolver s'était esquivé après s'être fait remettre environ $60 à la pharmacie Doré, située au 1990, rue Tillemont.

Personne n'a été blessé dans aucun des deux vols à main armée.

Accident mortel

DRUMMONDVILLE — Un homme de 48 ans, M. Benoit Bisson, du 194, rue St-Damien, à Drummondville, a perdu la vie dans une collision d'automobiles survenue hier vers 19 heures sur le boulevard St-Joseph, à la hauteur du centre commercial LaSalle, à Drummondville.

Cambriolages

Une collection de vieilles pièces de monnaie, une collection de timbres ainsi que des bijoux, d'une valeur totale de plus de $6,800, ont été volés chez M. John Kovaks, 1610 ouest, Sherbrooke, app. 100.

Mlle Noëlla Charbonneau, 5647, rue Migneault, s'est fait voler une bague évaluée à $3,000.

Des cambrioleurs sont entrés avec effraction dans l'atelier d'Advance Textile Fabrics, 1435, rue St-Alexandre, suite 520, et ont fait main basse sur plusieurs ballots de tissus évalués à $1,600.

Dans la boucherie Napoli Meat Market, 7234, rue Hutchison, des cambrioleurs ont volé des cigarettes et de l'argent.

Policiers à leur retraite

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé hier un policier, l'agent Ovide Fortin, qui compte 26 ans et deux mois de service, à prendre sa retraite.

Le comité exécutif a d'autre part accepté la démission de l'agent Donald Tucker, de St-Eustache, après 13 ans de service. L'agent Tucker démissionne pour raisons personnelles.

La valeur totale du vol a été estimée à $1,000.

Les compagnies de transport

Des cigarettes, du café et de la bière, le tout d'une valeur de $1,000, ont été volés au Lerner's Market, 3560, avenue du Parc, par des rôdeurs qui ont brisé le carreau d'une fenêtre de l'arrière.

Au Parent Auto Body, 984, avenue de l'Hôtel-de-Ville, des voleurs sont entrés par une porte de côté et ont fait main-basse sur des outils valant $1,000.

Un violon italien de marque Politi-Enrico et valant $1,000, a été volé chez M. Lewis Greenblatt, 77 rue Napoléon.

MM. Hilaire Giasson et Jim Latendresse, domiciliés dans une maison de rapport située au no 3870 est, Sherbrooke, se sont fait piller dans leurs autos remisées au garage du sous-sol, une quantité d'articles d'une valeur globale de $2,430, consistant en outils, pneus de rechange, articles de sport, et autres.

Deux employés du pavillon mexicain se font cambrioler

Pendant que deux garçons de table du pavillon mexicain à l'Expo, MM. Javier Gozale et Gustive Orozco, dormaient dans leur appartement situé au no 8489, St-Hubert, app. 203, un filou s'est glissé dans leur chambre et a volé $1,200 dans leurs pantalons.

Un "emprunt" de $870.25 chez Niagara Finance

Un adolescent, âgé d'à peine 15 ou 16 ans, a trouvé un moyen d'"emprunter" une somme de $870.25 de Niagara Finance Co. Ltd. sans se buter à un refus catégorique de la part du gérant.

Le jeune emprunteur s'est plutôt "adressé" à une employée de la succursale de la compagnie de finance située au 1015 est, rue Ste-Catherine.

Il s'est placé dans l'escalier et il a sagement attendu le retour d'une jeune fille qui revenait de la banque, vers 10 h. 50 hier matin, avec la somme précitée.

Sans lui demander son opinion, il l'a bousculée et lui a "emprunté" la somme qu'elle transportait.

Une autre jeune fille, employée de la compagnie de prêts, avait vu, quelques minutes plus tôt, l'adolescent qui attendait dans l'escalier, mais elle ne se doutait nullement qu'il pouvait s'agir d'un éventuel "emprunteur".

continuent d'être la cible favorite des voleurs mécréants. Durant la nuit de mardi, des cambrioleurs ont pénétré dans les entrepôts de H. Lapalme Transport Ltée, au 2040, rue William, et ils ont volé cinq caisses remplies de jeux de cartes au sigle de l'Expo, évaluées à $1,100.

Dans un camion de W. H. Taylor Ltd., 5810, place Turcot, immobilisé en face du no 6655, rue St-Urbain, d'autres cambrioleurs se sont emparés de huit caisses remplies de gants, de souliers, de vêtements, le tout valant plusieurs milliers de dollars.

Hold-up dans une Caisse populaire

Trois bandits, armés de fusils et portant des cagoules noires, ont raflé une somme d'environ $2,000 au cours d'un vol à main armée perpétré, vers 1 h. 20 hier après-midi, à la Caisse populaire Notre-Dame-de-la-Merci, au 2447 rue Charland, dans le nord de la métropole.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

La police recherche une Chrysler rouge qui a servi à la fuite des cagoulards.

Pilleurs de boîtes aux lettres arrêtés

La police a capturé deux pilleurs de boîtes à relais à l'usage des facteurs. Les deux individus ont comparu hier devant les tribunaux. Ils ont été appréhendés, durant la nuit de mardi, à l'angle du Chemin Côte-des-Neiges et de l'avenue Summerhill, après avoir raflé un sac de courrier dans la boîte installée à l'angle des avenues Carlton et Westbury.

Collision funeste

DRUMMONDVILLE — M. Ulrich Laplante, 51 ans, du 2372, boulevard St-Mathieu, à Drummondville-Sud, a trouvé la mort, vers 6 h. 30 hier soir, dans une collision d'autos survenue à l'intersection des rues St-Georges et Notre-Dame, à Drummondville.

Capotage: un mort

Un homme de 29 ans, M. Marcel Lamarche, du 1774, rue Hartenstein, à St-Laurent, a perdu la vie, vers 6 h. 30 hier soir, quand son automobile a capoté à la sortie no 7 de l'autoroute de la rive nord, à la hauteur de Repentigny.

Plusieurs rues du centre-ville à sens unique

(R. M.) — A compter du samedi 9 septembre, plusieurs rues du centre-ville seront établies à sens unique.

C'est ce qu'a décidé hier le comité exécutif de la ville de Montréal.

La rue University sera établie à sens unique vers le nord entre les rues Cathcart et la rue Sherbrooke.

La rue Metcalfe et la rue de la Cathédrale seront établies à sens unique vers le sud, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame.

Quant à la rue Mansfield, elle sera établie à sens unique vers le nord, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame.

D'autre part, l'avenue McGill College sera rétablie dans les deux sens.

Le plan directeur général prévoit l'utilisation de la rue Mansfield comme voie de sortie de la route Transcanadienne, alors qu'il prévoit l'utilisation de la rue Metcalfe et de la rue de la Cathédrale comme voies d'entrée.

Depuis l'ouverture de l'autoroute Bonaventure, on dispose d'une voie d'accès qui amène les véhicules directement dans le centre-ville par voie rapide, voie qui débouche sur la rue University. Entre les rues Notre-Dame et Cathcart, la rue University est de la même largeur que les voies de l'autoroute. De la rue Cathcart (vers le nord) jusqu'à l'avenue des varie de 32 à 40 pieds, ce qui varie de 32 à 4 0pieds, ce qui y occasionne des embouteillages au sud de la rue Cathcart qui s'allongent jusqu'à l'autoroute, le dégagement de l'autoroute vers le nord laissant à désirer.

ECOLE DES LANGUES DE MONTREAL INC.

377 EST, BOUL. ST-JOSEPH
près de la station Laurier

ANGLAIS — FRANÇAIS — ALLEMAND
ESPAGNOL — ITALIEN — RUSSE
Tél.: 845-5055

1947 – 1967

M. Fernand Alie, président-fondateur et directeur général, vous présente

GERALD PIDGEON, directeur pédagogique — ROGER RAYMOND, directeur des cours du soir — MARC CARDINAL, directeur de l'éducation des adultes — GUY GOULET, secrétaire-trésorier

JOUR – SOIR

★ COURS COMMERCIAL COMPLET
dactylos de première qualité
machines de bureau
stages pratiques
Nous plaçons nos finissants

★ COURS SCIENTIFIQUE
Sciences-Lettres — Sciences-Mathématiques
8 à 12 année.

★ COURS GENERAL ENRICHI
Préparatoire à la 11e recyclage
option: dactylo ou comptabilité

★ RECYCLAGE
11e Scientifique.
En fonction des exigences des facultés et écoles spécialisées

★ C.P.E.S.
(Préparatoire aux études supérieures)

★ CONVERSATION ANGLAISE
Tests de classement gratuits.

INSTITUT ALIE | **842-1791**
4364, rue ST-DENIS – MTL 18
Métro Mt-Royal

(prospectus sur demande)

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

JOURNEE DE TRINIDAD ET TOBAGO

PLACE DES NATIONS

17 h 00 à 18 h 15 Au spectacle gratuit en fin d'après-midi on pourra entendre "Sparrow", le "Roi du calypso", le soprano Monica Ortiz, le "Marionettes Choir", ainsi que la "National Steel Band", de Trinidad et Tobago.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Mme V. Vorontsova parlera du rôle de la femme dans la société soviétique, dans la salle de cinéma du pavillon.

AUDITORIUM DU PONT

14 h 00 En hommage à J. V. Durden, célèbre réalisateur de films scientifiques, la série Connaissance 67 présentera quelques-unes de ses productions : "Fasciola : The Liver Fluke", "Raspberry Beetle", "The Making of the Soil", "The Colour of Life", "Above the Timberline", "Microscopic Fungi", "Embryonic Development of Fish", "Frog Development — Fertilisation to Hatching". La séance se terminera à 17 h 00.

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 et 17 h 00 La mode de Kiev sera présentée aux défilés de cet après-midi.

PAVILLON BRITANNIQUE

16 h 00 Les tambours et les cornemuses des "Old 78th Fraser Highlanders" défileront autour du pavillon.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Spectacle au Café-dansant avec Ricet Barrier.

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

17 h 30 Le Conseil canadien de l'horticulture se réunira à l'Expo-club.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 00 Au Café-dansant, trois chansonniers, trois univers poétiques et fantaisistes : Tex, Patrick Vatran et Ricet Barrier.

20 h 30 Dans le cadre du festival des Jeunes compagnies du Québec, le Mouvement contemporain jouera "Messe noire", de Sketcher. Un colloque suivra à 22 h. 30 où les spectateurs seront invités à discuter la pièce, au cinéma-théâtre du pavillon.

23 h 00 Tous les soirs, deux discothèques "envahissent" le pavillon : à l'Agora à 23 h 00, et au Café-dansant, de 23 h 30 à 01 h 30.

24 h 00 A l'affiche du cinéma-minuit, la deuxième séance de la rétrospective McLaren.

KIOSQUES A MUSIQUE

11 h 15 "E" Croton Harmon High School Concert Band, de New-York. Reprise à 16 h 30.

11 h 30 "B" The Teen Tones, de l'Ontario. Reprise à 17 h 30.

12 h 30 "E" Dawson Boys' Club Variety, de Verdun. Reprise à 19 h 00.

13 h 00 "A" Collingwood Collegiate Marching Concert Band, de l'Ontario.

14 h 00 "E" La fanfare de l'Expo.

DEMAIN

JOURNEE DE L'AMBULANCE ST-JEAN

PLACE DES NATIONS

10 h 30 Les cérémonies officielles débuteront à 10 h 30. Il y aura alors distribution de trophées. De plus, à 15 h 30, on simulera une explosion et un incendie pour lesquels on mettra en branle des opérations de sauvetage.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

12 h 30 A l'affiche du Cinéma-midi, deux courts métrages français : "Ouvriers du rêve", de Robert Alexandre, et "Django Reinhardt", de Paul Paviot.

PAVILLON DE L'URSS

14 h 00 Le professeur V. Soutchenko prononcera une conférence sur l'économie soviétique, dans la salle de cinéma du pavillon.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE

14 h 00 Les 1er, 2 et 3 septembre, les danseurs du quatuor Tel Aviv exécuteront des danses et des chants folkloriques, à 14 h 00, 15 h 00 et 16 h 00.

AUDITORIUM DU PONT

14 h 00 En hommage à Jean Painlevé, réalisateur d'une centaine de films de recherche ou de vulgarisation, fondateur de l'Institut de cinéma scientifique et de l'Association internationale du cinéma scientifique, la série Connaissance 67 présentera dix de ses productions : "Bernard l'ermite", "L'hippocampe", "Voyage dans le ciel", "Les vampires", "Assassins d'eau douce", "Notre planète la Terre", "Les oursins", "Comment naissent des Méduses", "Danseuses de la mer", "Histoire de crevettes". La séance se terminera à 17 h 00.

PAVILLON DU CANADA

14 h 30 et 17 h 00 Tous les jours sauf le jeudi, le kiosque à musique du pavillon offre aux visiteurs l'occasion d'une agréable détente. Sous la direction de Paul de Margerie, trente-cinq musiciens présentent un répertoire de musique variée.

PAVILLON DE L'URSS

15 h 00 et 17 h 00 Défilé de mode dans la salle de cinéma.

PAVILLON DE LA CHINE

16 h 00 Des costumes traditionnels et des créations récentes seront présentés au défilé de mode du pavillon de la Chine.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

16 h 30 Ricet Barrier chantera au Café-dansant.

20 h 00 Les amateurs de jazz pourront entendre Ronald Haynes au Café-dansant.

AUDITORIUM DU PONT

20 h 00 Que sera Montréal en l'an 2,000 ? Le service d'urbanisme de la ville de Montréal a préparé un plan de développement pour la région métropolitaine dont on a tiré un film, "Montréal-horizon 2,000". Il sera présenté à l'auditorium, à 20 h 00.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

20 h 30 Dans le cadre du Festival des jeunes compagnies du Québec, La Marmite, du Saguenay, jouera "Tête de fiche", de Raynald Tremblay, au Cinéma-théâtre. Le spectacle sera suivi, à 22 h 30, d'une discussion avec les membres de la troupe.

PAVILLON DU QUEBEC

20 h 30 et 22 h 00 Le restaurant du pavillon accueillera la chanteuse Gaétane Létourneau jusqu'au 14 septembre. Elle donnera deux tours de chant, chaque soir.

PAVILLON DE LA JEUNESSE

24 h 00 A l'affiche du Cinéma-minuit, la troisième et dernière séance de la rétrospective McLaren, on y présentera les films réalisés entre 1960 et 1965.

KIOSQUES A MUSIQUE

09 h 30 "E" Le concert international Richelieu se déroulera jusqu'à 12 h 30.

10 h 30 "B" The Elga Choir, de Vancouver. Reprise à 15 h 30.

11 h 00 "A" 1st Maryland Regiment, du Maryland. Reprise à 18 h 30.

12 h 30 "E" Dawson Boys' Club Variety Show, de Verdun. Reprise à 15 h 00.

13 h 00 "B" The Teen Tones, de l'Ontario. Reprise à 17 h 00.

13 h 00 "C" The Four Winds. Reprise à 17 h 30.

14 h 00 "D" Howard et Shelli, de Montréal. Reprise à 17 h 00.

14 h 00 "E" La fanfare de l'Expo.

17 h 30 "A" Collingwood Collegiate Marching and Concert Band, de l'Ontario.

PLACE DES NATIONS

17 h 00 La fanfare de l'Expo.

21 h 30 La discothèque "Le Paradoxe".

Un peintre manchot expose au pavillon de la Grèce

par Gilles RACINE

Lorsque l'armée allemande envahit la Grèce en 1944, un jeune garçon perdit l'usage des deux bras et de l'oeil droit.

Maintenant âgé de 35 ans, Sophocles Christou est devenu un peintre d'une grande valeur et dont on se procure à prix d'or les toiles peintes à l'encre de chine.

C'est un peu grâce à un organisme canadien qu'il a pu surmonter son infirmité. Le Unitarian Service Committee lui a permis de suivre un cours à l'Institut polytechnique d'Athènes ainsi qu'aux Beaux-Arts.

Depuis ce temps, il a peint quelque 275 oeuvres dont une représentant le Parthénon a été vendue au président Kennedy, et une autre représentant le Capitole américain a été vendue au président Johnson.

Dans ses toiles, l'artiste recrée la réalité en noir et blanc en portant davantage l'attention sur les ombres. Dans ses oeuvres, on se rend compte du souci d'exactitude qu'il apporte.

Chaque jour, il travaille sur deux ou trois toiles. Chaque toile lui prend environ six mois. Jour après jour, il retourne quelques minutes sur les lieux de ses toiles afin de capter exactement toujours la même intensité lumineuse et ombragée.

De plus, il se déplace constamment face à l'objet qu'il peint. En examinant l'oeuvre, on comprend. Il y a un souci non seulement de précision qui s'en dégage, mais un rare esprit d'équilibre et de proportion. Que vous regardiez la toile du côté gauche, elle est aussi bien équilibrée que si vous regardiez de front ou du côté gauche. Il s'en dégage un traditionalisme très pur de l'architecture grecque, tout comme chez les artistes et architectes grecs de l'Antiquité.

M. Christou expose actuellement une partie de ses oeuvres, 42 pour être plus exact, au pavillon de la Grèce à l'Expo 67. Il y sera jusqu'au 20 septembre. Après, il ira exposer ses oeuvres au consulat grec à New York.

Le Capitol

M. Sophocles Christou montre comment il s'y prend pour peindre une toile. On le voit ici devant une reproduction du Capitol qu'il a faite de l'original que lui a acheté le président Johnson.

Exposition de dessins d'enfants

Le Salon international de dessins d'enfants se tiendra à la Place des Nations jusqu'au 29 octobre. Cette exposition comprenant 450 dessins exécutés par des enfants de sept à douze ans est présentée par la division des Manifestations spéciales de l'Expo 67 et a pour thème "L'esprit créateur de l'enfant".

Ces dessins, qui proviennent de musées nationaux et de centres d'art créatif pour l'enfance, de trente pays, sont exposés en plein air à la Place des Nations, autour des drapeaux des pays participants.

Une autre exposition de dessins de jeunes étudiants se tient également pour la durée de l'Expo dans les pavillons de la Place d'Afrique. Les pays africains participant à l'Expo y sont représentés. Les dessins exposés sont ceux des lauréats du concours organisé chaque année dans les écoles africaines par l'Institut africain pour l'Education et l'Humanisme.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le ministre de l'Economie et de l'Industrie d'Haïti, le Dr Lebert Jean-Pierre, entre dans le pavillon de son pays à l'Expo. Près de lui, le commissaire général Pierre Dupuy et, en robe blanche, Mme Jean-Pierre.

La journée d'Haïti se passe sans manifestation violente

par Claude GRAVEL

Un ciel gris qui a reservé une pluie diluvienne pour la fin de l'après-midi n'a pas réussi à diminuer l'enthousiasme de la foule qui a assisté au spectacle donné par "La troupe folklorique nationale" et "Le Jazz des jeunes" d'Haïti, au cours de la journée de ce pays à l'Expo.

Même si la scène du kiosque "E" s'était transformée en une véritable piscine, le groupe de 23 danseurs et de 15 musiciens a présenté sans sourciller un spectacle haut en couleurs, fort prisé, rempli de roulements de tambours, de couleurs et de rires.

La foule, il est vrai, était peu nombreuse à la cérémonie d'ouverture de la journée d'Haïti, hier matin à la Place des Nations, où on redoutait plus qu'à aucun autre moment que des manifestants fassent connaître leur point de vue sur le régime du Dr François Duvalier.

Mais rien ne se produisit, rien de fâcheux. Les effectifs de sécurité avaient été renforcés au maximum. Des agents de la Gendarmerie royale, de la police de Montréal et de la sécurité de l'Expo se trouvaient partout autour de la place.

Pour un mouvement de coopération internationale

Le ministre de l'Economie et de l'Industrie d'Haïti, parlant de l'Expo à la Place des Nations, a dit qu'elle "dépasse tout ce que l'esprit humain a pu concevoir de semblable jusqu'à ce jour". Il a dit que "tous les hommes devraient s'associer en un vaste mouvement de coopération internationale pour opposer un front commun aux seuls ennemis de l'humanité : la faim, l'ignorance, la maladie, les taudis".

"Haïti, a-t-il affirmé en outre, est l'un des quatre seuls pays de l'Amérique latine à participer à l'entreprise de l'Expo ; c'est très significatif, et même s'il y en avait eu qu'un seul, nous aurions été celui-là."

Le Dr Lebert Jean-Pierre a estimé que le Canada est l'un des géants des prochaines décennies et, a-t-il dit, il a à ce compte son rôle à jouer dans la coopération économique internationale et dans la solution des problèmes qui se posent au niveau du Tiers-Monde.

Vive le rhum haïtien !

Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, a pour sa part longuement loué les qualités du rhum haïtien que "nos grands-mères, aux belles occasions, sortaient ..., pour honorer un visiteur de marque, pour célébrer un succès, ou tout simplement pour arrêter une mauvaise grippe".

"Aujourd'hui, bien que plus froid, il produit toujours le même effet de réconfort. Il a aussi joué un grand rôle dans la conquête et la mise en valeur de la forêt canadienne. Il parfume encore bien des danses et des chansons et offre une escale appréciée aux visiteurs de l'Expo."

La délégation haïtienne à l'Expo a visité hier les pavillons d'Haïti, du Canada, du Québec et des Nations-Unies.

Les kimonos sont arrivés à l'Expo

Que les tenants de la tradition dorment en paix, ils sont arrivés profitant d'un rafraîchissement de la température.

Comme le veut la coutume, ils sont très amples, descendent jusqu'aux chevilles et se ferment en croisant de gauche à droite. Les manches sont larges et de longueur variable. Si on les suspend à un cintre la longueur des manches équivaut, environ, à un tiers de la longueur totale du vêtement; pour les modèles plus élaborés, les manches peuvent être deux fois plus longues que l'habit.

L'été on les porte sans doublure, l'hiver ils sont matelassés, et doublés seulement pour le printemps et l'automne.

La tradition interdit qu'ils soient fermés à l'aide de boutons, aussi sont-ils retenus par une large ceinture qui constitue souvent à elle seule un chef-d'oeuvre. Les femmes porteront une ceinture large de 24 pouces, pliée en deux sur les 124 pouces de la longueur. Cette ceinture, faite de soieries assez lourdes, enveloppe deux fois la taille et se noue dans le dos. Pour les hommes, la ceinture est large de dix centimètres et beaucoup plus courte.

Ceux qui veulent vérifier ces dires peuvent se rendre au pavillon du Japon pour admirer les magnifiques kimonos que les hôtesses ont revêtus pour notre plus grande joie. Le kimono sera leur uniforme officiel jusqu'à ce que l'Expo ferme ses portes.

20 ans au service de la population de l'est de Montréal

RECONNUE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION

EASC

Les Etudes Commerciales de l'Est Inc.

JOUR SOIR

- ANGLAIS
- DACTYLO
- STENO
- COMPTABILITE
- ROUTINE DE BUREAU

G. BELANGER
DIP. PED.
DIRECTEUR

Les RESULTATS obtenus DEPASSENT nos espérances. Vous pouvez vérifier auprès de nos élèves.

PAS DE CONTRAT A SIGNER

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

GAGNEZ UN AN

- Vous étiez en 10e latin, scientifique ou général, nous vous ACCEPTONS EN 11e COMMERCIAL
- Vous étiez en 11e latin, scientifique ou général, nous vous ACCEPTONS EN 12e COMMERCIAL SPECIAL

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Tél. à 523-6138

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.
3630 EST, ONTARIO — MONTREAL

"Qu'ils perdent Gibraltar, Malte et les Seychelles, pourvu qu'ils continuent à produire l'admirable Gilbey's"

M. Marceau Planterose,
Secrétaire perpétuel
de l'Ordre des Taste-Gin

Les martinis les plus intéressants, les cocktails les mieux venus naissent de la bouteille carrée frappée du losange Gilbey's.

"ADMIRABLE" nous va au coeur. Un peu exagéré, mais quoi! Le London Dry gin de Gilbey's a de l'accent sans être lourd; sa limpidité garantit sa franchise et sa réputation est assise sur 110 années d'expérience . . . Admirable, soit.

Le gin qui donne le ton

Certains gins sont trop lourds, d'autres sans goût. Le London dry gin de Gilbey's possède cet équilibre, cette juste saveur qui permettent de faire de "grands" cocktails. C'est pourquoi, partout où l'on sait boire, vous trouverez, en bonne place, le gin Gilbey's. C'est pourquoi, à la maison, le Gilbey's est la base d'un bar accueillant, amical, et de bon goût.

Thème et variations

Le London dry gin de Gilbey's vous permet une infinité de variations classiques, exotiques ou farfelues. Voici, pour émoustiller votre imagination, un petit thème anglo-marseillais plein d'intérêt.

Le Volcan

ÉLÉMENTS:

1) *London dry gin de Gilbey's (2 onces);*
2) *jus de citron (½ once);*
3) *Pernod (½ once);*
4) *sucre;*
5) *eau gazeuse.*

Mettez trois cubes de glace dans un grand verre que vous aurez préalablement passé à la glace pilée. Pressez la quantité de citron indiquée. Ajoutez ½ cuiller à thé de sucre. Ajoutez le Gilbey's, puis le Pernod. Mélangez. Eau gazeuse jusqu'au bord. Surveillez les sismographes.

Le London Dry Gin Gilbey's est distillé et mis en bouteille par W. & A. Gilbey (Canada) Limited.

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Et si en bombardant le Canada anglais la France atteignait les USA...

Nous avons été bel et bien rassurés, ces dernières semaines, par le gouvernement de M. Lyndon B. Johnson qui s'est dit confiant en ce qui a trait aux intentions de la Chine communiste.

Le président nous a affirmé que les bombardements effectués dans le voisinage immédiat des frontières chinoises ne comportaient à peu près aucun risque. On nous dit que Pékin "sait" que nous ne voulons pas lui faire la guerre.

Mais ce qui inquiète surtout les gens, à Washington, ce n'est pas que les communistes chinois en viennent à participer directement au conflit du Vietnam, c'est que les futures guerres de libération en viennent à se dérouler comme cela se passe là-bas.

Supposons que, dans dix ans, le président de Gaulle en soit au "point mort" dans sa campagne pour affranchir le peuple français du Canada du règne despotique d'Ottawa. A ce moment-là, disons qu'il aura engagé dans la guerre l'armée française, la marine française et qu'Ottawa résistera encore. Il devra alors prendre une pénible décision. Voici comment les choses pourraient se passer.

— Monsieur le président, nous ne pouvons faire autrement, il faut bombarder Ottawa, Toronto et Winnipeg. Le Canada anglais doit savoir, coûte que coûte, de quel bois nous nous chauffons.

C'est un général qui a parlé.

De Gaulle a des scrupules.

— Si nous bombardons Toronto, ne courrons-nous pas le risque de voir les Etats-Unis entrer dans la guerre aux côtés des agresseurs canadiens ?

— Mais non, monsieur le président. Vous n'avez qu'à vous présenter à la télévision pour dire que la France ne veut pas combattre les Etats-Unis et qu'elle désire simplement amener Ottawa à la table de conférence. Washington ne pourra que rester neutre.

— Mais les Américains peuvent bien penser que leur frontière est menacée ?

— Ne vous inquiétez pas, monsieur le président, nos spécialistes des affaires américaines sont formels : Il y a tellement d'émeutes aux Etats-Uni que ce pays ne peut pas se laisser entraîner dans un conflit à l'étranger. C'est le temps ou jamais de tenter l'escalade !

— D'accord, bombardez ! Mais tenez-vous-en aux cibles militaires, les banlieues de villes, par exemple, pour commencer.

Trois jours plus tard, de Gaulle est réveillé en plein milieu de la nuit.

— Monsieur le président, une escadrille de Mystères a perdu sa route et a bombardé Minneapolis, par erreur.

— C'est ce que je craignais.

— Ne vous en faites pas ! Nous avons avisé Mexico de se mettre en communication avec Washington pour dire que nous présentions nos excuses pour ce malencontreux incident que nous tâcherons de ne pas répéter.

— Bien fait, général ! Les Américains doivent bien savoir que nous n'avons rien contre eux. Avez-vous pu savoir comment avait réagi la Maison Blanche ?

— Le président des Etats-Unis serait très en colère mais nos services secrets nous disent que cela s'arrêtera là.

A ce moment, un autre téléphone sonne.

— Monsieur le président, le radar signale que les Américains ont lancé des missiles qui se dirigent directement vers la côte française.

— Vous voulez dire que nous sommes attaqués seulement parce que nous avons bombardé Minneapolis par erreur ? Je croyais qu'on avait l'assurance que les Etats-Unis n'interviendraient pas dans la guerre au Canada, en aucun cas.

— Que voulez-vous, monsieur le président, on ne peut jamais savoir ce qui peut se passer dans la tête de ces astucieux Occidentaux . . .

(Tous droits réservés)

Le paternalisme d'Ottawa entrave le développement des Indiens

— le chef outaouais Wakegisig

par André LUCHAIRE

"Je crois que la Division des Affaires indiennes a dépassé les limites de sa responsabilité et exerce trop de pouvoirs. Nos propres organisations ne peuvent pas fonctionner dans ces conditions et c'est une honte qu'aucun autre ministère ne puisse traiter avec nous sans la bénédiction du ministère des Affaires indiennes. Nous n'avons aucun recours. Nos organisations volontaires ont pourtant une fonction utile — qui est le développement de notre peuple : elles ne devraient pas être empêtrées par la Division des Affaires Indiennes de cette façon aussi paternaliste."

"Aussi longtemps qu'elle continuera d'exister avec ses structures et sa politique actuelles, rien n'en sortira de bon".

Cette prise de position sévère contre le ministre des Affaires indiennes et la politique de son ministère, provient de M. John Wakegisig, chef élu de la bande de Outaouais (Ottawa) de l'Ile Manitoulin, arrière-petit-fils du dernier chef héréditaire des Outaouais — et l'un des 3,000 électeurs indiens du comté d'Algoma-East — la circonscription de M. Lester Pearson, premier ministre du Canada !

"Une minorité criarde

Cette déclaration, exclusive à LA PRESSE, a été faite lors d'un séjour du chef Wakegisig à Montréal où il visitait l'Exposition avec son épouse et un collaborateur.

Elle est motivée en particulier par une singulière déclaration du ministre Laing qui, le lundi 21 août dernier,aurait affirmé, selon une nouvelle transmise par radio, que "90 pour cent de la population indienne était d'humeur pacifique, mais que le restant, selon ses propres termes, parlaient fort, mais étaient incapables de se sortir eux-mêmes d'un sac de papier (are talking loud, and couldn't kick themselves out of a paper bag"). Et le ministre aurait ajouté : "Les Canadiens n'accepteront pas ces plaintes au sujet d'une suprématie blanche (cries of white supremacy).

Informations prises, M. Laing a effectivement donné deux interviews, l'une le 19 août à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest, l'autre à Kenora (Ont.), toutes deux citées dans la Winnipeg Free Press, et mentionnées le 21 août dans une émission de la CBC.

Les remarques de M. Laing étaient peut-être faites par allusion aux rumeurs de révolte ouverte, allant jusqu'à des troubles dans la rue, mentionnées dans le "Globe and Mail" il y a deux semaines.

Dans les milieux proche de M. Laing, à Ottawa, on affirme que les réflexions concernant les 10 pour cent d'Indiens qui "parlaient fort" s'appliquaient aux promoteurs de troubles sanglants.

Il est pourtant de fait que chez les Indiens, à travers le Canada, ces réflexions — en particulier celles concernant les plaintes au sujet d'une suprématie blanche — semblent avoir été interprétées comme visant tous ceux, parmi les Indiens, qui ont travaillé ces dernières années, à faire entendre la voix de leur peuple, et rappeler aux Blancs leurs responsabilités, et obtenir que leur sort ne soit plus décidé par Ottawa de manière absolument unilatérale et paternaliste.

Le chef Wakegisig est fort conscient des difficultés continuelles qu'ont les organisations indiennes (Conseil National Indien, Associations provinciales d'Indiens, Association Indiens-Eeskimaux, et même le Conseil consultatif national (pourtant créé par Ottawa) à faire entendre le point de vue indien.

Pour lui, il n'y a pas de problème : ce sont ces organisations qui ont été visées par le ministre Laing.

"Nos organisations parlent fort, oui, et ainsi fait le Conseil Consultatif national".

Le chef WAKEGISIG outaouais de l'île Manitoulin

ANNONCE

Ce qu'il faut pour être un chef

En quoi consiste l'autorité et comment l'acquérir? Quelles qualités doit posséder un chef? Que peut-on faire pour créer un climat favorable au développement de ces attributs qui font le vrai chef? C'est ce qu'un des grands commandants en chef de la deuxième guerre mondiale nous révèle dans Sélection du Reader's Digest du mois de septembre. Un article à ne pas manquer!

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.

toujours la supérieure

PRODUITE ET EMBOUTEILLÉE EN POLOGNE

Jacques Gauthier nommé conseiller en matière de radio-télévision

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé hier la nomination de M. Jacques Gauthier au poste de Conseiller auprès du Conseil exécutif en matière de radio et de télévision.

En plus d'être conseiller auprès du Conseil exécutif, M. Gauthier sera nommé président d'un comité d'étude qui sera formé prochainement par le gouvernement. M. Johnson n'a pas donné de détails quant au mandat de ce comité d'étude.

M. Jacques Gauthier, réalisateur à la Société Radio-Canada depuis onze ans est un ancien président de l'Association des réalisateurs. M. Gauthier a fait ses débuts à la radio en 1944. Bachelier en commerce, il est membre de la Corporation des administrateurs agréés.

M. Gauthier a déjà dirigé deux comités d'enquête pour le compte de l'Association des réalisateurs.

Un premier rapport, adressé à la Société Radio-Canada, réunissait les suggestions et recommandations des artisans de la production et de la réalisation en vue de la construction d'un centre de radio-télévision à Montréal.

Le deuxième rapport, à l'intention de la commission Fowler, englobait une analyse de la situation à Radio-Canada et les suggestions et recommandations des réalisateurs en vue d'une réforme des structures administratives et de la philosophie de la Société.

Si vous voulez manger n'importe quoi, allez n'importe où.

Mais si vous cherchez une aventure gastronomique, venez au KON-TIKI

Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit. La salle "Long Hut" se loue à des groupes. Réservations par téléphone à 842-7777

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

ROLAND FAUCHER, c.r.

LE "ROI DES BAS PRIX" lance, à l'occasion de la semaine de la Fête du Travail,
LA PLUS GRANDE VENTE AU RABAIS de son histoire.
Tous les appareils EUREKA disponibles en magasin seront offerts à des
PRIX EXTRAORDINAIREMENT REDUITS

JEU COMPLET D'ACCESSOIRES AVEC CHAQUE APPAREIL

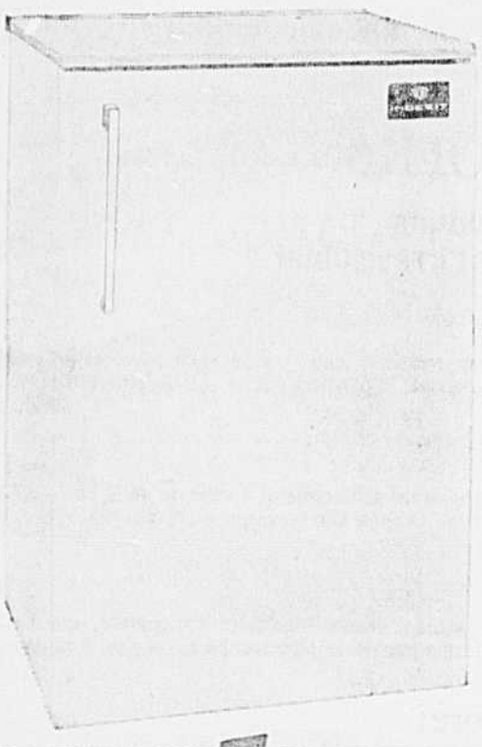

REFRIGERATEUR COMPACT

Capacité 5 pi. cu.

Modèle de luxe no: 30L. Cabinet tout acier, émaillé blanc. Dessus genre table pratique. Lampe automatique. Congélateur très logeable avec espace pour cubes de glace. Niche à oeufs. Espace pour grandes bouteilles. Compartiment beurre et fromage. Légumier pleine largeur.

AUBAINE DU "ROI"
$129

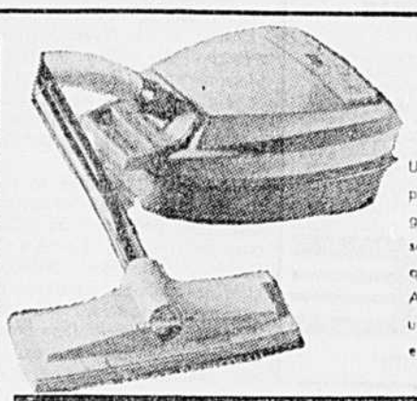

ASPIRATEUR EUREKA EMPRESS

à 2 vitesse (moteur 2¼ H.P.)

Un aspirateur unique, qui surpasse tous les autres. Mu par un puissant moteur de 2¼ h.p., cet aspirateur vous garantit des années de bon service. Indicateur lumineux quand il faut changer le sac. Action "VIBRA-BEAT" assurant un nettoyage robuste pour les endroits passants.

A PRIX D'AUBAINE DU "ROI"

ASPIRATEUR EUREKA

Modèle de luxe no: 711

Un aspirateur très léger, monté sur roulettes. Il peut être placé debout dans les escaliers. Tous les accessoires sont inclus dans l'appareil.

AUBAINE DU "ROI"
$59.95

DEMONSTRATION

Pendant 4 jours seulement, le gérant de district de la Cie EUREKA: M. CHRISTOPHER PICKERING fera la démonstration des appareils EUREKA ! Venez le rencontrer chez le "ROI DES BAS PRIX" jeudi, vendredi, samedi ou lundi, les 31 août, 1er, 2 et 4 septembre.

Nous acceptons la carte credico

Conditions de paiement faciles avec IAC

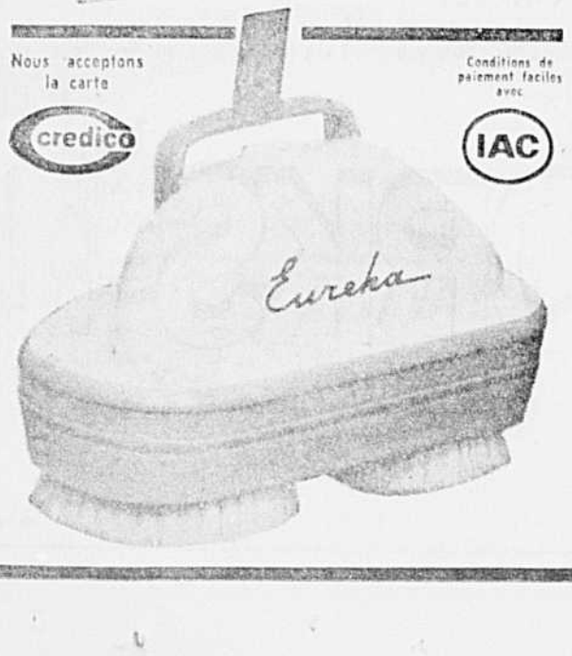

POLISSOIR

à 2 brosses

Modèle no: 690. Puissant moteur ¼ h.p. Engrenage précis et résistant. Bande protectrice en caoutchouc. Cran fixe pour le manche. Brosses interchangeables. Fil de 20 pi. Poignee moulée. Commutateur dans le poignée.

AUBAINE DU "ROI"
$29.95

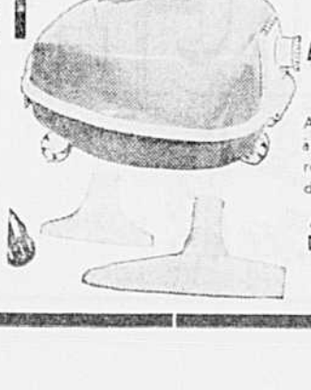

ASPIRATEUR EUREKA

Modèle no: 500

Aspirateur sur roulettes, très facile à déplacer. Jeu complet d'accessoires. Moteur de 1¼ h.p.

AUBAINE DU "ROI"
$39.95

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 HEURES : mardi jeudi et vendredi

LIVRAISON GRATUITE

OUVERT LUNDI FETE DU TRAVAIL

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. DES LAURENTIDES à Pont-Viau
TEL. : 384-0590

La FTQ veut une enquête sur l'administration de l'Hydro

Le temps est venu de soumettre l'administration de l'Hydro-Québec à un examen public, soit par la voie d'une enquête, soit par la création d'un comité parlementaire expressément chargé d'étudier périodiquement l'orientation et les politiques de cette régie d'Etat.

C'est l'opinion que livrait hier soir le Conseil consultatif de la Fédération des travailleurs du Québec, réuni dans la métropole, sous la présidence du premier officier de cette centrale syndicale, M. Louis Laberge.

Dans une déclaration écrite, M. Laberge "trouve invraisemblable que sous le prétexte de l'autonomie de cette entreprise publique, ses dirigeants n'aient à répondre qu'à eux-mêmes de leur politique en matière de relations de travail, laquelle est extrêmement coûteuse pour les actionnaires qu'est l'ensemble de la population".

Le président de la FTQ a soutenu que les citoyens québécois devraient avoir sur l'Hydro-Québec et son administration un droit de regard semblable à celui qu'exercent les actionnaires d'une entreprise privée.

Citant l'exemple de la Société Radio-Canada, de juridiction fédérale, qui "est periodiquement soumise à des enquêtes royales et parlementaires", M. Laberge a prétendu qu'il devrait en être de même pour les entreprises de juridiction provinciale.

"Nous ne contestons pas aux administrateurs d'une entreprise publique le droit d'administrer, souligne le leader syndical, mais nous trouvons anormal qu'ils n'aient à répondre à personne de leur administration."

M. Laberge a aussi émis l'opinion que "c'est grâce à son caractère de "vache sacrée" que l'Hydro-Québec peut se permettre, par exemple, de pratiquer une politique antisyndicale extrêmement coûteuse dénoncée à maintes reprises tant par la CSN que par la FTQ et ses affiliés".

"Nous ne pensons pas, de reprendre M. Laberge, qu'un conseil d'administration du secteur privé aurait pu se maintenir en place aussi longtemps avec le record de grèves et de conflits majeurs établi par l'Hydro-Québec au cours des dernières années."

Le président de la FTQ a enfin déclaré que "la seule grève de Gentilly coûte déjà une fortune aux propriétaires de l'Hydro-Québec, en termes de retard dans le programme de production nucléaire d'électricité, de maintien des cadres dans l'oisiveté et l'improductivité, de réclame commerciale pour négocier avec les travailleurs par-dessus la tête de leur syndicat dûment accrédité, etc.

"L'Hydro-Québec aura beau aligner des chiffres à pleines pages de journaux, elle ne prouvera qu'une chose, c'est qu'elle a cherché à exploiter la main-d'oeuvre de Gentilly. Elle ne réglera pacifiquement le conflit qu'en reconnaissant le principe de la parité des salaires avec Montréal établi par les syndicats internationaux du bâtiment sur tous les grands chantiers de construction industrielle au Québec. C'est là une loi économique du monde du travail à laquelle une entreprise géante comme l'Hydro-Québec doit se soumettre, bon gré mal gré, au même titre que les autres entrepreneurs privés en construction", de conclure M. Laberge.

Le monde SYNDICAL

Victoire de la CSN à la North Shore Paper

C'est avec une majorité de près de 80 pour 100 que la Confédération des syndicats nationaux a remporté le vote décrété par la Commission des relations de travail pour la représentation syndicale des employés de la Québec North Shore Paper, à Hauterive.

Ce groupe de travailleurs forestiers était jusqu'ici représenté par la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique (FTQ).

Dans un communiqué, la CSN a fait savoir que 441 travailleurs ont voté contre la représentation par la Fraternité, tandis que 117 ont voté en faveur.

Ces employés seront désormais représentés par le Syndicat national des employés en forêt de la Québec North Shore Paper.

A cette occasion, le secrétaire de la CSN, M. Robert Sauvé a émis le communiqué suivant :

"Malgré tous les obstacles qu'on leur avait dressés, les bûcherons de la Côte-Nord ont su choisir".

"Les 1,000 bûcherons de la Quebec North Shore ont voté aujourd'hui avec une majorité de 80 p. cent en faveur de leur affiliation à la CSN. Tous les travailleurs de la CSN sont heureux de leur choix et se réjouissent d'accueillir des confrères courageux et énergiques qui ont su reconnaître la vérité là où elle se trouvait.

"Les bûcherons de la Côte-Nord avaient choisi leur syndicat et même la Commission des relations de travail n'a pas réussi à les décourager de leur choix. On est en effet en droit de se demander où est rendue l'impartialité dont M. Maurice Bellemarre qualifiait la CRT, quand on songe que ces travailleurs ont déposé leur demande en accréditation le 23 janvier dernier et qu'ils n'ont pu voter qu'aujourd'hui, soit sept mois après le dépôt de leur requête. Ces délais sont inexplicables et inacceptables quand ils mettent le droit d'association des travailleurs en jeu.

Ford sera probablement la première cible des travailleurs de l'auto

DETROIT, (UPI) — La société Ford sera vraisemblablement la première cible touchée par les Travailleurs unis de l'automobile dans leur tentative d'arracher aux trois grands constructeurs d'automobiles le contrat de travail qu'ils ont demandé de leur accorder.

Le président du puissant syndicat, M. Walter P. Reuther, doit annoncer aujourd'hui à 17 h. 30 sur quelle compagnie pèsera la menace de grève qui risque de se déclencher à l'expiration du contrat actuel, soit le 6 septembre à minuit.

Il reste aussi une possibilité que le syndicat frappe d'abord la société General Motors, dont les conditions financières sont plus reluisantes que celles de Ford.

Aujourd'hui, les trois compagnies reçoivent séparément des porte-parole syndicaux pour enregistrer leur dissidence sur les offres faites hier par l'industrie automobile. Ces offres ont simplement été rejetées hier par M. Reuther.

Spaghettissimo!
UN MENU MÉDITERRANÉEN VOUS ATTEND À LA POPINA SUR LA PLACE VILLE-MARIE

TRADITION
Rye Whisky
Un goût qui chante...un prix qui enchante
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Malgré la pluie, la grâce et le sourire de Haïtiennes ensoleillaient la visite que firent hier le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, et le ministre du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, M. Lebert Jean-Pierre, au pavillon de ce pays des Antilles dont c'était la Journée nationale à l'Expo.

Un ministre haïtien dit que la presse américaine fausse l'image de son pays

par Claude Gravel

La presse nord-américaine présente "une image déformée et fausse" des événements qui se déroulent en Haïti depuis la prise du pouvoir par le Dr François Duvalier, car les informations proviennent d'adversaires du régime qui ont fui le pays depuis 1957.

C'est, en substance, les déclarations faites hier par le ministre de l'Economie et de l'Industrie d'Haïti, le Dr Lebert Jean-Pierre, au cours d'une conférence de presse donnée à l'Expo dans le cadre de la journée nationale de son pays.

Selon lui, la presse est défavorable au gouvernement haïtien parce qu'elle n'est pas suffisamment renseignée sur le sens exact des événements qui se déroulent en Haïti. Il n'a pas précisé quels sont ces événements.

Il a soutenu qu'après le 22 septembre 1957, alors qu'il prenait le pouvoir après une dure lutte, le Dr Duvalier a invité ses adversaires à travailler avec lui afin de solutionner les nombreux problèmes du pays.

"Ils ont commencé à fomenter des troubles avant même la prestation de serment du Dr Duvalier, a dit le ministre haïtien. Depuis ce temps, ils ont alimenté la presse d'informations fantaisistes et sans fondement. Ces informations sont à 90 pour cent fausses."

Plusieurs agents en civil de la Gendarmerie royale se tenaient autour de la salle où se tenait la conferenc de presse. Le Dr Lebert Jean-Pierre était accompagné d'une délégation de son pays. Les dignitaires ont d'ailleurs été étroitement surveillés durant toute la journée.

Répondant aux questions des journalistes — qui furent parfois très directes — le ministre haitien a voulu reconstituer les événements qui ont suivi la prise du pouvoir par le Dr Duvalier afin, a-t-il dit, "de retrouver le fil de cette propagande désagréable".

Un journaliste lui a demandé à brûle-pourpoint : "Est-ce qu'il arrive souvent que le président Duvalier commande lui-même le peloton d'exécution pour éliminer des adversaires du régime ?".

Le Dr Jean-Pierre a répondu : "Ceci est une question qui regarde d'abord le gouvernement haitien. S'il arrivait au président Duvalier de commander le peloton d'exécution pour châtier des traitres, je vous demande de retenir une chose : c'est que la trahison n'est pas une invention haitienne."

Très calme, le Dr Jean-Pierre a poursuivi : "Depuis que le monde est monde, depuis qu'il existe des Etats organisés, les traitres ont toujours été châtiés... Peu importe à l'opinion publique la façon dont des traitres sont exécutés après avoir été régulièrement jugés."

Le ministre haïtien, qui était hier le représentant personnel du président de la République d'Haïti à l'Expo, a nié catégoriquement les rumeurs voulant que le Dr Duvalier démissionne. "Il n'en est pas question", a-t-il dit.

Le ministre Jean-Pierre a par ailleurs révélé que son gouvernement voulait s'attaquer au problème que constitue le manque de touristes en Haïti. Selon lui, cela est attribuable à la mauvaise "publicité qui se fait et qui tend à présenter Haïti comme l'enfer sur la terre" et à un manque de transports.

Il a dit à ce sujet que le directeur commercial de la compagnie Air Canada avait effectué un voyage dans son pays en avril dernier et que la compagnie doit entreprendre en novembre prochain une série de voyages en Haïti. Le Dr Jean-Pierre a affirmé que 300 touristes se sont déjà inscrits.

Le ministre haïtien a manifesté l'intention de son pays d'accroitre les relations économiques et commerciales avec le Canada. Il a dit que l'ambassade d'Haïti au Canada lui avait ménagé une série de contacts avec des "officiels" canadiens.

Le Dr Jean-Pierre a de plus affirmé que des représentants de la compagnie canadienne Miron et Frères sont présentement en conversation avec les autorités haïtiennes concernant un projet dont il n'a rien dit.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Jean-Pierre, accompagné de M. Dupuy, s'est arrêté ici et là, dans le pavillon d'Haïti, pour y admirer les oeuvres d'art ou d'artisanat qui s'y trouvent exposées.

spécial

2 FACONS D'ACHETER CETTE MAISON.

Une superbe maison dont la construction de première qualité permet de l'habiter en toutes saisons. Idéale comme demeure permanente ou en prévision de la retraite, en ville ou à la campagne. Grand choix de revêtements extérieurs. 39 dimensions et modèles divers. Changements possibles des plans réguliers.

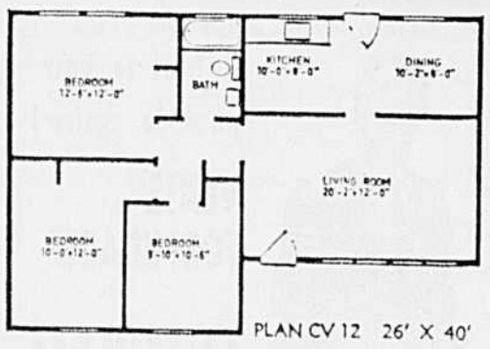

PLAN CV 12 26' X 40'

Une façon facile et économique d'acquérir cette belle maison — les sections préfabriquées dont la qualité est contrôlée à l'usine sont livrées entières sur votre terrain et non pièces par pièces . . . et vous pourrez la finir dans vos temps de loisir sans hâte. Parfait pour la famille qui veut économiser.

SPECIAL $3181.00 REG. $3,646.00

doubles-fenêtres et portes intérieures incluses.

Cette belle maison complètement isolée peut être vôtre grâce à notre offre spéciale — bâtie sur votre terrain, électricité installée. Nous fournissons la laine isolante, les planches murales et les moulures pour la finition intérieure, les armoires de cuisine, les tuiles à planchers, les portes intérieures et doubles fenêtres et la plomberie. Grand luxe — une belle maison Colonial Sunnibilt.

SPECIAL $5975.00 REG. $6,760.00

Temps limité pour cette offre spéciale

JUSQU'À 10 ANS POUR PAYER
COMMANDER MAINTENANT POUR LA LIVRAISON 1968

COLONIAL SUNNIBILT

47 ans d'expérience variée dans les préfabriqués. Le transport est gratuit jusqu'à votre terrain dans un rayon de 100 miles.

Le plus grand manufacturier de chalets, de maisons et de garages préfabriqués.

TERRAINS D'EXPOSITION

OUEST — Route no 2 et chemin des Sources. Prenez la sortie 16 sud, sur la route Trans-Canadienne, Dorval — Tél. 631-4245

EST — 11700 est, Sherbrooke Tél.: 645-1641

OUVERT SUR SEMAINE DE 10 H. À 9 H. P.M. — SAMEDI: 10H. À 5H. DIMANCHE: 1H. À 5H.

ANNONCE

Les classes devraient-elles continuer l'été?

La fermeture des écoles procède-t-elle uniquement d'une habitude ruineuse? Il y a 50 ans, selon certains, l'année scolaire de neuf mois avait sa raison d'être. Mais aujourd'hui la situation a changé du tout au tout. On propose une solution qui permettrait de placer les élèves dans des conditions de travail plus favorables. Pour plus de renseignements, lisez cet article révélateur dans Sélection du Reader's Digest du mois de septembre.

L'Office national du film et l'Imprimeur de la Reine publieront un volume d'art dans les deux langues en hommage au Canada

OTTAWA (PC) — Un hommage au Canada, à ses paysages et à son peuple, richement illustré et rempli de poésie, sera publié par l'Office national du film et l'Imprimeur de la Reine à titre de projet commun du centenaire.

Le prix de cette oeuvre d'art n'a pas encore été fixé, mais l'on croit qu'il sera de $25. De toute façon, elle deviendra un objet de collection pour les photographes et les écrivains et un cadeau des plus appréciés.

Le volume est publié dans les deux langues. Le texte français qui accompagne chaque section est dû à la plume de Jean Sarrazin, de la Société Radio-Canada à Montréal et le texte anglais à celle de Bruce Hutchison, éditorialiste au Sun de Vancouver.

Le volume de 12 pouces par 15 pouces, présenté dans un écrin de carton, comprend 260 photographies remplissant, plusieurs, une page complète et toutes, sauf 20, imprimées en magnifiques couleurs.

Sous le titre de "Canada du temps qui passe", on a recueilli les plus belles oeuvres des photographes canadiens et fait appel aux meilleures techniques possibles pour présenter une oeuvre de valeur.

Sa publication coincidait avec l'ouverture, mardi soir, de la nouvelle galerie de l'ONF destinée à montrer au public canadien les plus belles photographies.

Le volume est divisé en quatre parties, suivant les saisons et le texte de M. Sarrazin atteint à la poésie quand il parle des régions du Canada, de ce qu'il voit, de ce qu'il entend et de ce qu'il sent.

ARGENT CANADIEN ACCEPTE au PAIR

Ausable Chasm

à 90 MINUTES SEULEMENT DE MONTREAL

(De Champlain, prenez la nouvelle autoroute des Adirondacks — tournez à la sortie 35N ou 34N).

Offrez à votre famille une journée entière de plaisir ! Voyez le Grand Canyon de l'est. Venez explorer les gorges sculptées au coeur de la pierre, admirer l'arc-en-ciel des chutes Rainbow et sauter les rapides à bord d'une grande embarcation. Du plaisir pour tous !

• NOUVEAU MUSEE AUTOMOBILE
Voyez la collection de Walter Church d'anciennes voitures magnifiquement restaurées.

• PISTE DE "KARTING" EN U
Conduisez une auto de course sur une vraie piste miniature.

• CAFETERIA MODERNE
• BOUTIQUE DE CADEAUX-SOUVENIRS
• TERRAIN DE PIQUE-NIQUE
• STATIONNEMENT GRATUIT

ARGENT CANADIEN ACCEPTE au PAIR

L'AGEUM boycotte les produits de Seven-Up

L'Association générale des étudiants de l'université de Montréal apporte son entier appui aux grévistes de la compagnie Seven-Up.

A son café-campus et dans ses machines distributrices, l'AGEUM a décidé de boycotter tous les produits de Seven-Up.

"Dans cette grève légale, ces travailleurs québécois ont affaire à une compagnie absolument infecte. Non satisfaite d'avoir déjà été condamné en janvier dernier par un jugement de la Cour provinciale pour avoir violé le Code du travail en refusant de reconnaitre le syndicat reconnu et dûment accrédité par les lois ouvrières du Québec et aussi choisi par les travailleurs, la compagnie recrute des "scabs", congédie des employés en grève et s'abrite en arrière d'un "syndicat de boutique" rejeté par les travailleurs", dit l'AGEUM.

L'organisme étudiant poursuit: "Depuis le 15 juin dernier, ces travailleurs respectent les lois. Jusqu'à quand pourront-ils les respecter? Car c'est aussi depuis ce jour qu'ils voient sortir, de plus en plus nombreux, devant leurs lignes de piquetage, les camions de la compagnie, qu'ils voient des "scabs" les remplacer.

"Cette grande compagnie américaine méprise le travailleur québécois. Ce n'est sûrement pas en la laissant faire que nous deviendrons maitres chez nous."

L'AGEUM demande à tous les étudiants de même qu'à tout le peuple québécois de boycotter "magistralement" tous les produits" de Seven-Up.

"Il est grand temps au Québec que la population ne se contente plus de sympathie et d'appui moral aux grévistes. Cela ne suffit plus. Elle doit passer à l'action. Boycottons Seven-Up", lance l'AGEUM.

Le Conseil des Sciences réclame une agence spatiale

OTTAWA, 31. (PC) — Le Gouvernement canadien devrait instituer un organisme de recherche spatiale. Telle est la recommandation faite aujourd'hui par le Conseil des Sciences dans un rapport.

Cette agence aurait les responsabilités suivantes :

— Développement des aspects scientifiques et techniques de l'étude de la haute atmosphère et de l'espace;

— Encouragement à l'industrie canadienne intéressée aux recherches spatiales;

— Planification et réalisation d'un programme canadien complet dans les sciences de l'espace.

Le Conseil des Sciences explique que le Canada doit participer pleinement aux réseaux de satellites mais il doit avoir ses propres satellites pour l'étude de ses ressources naturelles et pour la cartographie.

Le Conseil propose en outre la construction d'une base de lancement pour fusées expérimentales et petits satellites. Toutefois, il est d'avis que le Canada aurait avantage à utiliser des bases étrangères pour ses gros satellites de communications.

A ce sujet, le rapport signale que le Canada devrait obtenir le droit de lancer des satellites de communications à partir de bases situées le plus près possible de l'équateur. Il s'agirait d'une collaboration internationale importante puisque le Canada est l'un des rares pays qui aura besoin de satellites pour les communications à l'intérieur de ses frontières.

En effet, précise le rapport, on pourrait réaliser un réseau de satellites pour atteindre par téléphone, télévision et même l'imprimé les régions les plus éloignées.

En mars dernier, quatre spécialistes du Conseil de recherche pour la défense proposait un budget annuel de $60 millions pendant les cinq prochaines années, pour accroître de 20 pour 100 l'effort spatial canadien.

Ce montant ne comprendrait pas le coût d'un réseau de satellites de communications. Le Conseil note que jusqu'à présent le Canada n'a eu aucun plan défini, pour la recherche spatiale et l'utilisation des techniques qui en découlent.

Connaissance de nos ressources naturelles

D'après le Conseil des Sciences, les satellites sont une technique toute nouvelle pour connaître la géologie superficielle et conséquemment les richesses naturelles. Le Canada ne refuserait pas toute contribution étrangère mais il est évident qu'il a intérêt à s'occuper lui-même, le premier, de ses propres ressources.

Cela est si important, d'après le rapport, qu'il y a lieu d'établir une priorité indiscutable, vu les implications économiques. Des satellites fournirait des renseignements sur la nature des sols, la répartition des eaux, le permafrost, l'érosion, la couverture végétale, l'état des cultures, etc. En conséquence, le Canada doit sans délai, en vue de ce programme, se préparer à la photographie par infrarouge et par lumière visible, à utiliser dans les satellites.

Quant à la base de lancement de Churchill, au Manitoba, le Conseil considère qu'elle devrait devenir uniquement canadienne, après l'expiration, en 1970, de l'accord avec les Etats-Unis.

Le rapport ne soutient pas à fond l'entreprise HARP (High Altitude Research Projetc) mise au point par l'Université McGill et auquel le Gouvernement fédéral ne veut plus contribuer. On sait que le HARP utilise des canons pour lancer des fusées en haute atmosphère et qu'il avait l'intention de lancer, par le même moyen, des petits satellites.

"Le lancement de petits satellites au moyen d'un canon est évidemment réalisable, dit le rapport, mais on n'en n'a pas prouvé les avantages au point de vue des coûts. L'agence spatiale devrait quand même étudier cet aspect de la question pour établir des comparaisons avec les lancements par fusées, mais cette étude ne devrait pas être une raison pour soutenir encore les lancements par canons."

Colloque international d'optique à Québec

La collaboration franco-canadienne dans le domaine des sciences s'affirmera une fois de plus, du 6 au 8 septembre, avec la tenue à Québec d'un colloque d'optique organisé par les professeurs Albéric Boivin, Claude Delisle et Claude Frémont, de l'Université Laval.

Il y aura une centaine de délégués, y compris plusieurs professeurs de l'Université de Rochester qui participent, avec M. Boivin, à d'importantes recherches. La France sera représentée par plusieurs personnalités, entre autres M. André Maréchal, conseiller scientifique du Premier ministre Pompidou, et M. Maurice Françon, professeur à l'Institut d'Optique de Paris. Les séances auront lieu au Département de physique de l'Université Laval.

Les communications porteront sur l'infrarouge, les couches minces (par évaporation dans le vide), l'interférence, les lasers, et sur cette extraordinaire invention, l'holographie ou photographie à trois dimensions.

Le support financier du colloque est assuré par l'Université Laval, le Conseil national de la Recherche scientifique (France), et notre ministère des Affaires culturelles.

OUVERT JOUR ET NUIT NOUS NE DORMONS JAMAIS

PHARMACIE MONTRÉAL

916 est, rue SAINTE-CATHERINE

La plus grande pharmacie de détail au monde — Jean-P. Duquet, L.Ph.

Une offre sensationnelle à ne pas manquer !

OBTENEZ
MAINTENANT CE MAGNIFIQUE
GOBELET EXPO 67
UN SOUVENIR DE QUALITE DONT VOUS SEREZ FIERS
Valeur régulière **$1.00**
pour **49¢** SEULEMENT

COMMANDES TELEPHONIQUES
845-7251

Nous vendons TOUJOURS MEILLEUR MARCHE !

PRESCRIPTIONS
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

CARTE credico
votre mot de passe pour des achats faciles

SPÉCIAUX

SPECIAL

1 album Polaroid gratis (valeur 1.00) avec l'achat de 2 films Polaroid No 108 en couleur.
Prix rég. 6.45 chacun
SPECIAL **5.35** CHACUN

SECRET DEODORISANT A BILLE
Prix rég. $1.35
SPECIAL $1.19

Pour les veines variqueuses

Bas élastiques au genou pour hommes *par*
Bauer & Black

Voici des bas qui donneront tout le support requis et tout le confort désiré, à ceux qui souffrent d'affections aux jambes. Sans couture, avec pied complet — ces bas restent en place — et ne glissent pas. Brun et noir.
10.95 la paire

MAGNOLAX de WAMPOLE	20 oz Rég. 1.59 — SPEC.	1.29
BICHOLATE LILAS	100 comprimés Rég. 1.65 — SPEC.	1.39
CAROID & SELS	BILIAIRES — 100 comprimés Rég. 1.65 — SPEC.	1.34
ARTECHOL	— 50 comprimés Rég. 2.55 — SPEC.	1.69
ASPIRIN BAYER	— 200 comprimés Rég. 1.79 — SPEC.	1.14
LAVORIS	— Rince-bouche et gargarisme Bouteille carafon 17 oz — Rég. 1.25 — SPEC.	0.98
PEPSODENT	— Pâte dentifrice — Format super Rég. 1.49 — SPEC.	1.19
INFANTOL HORNER	— 16 oz Rég. 3.75 — SPEC.	2.89
BROMO-SELTZER	— Format de famille Rég. 1.09 — SPECIAL	0.83
SEL DE FRUIT ENO	Grand format avec 2 sachets gratis Rég. 1.29 — SPEC.	0.87
ABSORBINE Jr	— Grand format Rég. 2.50 — SPEC.	1.89
GELUSIL	— 100 comprimés Rég. 2.49 — SPEC.	1.98
ENFALAC & SIMILAC	— Caisse de 24's Rég. 8.40 — SPEC.	6.39
VICKS VAPORUB	— 3 oz. Rég. 1.19 — SPEC.	0.99
SUCARYL SODIQUE	"ABBOTT" 1000 comp. Rég. 5.30 — SPEC.	3.49
KLEENEX	— Boite de 200's Rég. 0.22 — SPEC.	6/1.03
CONFIDETS - MODESS - KOTEX	SERVIETTES SANITAIRES — Boite de 48's. Rég. 1.95 — SPEC.	1.55
ANACIN	— 100 comprimés Rég. 1.39 — SPEC.	0.99
AGAROL	16 oz. Rég. 1.50 — SPEC.	1.19
PANSEMENTS	DE MARQUE BAND-AID — Support plastique en 100's — Rég. 1.49 — SPEC.	1.19
LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS — Format économique 26 oz. Rég. 1.39 — SPEC.	1.09
LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS	200 comprimés Rég. 1.49 — SPEC.	1.09
LINIMENT MINARD	Grand format Rég. 0.99 — SPEC.	0.79
FERMENTOL HORNER	— 16 oz. Rég. 2.95 — SPEC.	2.49
NOXZEMA	— Crème pour la peau — Format économique 14 oz. — Rég. 2.49 — SPEC.	1.69
FROSST "217"	— 100 comprimés Rég. 1.85 — SPEC.	1.49
PILULES CARTER	— Format familial Rég. 1.29 — SPEC.	1.09
FLUSH-A-BYES	— Petit, moyen, grand. Rég. 2;59 — SPEC.	1.97
CONTAC-C	— 24 capsules Rég. 2.97 — SPEC.	2.27
LITHINES GROC "33"	Rég. 0.80 — SPEC.	0.64
PARAMETTES AYERST	— 125 comprimés Rég. 6.00 — SPEC.	3.29
PARAMETTE AYERST	— 34 oz. Sirop Rég. 8.50 — SPEC.	5.79
BROMO-QUININE	— 32 comprimés Rég. 1.19 — SPEC.	0.84
ANTIPHLOGISTINE RUB	— Tube Rég. 1.39 — SPEC.	0.98
CEPACOL LIQUIDE	— 14 oz. Rég. 1.40 — SPEC.	1.09
MOELLE DE BOEUF	— Roger Gallet SPEC. 1.20 — SPEC.	0.99
NOXZEMA	"INSTANT SHAVING CREAM" — 12 oz Rég. 1.25 — SPEC.	1.09
GERITOL TONIQUE	— 80 comprimés Rég. 5.50 — SPEC.	3.84
GERITOL TONIQUE	— 24 oz. Rég. 5.50 — SPEC.	3.84
TAMPAX	— Régulier ou Super — Boite de 40's Rég. 1.75 — SPEC.	1.49
NEW DAWN	par ALBERTO V.O.5. Rég. 2.25 — SPEC.	1.89

STATIONNEMENT GRATUIT
30 minutes de stationnement gratuit avec l'achat de $1.00 — Le terrain est situé rue Saint-André, juste au sud de Sainte-Catherine.

18 comprimés, 4 mg. **$1.19**

SOLUTION
CARDA
Apéritif et digestif
SERVIR FROID
Satisfaction depuis plus d'un quart de siècle
DIGESTIONS LABORIEUSES
ESTOMAC • REINS
VESSIE • GAZ

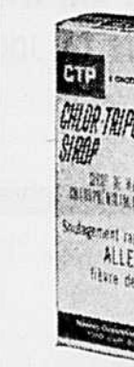

4 oz — **$1.69**

PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE · PROPS.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE de SEPTEMBRE PAR TOUT LE MAGASIN

Des aubaines
en temps opportun
pour le retour à l'école
...nouvelles modes d'automne
...belles valeurs
en ameublement

...VOICI QUELQUES EXEMPLES TYPIQUES!

Les cahiers de réclames mettant en vedette des centaines d'aubaines à ne pas manquer sont à la disposition des clients dans tous les magasins Morgan

Les cinq magasins Morgan
OUVERTS CE SOIR ET DEMAIN SOIR AINSI QUE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Combinaisons-jupons nylon

Ord. $8 **4.99**

Coupe amenuisante dans un nylon double épaisseur. Parure de dentelle. Rose, bleu des tropiques et blanc. (Blanc à centre-ville seulement.) Tailles 30 à 36.

Téléphoner à 842-6261
LINGERIE — RAYON 44 — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD, (sauf indication contraire)

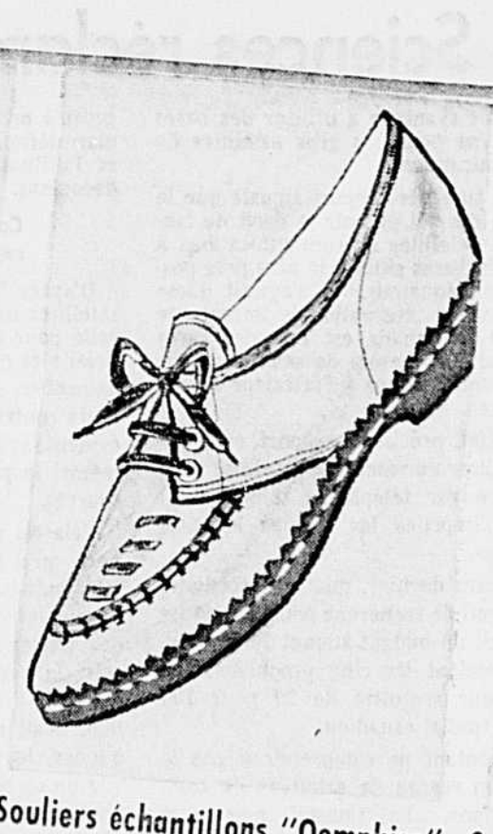

Souliers échantillons "Oomphies"

Vente **6.99**

Aubaines sensationnelles! Modèles sport échantillons en daim souple ou cuir avec fausses semelles mousse. Choix de modèles et couleurs. Pointure 5 seulement. Profitez de cette offre!

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE SEULEMENT

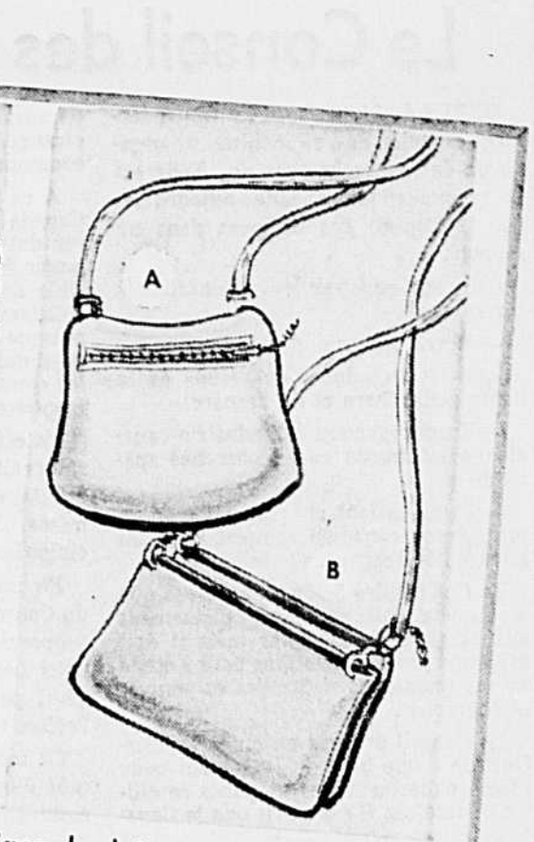

Sacs de daim en bandoulière

A. *Ord. $5* **3.99**
B. *Ord. $10* **6.99**
C. D. *Ord. $13* **7.99**

Choix de quatre modèles importés du Danemark dont deux sont représentés ci-contre. A. Petit sac, glissière façade, bandoulières. En noir seulement. B. Sac jumelé, glissière à la partie supérieure. Brun, marine, havane, gris ou rouge vin. (C-D non représentés).

Téléphoner à 842-6261
SACS A MAIN — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Pantalons Térylène*/laine pour jeunes gens

Ord. 16.95 **12.99**

Pantalons à prix réduit. Tissu mixte Térylène*/laine d'aspect flanelle, infroissable et de texture serrée. Mode amincie, coupe étudiée, taille à patte prolongée (le vêtement parfait pour l'étudiant). Confection canadienne. Fusain, olive ou brun. Tailles 30 à 36.
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
BOUTIQUE "CAMPUS AND CAREER" — RAYON 47 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

Tee-shirts de coton à manches longues pour garçons

Ord. 3.59 **2.79**

Articles du stock courant! Marque canadienne de grande renommée. Tricot de coton lavable et bon teint. Tons unis de: bourgogne, brun ou marine ou rayures multicolores. Du 8 au 16.

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS DE GARCONS — RAYON 38 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE ET AUX QUATRE SUCCURSALES

Pantalons Koratron*, taille mi-élastique pour garçons

Ord. 6.98 **5.77**

Une aubaine à ne pas manquer pour la Rentrée. Pantalons de flanelle viscose/nylon de long usage et d'aspect impeccable. Traitement Koratron* "sans repassage" ... modèle à taille mi-élastique. Choix de gris ou fusain. Du 6 au 12.
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS DE GARCONS — RAYON 38 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE ET AUX QUATRE SUCCURSALES

Vestons sport pour jeunes gens

Ord. 39.95 **19.99**

Offre ½ prix! Draps pure laine, modèle à 4 boutons, quelques-uns à devant croisé. La plupart en tweeds, quelques draps de ton uni en des bruns, bleus, gris, bourgognes. Tailles 36 à 42 dans le lot.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
BOUTIQUE "CAMPUS AND CAREER" — RAYON 47 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

Chemises à rayures pour hommes

Ord. $8 **4.69 ch. 2/$9**

Fine popeline de coton à rayures, col à pointes souples ou à apprêt permanent, manchettes simples ou style mousquetaire. Confection soignée par un manufacturier canadien de renom. Rayures beiges, bleues ou grises sur fond blanc. Encolures 14½ à 17½, manches 32 à 35, dans le lot.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHEMISES POUR HOMMES — RAYON 62 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Chemises sport sans repassage

Ord. $8 **4.69 ch. 2/$9**

Chemises sport à manches longues, col cranté ordinaire ou à pointes boutonnées, coupe confortable, tissu mixte polyester/coton sans repassage. Imprimés nouveaux en bleu, vert, havane ou ton bourgogne. P, M, G, EG.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHEMISES POUR HOMMES — RAYON 62 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Succès continu!...

La Vente **D'ENTREPÔT MORGAN** *d'ameublements divers*

se poursuit **AVEC SUCCÈS À ROCKLAND!**

Économie & finance — LA PRESSE

Les provinces doivent s'unir pour réglementer le commerce des valeurs

— Leslie Rowntree

TORONTO (PC) — L'Ontario a fait appel hier à toutes les provinces pour qu'elles soutiennent sa proposition de mettre en commun en un seul organisme national les diverses institutions actuelles couvrant les valeurs mobilières.

M. Leslie Rowntree, ministre des Affaires économiques et Financières, a déclaré aux membres du Club Kiwanis que la seule alternative à la proposition ontarienne d'un organisme coopératif national serait une agence fédérale qui se surimposerait sur les commissions provinciales de valeurs mobilières déjà existantes.

L'Ontario avait suggéré la formation de l'organisme coopératif lors d'une conférence fédérale-provinciale sur les institutions financières et la réglementation des valeurs mobilières, qui s'était tenue à Ottawa en juin dernier.

Connu sous le nom de Commission des valeurs mobilières canadiennes (Canadian Securities Commission) ou CANSEC, l'organisme a fait depuis, l'objet d'études par la plupart des provinces.

M. Rowntree a dit que l'organisme pourrait fournir une agence administrative unique pour les différents règlements provinciaux et la législation fédérale couvrant les valeurs mobilières, tout en ayant des bureaux régionaux et locaux.

Autonomie législative

Chacune des provinces ainsi que le gouvernement fédéral conserveraient leur autonomie législative en gardant leur propre loi sur les valeurs mobilières, lois qui seraient mises en vigueur par Cansec.

Le ministre ontarien a souligné plusieurs avantages avec la création de Cansec :

— Tous les renseignements pourraient être compilés par un seul ordinateur, permettant des communications rapides d'un endroit à un autre.

— Les valeurs de portée nationale pourraient être centralisées dans un seul emplacement pour tout le Canada, mais en même temps les valeurs locales n'auraient pas à souffrir.

— Une plus grande uniformité ferait économiser du temps et de l'argent.

— L'image du Canada serait améliorée aux yeux de la communauté financière internationale.

En alternative, un organisme surimposé par Ottawa sur les institutions provinciales existantes amènerait un double emploi dans les formulaires, les installations et le personnel et signifierait des frais plus élevés pour les compagnies et le public, a déclaré M. Rowntree.

Ceci se combinerait à un gaspillage injustifiable de talents puisqu'il faudrait engager des employés pour faire un travail qui est déjà effectué de la même façon par des organismes similaires.

Efficacité de Cansec

M. Rowntree a mentionné que Cansec pourrait servir d'exemple pour la solution de problèmes fédéraux-provinciaux futurs en procurant un service coopératif, sous l'égide d'un cadre raisonnable.

Il a également déclaré que la réaction des milieux financiers à la proposition n'avait pas été défavorable.

Il est important de souligner en même temps que des discussions considérables et de longues études devront être réalisées avant que Cansec puisse devenir réalité.

Sa création ne pourra se faire que lorsqu'un accord politique aura été réalisé.

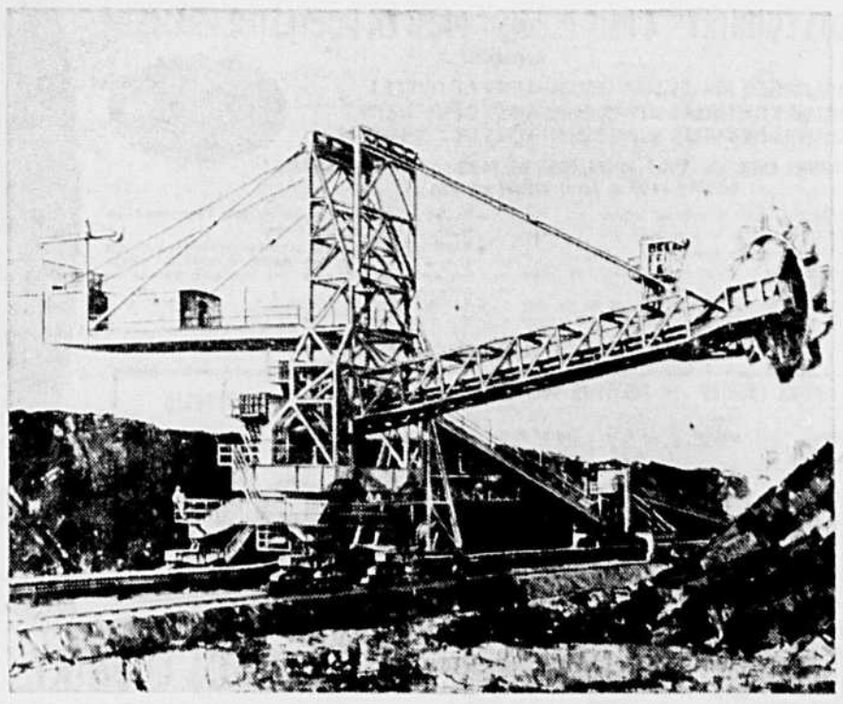

Une machine unique au pays

Cette grue de manutention, conçue en Allemagne par la société Krupp, vient d'être commandée par l'Hydro-Ontario. Elle servira au déchargement du charbon transporté par bateau à la centrale de Lambton, à 14 milles au sud de Sarnia, à partir du printemps prochain. Sa capacité est de 3,000 tonnes par heure. Il s'agit d'une machine unique au Canada.

Les nouveaux tarifs boursiers entrent en vigueur vendredi

TORONTO (PC) — Les nouveaux tarifs de commission de la Bourse de Toronto, en hausse moyenne de 11 pour cent, entreront en vigueur le 1er septembre.

Les Bourses de Montréal et Vancouver augmenteront également leurs tarifs dans la même proportion, à la même date.

La Bourse de Toronto a annoncé en mai dernier son intention d'élever ses tarifs et la Commission des valeurs mobilières d'Ontario avait approuvé le projet au cours du même mois.

Les nouveaux tarifs de commission, suivant le niveau de prix des actions en cause, seront plus hauts ou plus bas. Pour les titres qui se cotent à moins d'un dollar l'unité, les commissions seront proportionnelles aux prix, mais le nombre des paliers de prix est augmenté à 10 au lieu de 6, élargissant ainsi la base des commissions.

Un système nouveau de commission est institué pour les actions se vendant au-dessus d'un dollar l'unité. Selon le système actuel, 100 actions transigées à un prix compris entre $1 et $1.99, supportent une commission de $2.50.

Avec le nouveau système, toujours pour 100 actions, la commission variera de $1.75 — si les titres se vendent $1 l'unité — à $4.47 — si les titres se vendent $1.99 l'unité.

Des paliers intermédiaires du même genre s'appliqueront aux actions dont le prix unitaire est plus élevé.

Les courtiers en Bourse déclarent qu'ils ne s'attendent pas à des réductions des affaires du fait de la hausse des tarifs.

L'industrie manufacturière canadienne se trouve dans une meilleure position

OTTAWA (PC) — Les plus récentes statistiques fédérales indiquent que l'industrie manufacturière canadienne est passée à travers une période d'ajustement de ses stocks qui la place maintenant dans une meilleure position économique.

En janvier et en février, le rapport entre les marchandises en magasin et les marchandises expédiées était à un sommet de 2.33 e 12.34, les plus haut depuis deux ans et demi. En juin, ce rapport était descendu à 2.02, son plus bas point depuis l'automne, avant que le récent ralentissement économique se soit reflété dans les statistiques.

Le tableau que permettent d'établir ces chiffres montre que l'industrie manufacturière canadienne suit un mouvement semblable à celui de l'industrie américaine. Le conseiller économique du président Johnson, M. Gardner Ackley, estime en effet que les manufactures américaines ont atteint un point d'équilibre favorable à de nouveaux progrès.

Un indicateur précieux

Le rapport entre les marchandises inventoriées par les manufacturiers et les expéditions ou les ventes qu'ils font à leurs distributeurs, et finalement aux commerçants de détail, est un indicateur précieux de la santé des affaires.

Les manufacturiers gardent en effet suffisamment de marchandises en magasin pour qu'il y ait un écoulement régulier de leurs produits et pour faire face à des imprévus, par exemple une grève dans les industries qui les approvisionnent. Lorsque les ventes diminuent, inévitablement des stocks excessifs s'accumulent jusqu'au moment où un ajustement peut être fait. Avoir des surplus en magasin cause des dépenses inutiles aux manufacturiers et a une influence dépressive sur les industries qui les alimentent.

Accroissement des expéditions

Les manufacturiers ont graduellement laissé diminuer les matières brutes qu'ils avaient en stock de janvier à avril, d'une valeur de $2,745,500,000 à $2,649,300,000. Ces stocks ont ensuite augmenté pour atteindre $2,692,900,000.

Durant ce temps, les produits qui étaient manufacturés sont demeurés à peu près à un point fixe en valeur: $1,817,900,000 en janvier, $1,923,600,000 en mai, $1,863,200,000 en juin.

Les stocks de produits finis ont augmenté constamment, de $2,377,600,000 en janvier à $2,467,300,000 en juin.

La diminution du rapport entre les stocks et les expéditions est due à l'accroissement de ces dernières durant le premier semestre de l'année. L'écoulement des produits est passé de $2,833,800,000 en janvier à $3,297,400,000 en juin.

A quelques exceptions près, les marchandises globales en magasin durant les trois dernières années étaient presque le double de la marchandise écoulée chaque mois. En d'autres mots, le rapport entre les stocks et les expéditions tournait autour de 2, par exemple entre 1.97 et 2.03.

C'est dans ce contexte que les chiffres de 2.33 à 2.34 en janvier et février sont considérés comme élevés et qu'un retour à 2.02 en juin est considéré par les économistes comme sain.

La flotte de Papachristidis compte deux nouveaux bateaux

Le groupe Papachristidis vient d'acquérir en propriété exclusive la Société Eastern Lake Carriers Ltd, où il détenait déjà une participation de 55 pour cent.

La transaction, qui a commandé un déboursé de $4,184,000, a été passée entre le groupe Papachristidis et St. John Shipbuilding and Dry Dock Ltd. et St. John Iron Works Ltd., deux filiales du groupe K.C. Irving, qui détenait une participation de 45 pour cent dans Eastern Lake Carriers Ltd.

Eastern Lake Carriers possède deux bateaux ultra-modernes pour le transport en vrac, le Hamiltonian et le Newbrunswicker dont les noms seront changés en ceux de Grande et de Petite Hermine.

Le groupe Papachristidis possédera maintenant 5 bateaux canadiens : soit les deux mentionnés précédemment, plus le Montréalais, le Québécois et le Feu-Follet qui est actuellement en construction.

Jean Mehling câble de Paris

L'admission de la G.-B. à la CEE fait peur à Paris

Dans une "interview" accordée à notre confrère parisien FRANCE-SOIR, Monsieur Michel Debré, ministre français des Finances, vient d'expliquer les raisons pour lesquelles, à son avis, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun est encore difficile, sinon impossible.

"L'entrée de l'Angleterre suivie de l'entrée de certains autres pays, si elle ne comporte pas l'approbation quasiment sans exception de ce qui a été fait représente, pour une durée peut-être limitée, mais qui n'est pas négligeable, un risque que nous ne pouvons probablement pas supporter."

Voilà donc, en quelque sorte, le "mot de la fin" à tous ces "refus" français, plus ou moins mal interprétés, devant les demandes d'admission de la Grande-Bretagne: la France croit qu'il est trop tôt, parce qu'elle ne se sent pas encore prête à subir le choc d'une concurrence "élargie". Il ne s'agit pas "d'anti-britannisme", mais tout simplement d'une inquiétude devant des risques jugés trop importants.

Sans doute Monsieur Debré a-t-il assorti ses commentaires d'une phrase ambiguë qui détruit un peu la portée de son aveu:

"Dans cette affaire, le problème politique est naturellement dominant!" Là, j'avoue ne pas comprendre de quoi il s'agit! Ou, au contraire, trop bien deviner qu'on mêle, dans tout ceci, des questions qui n'ont entre elles aucun point commun; et qui devraient continuer à demeurer étrangères l'une à l'autre!

Si le "refus" de la Grande-Bretagne comme partenaire est d'inspiration purement politique, on comprend la colère des Anglais, justifiés à dire et écrire que le Général de Gaulle ne place au premier plan que des considérations secondaires, dans un débat d'ordre essentiellement économique.

S'il est à base de considérations vraiment économiques, alors les "explications" de Monsieur Debré constituent une sorte d'aveu, qui a au moins le mérite de la franchise.

●

Mais cette franchise est-elle conforme à la réalité? Autrement dit, les "dangers" évoqués par Monsieur Debré sont-ils réels ou seulement supposés?

Sur le plan politique, le débat peut signifier que la France craint pour la "suprématie" qu'elle cherche à s'assurer en Europe; mais il faut reconnaître que, exprimé dans ces termes, le débat ne signifie rien pour l'économiste. Pour ce dernier, en effet, la seule chose intéressante est de savoir si, aux termes d'une alliance économique entre plusieurs pays tour à tour complémentaires ou rivaux, l'association, puis la fusion des économies nationales peut aboutir à un accroissement des revenus nationaux, des échanges commerciaux, à la réalisation du plein-emploi, etc.

Dans l'affirmative, tout débat politique n'a aucune signification, en ce vingtième siècle; et en tout cas il doit être considéré comme relevant de considérations sans objet ici.

●

Que la France redoute le "choc" qu'elle aurait à subir, au premier temps, de l'"admission" de Londres, ne doit pas nous surprendre.

Monsieur Debré n'a pas tort d'envisager qu'on ne pourrait recevoir la Grande-Bretagne seule dans le Marché Commun. Et, dès lors, le danger devient important. Car Londres ne saurait entrer dans le "Club des Six" sans que soient réglées les demandes de candidatures de la plupart des pays de l'Europe des Sept.

Ainsi compris, le débat prend une tout autre signification, et l'ampleur même des données économiques et financières qu'il met en cause a de quoi rendre prudents, non seulement Paris mais ses cinq partenaires.

Peut-on conclure que le dernier mot — celui du refus — a été prononcé par le gouvernement français? J'ai bien l'impression que, pour le moment, cette conclusion est la seule qui s'impose à tous les analystes des problèmes du Marché Commun.

La reprise aux USA paraît insuffisante pour faire accepter la surtaxe fiscale

WASHINGTON (AFP) — La nette amélioration de la situation économique des Etats-Unis au cours des derniers mois paraît jusqu'à présent insuffisante pour éliminer les doutes du Congrès à l'égard de la surtaxe fiscale de 10 pour cent demandée par le président Johnson.

Depuis plusieurs semaines, et surtout depuis le "message fiscal" du chef de l'exécutif, les indices officiels montrent nettement que l'économie américaine est sortie de la stagnation des premiers mois de 1967, estime-t-on dans les milieux économiques de la capitale fédérale.

La production industrielle a augmenté en juillet pour la première fois depuis janvier. Les revenus personnels continuent à progresser et les dépenses de consommation s'accroissent parallèlement. Les commandes de biens d'équipement ont accusé une nette augmentation par rapport à leur niveau du premier trimestre. L'industrie du bâtiment sort du marasme dans lequel l'avait plongé la hausse des taux d'intérêt l'an dernier.

Aussi encourageants qu'ils soient, ces indices ne semblent pas avoir convaincu les membres de la Commission budgétaire de la Chambre qui examine la demande de relèvement des impôts.

Sans même tenir compte des facteurs politiques ou électoraux qui peuvent faire hésiter la Commission à imposer des sacrifices aux contribuables, l'attitude des représentants paraît se ranger au conseil donné par la Chambre de commerce des Etats-Unis qui estime que les signes de reprise ne sont pas assez convaincants et qu'il faut "attendre et voir".

Ce "wait and see" peut être dans une certaine mesure justifié par la prédiction de certains experts qui estiment que le produit national brut des Etats-Unis n'augmentera pas plus pendant le troisième trimestre que pendant le second.

Selon eux, le PNB atteindra pendant le trimestre en cours un rythme annuel de 786 milliards de dollars, comparé à 775.1 milliards au second trimestre et à 766,6 milliards au premier. Plus de la moitié de la progression sera toutefois due à la hausse des prix et l'augmentation réelle se chiffrera nettement en dessous de un pour cent comme au second trimestre.

C'est-à-dire que l'objectif d'une progression annuelle de l'ordre de 4 pour cent fixé pour 1967 par les conseillers économiques de la Maison Blanche ne sera pas atteint, à moins d'une très forte accélération de l'expansion pendant les trois derniers mois de l'année.

Ce "wait and see" permet en tout cas de prédire à coup sûr que la surtaxe ne sera pas votée par le Congrès avant le premier octobre, comme le souhaitait la Maison Blanche. Il est déjà très douteux que la Chambre puisse se prononcer avant cette date. Il est certain que le Sénat, qui doit attendre le vote des représentants avant de s'emparer du projet, n'en commencera l'examen que fin septembre, début octobre.

Si les indices continuent d'être favorables, estime-t-on dans les milieux économiques, l'administration parviendra peut-être à ce moment à faire accélérer le passage de son projet.

S'ils sont moins encourageants que prévu, sa tâche deviendra par contre des plus difficiles. De toute manière, craint-on le retard subi par la surtaxe risque d'accentuer une des menaces qui pèsent à nouveau sur l'économie américaine : l'inflation — la hausse des prix qui a atteint un rythme annuel de plus de 3 pour cent au second trimestre ne semble pas devoir ralentir substantiellement pendant le troisième

La Banque Mondiale pourrait prochainement relever le taux d'intérêt sur ses prêts

WASHINGTON (AFP) — La Banque Mondiale pourrait être amenée à relever dans un avenir relativement proche le taux d'intérêt sur les prêts qu'elle accorde, estime-t-on dans les milieux compétents de Washington.

Depuis février 1966, ce taux est de 6 pour cent. Or, souligne-t-on dans ces milieux, le dernier emprunt placé par la Banque sur le marché américain pour financer ses opérations portait un taux d'intérêt de 5,95 pour cent. C'est-à-dire que la marge entre le coût de l'argent emprunté et le loyer de celui qu'elle prête aux pays en voie de développement a pratiquement disparu.

Cette situation, dit-on, est évidemment contraire à l'équilibre financier de la Banque Mondiale qui fonctionne comme une entreprise commerciale et qui applique en général un différentiel de l'ordre d'un pour cent entre les taux d'intérêt de ses emprunts et celui de ses prêts.

Un relèvement du taux des prêts de la Banque Mondiale aggraverait encore le problème du service de la dette pour les pays sous-développés, service qui s'est considérablement alourdi durant les dernières années et qui coûte maintenant à ces pays plus de 3 milliards de dollars par an.

La possibilité d'un relèvement du taux d'intérêt de la Banque s'ajoute à deux menaces qui pèsent déjà sur l'aide économique et financière que reçoivent les pays en voie de développement. D'une part l'Agence Internationale de Développement, filiale de la Banque Mondiale qui accorde des prêts à long terme pratiquement sans d'intérêt, risque de voir ses activités tomber au point mort l'an prochain si les pays industrialisés n'acceptent pas de reconstituer ses ressources pratiquement épuisées.

RAPPORTS FINANCIERS

Zeller's Limited

La compagnie Zeller's Limited annonce que ses ventes pour le premier semestre 1967 ont augmenté de 13.80 pour cent et son bénéfice net de 19.20 pour cent, pour atteindre de nouveaux records.

Les ventes de $53,553,750 pour les six premiers mois, représentent une augmentation de volume de $6,486,810 par rapport à la période correspondante de 1966.

Le bénéfice net de $1,312,948 équivaut à 40 cents par action contre 33 cents en 1966.

Les dividendes trimestriels en 1967 ont été augmentés à 17 1-2 cents par action, comparativement à 15 cents en 1966 à 12 1-2 cents en 1965 et à 10 cents en 1964.

L'augmentation continue du chiffres des ventes est attribuable selon la compagnie au nombre croissant de ses magasins, qui s'élèvera à 112 ce mois-ci.

Hawker Siddeley

Les résultats d'exploitation de la société Hawker Siddeley Canada Ltd, pour le premier semestre de 1967, accusent une perte de $2,552,087. A la même période de 1966 la compagnie avait réalisé un bénéfice net de $733,787.

Les ventes ont baissé de $128,146,247 à $122,419,056.

Le rapport de la compagnie attribue la faiblesse de l'exercice principalement aux résultats peu satisfaisants réalisés par sa filiale, la société Dominion Steel and Coal (Dosco), qui a enregistré une perte de $3,590,351.

Cette perte elle-même provient d'une baisse du chiffres d'affaire à la suite de la concurrence des aciers importés à des prix inférieurs à ceux des producteurs domestiques.

Consolidated Faraday

Le bénéfice net de la compagnie Consolidated Canadian Faraday Ltd. Pour la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin s'est élevé à $122,000.

Les revenus bruts d'exploitation ont porté sur $2,031,000.

Le fonds de roulement de la compagnie au 30 juin 1967 s'établissait à $1,227,000, en hausse de $120,000 sur celui de la fin de l'exercice de comparaison en 1966.

La copagnie exploite des mines de nickel et de molybdène et détient des gisements d'uranium dont la productio na été interrompue après 7 ans, en 1964, faute de marchés.

Canada Tungsten

Le bénéfice net de la société Canada Tungsten Mining Ltd pour le premier semestre de 1967, a atteint $514,101 en regard de $367,530 pour la période correspondante de 1966.

Les bénéfices retenus dans l'entreprise s'élèvent à $1,119,920 au 30 juin 1967 contre $605,819 au 31 décembre 1966 et une perte de $22,995 au 31 décembre 1965.

Les chiffres du rapport tiennent compte d'une partie des versements de $2,057,900 effectués par des compagnies d'assurance à la suite de l'incendie qui affecta l'usine en décembre 1966.

Le rapport ne mentionne pas le chiffre des ventes brutes de la compagnie.

Le nombre de raffineries diminue aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Le nombre des raffineries de pétrole en opération aux Etats-Unis a diminué en 1966, mais la capacité totale de raffinage du pays a augmenté, indique un rapport publié lundi par le département américain de l'Intérieur.

Au premier janvier dernier, indique ce rapport, il y avait aux Etats-Unis 281 raffineries, soit 5 de moins qu'un an plus tôt. Leur capacité de raffinage s'élevait à 10,8 millions de barils par jour, en augmentation de 267,000 barils, soit 2,5 pour cent. En outre, il y avait deux raffineries d'une capacité de 152,800 barils par jour à Porto-Rico.

AVIS

M. S. T. PATON

M. G. D. Robinson, président et président du Conseil d'administration de la Kellog Company of Canada Limited, est heureux d'annoncer la nomination de M. S. T. Paton au poste de directeur de la compagnie. M. Paton est vice-président et gérant général en chef de la Banque Toronto-Dominion, président honoraire de la Canadian Bankers' Association et directeur de Canadian Coupling & Fittings Ltd. et de UNAS Investments Limited. ●

GEIGY (CANADA) LIMITED

M. RUDOLF JESEL

Geigy (Canada) Limited annonce la nomination de M. Rudolf Jesel au poste de gérant de la division des colorants de la compagnie.

Au service de Geigy au Canada depuis 16 ans, M. Jesel a tenu plusieurs positions importantes dans la vente et l'administration. Le bureau de la division des colorants est situé au 8420 chemin Darnley à Ville Mont-Royal, près de l'aéroport de Montréal.

M. Jesel est membre de Canadian Association of Textile Colourists and Chemists.

La division des colorants fut la première opération Geigy au Canada lors de son établissement en 1900, à titre de subsidiaire de Geigy Chemical Corporation des Etats-Unis. Cette division, de même que d'autres divisions indépendantes au pays, les produits chimiques industriels, les produits de consommation et les produits pharmaceutiques, furent récemment consolidées en une compagnie canadienne, avec siège social au 4984 Place de la Savane ,à Montréal.

Le siège social mondial de Geigy est situé à Bâle, en Suisse. ●

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE MONTREAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LE PAVAGE DU QUAI et L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE DRAINAGE ET D'UNE LIGNE D'EAU, SECTIONS 71-72, PORT DE MONTREAL (P.Q.)", seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des Ports nationaux, Suite 524, Edifice Humson, 180 rue Elgin, Ottawa 4 (Ont.), jusqu'à trois heures de l'après-midi heure avancée de l'Est, jeudi le 14 septembre 1967, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil. Les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", les conditions ouvrières et enveloppes pré-adressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Directeur du Port, Conseil des Ports nationaux, Montréal (P.Q.), contre un dépôts de cinquante dollars (50.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont par retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROGER SAINT-JEAN,
Secrétaire.
OTTAWA, Ontario,
le 31 août 1967.

GERARD S. SEGUIN
B.A., B. COM.

Monsieur Robert Allard, directeur général de "Le Petit Journal Inc.", annonce la nomination de Monsieur Gérard S. Séguin au poste de directeur du Service de messagerie. Monsieur Séguin, dont les connaissances dans ce domaine et à l'administration sont reconnues, s'occupera de la progression du tirage du Petit Journal, Photo-Journal, Dimanche-Dernière Heure et assumera la responsabilité de la continuité du développement futur du Service de messagerie. ●

COPIES XEROX

1e à 3e copie	4e à 10e copie	11e à 100e copie	101e à 500e copie
10¢	5¢	4¢	1¢

PAR COPIE

LES ENTREPRISES KASSIM LTEE
800 OUEST, DORCHESTER — SUITE 412
866-5335

COURS DE
GÉRANCE DE VENTE

Organisé par la Section Crémazie de l'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce en collaboration avec l'Extention de L'Enseignement Pré-Universitaire et Professionnel.

Un DIPLOME sera remis à ceux et celles qui suivront ce cours de 15 semaines de 1 à 5 hres P.M. commençant samedi le 9 septembre pour se terminer le 16 décembre. Local : Institut Technologie Laval 9155 rue St-Hubert, Montréal. Admission limitée à 50 personnes. Réservez votre place immédiatement. Renseignements: Mlle M. Côté v.a. Tél. 524-9600.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	9⅜	9⅜	9⅜
Alcan	200	28¼	28¼	28¼
Algoma	—	23½	23	—
Alliance	—	11	10	—
Alcan	—	37½	37⅜	—
Ang T	—	55	50	—
Asbestos	—	24½	24⅜	—
Atl Sug	600	12⅜	12⅜	12⅜
Bq CN	—	11⅜	11¼	—
Bq Epargne	—	12⅞	12¾	—
Bq Imp	500	14	14	14
Bq Mont	400	12⅝	12⅝	12⅝
Bq NE	—	14⅞	14¾	—
Bq PC	—	9⅝	9½	—
Bq Roy	—	16	16	—
Bq Tor D	—	13¾	13¾	—
Bell Phone	—	48⅛	47¾	—
BA Oil	—	38½	38⅛	—
BC Forest	—	20½	20	—
Brinco	300	385	385	385
CAE	—	11¾	11¾	—
Cal Pow	—	24⅜	24⅜	—
Cal P S p.c. Pr	—	110	110	—
Can Cem	—	38	37¾	—
Can Cem p	—	25	52	—
Can Forgn	—	300	300	—
Can Iron	—	22¼	22	—
C S L	—	31¾	31½	—
C Brew	700	8⅜	8⅜	8⅜
C Br Alum (A)	—	16	16	—
CBAL (A) w	2000	125	125	125
CBAL (B) w	—	95	95	—
C I L	—	20	20	—
Cl Pow	—	35⅞	35⅞	—
Cl Pow 5.2 p.c.	—	17⅛	17⅛	—
C Marconi	—	5¼	5¼	—
CPR	—	67½	67¼	—
CPR 4 p.c. Pr	2300	10½	10⅜	10⅜
C Pfina	300	14½	14½	14½
Cdn Tire	—	33	33	—
Central Dct	—	24⅝	23	—
Chemcell	—	10¼	10¼	—
Chem 1.75 Pr	—	31	31	—
Cominco	200	29⅝	29⅝	29⅝
Cons Paper	—	36	35⅞	—
C Paper Pr	—	26	26	—
Corby (A)	—	31¼	31¼	—
Corpex	—	6¼	6¼	—
Couvrette "A"	—	5⅞	5⅜	—
Crush Int	—	11⅝	11⅝	—
Denison	—	71	71	—
Dist Seag	—	37⅞	37¾	—
Dome Pete	—	58	57½	—
D Bridge	—	17½	17½	—
D Corset	—	10	9¾	—
D Glass	—	10¼	10¼	—
Dosco	—	6⅞	6⅞	—
Domtar	200	13⅝	13⅝	13⅝
Donohue	—	7½	7½	—
Du Pont	—	29⅛	29	—
Enamel A	—	5½	5½	—
Enamel B	—	400	400	—
Falcon	—	85¾	85¾	—
Fam Play	—	36	35¾	—
F Ellection	—	9¾	9½	—
Fraser	—	17½	17	—
Fr Pete	—	600	590	—
Glengair	3600	235	235	235
GL Paper	—	23	23	—
Hdy Andy	—	7½	7½	—
Hawk Sidd	—	360	340	—
Hollinger	—	27¼	27¼	—
Home A	—	21	21	—
Horne Pf	—	340	340	—
Hud Bay M	—	61¼	61	—
Husky Oil	—	18⅞	18⅝	—
Husky C Pr	—	65	65	—
Husky D w	—	975	975	—
Imp Oil	—	68¼	67	—
Ip Tob	—	14⅞	14¾	—
Ind Accep	—	22⅜	22⅜	—
I Bronze Pr	—	25	25	—
Int Nickel	—	103	102¾	—
Int Util	—	37½	37⅜	—
Inter PL	—	21⅝	21½	—
Invest Gr "A"	—	9½	9½	—
Jamaica PS	—	16	15¾	—
Labatt	—	29½	29	—
Laur Fin	—	445	445	—
Loblaw (A)	—	71½	71½	—
Loeb M	—	12¾	12¾	—
MacMillan	—	27⅝	27½	—
Marit Elec	—	23½	23½	—
Massey F	500	20⅛	20⅛	20⅛
Melchers	—	25½	25½	—
Markbor	400	460	460	460
Molson (A)	—	23⅜	23⅜	—
Molson (B)	—	23½	23½	—
Markbor	—	160	160	—
Mtl Loco	—	15	15	—
Mtl Trust	—	14¼	14¼	—
Moore Corp	—	33⅛	33	—
MorseR A	—	25½	25½	—
MorseR B	—	24⅛	24⅛	—
Mussens	—	7½	7½	—
NB Tel	—	15¼	15	—
NFLD Light	—	10½	10⅜	—
Noranda	600	57	56¾	—
North Gas	600	12⅝	12⅝	12⅝
Ogilvie	—	13¼	13¼	—
Phillips C	—	57	57	—
P Corp	200	10⅝	10⅝	10⅝
Price	—	12½	12⅛	—
Price P	—	73	73	—
QN Gas	—	10½	10½	—
Rio Alg	900	31½	31½	31½
Ronalds F	800	14½	14½	14½
Rothmans	—	29¼	29¼	—
StL Cem	—	21½	21	—
Salada F	—	10⅝	10½	—
Royal Tr	400	23⅛	23⅛	23⅛
Scott Las	—	29	28½	—
Shaw	—	8¾	8¾	—
Shell Can	—	29½	29½	—
Sh Save	—	15¼	15	—
Simpsons	—	31¼	30¾	—
Soc GF	—	7¾	7¾	—
Sogemin	200	14	14	14
Southam	—	47¾	47¾	—
Stl Can	400	23⅜	23⅜	23⅜
Texaco Can	—	30¼	28¾	—
T Grp (A)	200	8¾	8⅝	8¾
Tr-C Corp	—	8⅛	8⅛	—
Tr-C PL	—	31¾	31¾	—
Tr-C PL pr	—	47½	47⅜	—
Tr Mt PL	—	21⅜	21	—
Triad Oil	—	216	216	—
Union Oil	—	43	42¾	—
Un. Westburne	—	6½	6½	—
Versatood (A)	—	8¼	8	—
Wajax	—	16	15¾	—
Walk GW	—	36⅛	36¼	—
Weldwood	—	10⅜	10⅜	—
Coast Tr	—	26½	26½	—
W Pac Pd	—	6½	6½	—
Weston (A)	—	18½	18¾	—
Weston (B)	—	18¾	18¾	—
Zeller's	—	33⅜	33	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	37	34	—
Alscope	7200	230	225	230
Ameranium	1000	4½	4½	4½
Am Met En	—	155	150	—
Arno	—	5	4½	—
Baker Talc	3000	13	13	13
Band Ore	—	20	20	—
Barvallee	—	4½	4½	—
Bateman	—	6	6	—
Beauce Pl	—	20	18½	20
Bellechasse	—	8	8	—
Black River	—	9	9	—
Blue Bon	3900	285	285	285
Bruce Presto	500	12	12	12
Burnt Hill	1000	83	83	83
C Dredge	—	5¾	5⅜	—
C Security A	—	235	235	—
Cannon Mines	—	21	20	—
Carbec	200	340	340	340
Chemalloy	500	375	375	375
Chipman	—	13	12	—
Commudore	—	160	150	—
Cominga	—	13	10	—
C Bellek	—	23	22½	—
C Persh	—	13½	13	—
CQ Smelt	4900	185	185	185
CQ Yell	—	4	4	—
C Virginia	—	63	60	—
C McKinney	—	24	24	—
Crownbridge	—	12	12	—
Crusade	—	22	22	—
Credo	500	24	24	24
Delta Elect	200	330	330	330
Devil's Elbow	—	30	29	—
Dom Leinte	—	18	18	—
D Oilcloth	—	14¼	14¼	—
Dumont	—	18	17½	—
Eagle Gold	—	140	140	—
Emp Min	—	9½	8½	—
Fab Met	—	10	8	—
Fano	—	5	5	—
Fidelity	—	23	23	—
FT Relic	—	39	36½	—
Fox Lak	—	8½	8½	—
Futurity	—	37	37	—
Garney	—	85	83	—
Gilchrist	—	5⅜	5⅜	—
Gl Lak	—	205	192	—
Grt Min	—	75	70	—
Grissol	—	350	350	—
Gr Min	3000	77	76	76
Inspiratn	400	150	145	150
Int Atlas	—	20	20	—
Int Norvalie	—	13	13	—
Jam Bay	3000	82	80	80
Keltic Mg	—	20	20	—
Kentg A	—	16	16	—
Kiena	—	65	58	—
Kod Pet	—	65	64	—
Laduboro	—	63	62	—
L Dufault	—	11¾	11¾	—
Lingside	—	11	10	—
Lithium	—	10	10	—
Louanna G.	—	22	21	—
Massval	—	7	7	—
Matachewan	5400	506	203	206
Merrill	—	105	100	—
Mid-Chib	—	13	12	—
Midepsa	—	275	270	—
Mistango	—	14½	14½	—
Monpre	—	5	4	—
Mt Castigan	—	20	19	—
Mt Pleast	1000	13	13	13
Muscocho	—	20	20	—
NAut Vend	—	160	155	—
N Formaq	2000	4½	4½	4½
N Glacier	2500	29	28½	29
Nocana	—	5	5	—
NA Rare M	—	22	21	—
Opem Ex	—	13½	13½	—
Pat Silver	—	30	29	—
Peudash	—	5½	5½	—
Peace Riv	200	900	900	900
Pennbec	—	12	12	—
Phoenix O	—	345	330	—
Pitt Gold	1000	7	7	7
Prime Potash	—	10	10	—
Q Cobalt	—	190	190	—
Q Indust M	—	10	7	—
Queenston	—	10	10	—
Rancheria	—	22	20	—
Ranger O	—	405	400	—
Red Crest	3000	3½	3½	3½
Rouyn Ex	—	15	15	—
Rusty L	—	8	7½	—
St-L Colum	—	185	185	—
Sapawe	—	7½	7½	—
Select Fin	—	220	200	—
Shawining Mng	—	50	48½	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	7000	16	15½	16
Silver T	2000	41	41	41
Sobeys A	—	9	9	—
S Dufault	—	31	30	—
Spartan Air	1800	110	110	110
Stairs Ex	—	15	15	—
Subeo	—	151	150	—
Superpack	—	5¾	5½	—
Surluga	500	99	99	99
Tache	—	9	9	—
Talisman	—	30	30	—
Tazin	—	6	6	—
Tib Expl	—	4½	4	—
Titan	—	4½	4½	—
Trsterre	—	16½	16½	—
U Asbestos	—	550	550	—
Un Obaiski	3500	55	54	55
Upton Copp	—	22	22	—
Waite Dutcuit	—	23½	22	—
Westaire	2000	20	19	20
West Hill	—	29	29	—
West Tin	—	18	18	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+0.13	+0.43	—1.06	+0.07	—0.08
Clôture — 30 août	168.29	144.42	129.43	159.92	105.92
Haut — 1967	172.89	150.19	136.26	164.41	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Celanese Corporation (ord.)	$0.50 tr.	29- 9-67	11- 9-67
id. (A priv.)	$1.12½ tr.	1-10-67	11- 9-67
id. (priv. conv.)	$0.75 tr.	1-10-67	11- 9-67
id. (7% 2ième priv.)	$1.75 tr.	1-10-67	11- 9-67
Globe Envelopes (A ord.)	$0.09 tr.	1-11-67	18-10-67
Hahn Brass (1er priv.)	$0.22½ tr.	1-10-67	6- 9-67
Ogilvie Flour Mills	$0.15 tr.	2-10-67	8- 9-67
id.	$0.10 boni	2-10-67	8- 9-67
Robinson Little (ord.)	$0.20 tr.	30- 9-67	15- 9-67

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
5 1er oct.	1968	99½	100
5¾ 1er oct.	1969	100	100½
5 1er juin	1971	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98	98½
4¼ 1er sept.	1972	91¾	92¼
5 1er oct.	1973	93¾	94½
5½ 1er oct.	1975	95¾	96½
3¼ 1er juin	1976	80	81
5½ 1er oct	1980	94½	95½
5¾ 1er sept	1992	97¼	98¼
5¼ 1er mai	1990	91	92
5¾ 1er sept	1992	97¼	98¼
5½ 1er oct.	1969	99½	100
C N R 5½ 15 d3c.	1971	97	98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79	80
CNR 5¼ 1er jan.	1985	86¼	87¼
CNR 5 1er oct.	1987	87	88
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El. 5½ avril	1991	86½	88½
Man H 6¼ 1er oct	1996	93½	95½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	90½	91½
Ont. H 6 15 juil.	1988	94½	95½
Ont 5¾ 1er mars	1986	92	93
Que 6½ 1er oct.	1978	96	97
Que 6½ 1er oct.	1991	94	95
Que Hy 6 15 nov	1979	91	92
Q Hy 6 15 juil.	1990	88	89
Terren 6¼ 1er juin	1991	90	91
Sask 6¼ 1er oct.	1986	94½	95½
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 5½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Leb Lease Pro 5½	1973	99½	130
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	100	100½
Alum of Can 4½	1973	86½	90½
Alg Steel 5¼	1978	87	89
BA Oil 5¼	1977	85	87
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	89	91
C P R 5	1983	82	84
CR Foncier 5¾	1985	83½	85½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	82	84
Domtar 6¾	1987	95	97
Eaton Acc 5¾	1985	86	88
Imp Oil 6¾	1987	99	100
Ind Accpt 6¾	1984	98	100
Roy T Mort 6	1975	91	93
Raynat 6¼	1981	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	85½	87½
Simpson's 4¾	1973	90	92
Triad 4¾	1971	91	—
Weston Geo 6¾	1987	96	97
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	—
Ang Can Tel 6	1983	88	—
Bell Tel 6¼	1978	95¾	96¾
Bell Tel 5½	1982	87	88
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	75	76½
Bell Tel 6¼	1987	92	93
Bell Tel 5¾	1992	98⅛	99⅛
Atla Gas Tr 5¾	1985	87	89
PB Tanker 6¼	1985	93	95
Brazilian 4¼	1970	95	—
Bowater Pow 3¾	1980	74	76
BC Telephone 4¼	1991	92	93½
Calgary Pow 5¾	1982	90¼	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5¾	1983	84	85
Consumer Gas 5¼	1984	88½	90½
Cons Gas 5	1978	86	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Martt Elect 5¼	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88¾	—
Northwn Ut 5¾	1988	85	87
N Ont. NG 5¼	1982	81	83
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1990	98	100
Tc Pipeline 585	1987	86	88
Union Gas 5½	1977	89½	90½
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Loblaw's 5½	1983	85	87
Steinberg Shop 6	1984	89½	—

La dévaluation en Uruguay ne surprend pas Washington

WASHINGTON — La dévaluation du peso uruguayen n'a pas particulièrement surpris dans les milieux économiques de la capitale fédérale.

Au Fonds monétaire international, on se refuse comme de coutume à tout commentaire sur la décision du gouvernement uruguayen, mais dans ces milieux ont fait observer qu'en raison de l'inflation et des nombreuses difficultés économiques que traverse actuellement l'Uruguay, la monnaie du pays se dépréciait rapidement.

Si aux taux officiels le dollar américain restait coté à 88.30 pesos, sur le marché parallèle, il se traitait déjà à plus de 100 pesos, dit-on dans ces milieux. Le nouveau taux officiel sera donc plus conforme à la réalité.

La dévaluation paraît avoir été décidée sans consultation préalable avec le Fonds monétaire, ajoute-t-on dans les mêmes milieux. L'Uruguay étant un des pays de l'article 14 du FMI, c'est-à-dire un de ceux qui maintiennent des restrictions de change, de telles consultations n'étaient nullement nécessaires, dit-on.

Il semble que les relations entre le FMI et le gouvernement uruguayen sont au point mort depuis la démission de M. Carlos Vegh-Garzon du poste de ministre des Finances, il y a quelques semaines, estime-t-on dans ces milieux. Une mission du fonds qui se trouvait en Uruguay à ce moment a quitté Montevideo après le remplacement de M. Vegh-Garzon par M. Amilcar Vasconcellos sans avoir terminé sa tâche, indique-t-on.

On croit savoir que l'organisme monétaire international n'envisage pas pour l'instant l'envoi d'une nouvelle mission. On sait toutefois que M. Pierre-Paul Schweitzer, directeur général du FMI, doit effectuer une tournée dans plusieurs pays d'Amérique latine après l'assemblée annuelle des gouverneurs du Fonds qui se tiendra fin septembre à Rio de Janeiro. Il est possible, dit-on dans ces milieux, que Montevideo soit une des étapes de M. Schweitzer au cours de son périple latino-américain, bien que pour l'instant les indications recueillies sur ce voyage ne citant que l'Argentine et le Pérou comme pays qui seront certainement visités.

du parquet de la bourse

Wall Street débute en hausse

Les cours évoluent dans une tendance très étroite à la **Bourse de Montréal** où peu de changements sont enregistrés en début de séance.

Le secteur bancaire qui avait perdu un peu de terrain hier est à peu près inchangé. La banque de Montréal perd ⅛ à 12⅜ et Provinciale du Canada gagne ⅛ à 9⅜.

Aux industrielles, Walker-Gooderham progresse de ⅛ de même que Atlantic Sugar et Asbestos à 36¾, 12⅜ et 24½ respectivement.

Peu ou pas de changements importants sont inscrits à l'ouverture à la Bourse Canadienne.

* * *

Le marché est légèrement en hausse à l'ouverture à **TORONTO.**

Canadian Utilities s'élève de ⅞ à 44, Weston "B" de ¼ à 19, Lake Dufault de ⅛ à 11⅝, Preston Mines de ¼ à 18⅛, Central Del Rio de ¼ à 24⅛.

Canadian Breweries fléchit de ⅛ à 8⅛ et Rockower de ¼ à 7¾.

Wall Street débute légèrement en hausse ce matin dans une ambiance modérément active.

Chrysler s'élève de ⅜ à 49 sur une transaction de 5,500 actions; les autres titres dans ce secteur demeurent inchangés. La plupart des avionneries sont en hausse, General Dynamics gagne ½ à 67. Aux électroniques, Control Data hausse de ⅝ à 123¼ tandis que General Electric et Honeywell fléchissent légèrement.

Le volume est accru par une transaction-bloc de 202,300 actions de Ethyl Corp. qui reste inchangé à 43. Et General Instruments qui projette l'achat de Jerrold Corp. pour la somme d'environ $129 millions hausse de 1 point à 75¼.

* * *

LONDRES (AFP) — Le ton a été ferme aujourd'hui au Stock Exchange. Le mouvement de hausse générale amorcée hier à la suite des mesures réflationnistes touchant les ventes à tempérament s'est poursuivi dès l'ouverture et, en dépit de quelques prises de bénéfices en cours de matinée, les cotations accusaient en fin d'après-midi des avances de plusieurs pence dans le secteur industriel.

* * *

PARIS. (AFP) — La Bourse de Paris a réagi par une vive hausse aux décisions prises hier au Conseil des ministres. Pour l'ensemble des valeurs françaises, la hausse à l'ouverture est de 2 à 2,5 pour cent environ.

Déjà hier le marché des valeurs avait enregistré une hausse équivalente. Dans le lot des mesures adoptées hier c'est surtout la possibilité offerte aux sociétés de racheter leurs propres actions qui a retenu l'attention des opérateurs.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 30 AOUT 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	4600	50¼	49½	50¼	+ ¼
Address	3100	57¾	57	57	— ⅛
Admiral	6400	24	23½	23½	
Alcan Al	16400	26¾	26¼	26¼	— ⅜
Alleg Cp	2400	11	10⅜	10¼	
Allis Chal	59500	36½	35½	35½	— ⅜
Amerada	2300	79⅞	79½	79⅞	+ ¾
Am Can	5100	57⅜	56⅝	57	
Am Cyan	20700	31⅜	31	31⅛	
Am Mot	53300	14¼	13⅞	14⅛	
Am Smelt	3900	68¾	67¼	67¼	—1¾
Am Std	19700	28¾	27⅜	28¾	+1⅛
A Tel T	89000	51¼	50¾	50¾	
Am Tob	13000	33½	33	33	— ⅛
Ampex Cp	10100	37	36½	36⅝	
Amsted	500	48⅛	48⅛	48⅛	— ⅛
Anaconda	15500	51⅜	49⅛	49⅜	—1
Armco Stl	34000	56⅝	55	55½	— ⅜
Armst Ck	4400	57	56⅛	56¼	— ¼
Avco Corp	31300	56¾	55¼	56¼	— ½
Babcock W	11200	50½	49⅞	50⅛	+ ⅜
Beech Air	3500	48½	46½	48	+1⅜
Bell How	3700	75⅜	74¾	75¼	+ ½
Benef Fin	16000	34¼	33⅜	34⅛	+ ⅛
Beth Steel	8700	36⅛	35½	35¾	— ⅛
Boeing	21900	96⅞	94¾	96¾	+2
Borden	8400	38¾	38	38	— ½
Borg Wa	3700	48¼	47⅞	48	+ ⅛
Bos Edis	1600	39⅜	39¼	39⅜	+ ⅜
Brunswk	27400	12⅛	11½	11¾	+ ¼
Bucy Er	3900	35⅜	35	35	
Burl Ind	1900	36	35¼	35½	— ⅛
Burrghs	7800	147⅜	145⅛	146½	+ ½
Calum H	2300	38¼	38¼	38⅜	+ ⅛
Camp RL	4600	20¼	20	20¼	— ¼
Camp Sp	8200	27½	27⅛	27½	+ ⅛
Can Dry	2000	30¼	29¾	30⅛	+ ⅜
Cdn Brew	400	7⅞	7⅝	7⅞	
Cdn Pac	2500	68½	68	68½	+ ⅛
Case JI	14000	23¾	21⅝	23⅝	+2
Cater Tr	3000	46⅜	45¼	46⅜	+1⅛
Celanese	1700	62½	y1⅜	62¼	+ ¼
Ches Oh	2300	68⅜	67¾	68	— ¼
Chrysler	59000	49¼	48	48⅝	+ ⅛
Cities Sv	5900	52	51	51⅜	+ ⅜
Clark Eq	3500	33¼	32½	33¼	+ ½
Clevite	3400	54	52⅝	52⅞	+ ⅛
Coca Cola	2800	119½	117¾	119½	+1¾
CBS	10900	62⅞	61	61½	—1¼
Coml Solv	3100	39⅜	39	39⅛	+ ⅜
Com Sat	7200	62¾	61¾	62¾	+5
Con Edis	11400	33¾	33½	33⅝	
Container	3600	31	30½	31	+ ⅛
Cont Can	7600	54⅜	53¾	54⅛	+ ¼
Cont Oil	8400	70¾	69⅜	70⅛	— ⅜
Cntr Data	37100	123¾	121	122⅜	+1
Copw Stl	500	28¾	28¼	28¾	+ ¼
Corn Pd	5000	46⅜	45⅜	45⅞	— ⅛
Crane Co	2700	50	49⅜	49¾	— ⅛
Cr Zell	3100	48⅞	48½	48⅝	+ ⅛
Cruc Stl	1900	25⅛	24⅞	25	+ ⅛
Curtiss W	11100	30¼	30	30⅛	+ ¼
Deere	4600	59	58¼	58⅜	— ⅜
Det Stl Cp	2100	16½	16¼	16¼	— ⅜
Dome M	7400	44¾	43½	44⅜	— ⅛
Dow Ch	3700	76½	76	76¼	+ ½
du Pont	5000	156¾	155	156¼	+ ¾
East Ko	22100	127	124¾	125¾	— ¾
Eaton YT	5000	31⅞	31¾	31¾	+ ¾
EG G Inc	6200	84½	83	83¼	+ ¾
El Paso	109200	23⅞	22¾	23½	+1
ESB	3000	26¼	26	26	— ¼
Essex Wr	13300	50⅛	49¼	50⅛	+ ⅝
Evershrp	5000	24½	23½	24⅛	+ ¾
Firestn	8100	49¼	48¾	48⅞	
Ford Mt	10500	51⅞	51¼	51¼	— ⅜
Frueh Cp	12200	32½	31⅝	32½	+ ¾
Gen Dyn	5600	67⅛	66⅜	67	
Gen Elec	15200	109⅝	107¼	109½	+1¾
Gen Fds	5000	75⅝	75⅜	75⅜	
Gen Inst	20700	76⅞	74¼	74¼	—3¼
Gen Mills	1800	73½	72¼	72⅜	—1½
GMC	26000	82⅜	81¾	82⅜	+ ⅛
G P Cem	4400	13⅞	13¾	13⅞	
Gen Prec	9300	70½	67½	70½	+3
GTel El	12600	47¾	46⅞	46⅞	+ ⅜
Gen Tire	4600	29⅝	29⅛	29⅜	— ⅛
Ga Pac Cp	3100	62⅜	61⅞	62⅛	+ ¼
Glidden	1600	25⅝	25⅜	25⅜	— ⅛
Goodrich	4100	63¼	62½	62½	— ¾
Goodyear	7100	48	47⅛	47⅜	— ⅜
Granby M	400	36¼	36	36	— ¼
Grand Un	10000	19½	18¾	19½	+ ¾
Gt AP	2800	30½	30¼	30¼	— ⅛
Gt No Ry	3900	68⅞	68⅛	68¾	+ ⅝
Gulf Oil	6700	68¾	68½	68⅜	
Heinz	6300	43⅞	43¼	43⅞	+ ⅞
High Vlt E	4300	26⅞	26⅜	26½	
Homestk	11400	46⅜	45⅝	45⅞	—1¾
Honeywl	12400	80⅞	77½	77⅜	—2⅜
House Fin	11800	31⅛	30	31¼	— ⅝
Hud B M	200	64⅞	64¼	64¼	— ½
Ill Cf In	7800	72½	70⅜	72½	+2⅜
Ing Rand	2500	47⅜	46¾	47⅜	
Ins N Am	4100	63¼	62¼	63	+ ⅞
Interlk Stl	600	33⅜	33	33	
IBM	1700	495	491½	493	+2
Int Harv	4900	38	37¾	38	+ ¼
Int Nick	7800	65⅞	64½	64⅞	—1
Int Pap

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 31 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 202

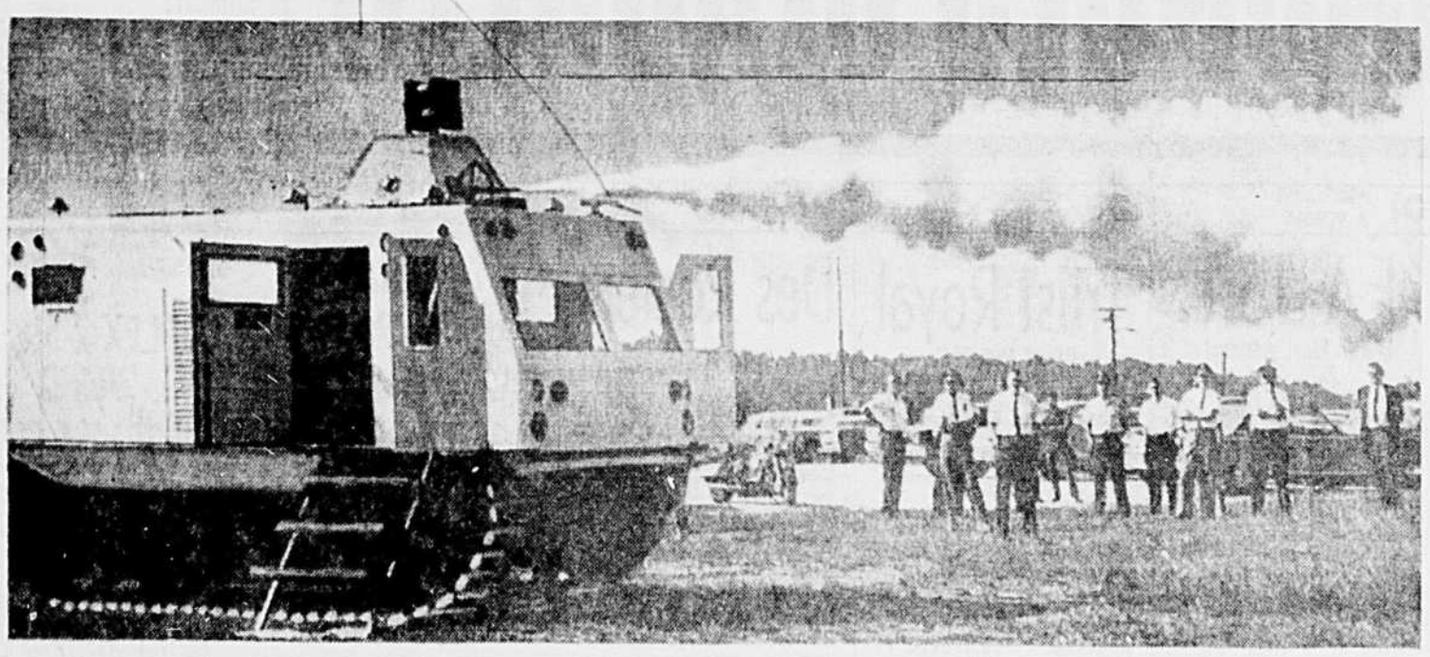

téléphoto PA

Un char anti-émeutes qui crache la fumée

Des policiers et pompiers d'Atlanta, en Georgie, assistent à une démonstration d'un nouveau char blindé destiné à servir pendant les émeutes. Ce véhicule, monté sur chenilles de caoutchouc, peut lancer de la fumée, éteindre les incendies et est muni de phares d'urgence, de machines à enregistrer et de radios. A l'épreuve des balles, la cabine peut contenir 15 hommes. Le véhicule coûte $28,700 et est fabriqué par une compagnie de la Floride.

Un bataillon américain tombe dans une embuscade vietcong près de Saigon

SAIGON, (UPI, PA, AFP)— Des maquisards vietcongs ont tendu une embuscade à 800 soldats américains dans la région de Saigon, auraient massacré 150 civils dans un raid sur un village situé au sud de Danang et ont enlevé 39 jeunes gens dans un autre village. Selon les autorités de Saigon, ces raids terroristes visent à ruiner les élections qui auront lieu dimanche au Sud-Vietnam.

Huit soldats américains ont été tués et 44 blessés au cours de la bataille de 10 heures qui s'est déroulée à 14 milles de Saigon, après qu'un bataillon américain fut tombé dans une embuscade tendue par le Vietcong.

Au moment où ils mettaient pied à terre, les premiers éléments d'une force héliportée de 800 hommes de la 25e division d'infanterie furent accueillis par un feu nourri des guérilleros. D'autres éléments de la brigade furent envoyés en renfort, tandis que l'artillerie, l'aviation et les hélicoptères attaquaient les positions vietcongs. Les maquisards ont finalement pris la fuite, laissant au moins quatre morts derrière eux.

Quant au raid dans le village de Thanh Binh, les rapports sont contradictoires. Un premier rapport transmis par le ministère du Bien-être social parlait du massacre de 150 civils sud-vietnamiens, mais par la suite un porte-parole militaire a dit que, selon ses renseignements, six personnes seulement avaient été tués. Les guérilleros auraient aussi blessé 50 persones et incendié une centaine de maisons dans ce village situé dans la jungle au sud de la base de Danang.

A Cua Dai, 288 milles au nord-est de Saigon, des Vietcongs ont envahi le village et enlevé 39 jeunes gens qui attendaient leur enrôlement dans l'armée vietnamienne.

Au cours de la semaine dernière, les Américains ont eu 125 hommes tués, 1,078 blessés et 27 disparus, portant le total des pertes américaines à plus de 92,000 hommes, soit 12,830 tués, 75,591 blessés et 735 disparus.

Selon les porte-parole militaires américains, le Vietcong a perdu 1,350 hommes la semaine dernière.

Sur le front aérien, les avions américains ont effectué 157 missions contre le Nord-Vietnam hier, attaquant la base de Hoa Lac, à 20 milles de Hanoi, des positions d'artillerie et un pont ferroviaire. Les communistes ont abattu deux avions américains. C'étaient les 18 et 19e avions américains perdus au-dessus du Nord-Vietnam depuis 11 jours. Ces pertes portent à 666 le total des avions abattus au Nord-Vietnam.

Cependant, le groupe de 22 observateurs envoyés par le président Johnson pour surveiller les élections vietnamiennes ont conféré aujourd'hui avec les autorités américaines à Saigon, puis ont entrepris une tournée du pays pour sonder l'opinion des électeurs, causer avec les autorités locales et se rendre compte des préparatifs de l'élection.

Une "zone de la mort"

Les chefs militaires américains font actuellement pression auprès du Pentagone pour qu'il approuve un projet visant à la création d'une "zone de la mort" pour arrêter net l'influx de troupes et de matériel au Sud-Vietnam en provenance du Nord, annonçaient hier des sources dignes de foi à Saigon. Cette "zone de la mort" s'étendrait sur une longueur de 43 milles le long de la zone démilitarisée, séparant les deux Vietnam, allant du Laos jusqu'à la mer de Chine. Il s'agirait de bombarder systématiquement tout ce qui bouge dans la région en question.

Ces sources ont précisé qu'ils s'attendent à ce que le Pentagone donne son approbation très prochainement.

Pendant ce temps, le sénateur John C. Stennis, président de la sous-commission sur l'état de préparation des forces armées, a réitéré hier qu'un nouveau plan devait être mis au point, par les militaires, pour gagner la guerre du Vietnam en vue d'un règlement honorable.

S'adressant au Congrès de l'"American Legion" à Boston, le sénateur du Mississippi s'en est pris à nouveau au concept de guerre limitée qui ne fait qu'allonger la durée du conflit. Il a préconisé un bombardement plus intense des cibles militaires au Nord-Vietnam.

Rappelons que M. Stennis préside la sous-commission sénatoriale qui a tenu récemment une enquête sur l'efficacité des bombardements aériens au Nord-Vietnam. Plusieurs officiers supérieurs, convoqués par la sous-commission, avaient exprimé l'avis que ces raids devraient être intensifiés.

Des avions américains bombardent une base fantôme au Nord-Vietnam

SAIGON, (Reuter) — Des pilotes américains ont bombardé hier une base aérienne "fantôme" au Nord-Vietnam. Il n'y avait aucun appareil sur les pistes, mais plutôt des "leurres" imitant la silhouette d'avions. Cette constatation a ajouté du poids à l'hypothèse selon laquelle le Nord-Vietnam stationnerait ses avions en Chine.

Un porte-parole militaire américain a dit que les pilotes qui ont survolé la base de Hoa Lac, 20 milles à l'ouest de Hanoi, ont même trouvé des cratères de bombes peints sur la piste. Ils ont quand même bombardé les installations et les pistes.

Dans les milieux de Saigon, on a émis l'hypothèse que le Nord-Vietnam stationnait ses MIG de fabrication soviétique de l'autre côté de la frontière chinoise, n'utilisant ses propres aérodromes que pour de rapides escales de ravitaillement lorsque les appareils nord-vietnamiens livrent combat aux avions américains.

Un prêtre blanc défie les policiers de Milwaukee de répéter leurs "brutalités" contre les Noirs

MILWAUKEE, (UPI) — Un prêtre catholique de race blanche, dont les paroissiens de race noire — pleurant et hurlant de rage — ont été bousculés par la police et chassés à coups de pied hors des ruines fumantes de leur "maison de la liberté" à Milwaukee, a défié la police de venir ce soir répéter son exploit sur les dépendances de son église.

Le révérend James E. Groppi a juré qu'il tiendrait ce soir une assemblée sur le terrain de l'église Saint-Boniface où il est vicaire. L'église est située aux abords du ghetto noir qui fut le théâtre de violentes émeutes le mois dernier.

Hier soir, une réunion a eu lieu dans les ruines encore fumantes de "la maison de la liberté", quartier général de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP). Comme cette assemblée se trouvait à défier une ordonnance municipale, la police est intervenue et a traîné en prison 53 Noirs.

Décrivant les brutalités de la police, l'abbé Groppi en a déduit que le maire Henry Maier de Milwaukee est devenu "le dictateur d'un Etat policier".

A l'issue d'une rencontre, hier, avec des ecclésiastiques blancs et noirs, le maire Maier a annoncé qu'il approuvait l'adoption d'un règlement mettant fin à la ségrégation dans le domaine du logement.

Le maire a toutefois souligné que la mesure devrait s'appliquer à toute la région métropolitaine de Milwaukee, pour éviter que les citoyens aisés ne déménagent aux faubourgs.

Au Mississippi, des Noirs ont demandé hier au président Johnson de décréter de nouvelles élections primaires pour la désignation des candidats du parti démocrate. Au cours de ces élections tenues mardi, le représentant John Bell Williams, partisan de la ségrégation et adversaire acharné du président Johnson, a été désigné comme candidat du parti démocrate au poste de gouverneur de l'Etat. Tous les Noirs qui avaient posé leur candidature à d'autres postes ont été battus.

Brown lance un appel aux armes

Un discours féroce prononcé par le militant noir H. Rap Brown (qui a invité ses auditeurs à "aller chercher des fusils") a provoqué un début d'émeute hier soir à Camden au New Jersey. Des vitrines ont volé en éclats et au moins un magasin a été pillé. Toutefois, la police eut tôt fait de rétablir l'ordre. Cinq personnes ont été arrêtées. Une d'entre elles portait un couteau de boucherie.

Le célèbre activiste noir, Stokely Carmichael, a pour sa part rencontré les dirigeants de l'Assemblée nationale du Nord-Vietnam.

Carmichael "a exprimé ses remerciements sincères pour l'appui chaleureux du peuple vietnamien, et a insisté sur la détermination du peuple noir des Etats-Unis de s'unir étroitement au peuple vietnamien dans une lutte contre un ennemi commun: l'impérialisme des Etats-Unis."

téléphoto PA

L'abbé James E. Groppi a tenté vainement aujourd'hui d'avoir des nouvelles de ses 53 paroissiens noirs qui ont été arrêtés hier soir dans les ruines de la "maison de la liberté", et jetés en prison par la police de Milwaukee.

Londres ne veut pas rompre avec Pékin

d'après PA, AFP, UPI

Désireuse de maintenir son poste d'observation à Pékin et sa mainmise sur Hong-kong, la Grande-Bretagne tente aujourd'hui d'éviter la rupture complète avec la Chine en offrant de discuter de la normalisation des relations diplomatiques à la suite des incidents graves qui viennent de se produire à Londres et à Pékin.

Rien indique encore que la Chine acceptera cette offre câblée hier au ministre chinois des Affaires étrangères, M. Chen Yi, par le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown.

Les responsables à Londres refusent de dire si M. Brown a proposé une rencontre personnelle avec M. Chen Yi, ou un simple échange de vues par voie diplomatique. Le Foreign Office a remis copie du message adressé à Pékin au chargé d'affaires de Chine à Londres, M. Shen Ping, mais ce dernier a refusé de l'accepter.

Rébellion à Canton

Des rebelles antimaoïstes, appuyés par des éléments de l'armée, ont menacé aujourd'hui de faire subir "un bain de sang de dix jours" à la ville de Canton afin de la débarrasser des gardes rouges maoïstes et des éléments de l'aviation et la marine qui les supportent.

PAUL BOUTELLE

FRED HALSTEAD

Le parti socialiste américain désigne ses candidats pour 1968

NEW YORK (AFP) — Le comité national du parti socialiste des travailleurs a annoncé hier, à New York, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait désigné M. Fred Halstead et M. Paul Boutelle comme candidats pour les prochaines élections présidentielles de 1968 aux postes de président et de vice-président respectivement.

Les deux candidats ont ensuite été présentés à la presse et ils ont précisé que leur programme comporte deux points essentiels : 1) retrait immédiat des troupes américaines du Vietnam ; 2) contrôle par les Noirs des communautés noires.

M. Halstead, un des principaux organisateurs de la manifestation du 15 avril qui se déroula à New York pour protester contre la guerre au Vietnam, est âgé de 40 ans et milite depuis l'âge de 20 ans dans les rangs du parti socialiste.

M. Boutelle est un jeune Noir de 35 ans, né à Harlem, et un partisan du "Pouvoir noir" (Black Power).

Tito lance une offensive diplomatique pour résoudre la crise du Moyen-Orient

PARIS (AFP, UPI) — Au moment où se déroule la conférence de Khartoum où l'on attribue au président Nasser la volonté d'aboutir à un règlement pacifique avec Israël, le maréchal Tito lance une vaste offensive diplomatique en vue d'une solution de la crise du Moyen-Orient.

A cette fin, le chef de l'Etat yougoslave a dépêché auprès du général de Gaulle l'un de ses proches collaborateurs ,M. Kotcha Popovitch, tandis que le ministre des Affaires étrangères, M. Marko Nikezic, prenait l'avion pour les Etats-Unis où il doit remettre des messages au président Johnson et à U Thant. On prévoit que d'autres messages seront adressés à Londres, Moscou et d'autres capitales. Il s'agit donc d'une action conjuguée des grandes puissances.

Néanmoins, si plusieurs des chefs d'Etat arabes les plus intéressés, notamment le président Nasser et le roi Hussein de Jordanie, paraissent s'être ralliés à l'idée d'une solution politique et sont prêts à faire certaines concessions, rien n'indique d'autre part qu'aucune des formules avancées jusqu'à présent soit acceptable pour Israël.

Le projet du maréchal Tito comporterait le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés, la garantie des frontières de tous les pays intéressés et le droit d'Israël à l'existence.

En marge de cette offensive diplomatique, on relève d'autre part la déclaration faite hier par le président algérien Houari Boumedienne devant quelque 5,000 étudiants algériens.

Selon M. Boumedien, seule la poursuite de la lutte pour évacuer les territoires arabes occupés par Israël et libérer la Palestine est valable.

Deux Anglais demandent à de Gaulle de libérer la minorité bretonne

LONDRES, (Reuter) — Deux politiciens britanniques, rappelant au général de Gaulle son cri de "Vive le Québec libre" lancé à Montréal le mois dernier, ont prié le président français de donner des droits accrus à la minorité bretonne de France.

Le communiqué, signé du chef d'un groupe libéral, M. Eric Lubbock, et d'un porte-parole gallois, M. Emlyn Hooson, demande le rétablissement de l'ancien parlement de Bretagne "avec plein contrôle sur les affaires domestiques du peuple de Bretagne".

Les signataires proposent que les Gallois offrent leur aide aux Breton, se basant sur "un héritage culturel commun". Les Bretons et les Gallois, en effet, parlent des langues anciennes et connexes.

"Ceci, évidemment", ajoute le communiqué, "concorde pleinement avec l'offre d'assistance française faite par le général de Gaulle au Québec, et nous avons toute raison de croire que la réponse du président de France sera favorable."

Le parti libéral anglais demande depuis longtemps à la Grande-Bretagne d'instaurer des parlements en Ecosse et aux Galles pour traiter des affaires locales.

Dormir dans l'eau, mais c'est tout naturel !

BIRMINGHAM, Alabama, (PA) — Un homme de 83 ans est la "bête noire" des sauveteurs ou gardiens de plage, car il a l'habitude de dormir dans l'eau. "Il n'y a pas de problème, déclare Fess Abell. Je me détends comme si j'étais dans mon lit, je respire profondément et naturellement et je m'endors rapidement. Il m'est parfois arrivé de dormir si profondément qu'on a dû m'arroser le visage pour me réveiller. C'est formidable . . ."

Abell peut flotter à la verticale dans 15 pieds d'eau et prétend pouvoir flotter dans n'importe quelle position. Cet ancien employé du YMCA dit avoir enseigné la nage à quelque 25,000 personnes durant les 65 ans où il fut instructeur.

Le secret pour flotter, selon lui, c'est la détente et la respiration naturelle.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT
12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

• FENÊTRES en aluminium
• PORTES en aluminium
• CLAPBOARD en aluminium peinture plastique GARANTIE 30 ANS
• AUVENTS en fibre de verre

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3411 est, JEAN-TALON
TELEPHONEZ MAINTENANT 722-1115

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 31 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 202

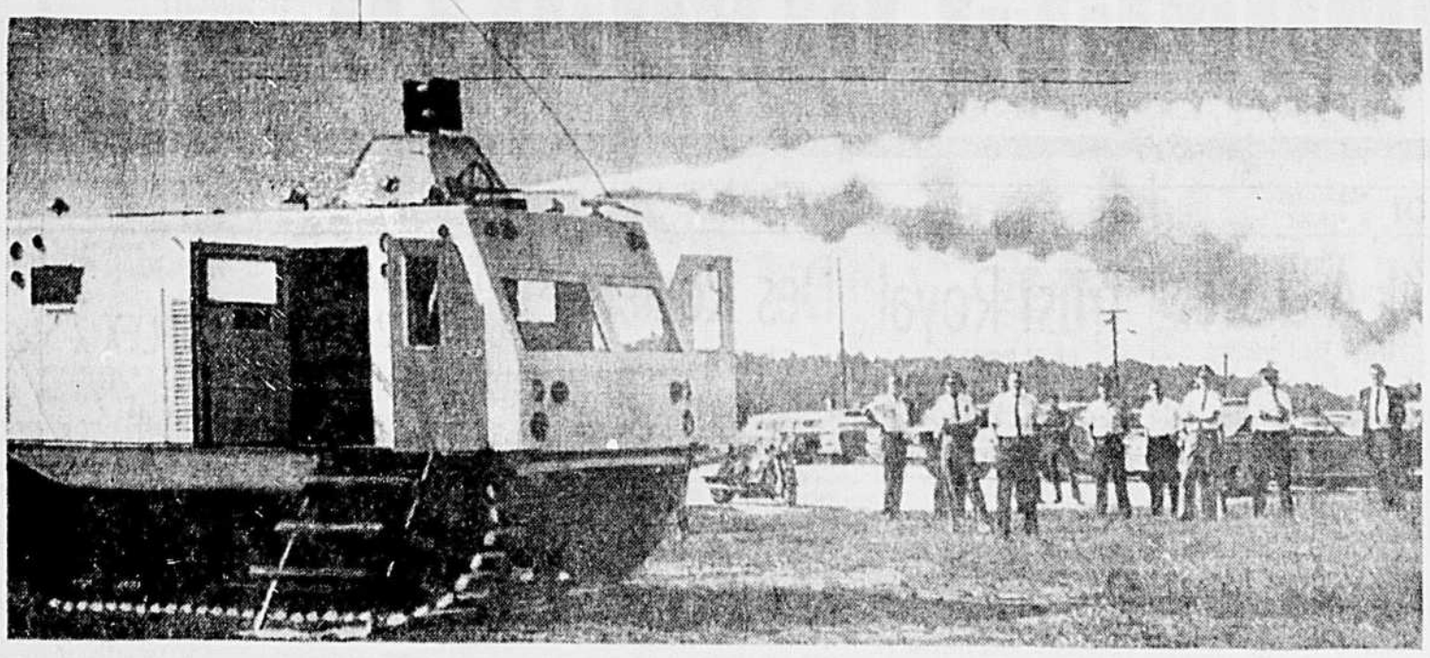

téléphoto PA

Un char anti-émeutes qui crache la fumée

Des policiers et pompiers d'Atlanta, en Georgie, assistent à une démonstration d'un nouveau char blindé destiné à servir pendant les émeutes. Ce vehicule, monté sur chenilles de caoutchouc, peut lancer de la fumée, éteindre les incendies et est muni de phares d'urgence, de machines à enregistrer et de radios. A l'épreuve des balles, la cabine peut contenir 15 hommes. Le véhicule coûte $28,700 et est fabriqué par une compagnie de la Floride.

Un bataillon américain tombe dans une embuscade vietcong près de Saigon

SAIGON, (UPI, PA, AFP)— Des maquisards vietcongs ont tendu une embuscade à 800 soldats américains dans la région de Saigon, auraient massacré 150 civils dans un raid sur un village situé au sud de Danang et ont enlevé 39 jeunes gens dans un autre village. Selon les autorités de Saigon, ces raids terroristes visent à ruiner les élections qui auront lieu dimanche au Sud-Vietnam.

Huit soldats américains ont été tués et 44 blessés au cours de la bataille de 10 heures qui s'est déroulée à 14 milles de Saigon, après qu'un bataillon américain fut tombé dans une embuscade tendue par le Vietcong.

Au moment où ils mettaient pied à terre, les premiers éléments d'une force héliportée de 800 hommes de la 25e division d'infanterie furent accueillis par un feu nourri des guérilleros. D'autres éléments de la brigade furent envoyés en renfort, tandis que l'artillerie, l'aviation et les hélicoptères attaquaient les positions vietcongs. Les maquisards ont finalement pris la fuite, laissant au moins quatre morts derrière eux.

Quant au raid dans le village de Thanh Binh, les rapports sont contradictoires. Un premier rapport transmis par le ministère du Bien-être social parlait du massacre de 150 civils sud-vietnamiens, mais par la suite un porte-parole militaire a dit que, selon ses renseignements, six personnes seulement avaient été tués. Les guérilleros auraient aussi blessé 50 persones et incendié une centaine de maisons dans ce village situé dans la jungle au sud de la base de Danang.

A Cua Dai, 288 milles au nord-est de Saigon, des Vietcongs ont envahi le village et enlevé 39 jeunes gens qui attendaient leur enrôlement dans l'armée vietnamienne.

Au cours de la semaine dernière, les Américains ont eu 125 hommes tués, 1,078 blessés et 27 disparus, portant le total des pertes américaines à plus de 92,000 hommes, soit 12,830 tués, 75,591 blessés et 735 disparus.

Selon les porte-parole militaires américains, le Vietcong a perdu 1,350 hommes la semaine dernière.

Sur le front aérien, les avions américains ont effectué 157 missions contre le Nord-Vietnam hier, attaquant la base de Hoa Lac, à 20 milles de Hanoi, des positions d'artillerie et un pont ferroviaire. Les communistes ont abattu deux avions américains. C'étaient les 18 et 19e avions américains perdus au-dessus du Nord-Vietnam depuis 11 jours. Ces pertes portent à 666 le total des avions abattus au Nord-Vietnam.

Cependant, le groupe de 22 observateurs envoyés par le président Johnson pour surveiller les élections vietnamiennes ont conféré aujourd'hui avec les autorités américaines à Saigon, puis ont entrepris une tournée du pays pour sonder l'opinion des électeurs, causer avec les autorités locales et se rendre compte des préparatifs de l'élection.

Une "zone de la mort"

Les chefs militaires américains font actuellement pression auprès du Pentagone pour qu'il approuve un projet visant à la création d'une "zone de la mort" pour arrêter net l'influx de troupes et de matériel au Sud-Vietnam en provenance du Nord, annonçaient hier des sources dignes de foi à Saigon. Cette "zone de la mort" s'étendrait sur une longueur de 43 milles le long de la zone démilitarisée, séparant les deux Vietnam, allant du Laos jusqu'à la mer de Chine. Il s'agirait de bombarder systématiquement tout ce qui bouge dans la région en question.

Ces sources ont précisé qu'ils s'attendent à ce que le Pentagone donne son approbation très prochainement.

Pendant ce temps, le sénateur John C. Stennis, président de la sous-commission sur l'état de préparation des forces armées, a réitéré hier qu'un nouveau plan devait être mis au point, par les militaires, pour gagner la guerre du Vietnam en vue d'un règlement honorable.

S'adressant au Congrès de l'"American Legion" à Boston, le sénateur du Mississippi s'en est pris à nouveau au concept de guerre limitée qui ne fait qu'allonger la durée du conflit. Il a préconisé un bombardement plus intense des cibles militaires au Nord-Vietnam.

Rappelons que M. Stennis préside la sous-commission sénatoriale qui a tenu récemment une enquête sur l'efficacité des bombardements aériens au Nord-Vietnam. Plusieurs officiers supérieurs, convoqués par la sous-commission, avaient exprimé l'avis que ces raids devraient être intensifiés.

Des avions américains bombardent une base fantôme au Nord-Vietnam

SAIGON. (Reuter) — Des pilotes américains ont bombardé hier une base aérienne "fantôme" au Nord-Vietnam. Il n'y avait aucun appareil sur les pistes, mais plutôt des "leurres" imitant la silhouette d'avions. Cette constatation a ajouté du poids à l'hypothèse selon laquelle le Nord-Vietnam stationnerait ses avions en Chine.

Un porte-parole militaire américain a dit que les pilotes qui ont survolé la base de Hoa Lac, 20 milles à l'ouest de Hanoi, ont même trouvé des cratères de bombes peints sur la piste. Ils ont quand même bombardé les installations et les pistes.

Dans les milieux de Saigon, on a émis l'hypothèse que le Nord-Vietnam stationnait ses MIG de fabrication soviétique de l'autre côté de la frontière chinoise, n'utilisant ses propres aérodromes que pour de rapides escales de ravitaillement lorsque les appareils nord-vietnamiens livrent combat aux avions américains.

Un prêtre blanc défie les policiers de Milwaukee de répéter leurs "brutalités" contre les Noirs

MILWAUKEE, (UPI) — Un prêtre catholique de race blanche, dont les paroissiens de race noire — pleurant et hurlant de rage — ont été bousculés par la police et chassés à coups de pied hors des ruines fumantes de leur "maison de la liberté" à Milwaukee, a défié la police de venir ce soir répéter son exploit sur les dépendances de son église.

Le révérend James E. Groppi a juré qu'il tiendrait ce soir une assemblée sur le terrain de l'église Saint-Boniface où il est vicaire. L'église est située aux abords du ghetto noir qui fut le théâtre de violentes émeutes le mois dernier.

Hier soir, une réunion a eu lieu dans les ruines encore fumantes de "la maison de la liberté", quartier général de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP). Comme cette assemblée se trouvait à défier une ordonnance municipale, la police est intervenue et a traîné en prison 53 Noirs.

Décrivant les brutalités de la police, l'abbé Groppi en a déduit que le maire Henry Maier de Milwaukee est devenu "le dictateur d'un Etat policier".

A l'issue d'une rencontre, hier, avec des ecclésiastiques blancs et noirs, le maire Maier a annoncé qu'il approuvait l'adoption d'un règlement mettant fin à la ségrégation dans le domaine du logement.

Le maire a toutefois souligné que la mesure devrait s'appliquer à toute la région métropolitaine de Milwaukee, pour éviter que les citoyens aisés ne déménagent aux faubourgs.

Au Mississippi, des Noirs ont demandé hier au président Johnson de décréter de nouvelles élections primaires pour la désignation des candidats du parti démocrate. Au cours de ces élections tenues mardi, le représentant John Bell Williams, partisan de la ségrégation et adversaire acharné du président Johnson, a été désigné comme candidat du parti démocrate au poste de gouverneur de l'Etat. Tous les Noirs qui avaient posé leur candidature à d'autres postes ont été battus.

Brown lance un appel aux armes

Un discours féroce prononcé par le militant noir H. Rap Brown (qui a invité ses auditeurs à "aller chercher des fusils") a provoqué un début d'émeute hier soir à Camden au New Jersey. Des vitrines ont volé en éclats et au moins un magasin a été pillé. Toutefois, la police eut tôt fait de rétablir l'ordre. Cinq personnes ont été arrêtées. Une d'entre elles portait un couteau de boucherie.

Le célèbre activiste noir, Stokely Carmichael, a pour sa part rencontré les dirigeants de l'Assemblée nationale du Nord-Vietnam.

Carmichael "a exprimé ses remerciements sincères pour l'appui chaleureux du peuple vietnamien, et a insisté sur la détermination du peuple noir des Etats-Unis de s'unir étroitement au peuple vietnamien dans une lutte contre un ennemi commun: l'impérialisme des Etats-Unis."

téléphoto PA

L'abbé James E. Groppi a tenté vainement aujourd'hui d'avoir des nouvelles de ses 53 paroissiens noirs qui ont été arrêtés hier soir dans les ruines de la "maison de la liberté", et jetés en prison par la police de Milwaukee.

Tito lance une offensive diplomatique pour résoudre la crise du Moyen-Orient

PARIS (AFP, UPI) — Au moment où se déroule la conférence de Khartoum où l'on attribue au président Nasser la volonté d'aboutir à un règlement pacifique avec Israël, le maréchal Tito lance une vaste offensive diplomatique en vue d'une solution de la crise du Moyen-Orient.

A cette fin, le chef de l'Etat yougoslave a dépêché auprès du général de Gaulle l'un de ses proches collaborateurs, M. Kotcha Popovitch, tandis que le ministre des Affaires étrangères, M. Marko Nikezic, prenait l'avion pour les Etats-Unis où il doit remettre des messages au président Johnson et à U Thant. On prévoit que d'autres messages seront adressés à Londres, Moscou et d'autres capitales. Il s'agit donc d'une action conjuguée des grandes puissances.

Néanmoins, si plusieurs des chefs d'Etat arabes les plus intéressés, notamment le président Nasser et le roi Hussein de Jordanie, paraissent s'être ralliés à l'idée d'une solution politique et sont prêts à faire certaines concessions, rien n'indique d'autre part qu'aucune des formules avancées jusqu'à présent soit acceptable pour Israël.

Le projet du maréchal Tito comporterait le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés, la garantie des frontières de tous les pays intéressés et le droit d'Israël à l'existence.

En marge de cette offensive diplomatique, on relève d'autre part la déclaration faite hier par le président algérien Houari Boumedienne devant quelque 5,000 étudiants algériens.

Selon M. Boumedien, seule la poursuite de la lutte pour évacuer les territoires arabes occupés par Israël et libérer la Palestine est valable.

Deux Anglais demandent à de Gaulle de libérer la minorité bretonne

LONDRES, (Reuter) — Deux politiciens britanniques, rappelant au général de Gaulle son cri de "Vive le Québec libre" lancé à Montréal le mois dernier, ont prié le président français de donner des droits accrus à la minorité bretonne de France.

Le communiqué, signé du chef d'un groupe libéral, M. Eric Lubbock, et d'un porte-parole gallois, M. Emlyn Hooson, demande le rétablissement de l'ancien parlement de Bretagne "avec plein contrôle sur les affaires domestiques du peuple de Bretagne".

Les signataires proposent que les Gallois offrent leur aide aux Breton, se basant sur "un héritage culturel commun". Les Bretons et les Gallois, en effet, parlent des langues anciennes et connexes.

"Ceci, évidemment", ajoute le communiqué, "concorde pleinement avec l'offre d'assistance française faite par le général de Gaulle au Québec, et nous avons toute raison de croire que la réponse du président de France sera favorable."

Le parti libéral anglais demande depuis longtemps à la Grande-Bretagne d'instaurer des parlements en Ecosse et aux Galles pour traiter des affaires locales.

Londres ne veut pas rompre avec Pékin

d'après PA, AFP, UPI

Désireuse de maintenir son poste d'observation à Pékin et sa mainmise sur Hong-kong, la Grande-Bretagne tente aujourd'hui d'éviter la rupture complète avec la Chine en offrant de discuter de la normalisation des relations diplomatiques à la suite des incidents graves qui viennent de se produire à Londres et à Pékin.

Rien indique encore que la Chine acceptera cette offre câblée hier au ministre chinois des Affaires étrangères, M. Chen Yi, par le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown.

Les responsables à Londres refusent de dire si M. Brown a proposé une rencontre personnelle avec M. Chen Yi, ou un simple échange de vues par voie diplomatique. Le Foreign Office a remis copie du message adressé à Pékin au chargé d'affaires de Chine à Londres, M. Shen Ping, mais ce dernier a refusé de l'accepter.

Rébellion à Canton

Des rebelles antimaoïstes, appuyés par des éléments de l'armée, ont menacé aujourd'hui de faire subir "un bain de sang de dix jours" à la ville de Canton afin de la débarrasser des gardes rouges maoïstes et des éléments de l'aviation et la marine qui les supportent.

PAUL BOUTELLE

FRED HALSTEAD

Le parti socialiste américain désigne ses candidats pour 1968

NEW YORK (AFP) — Le comité national du parti socialiste des travailleurs a annoncé hier, à New York, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait désigné M. Fred Halstead et M. Paul Boutelle comme candidats pour les prochaines élections présidentielles de 1968 aux postes de président et de vice-président respectivement.

Les deux candidats ont ensuite été présentés à la presse et ils ont précisé que leur programme comporte deux points essentiels : 1) retrait immédiat des troupes américaines du Vietnam ; 2) contrôle par les Noirs des communautés noires.

M. Halstead, un des principaux organisateurs de la manifestation du 15 avril qui se déroula à New York pour protester contre la guerre au Vietnam, est âgé de 40 ans et milite depuis l'âge de 20 ans dans les rangs du parti socialiste.

M. Boutelle est un jeune Noir de 35 ans, né à Harlem, et un partisan du "Pouvoir noir" (Black Power).

Dormir dans l'eau, mais c'est tout naturel !

BIRMINGHAM, Alabama, (PA) — Un homme de 83 ans est la "bête noire" des sauveteurs ou gardiens de plage, car il a l'habitude de dormir dans l'eau. "Il n'y a pas de problème, déclare Fess Abell. Je me détends comme si j'étais dans mon lit, je respire profondément et naturellement et je m'endors rapidement. Il m'est parfois arrivé de dormir si profondément qu'on a dû m'arroser le visage pour me réveiller. C'est formidable . . ."

Abell peut flotter à la verticale dans 15 pieds d'eau et prétend pouvoir flotter dans n'importe quelle position. Cet ancien employé du YMCA dit avoir enseigné la nage à quelque 25,000 personnes durant les 65 ans où il fut instructeur.

Le secret pour flotter, selon lui, c'est la détente et la respiration naturelle.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT
12 MOIS POUR PAYER SANS INTERET

• FENÊTRES en aluminium
• PORTES en aluminium
• CLAPBOARD en aluminium peinture plastique GARANTIE 30 ANS
• AUVENTS en fibre de verre

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3411 est, JEAN-TALON
TELEPHONEZ MAINTENANT 722-1115

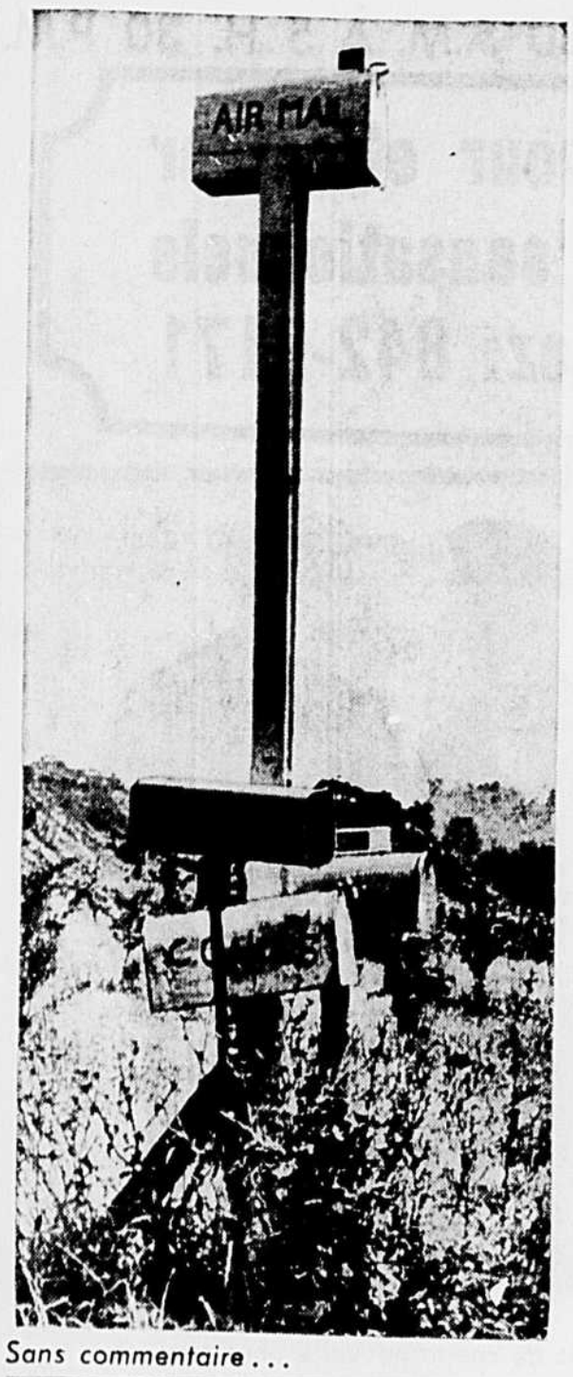

Sans commentaire . . .

Biennale de la langue française: Québec ne décevra pas le monde de la francophonie

— Jean-Noël Tremblay

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "La biennale de langue française, c'est en un mot ceci : le monde francophone d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Océanie, vient à la rencontre du monde francophone québécoise. Le Québec ne les décevra pas, parce que le Québec a commencé de vivre à l'heure de la francophonie."

Cette définition de la deuxième biennale de langue française, qui aura lieu à Québec du 6 au 13 septembre, est celle de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, qui donnait ce matin une conférence de presse sur cet important événement linguistique à caractère international.

"La deuxième biennale de la langue française s'inscrit, au sens très large du terme, dans le cadre de la coopération franco-québécoise", a mentionné le ministre.

Même si la participation de plusieurs ambassadeurs est prévue, le gouvernement fédéral demeure totalement absent de cette manifestation. Des fonctionnaires fédéraux francophones ont été invités à titre personnel, de la même façon que la plupart des autres participants d'une trentaine de pays de langue française.

On a aussi déjà annoncé la présence du ministre français de l'Education, M. Peyrefitte, à la biennale, mais cette décision était inattendue et les organisateurs modifieront le programme en conséquence.

La biennale, qui a eu lieu la première fois à Namur, en Belgique, en septembre 1965, est d'abord une réunion à caractère scientifique, qui retient la participation active de plusieurs personnalités et grands spécialistes de la langue française.

Mais, dans le contexte québécois aussi bien que dans celui de la francophonie, l'ombre de la politique plane déjà sur ce qui se passera la semaine prochaine à Québec.

Paris attend beaucoup de cette rencontre

PARIS (PC) — Les experts en linguistique de Paris misent beaucoup sur une réunion qui se tiendra à Québec du 6 au 13 septembre, pour discuter du français tel qu'on le parle à travers le monde.

La Fédération du français universel, qui a tenu son premier congrès en Belgique il y a deux ans, a décidé de le renouveler à tous les deux ans.

Le responsable de la réunion à Québec est un professeur d'université enthousiaste, M. Alain Guillermou, de Paris, qui est rédacteur d'un périodique de linguistique, Vie et langage.

La Fédération du français universel, explique-t-il, n'a pas l'intention de créer un "impérialisme" linguistique en faveur de la France. Le mot "universel" est précisément là pour comprendre les peuples qui se servent du français comme langue maternelle ou pour besoins officiels ou commerciaux.

M. Robert Le Bidois, qui se veut "défenseur de la langue française", considère que le prochain congrès constitue une avance sérieuse vers la transformation de "la communauté internationale des peuples d'expression française" en une réalité puissante.

M. Le Bidois, expert en syntaxe française, a rappelé les mesures prises en avril par le gouvernement français, dans le domaine de la linguistique. Le gouvernement de la France avait alors institué un "haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française."

Le président du comité est M. Georges Pompidou, premier ministre français.

Le groupe vise à développer les contacts entre les nations francophones du monde. "Ces amis du français", écrit M. Le Bidois dans le journal Le Monde, "envisagent avec espoir et confiance le prochain congrès biennal . . . au coeur même du Canada français."

Le gouvernement français ne semble pas intervenir officiellement dans la fédération, dont le but est d'établir des règles de bon usage pour aider les peuples francophones à mieux se comprendre les uns les autres.

"Les Wallons francophones de Belgique, ceux de Suisse, les Canadiens français, les Haïtiens et les anciens peuples coloniaux d'Afrique maintenant indépendants ne parlent pas toujour ce que nos amis du Canada appellent le "français de Paris", rappelle M. Le Bidois.

On créera un glossaire du français international qui, selon les enthousiastes de la fédération, ne sacrifiera aucune expression locale pittoresque pour rechercher l'unité linguistique.

Au contraire, le congrès laissera place aux expressions de couleur locale traduisant une façon de vivre et ne pouvant se retrouver dans le français de Paris.

Enquête sur de présumées brutalités policières

QUEBEC (PC) — Le juge Albert Dumontier, des Sessions de la Paix, a ordonné hier la tenue d'une enquête policière relativement à de prétendus actes de brutalité qui auraient été commis par deux détectives de la Sûreté municipale de Québec sur la personne d'un individu accusé de recel.

L'accusé, Luc Boivin, chômeur de 20 ans, de Québec, a montré au juge son dos couvert d'ecchymoses et de marques rouges.

Il a prétendu que c'étaient deux détectives de Québec qui l'avaient frappé avec leurs menottes pour le forcer à parler.

Nécrologie

Le maire de Miami, Floride, M. Robert King High, est décédé, hier, à la suite d'une crise cardiaque. M. High n'était âgé que de 43 ans.

R. P. Armand Rouleau

Récemment, le père Armand Rouleau, missionnaire rédemptoriste décédait subitement, à Montréal, à l'âge de 66 ans. Originaire de Saint-Anselme, Dorchester, le père Rouleau avait fait son petit séminaire à Sainte-Anne-de-Beaupré. Reçu chez les Rédemptoristes en juillet 1922, il faisait profession

le 2 août 1923. Ses études de théologie complétées à Ottawa, il était ordonné le 8 septembre 1928. D'abord professeur au petit séminaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, il fut vite orienté dans la pastorale paroissiale, et la prédication des retraites. On peut dire que le père Rouleau a passé par tous les diocèses du Canada, et même aux Etats-Unis, porteur de la Parole de Dieu. A Montréal, il y est venu d'abord comme vicaire à la paroisse Saint-Alphonse, et depuis 1964, comme prédicateur. Le service funèbre a été célébré le 16 août. Le père Rouleau laisse dans le deuil son frère Edmond, de Québec; ses soeurs Mme T. Royer, de Donnacona, Mme I. Couture, de Québec, Mme J. Turgeon, de Saint-Anselme, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

M. LEO DAGENAIS

Samedi, le 2 septembre, à 5 heures, à l'église Saint-Sixte, Ville Saint-Laurent, sera chantée une messe pour le repos de l'âme de M. Léo Dagenais, décédé à la même date l'an dernier. Hommage de son épouse, Paula Richard, et de ses enfants. ●

MESSE ANNIVERSAIRE

MLLE MARIE COUSINEAU

Le 31 août une messe sera chantée pour le repos de l'âme de Mlle Marie Cousineau, décédée le 31 août 1966, fille de feu Antoine Cousineau et de Cécilia Bourias. Hommage de ses soeurs, belles-soeurs et neveux et nièces. ●

SERVICE ANNIVERSAIRE

MME NICOLA STANTE

A la douce mémoire d'une chère épouse, d'une tendre maman et d'une grand-maman chérie, Madame Nicola Stante, décédée il y a un an, un service anniversaire sera célébré samedi le 2 septembre 1967, à 8 heures a.m. en l'église Saint-Marc de Rosemont. Nous gardons toujours un pieux souvenir. ●

Nous recommandons à vos prières

BERTRAND (M. l'abbé Jean) — Nous recommandons à vos prières M. l'abbé Jean Bertrand, ancien curé de la paroisse Ste-Geneviève, décédé le 28 août 1967. M. l'abbé Bertrand était membre de la Société d'une Messe.

MESSES ANNIVERSAIRES

COHIER (Léon) — Samedi, le 2 septembre à 7.30 heures a.m., à l'église St-Hippolyte, St-Laurent, sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Léon Gohier. Par sa fille Mme Luc Morin (Germaine Gohier). Parents et amis sont priés d'y assister.

LAROCQUE (Georges) — Le mardi 5 septembre à 8 hres 30, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Georges Larocque, recommandée par son épouse, Mme Alice Larocque.

AUDET (Adjutor) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adjutor Audet, époux de Cécile Champagne, père de Suzanne (Mme André Bélair), Madeleine (Mme David Loucks), Marie et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLONDIN (Emma) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Emma Crépeau, épouse en 1ères noces de feu Ulrège Sanscartier, et en 2èmes noces de feu Albert Blondin, demeurant 1426 Poupart. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Gauthier, Enrg.,
3521 rue Ste-Catherine est,

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Claire) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédée Mlle Claire Charbonneau, fille de Roméo Charbonneau, et d'Estelle Gauthier, demeurant 583 William-David. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATIGNY (Aristide) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Aristide Chatigny, époux d'Amanda Drolet, demeurant 3047 Iberville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (Clara) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Omer Courchesne, née Clara Guilmette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922 blvd Rosemont

à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Philippe) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Philippe Daigneault, fils de feu Louis Daigneault et de feu Henriette Lalonde, demeurant 482 Rachel est. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est,

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Antoinette) — A Québec, le 30 août 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Marie-Antoinette Côté, épouse de feu François Delisle, demeurant à 966 Scott, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Arthur Cloutier et Fils,
975, rue Marguerite-Bourgeois,

à 11 h. 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en auto

DENIS (Paul Emile) — A St-Eustache, subitement, le 30 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul-Emile (Général) Denis, pensionné de la police de Montréal, époux de feu Marianne Maheu, demeurant 113 rue Lavrie, St-Eustache, père de Jean-Paul Denis et d'Aline (Mme Lucien Seguin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette et Fils
146 rue St-Louis, St-Eustache

à 1 hre 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Florence) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 46 ans est décédée Mme Gérard Desjardins, née Florence Archambault, demeurant 4750 Lafontaine, mère de Mme Serge Galarneau (Diane), André, Jean, Normand, Elle laisse dans le deuil 1 bru Denise. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est

pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESTROISMAISONS (Ludger) — A Montréal, le 31 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Ludger Destroismaisons, époux de Corinne Dubois, demeurant à 6340 des Ecores. Les funérailles auront lieu lundi le 4 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, Beaubien,

pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FACELLA (Agostina) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Mario Facella, née Agostina Nuzzo, mère de Paul, Emile, Teresa, Mme John Smith (Carmela). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église St-Patrick, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FAUCHER (Adélard) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adélard Faucher, époux de Claire Morin, demeurant au 3813 Prieur. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. ALDAMA SAUVE

M. Aldama Sauvé est décédé le 29 août. Il laisse un fils Jean-Jacques et une fille Jacqueline; 3 soeurs Mme Louise Sarrazin, Mme Aurore Saint-Amour, Mme Rose-Emma Cholette, deux frères, Almanzar et Lionel.

La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 1385 est, Ontario.

Les funérailles auront lieu le 2 septembre à 8 heures en l'église Sacré-Coeur-de-Jésus de Montréal et l'inhumation à Sainte-Justine de Newton.

FONTAINE (Césarine Maria) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Philibert Ernest Fontaine, née Césarine Maria Moquin, demeurant 369 De Courcelle, mère de Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée.
6505, rue Notre-Dame ouest,

à 11 hres, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 11 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Gérard) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Forget, époux de Jeanne Leblanc, demeurant à 2228 Des Ormeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois
8628 rue Hochelaga

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Jacques Fabien) — A Pont-Viau (Ville de Laval), le 29 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé Jacques Fabien Gagné, époux d'Aline Thurston, père d'Olivier, Mme René Giroux (Irène), Mme Jean Varagnolo (Lucette), Mme Marcel Parisien (Denise), Mme Hubert Contant (Lise). Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
130 est, boul. Henri-Bourassa

à 10 h. 40, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Aldé) — Accidentellement à Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 4 ans 15 jours, est décédé Aldé Gamache, fils de M. et Mme Claude Gamache, demeurant à 11,450 rue Pelletier, Montreal-Nord. L'hymne des anges aura lieu samedi le 2 sept. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 blvd Henri-Bourassa est

à 1 hr 15 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montreal-Nord où l'hymne des anges sera chanté à 1 hr 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Marcel) — A St-Jean, le 29 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Marcel Gamache, fils de feu Aldeo Gamache et de Marie-Jeanne Bessette, demeurant au 98 rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Lesieurs et Frères Ltée
406 rue Laurier

à 3 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de St-Jean lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN-BARIBEAU (Albina) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Albina Adam, épouse en 1ères noces de Joseph Baribeau, et en 2èmes noces de Dominique Germain, demeurant 1297D, Beaudry. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est

à 1 hr 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Marcel) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Marcel Giroux, époux de Colombe Falardeau, père de Christine. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont

à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Raymond) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Raymond Giroux, célibataire, fils de feu Alexandre Giroux et de feu Célina Huot, frère d'Hermas, Aline, Bruno et Leandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Léo Lamoureux,
à Ste-Philomène,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Philomène, co. Châteauguay, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (Rolland) — A Montréal, le 31 août 1967, à l'âge de 31 ans est décédé M. Rolland Grenon, époux de Simone Pepin, demeurant 3033 Delisle. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Lucien) — Subitement à Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 70 ans 8 mois est décédé M. Lucien Hardy, retraité du Pacifique Canadien des Usines Angus, époux d'Odila Germain, demeurant 3289 Papineau. Il laisse dans le deuil 12 enfants, 36 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Rosario) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rosario Hogue, époux de Thérèse St-Jean, demeurant 11,551 boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
8671 boul. des Prairies,

à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Edmond) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Hudon, époux d'Emma Malet, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Geneviève) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Rosaire Jean, née Geneviève Laplante, demeurant à 1411 Valois. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Marie) — A Salaberry de Valleyfield, le 31 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve William Jolicoeur, née Marie Bernard, demeurant à 75 Alexandre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Ernest Montpetit & Fils
315, rue Danis

pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive ou le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAUFMAN Richard) — A l'hôpital Roosevelt de New York, le 29 août 1967, dans sa 69e année, est décédé Richard Kaufman, époux de Alice Singer, de New York, père de Fred (avocat de Montréal). Un service privé eut lieu le 30 août et l'inhumation au cimetière Beth Israel de Woodbridge, New Jersey.

LABELLE (Joseph Alfred) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Alfred Labelle, organisateur du mouvement ouvrier de l'Union de la robe, époux de Lumina Miron, demeurant 1918 Dufresne. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est

à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Rachel) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme J.-T. Labelle, née Rachel Lamy, épouse de feu J.-T. Labelle, née à Yamachiche le 21 septembre 1881 et décédée à Montréal le 29 août 1967. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
4504 rue Ste-Catherine est

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viauville, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Yamachiche, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Marcel) — Accidentellement à Lachine, le 26 août 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Marcel Lacombe, fils de feu Armand Lacombe, et d'Eugénie Bourbonnais. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

à 9 hres 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Aline-L.) — A Montréal, après une courte maladie, le 29 août 1967 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Aline-L. La Fontaine, mère bien-aimée de Jacques et Georges. Lui survivent 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce,

à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Bernadette) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Joseph Lafrance, née Bernadette Guillemette, demeurant 2405 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMIRANDE (L.-Armand) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé L.-Armand Lamirande, époux d'Alberta Gagnon, originaire de Louiseville, demeurant 6586 Louis-Hébert, père de Mme Florian Gravel (Yolande), Mme Gaston Hotte (Bertha). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
et 11e avenue, Rosemont,

pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté à 11 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOVILLE (Clarice) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Léonard Lanoville, née Clarice Aubé, mère de Mme Rene Locas (Aurore), de Mme Achille Belanger (Cécile), de Gaston et Marcel. Le funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2500 rue Rouen

à 1 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Alba) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Albia Fournier, épouse de feu Alphonse Laplante, demeurant 6637 Christophe-Colomb, mère de Mme Paul-Eugène Blais (Bernadette) Mme Tancrède Ducharme (Lucille), Mme Roland Tremblay (Jeanne), de M. et Mme Roger Laplante. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est

à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Henri) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 60 ans est décédé M. Henri Lapointe, époux de Albertine Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.,
1922 blvd Rosemont

à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Emérentienne) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Napoleon Paul Lepine, née Emérentienne Chevalier, demeurant à 5325 Le Maître à St-Leonard. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

CORBEIL (Jean-Claude) — Mme Paul Corbeil et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jean-Claude Corbeil, décédé le 30 juin dernier, à Québec, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DECES

M. LUCIEN HARDY

A Montréal, le 29 août, est décédé subitement, à l'âge de 70 ans, M. Lucien Hardy, époux d'Odila Germain. Il était pensionné du Canadien-Pacifique (Usines Angus). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 12 enfants, 36 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, trois frères et 11 soeurs. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Jos. Lussier, 4715 rue Papineau à Montréal. Le service aura lieu en l'église Immaculée-Conception samedi matin 2 septembre à 9.00 a.m. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. ●

McDUFF (Gabriel) — A Pointe-aux-Trembles, le 29 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gabriel McDuff, époux d'Annabelle Vivier, demeurant 33, 81e avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11,813 Notre-Dame est, P.-A.-T.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetiere de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Emilie) — A Ste-Justine de Newton, le 29 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Joseph Meloche, née Emilie Duperron, demeurant au village. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Roussin et Legault
à Ste-Justine

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Justine de Newton, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (J.-D.) — A Montréal, le 31 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J.-D. Mercier, époux de Lucienne Ricard, demeurant à 3212, avenue Melrose, père de Guy, Jean, Mme Michel Shukan (Yolande), Mme B.-L. Gillette (Colette), et François Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3880, boul. Décarie,

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Corinne) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve François Meunier, née Corinne Destroismaisons, 7111 rue Boyer, mère de Roselle (Mme Armand Dionne), Jeannette, Marthe (Mme Paul Lewis) et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et
Société Coop. de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis

à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Jean) — A Chomedey, Ville de Laval, le 29 août 1967, à l'âge de 47 ans est décédé Jean Michaud, époux d'Andrée Mathieu, père de Nicole, Manon, Ginette et Lise. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,

à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Samuel) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Samuel (Bébé) Noel, époux de Cécile Douillette, demeurant 2262 des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville et Gingras,
Alfred Dallaire Inc.
5805 rue Boileau, coin Lacordaire

à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIOT (Edgar) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Edgar Pouliot, époux de Marguerite Renaud, demeurant à 10,369, rue Clark, père de Léo-Paul, Mme B. Azzarello (Joséphine), Mme W. Powers (Yvonne), Mme D. Teatro (Thérèse), Mme P. Rousseau (Denise). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi fun

Le comité "Youth for Dief" se procure les formulaires nécessaires à la candidature de Diefenbaker au congrès

expo67
PAGES 15 - 16 - 23

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi 31 août 1967 / saint Raymond Nonnat / 83e année, No 202 / 4 cahiers / 60 pages / La météo : frais, ensoleillé avec périodes nuageuses / Min. 50 / Max. 65

TORONTO. (PC) — Des formulaires, qui pourraient permettre la candidature de M. John Diefenbaker à la chefferie du parti progressiste-conservateur, ont été émis par les responsables du congrès qui sont réunis aux quartiers généraux de Toronto.

Un porte-parole a déclaré que c'est M. Keith Martin, coprésident d'un comité baptisé "Youth for Dief" (La jeunesse pour Diefenbaker) qui a emporté les formulaires mardi. M. Martin a refusé de préciser à qui ils étaient destinés.

Le même porte-parole a tenu à souligner cependant que ce geste ne signifie pas nécessairement que M. Diefenbaker sera candidat à la chefferie du parti à la convention qui se tiendra du 5 au 9 novembre. Jusqu'à maintenant, il n'y a que neuf candidats connus, a-t-il dit. Et il a ajouté: "Plusieurs rumeurs ont circulé mais M. Diefenbaker n'a rien dit et il a jusqu'au 8 septembre, à 10 heures du matin, pour prendre une décision."

On sait, en effet, qu'un formulaire de candidature, portant la signature de M. Diefenbaker et d'au moins 25 délégués, doit être remis aux organisateurs avant cette date pour que le chef de l'Opposition soit mis sur les rangs.

Le porte-parole a expliqué que l'émission de ces formulaires peut vouloir dire que M. Diefenbaker a l'intention de se présenter comme candidat, mais que cela ne signifie pas nécessairement qu'il le fera.

Quant à M. Diefenbaker, il devait être aujourd'hui à Regina. On a laissé entendre, mercredi, qu'il avait commandé 1,500 affiches et photos mais son bureau d'Ottawa a nié une rumeur voulant qu'il tente de conserver la direction du parti.

M. Martin a précisé que le comité "Youth for Dief" est dirigé par de jeunes conservateurs. Et il a déclaré :

"Nous ne sommes pas manipulés par qui que ce soit.

"Nous n'avons pas dit que les formulaires de candidature pourraient être pour M. Diefenbaker. Après tout, il se pourrait qu'un autre candidat, qui n'est pas encore connu, se présente. Il faut toujours être prêt.

Voir COMITE en page 2

La réaction sociale contre le crime désavantage la classe ouvrière • Page 24

Montréal possède un plan-témoin sur l'avenir des îles de l'Expo

par Gilles RACINE
et Oswald MAMO

La ville de Montréal a établi un plan-témoin de ce que les îles de l'Expo pourraient devenir après la manifestation internationale. Ce plan-témoin global n'est cependant connu qu'en partie et ne semble pas avoir encore été présenté aux autres niveaux gouvernementaux intéressés, Québec et Ottawa.

Selon ce plan, quelque 12 pour cent de la superficie des îles seraient occupés par un Centre international de la jeunesse dont on avait dévoilé le projet il y a environ un mois. C'est M. Pierre Bourdon, président du Groupe de recherche et d'étude inter-disciplinaire sur la jeunesse et qui a été chargé par le Comité consultatif de la jeunesse de promouvoir le projet de ce Centre, qui nous a communiqué cette information.

Selon les exigences matérielles requises pour le CIJ (quelque 350,000 pieds carrés de superficie), il semble qu'un des endroits les plus appropriés soit celui de l'emplacement architectural formé par le pavillon de l'Administration et de la presse, l'Expo-théâtre le Centre international de radio-télévision et le pavillon thématique du Génie créateur de l'Homme, à la Cité du Havre.

Ceci n'est cependant qu'une hypothèse, car il serait possible aussi d'aménager certains pavillons nationaux situés près du métro de l'Ile Sainte-Hélène, puisque la circulation du public et l'accès à ce Centre est de première importance pour la bonne marche du projet.

D'autre part, LA PRESSE sait de bonne source que les pavillons thématiques ne disparaîtraient pas dans leur intégralité, bien qu'on ne connaîtra officiellement qu'en 1968 le sort qu'on leur réserve. Mais la ville de Montréal voudrait fermer ces pavillons pendant les six mois d'hiver où ils seraient chauffés. On sait que le chauffage de ces pavillons est possible puisque pendant leur construction, il a fallu le faire.

La ville de Montréal cherchera alors à établir le coût de l'entretien de ces pavillons durant la saison hivernale. Si le coût est modique, ils seraient rouverts au printemps et utilisés en permanence par la suite.

On sait aussi que la majorité des pays qui ont des éléments exposés dans ces pavillons consentent à les laisser en place à la fin de l'Expo et s'engageraient même à changer ces éléments pour d'autres de modèles plus récents. D'après nos informations, les pavillons de l'Homme à l'oeuvre et de l'Homme interroge l'univers seraient transformés en un musée des sciences et un musée de l'homme.

Il semble aussi que le pavillon américain serait transformé en une volière, tandis que le maire Drapeau caresserait un projet auquel il tient beaucoup, organiser une exposition internationale de la poupée.

Ce plan-témoin ne pourrait cependant pas laisser entrevoir l'avenir définitif des îles de l'Expo. En effet, il reste à consulter Québec et Ottawa. On sait déjà que l'on prévoit un déficit de quelque $300 millions et déjà M. Johnson, après Ottawa, semble hésiter à entrevoir un avenir international des îles à cause du coût élevé que cela entrainerait.

Il existe également un fait qui laisse songeur. Récemment, l'Etat du Vermont a annoncé qu'il envisageait de louer son pavillon au coût de $1 par année à la ville de Montréal, tout en acceptant d'y apporter lui-même les modifications qui le rendraient habitable à l'année.

Si une semblable entente existait entre Montréal et d'autres pays participants, on peut entrevoir un avenir international des îles sans qu'il en coûte trop cher aux trois gouvernements canadiens.

Cependant, quant au Centre international de la jeunesse, M. Bourdon, qui a rencontré les autorités des trois gouvernements ainsi que la commission canadienne de l'UNESCO, affirme que ce projet s'inscrit comme prioritaire dans les projets qu'entendent mettre en oeuvre la ville de Montréal et la province de Québec.

Quand il a fait part de son projet aux autorités de la ville, on lui aurait notamment dit : "Nous avions le squelette, vous nous apportez la chair." D'autre part, le ministère des Affaires culturelles du Québec serait vivement intéressé par une des sections du CIJ, soit le centre culturel qui est composé de 8 ateliers de travail, soit le cinéma, la radio, la télévision, le théâtre, les arts plastiques, la littérature, les disques et les sports.

Du côté d'Ottawa, cependant, on semble un peu plus réticent. M. Bourdon explique ceci non à cause du manque d'intérêt du projet, mais à cause du coût que cela entrainerait pour le gouvernement fédéral. On estime en effet qu'il faudrait un budget annuel de $2,712,900 pour assurer le bon fonctionnement du Centre et rémunérer les quelque 200 employés requis, soit des professeurs, des moniteurs d'atelier, des experts en recherche sur la jeunesse pour la plupart recrutés dans les sciences sociales, les secrétaires et ouvriers d'entretien.

L'UNESCO

Pour sa part, l'UNESCO est vivement intéressée par le projet puisque cela s'inscrit en bloc dans les buts qu'elle s'était fixés à la Conférence internationale de Bruxelles en 1964. Elle accepte donc de parrainner le projet et s'engage à fournir des conseillers et des ex-

Voir MONTREAL en page 2

Radiologistes: rapprochement

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les négociations entre le gouvernement du Québec et les radiologistes ont connu d'une certaine façon un nouveau départ hier.

Les deux parties ont formulé chacune une troisième contreproposition, ayant des répercussions sur l'ensemble de la convention collective, qui avait servi d'instrument de travail jusque là.

On a jugé, a-t-on rapporté, que pour diminuer la tension très forte qui a pris forme mardi, alors qu'on s'acheminait vers une impasse, il valait mieux réévaluer le problème dans son ensemble et prendre un nouveau départ.

Grâce à cette attitude, les négociateurs ont réussi au cours de la séance d'hier à conclure une entente de principe sur les modes de rémunération des radiologistes, ce qui n'implique pas les tarifs.

Les informateurs estimaient hier soir que les pourparlers d'aujourd'hui seront décisifs. On s'engagera nettement sur la voie de l'entente, sinon sur celle de l'incompréhension totale.

Les négociateurs ont abordé hier de façon générale le problème des normes et des contrôles de l'exercice de la profession par le Collège des médecins et non par le gouvernement, a précisé un représentant de la partie syndicale.

On n'a cependant pas touché au problème des normes concernant les cliniques privées. Cette question est précisément celle qui a provoqué le durcissement des positions avant-hier.

On a révélé toutefois que le gouvernement était disposé à recevoir une contreproposition à la suite de la discussion sur les principes généraux du contrôle.

Un sous-marin atomique frappe un cargo

CHARLESTON, Caroline du Sud (UPI) — Un sous-marin nucléaire (équipé pour porter des fusées "Polaris") et un cargo de la marine américaine sont entrés en collision aujourd'hui, à 70 milles au sud-est de Charleston, dans l'Atlantique. Les deux unités ont subi des avaries.

Un porte-parole de la base navale de Charleston a dit que les deux bateaux vont peut-être pouvoir regagner d'eux-mêmes leur port d'attache, et on ne signale aucun blessé. Il a dit que la collision est survenue entre le sous-marin "Simon Bolivar" et le cargo "Betelgueuse", alors que le sous-marin naviguait entre deux eaux — une manoeuvre de routine.

La marine annonce que le "Simon Bolivar" a subi des avaries légères à son kiosque, tandis que le "Betelgueuse" a eu sa coque fracassée. Les deux unités s'acheminent présentement vers la base navale de Charleston.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'Expo sous la pluie

Comme en témoigne cette photographie prise aux abords du pavillon de la Tchecoslovaquie, les pluies diluviennes qui se sont abattues hier sur la région métropolitaine ont provoqué un déploiement général d'imperméables et de parapluies parmi les visiteurs (prévoyants) de la Terre des Hommes. L'inclémence du temps parait d'ailleurs avoir découragé de nombreux visiteurs éventuels de l'Expo au cours de la journée, car plusieurs milliers de personnes, dont la venue avait cependant été "annoncée" par les calculatrices, ne se sont pas présentées aux tourniquets.

L'organisation nationale aurait aussi manoeuvré pour influencer le choix des délégués du Québec

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Des sources indiquent maintenant à Ottawa que l'organisation nationale du congrès conservateur aurait aussi manoeuvré sourdement en vue d'influencer le choix des délégués québécois.

Malgré le désavoeu formel de l'Association progressiste-conservatrice du Québec et de son vice-président, M. Armand Crevier, ce dernier aurait été maintenu à son poste au sein du comité national du congrès par le co-président E. A. Goodman.

D'autre part, comme en Ontario, des délégués généraux seraient désignés unilatéralement par Toronto alors que leur choix appartient à un comité québécois de quatre membres.

Ces incidents sont révélés par des conservateurs furieux de devoir constater béatement, à sept jours du congrès, les regroupements manifestes entre ces "manoeuvres" et celles qui se seraient produites en Ontario.

La destitution de M. Crevier

Le 10 juin, l'Association conservatrice du Québec, à une réunion de son bureau de direction à l'hôtel Reine Elizabeth, demandait la démission immédiate de M. Armand Crevier, vice-président de l'Association et membre du comité national du congrès.

L'Association résolut de prier l'organisation nationale du congrès de considérer M. Crevier comme "persona non grata aux fins de représenter dans la province de Québec le comité du congrès."

Trois jours plus tard, M. Goodman tenait une réunion à Montréal, à la suite de laquelle on n'entendit plus jamais parler de l'incident Crevier. Ce dernier, qu'on dit chaud partisan de M. George Hees, est toujours en poste.

Pourtant, sa destitution réclamée par le bureau de direction de l'association provinciale faisait suite aux difficultés encourues jusque-là par l'association pour obtenir les listes de délégués.

Le 18 mai, le président Paul-O. Trépanier écrivait en effet à M. Claude Trudeau, directeur du comité mixte (Association québécoise — organisation du congrès) pour la coordination du choix des délégués québécois, et lui réclamait les listes de noms, les endroits des assemblées à venir, etc. Il demandait également à M. Trudeau d'assister à une réunion le 7 juin.

Quelques jours plus tard, M. Trépanier rencontre M. Crevier qui lui aurait dit : "Vous me demandez des choses que je ne peux pas vous donner."

M. Trépanier, choqué, écrit à MM. Dalton Camp, Roger Régimbal et Eddy Goodman, pour les aviser de la situation.

"Afin d'éviter un malentendu beaucoup plus grave, leur écrit-il, lors de la prochaine réunion de notre bureau de direction, laquelle est fixée au 10 juin prochain, il est nécessaire que je reçoive dans le plus bref délai les réponses à ces questions, sinon, le bureau se verra obligé de boycotter tout le travail fait à ce jour et de recommencer à zéro le choix des délégués de comtés."

Ni M. Crevier ni M. Trudeau ne se rendent à la réunion du comité mixte, le 7 juin.

Voir ORGANISATION page 2

29 gouvernements régionaux doivent suffire en Ontario

— La commission Smith sur la fiscalité municipale en Ontario

TORONTO (PC) — 29 gouvernements régionaux pour remplacer les gouvernements actuels de districts et de comtés : telle est l'une des suggestions principales contenues dans le rapport du comité ontarien sur la fiscalité municipale qui est dirigé par le comptable M. Lancelot J. Smith, ce rapport a été remis aujourd'hui aux autorités concernées.

Le comité estime qu'un tel changement dans l'administration du Toronto métropolitain se traduirait par une administration plus adéquate des revenus et permettrait d'améliorer sensiblement les services municipaux.

Le rapport propose, d'autre part, des modifications du champ de taxation qui diminueraient le fardeau des contribuables. Il estime que le gouvernement fédéral devrait en outre permettre à l'Ontario d'augmenter ses revenus, sans quoi les habitants de cette province devront faire face à une augmentation de la taxe de vente.

Le comité estime par ailleurs qu'il faudrait élargir le champ de la taxe de vente de cinq pour cent qui devrait englober d'autres services.

Il propose un changement dans la taxe sur la propriété qui, s'il est adopté, épargnerait un montant considérable aux contribuables.

Afin d'aider les municipalités qui perdraient des revenus, la province devrait augmenter substantiellement ses octrois et en même temps permettre à ces municipalités de prélever des taxes sur les propriétés du gouvernement provincial.

Le rapport soulingne que les églises devraient payer la moitié de la taxe normale au lieu de ne rien payer et que le gouvernement provincial devrait accorder des octrois pour la construction de routes.

Le rapport met en garde sur les réformes du champ de la taxation qui seraient faites conformément "à l'évaluation provinciale complètement dépassée et inéquitable". Il estime qu'il est nécessaire de procéder à de nouvelles évaluations de la propriété qui refléteraient sa valeur réelle.

Yémen : entente entre Nasser et le roi Fayçal

KHARTOUM. (AFP, UPI) — Le roi Fayçal et le président Nasser sont arrivés à un accord cette nuit sur le règlement du problème du Yémen. La rencontre entre le souverain d'Arabie séoudite et le président de la RAU, qui a duré deux heures et demie, s'est déroulée au palais du premier ministre du Soudan, M. Mohammed Mahgoub, qui a participé à l'entretien des deux chefs d'Etat.

En vertu de cet accord, la RAU retirera ses troupes du Yémen et l'Arabie séoudite cessera d'accorder une aide aux Yéménites royalistes. Une commission tripartite sera chargée de veiller à ce que le Yémen retrouve sa stabilité, conformément aux voeux du peuple yéménite, et à ce que la souveraineté et l'indépendance totale du Yémen soient maintenues. L'Irak, le Maroc et le Soudan ont été choisis par la RAU et l'Arabie séoudite pour constituer cette commission.

C'est à la suite de la médiation du premier ministre soudanais Mohammed Mahgoub que le président Nasser et le roi Fayçal ont accepté de s'asseoir à la même table et qu'ils ont signé un accord. On estime, dans les milieux de la conférence de Khartoum, que même si le sommet arabe n'avait que ce résultat, ce serait un succès.

Le Yémen, pays de cinq millions d'habitants qui pourrait devenir un véritable grenier à blé pour ses voisins, entrevoit enfin la paix. L'accord intervenu cette nuit, s'il ne subit pas le même sort que celui de Djeddah signé par les deux

Voir YEMEN en page 2

Hydro-Québec : autre grève à Gentilly

GENTILLY. — Une cinquantaine d'employés de bureau au service de l'Hydro-Québec, à Gentilly, sont en grève depuis minuit. Cette décision a été prise hier soir, après un "référendum" auprès des syndiqués, qui sont affiliés à la Fédération des travailleurs québécois.

Ces nouveaux grévistes étaient sans emploi, à la suite de la grève de 280 travailleurs dans la construction sur le chantier de la centrale nucléaire à Gentilly, une localité située à une quinzaine de milles de Trois-Rivières, sur la rive sud du Saint-Laurent. Le geste des employés de bureau veut être un appui aux hommes

Voir HYDRO en page 2

* * *

Jacques Lafrenière fait le point de la situation page 31

AUJOURD'HUI

Il y aura moins de soldats au Canada

A la suite des mesures prises par le gouvernement pour réduire les dépenses de tous les ministères, des sources du ministère de la Défense prévoient des réductions du personnel et des engagements militaires.

— Page 24

Un appel de l'Ontario

L'Ontario fait appel à toutes les provinces pour qu'elles soutiennent sa proposition de mettre en commun en un seul organisme national les diverses institutions actuelles couvrant les valeurs mobilières.

— Page 40

Nos Etats généraux intéressent six pays

Déjà six ambassadeurs de différents pays viennent de demander d'être admis officiellement aux prochaines délibérations des Etats généraux du Canada français, vient de faire savoir le directeur général des EGCF, M. Michel Pelletier.

— Page 28

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à la fermeture
265,893
on en prévoyait
283,100
aujourd'hui
(prévisions)
339,720
depuis l'ouverture
36,227,959

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 57
Bandes dessinées / 38
Calendrier des pionniers / 42
Courrier "Que faire ?" / 21
Décès, naissances, etc. / 59
Editorial / 4
Finance / 40 et 41
Horoscope / 42
Immeuble / 57
Mots croisés / 49
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles régionales / 43
Radio et télévision / 12 et 13
Spectacles et concerts / 26 à 28
Sports / 32 à 36 et 38
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 18 et 20 à 22
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 42

CKAC 730

2,000 personnes manifestent contre la fermeture du collège d'Amos

Le ministre de l'Education, Jean-Jacques Bertrand, de nouveau brûlé en effigie

Quelque 2,000 personnes ont manifesté devant le Collège d'Amos, hier soir, pour protester contre la fermeture de cette institution qui, en vertu d'une nouvelle réforme éducative, n'est plus admissible aux subventions provinciales.

Le porte-parole d'un comité de citoyens, lequel a organisé la marche, a déclaré que l'on avait brûlé en effigie le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, ainsi que deux membres d'un comité consultatif du gouvernement qui avait pour tâche d'étudier la situation en Abitibi. On avait déjà brûlé en effigie le ministre Bertrand lors de l'annonce de la fermeture du collège.

En vertu du nouveau programme provincial d'éducation, les collèges classiques ne recevront aucune aide financière du gouvernement à moins qu'ils ne se transforment en collèges d'enseignement général et professionnel CEGEP.

Les autorités du Collège d'Amos ont déclaré avoir demandé au gouvernement de donner le nouveau statut de CEGEP à leur institut, mais que le gouvernement les avait refusés en raison de l'établissement d'un autre CEGEP à Rouyn, soit à 50 milles d'Amos.

Le collège a annoncé la semaine dernière qu'il fermerait ses portes en septembre à cause d'un manque de fonds.

"Il a suffi d'un seul coup de crayon du ministère de l'Education pour détruire ce que la population avait elle-même construit après 27 ans d'efforts," affirme un communiqué du comité des citoyens.

"Devant les décisions du ministère qui force le collège à fermer ses portes, la population de l'Abitibi se demande si l'amélioration du système scolaire se fera en supprimant ce qui existe déjà."

Le communiqué ajoutait que le Collège d'Amos était "une institution de marque qui desservait une population active qui ne cessait d'augmenter." On compte quelque 120,000 habitants dans la région de l'Abitibi.

YEMEN

SUITE DE LA PAGE 1

hommes en 1965, va peut-être mettre un terme une guerre qui dure depuis cinq ans.

Le roi Hussein de Jordanie, le président Nasser de la RAU et le président Aref d'Irak ont abattu leurs cartes avec franchise hier à la conférence au sommet arabe.

Le chef de l'Etat égyptien aurait déclaré, si l'on en croit les indications recueillies auprès de certaines délégations, qu'à moins d'une aide financière des autres Etats arabes, il se trouvait dans l'incapacité de poursuivre la lutte. Il aurait, en termes très convaincants, décrit l'état catastrophique de la situation économique dans son pays à la suite de la fermeture du canal de Suez, de l'interruption des revenus pétroliers consécutive à la saisie des puits du Sinaï par les Israéliens et de l'arrêt total du tourisme, situation qui est encore aggravée par la perspective d'une mauvaise récolte de coton. Il aurait déclaré que, dans ces conditions, la recherche d'une solution politique devenait la seule issue possible.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a dressé un tableau pathétique de la situation des Etats arabes. "La bataille contre nos adversaires doit commencer par une bataille contre nous-mêmes", aurait-il déclaré. Le souverain hachémite aurait ajouté : "Il est nécessaire de prendre des décisions fermes, afin de relancer l'unité arabe sur des bases saines et nouvelles". A l'instar du président Nasser, le jeune souverain aurait indiqué que la solution politique était la seule possible.

Le président Aref d'Irak se serait prononcé, pour sa part, en faveur de la poursuite de la lutte sous toutes les formes possibles, y compris la guérilla, tandis que le leader palestinien Ahmed Choukeiry a préconisé l'adoption d'un plan urgent d'ensemble pour appuyer la résistance des Arabes palestiniens dans les territoires occupés.

Manifestation des Soudanais

Plusieurs milliers de manifestants soudanais ont défilé hier après-midi dans les rues de Khartoum en scandant le nom de Nasser et en réclamant l'unité des Arabes. Ce cortège avait été organisé sous l'égide du "Front pour la défense des pays arabes".

Une délégation de 13 représentants a remis au président de la République une motion demandant aux chefs d'Etat de mettre un terme à leurs divergences afin de recréer l'unité arabe. Elle demande également l'unification des armées arabes, le boycottage pétrolier des pays soutenant Israël, ainsi que le recours aux moyens de pression économiques pour combattre les ennemis des Arabes.

Les chefs d'Etat arabes commencent ce matin la rédaction des recommandations. La conférence arabe au sommet prendra fin demain matin, croit savoir l'agence du Moyen-Orient.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 50
MAXIMUM : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais ; vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à Ottawa et Ste-Agathe 45 et 65, Montréal 50 et 65. Aperçu pour demain : généralement ensoleillé et frais.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est : nuageux avec périodes ensoleillées et frais ; vents du nord-ouest de 25 milles. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 50 et 65. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : nébulosité variable et frais ; vents du nord de 15 milles. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 40 et 60. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau et de Gaspé : nuageux avec quelques périodes ensoleillées dans l'après-midi, frais ; vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau 50 et 60, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 50 et 65. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Région de Sept-Iles : nuageux avec averses suivies de quelques périodes ensoleillées ; plus frais ; vents légers. Minimum et maximum à Sept-Iles 50 et 60. Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et frais.

Menace de grève à la Jeffrey Manufacturing

Il est possible que les 140 membres de la 1376e section des Travailleurs unis de l'automobile déclenchent sous peu une grève contre Jeffrey Manufacturing. Lors d'une réunion générale, les employés de cette entreprise ont en effet opté en faveur de la grève "dans l'espoir que la compagnie se déciderait à leur accorder certaines des demandes très importantes qu'ils ont formulées." La grève est légale à partir du 11 septembre 1967.

Les litiges entre la compagnie et ses employés tournent autour de la définition de l'unité de négociation, de la sécurité syndicale, de l'ancienneté, des vacances, etc. En outre, la compagnie s'est refusée jusqu'ici à formuler une offre d'augmentation de salaire, dit le syndicat. "Elle refuse également de discuter des questions telles les allocations du coût de la vie, les bénéfices sociaux, la paye de juré, etc."

Les travailleurs de cette industrie ont actuellement un plan de pension qu'ils voudraient faire améliorer.

Il n'est pas impossible qu'un règlement survienne d'ici le 11 septembre mais, "à défaut d'une entente entre les parties, il est assuré que les travailleurs n'hésiteront pas à se prévaloir de leur droit de grève", déclare le communiqué syndical.

Les conservateurs doivent susciter un renouveau idéologique — Manning

TORONTO (PC) — M. E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta, a averti hier les progressistes-conservateurs canadiens que leur parti pourrait bien être éliminé de la carte s'ils ne réussissaient pas à susciter un renouveau idéologique au Canada.

Parlant à l'occasion de la journée spéciale de l'Alberta à l'Exposition canadienne de Toronto, l'auteur du livre récent "Polotical realignment in Canada" a dit que les conservateurs étaient actuellement en bonne posture de réaliser des changements importants dans les données de base de l'idéologie politique canadienne.

Il a cependant déclaré qu'un autre parti pourrait bien se former, ou qu'un autre parti existant pourrait bien saisir la balle, et remplir à la place des conservateurs le rôle de constituer une nouvelle doctrine et un nouveau programme pour le Canada de demain.

Selon M. Manning, cette nouvelle doctrine conservatrice devrait pouvoir combiner le développement humain et le développement des ressources matérielles.

Le développement des Québécois, l'essentiel pour la France — Couve de Murville

par Pierre SAINT-GERMAIN
Correspondant de LA PRESSE, à Paris

PARIS — Ce qui est l'essentiel, pour la France, c'est que la "communauté française" du Canada puisse survivre et se développer dans de bonnes conditions : le reste n'est pas l'affaire de la France.

C'est ce qu'a déclaré ce matin le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville, devant la commission des Affaires étrangères de l'assemblée nationale, qui comprend des représentants de tous les partis politiques français.

Le voyage du général de Gaulle au Canada en juillet dernier a été le "gros morceau" de cette réunion au cours de laquelle M. Couve de Murville a également exposé les positions de la France sur le conflit israélo-arabe et le projet de traité de non-dissémination des armes nucléaires présenté par les Etats-Unis et l'URSS.

Le ministre des Affaires étrangères a fait l'historique du voyage du général de Gaulle au Canada. Il a notamment déclaré que le chef de l'Etat était l'invité du Québec et d'Ottawa et souligné le "très grand enthousiasme" que les Canadiens français ont manifesté à l'égard de de Gaulle.

"La constatation de cet enthousiasme était frappante", note le porte-parole du gouvernement en rendant compte de la réunion de la commission des affaires étrangères. Le voyage du général de Gaulle, a dit M. Couve de Murville, a fait apparaître la présence du fait français, de la communauté française du Canada.

Le ministre a fait observer que le Québec s'était beaucoup développé sous le gouvernement de M. Lesage, puis sous celui de M. Johnson, et il a de nouveau évoqué l'entente (il a bien dit entente, et non accord) conclue entre la France et le gouvernement Lesage en 1965.

Selon la version fournie par un représentant de l'opposition à la commission des Affaires étrangères, M. Couve de Murville "a insisté sur l'éveil des Canadiens français, qui avaient été endormis dans leur bigoterie et leur provincialisme". Toutefois, le porte-parole du gouvernement n'a pas fait état de ces expressions dans son compte-rendu de la réunion.

"La France, a ajouté M. Couve de Murville, ne peut rester indifférente à cette situation . . . et c'est dans les domaines de l'éducation et de la culture qu'elle peut le mieux aider les Québécois." "Nous étudions, a déclaré le ministre, le moyen de mieux organiser notre aide au Québec, dans la mesure de nos moyens. Cela fera l'objet de discussions avec le Québec."

Le ministre a précisé par ailleurs que l'aide de la France portera dans les domaines "économique et financier". Il a d'autre part bien fait ressortir le côté spécifique du problème canadien-français, qui ne peut être comparé à aucun autre, a-t-il dit.

Selon la version d'un représentant de l'opposition, M. Couve de Murville, en parlant de l'aide de la France au Québec, a déclaré qu'il n'était pas question d'éliminer les Etats-Unis, mais de faire un effort pour diversifier l'économie québécoise.

Au sujet de l'expression "Vive le Québec libre", le ministre français a expliqué, selon ce représentant de l'opposition, que personne du côté français n'a parlé de séparatisme. M. Couve de Murville aurait alors ajouté : "Ce qui importe à la France, c'est que la communauté canadienne-française puisse se développer normalement et prospérer."

En ce qui concerne l'accusation d'ingérence dans les affaires intérieures canadiennes, portée contre de Gaulle par une grande partie de la presse et des milieux politiques français, M. Couve de Murville aurait répondu, toujours selon le représentant de l'opposition : "C'est méconnaître le fait que le Canada est une confédération et que la communauté canadienne-française, fidèle à ses origines et à sa langue, n'a pas d'équivalent dans le monde.

Objectivité au Moyen-Orient

(D'après AFP)

Au Moyen-Orient, d'autre part, la politique française "ne se définit pas par la neutralité, mais par l'objectivité", a dit ensuite le ministre.

Le gouvernement français avait quelques raisons de penser que la question d'Akaba (posée par le blocus de ce golfe par les Egyptiens) aurait pu être réglée par la négociation. Les hostilités n'étaient donc pas nécessaires. D'ailleurs la guerre ne résout rien."

Maintenant, selon M. Couve de Murville, le règlement de toute cette affaire demandera du temps et une de ses conditions sera la reprise des relations diplomatiques de toutes les grandes puissances avec tous les pays intéressés du Moyen-Orient. "Les premiers contacts utiles auront lieu, selon lui, à l'occasion de l'assemblée générale des Nations unies."

USA : le premier juge noir de la Cour suprême

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le Sénat a confirmé hier la nomination de M. Thurgood Marshall pour occuper un siège à la Cour suprême des Etats-Unis, M. Marshall, qui est âgé de 59 ans, sera le premier Noir à occuper un tel poste.

Actuellement représentant du département de la Justice devant la Cour (U.S. Sollicitor General), M. Marshall a été, pendant de nombreuses années, le chef des services juridiques de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur et, à ce titre, il eut maintes fois l'occasion de plaider devant la Cour. Parmi ses nombreuses victoires juridiques figure la décision historique de la Cour suprême en 1954 déclarant illégale la ségrégation scolaire. Il devint par la suite juge d'une cour d'appel.

Le président Johnson avait nommé M. Marshall juge à la Cour suprême le 13 juin dernier et le comité judiciaire du Sénat avait approuvé cette nomination par un vote de 11 à 5. Au Sénat, sa nomination a été confirmée par un vote de 69 à 11. Lors de sa nomination en juin, M. Marshall était appelé à remplacer M. Tom C. Clark, démissionnaire.

Cloutier : pas de tendance à l'étatisme

QUEBEC — Le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, a nié hier que son ministère avait des tendances à l'étatisme et ne croit pas que les radiologistes vont quitter massivement le Québec.

M. Cloutier a exprimé ces opinions en présence de quelques journalistes avant d'assister à une séance du cabinet.

Il s'est inscrit en faux contre les accusations portées mardi par les radiologistes sur les présumées intentions d'étatisme du ministère de la Santé.

Le ministre a expliqué que le gouvernement, à qui revient la tâche de payer la note, a le devoir absolu de vérifier l'utilisation que l'on fait des fonds publics.

Quant aux informations selon lesquelles plusieurs radiologistes auraient déjà choisi de s'installer ailleurs qu'au Québec, le ministre a souligné que le ministère n'avait pas les moyens de vérifier le bien-fondé de ces rumeurs. "On sait que certains ont accepté un emploi temporaire ailleurs", a-t-il ajouté.

Enfin M. Cloutier a avoué n'être absolument pas au courant d'une autre déclaration faite par un porte-parole des radiologistes, à l'effet qu'il n'y aurait pas de services d'urgence au cours de la prochaine fin de semaine.

Pour sa part, le premier ministre Daniel Johnson avait déclaré quelques instants auparavant : "Il serait triste que les radiologistes ne donnent pas les services essentiels". Il n'a cependant donné aucune indication permettant de croire que son gouvernement pourrait intervenir pour empêcher une telle situation.

Radiologie : le service d'urgence fonctionne toujours normalement — les directeurs médicaux des hôpitaux

Les directeurs généraux ou directeurs médicaux de plusieurs grands hôpitaux de la métropole ont déclaré hier ne rien savoir et n'avoir pas été prévenus au sujet de l'effondrement possible d'ici la fin de semaine des services d'urgence en radiologie.

Le service d'urgence, en général, fonctionne normalement, en certains endroits il fonctionne avec un peu de lenteur. On ne fait des radiologies que lorsque c'est absolument nécessaire et on use de l'examen clinique. Le taux d'occupation des hôpitaux se situe aux environs de 55 à 65%, selon le cas. La période des vacances du personnel, le fait que les médecins éliminent les cas électifs contribuent à cette baisse du taux d'occupation.

Un quotidien montréalais de langue anglaise affirmait hier que les médecins redoutaient l'effondrement de ces services d'urgence organisés par l'Association des radiologistes.

Dans une déclaration, le président de l'Association, le Dr Marvin N. Lougheed, a révélé que la crainte d'une telle crise provient de l'exode des radiologistes hors de la province de Québec. "L'atmosphère pesante" des négociations entre le gouvernement et l'Association aurait incité 42 radiologistes, sur 208, à accepter des postes hors du Québec.

Les services d'urgence en radiologie sont actuellement assumés par un "pool" de six radiologistes, disponibles 24 heures par jour dans la région de Montréal. Un arrangement similaire a été fait en ce qui concerne la ville de Québec. Ce qui rend difficile le maintien de ce service, est le fait qu'environ 100 spécialistes se cherchent de l'emploi à l'extérieur et sont donc actuellement dans les autres provinces ou aux Etats-Unis à cette fin.

Dans les milieux gouvernementaux, on souligne l'absence du sous-ministre, le Dr Jacques Gélinas, alors que se produit un très grave conflit entre le ministère de la Santé et les radiologistes, conflit qui met en cause, comme la grève des hôpitaux, en 1965, les soins aux malades. Le Dr Gélinas est parti en vacances et devait rentrer le 29 août. Par deux fois, il a retardé son arrivée. On l'attend ces jours-ci.

Rockwell est incinéré

ARLINGTON, Virginie (UPI) — Les tentatives macabres du parti nazi américain pour obtenir l'inhumation de son "fuhrer", assassiné la semaine dernière, dans le cimetière national d'Arlington se sont soldées par un échec. Les autorités militaires ayant refusé l'entrée du cimetière au cortège, les partisans de George Lincoln Rockwell ont secrètement incinéré le corps de leur chef en fin de journée, hier.

Au quartier général du parti, les drapeaux de la Virginie et des Etats-Unis étaient en berne lorsque le cortège transportant les cendres du défunt est venu clore la cérémonie en "enchâssant" les restes de Rockwell. L'assemblée a ensuite renouvelé le serment du parti et tous se sont engagés à poursuivre la grande cause que leur chef a toujours servie.

Johnson : pas de congrès de l'UN cette année

QUEBEC (PC) — Il n'y aura pas de congrès général de l'Union nationale cette année, mais il y aura cet automne un caucus des députés du parti et réunion de l'exécutif du conseil national, a annoncé le premier ministre du Québec et chef de l'UN, M. Daniel Johnson.

M. Johnson a expliqué que c'était l'intention de l'UN de faire fonctionner ses structures cette année, mais que les visites d'Etat à l'occasion de l'Expo ont rendu presque impossible toute action politique poussée.

"En attendant, a-t-il dit aux journalistes, amusez-vous avec les chicanes des libéraux. Ils en auront une grosse en octobre".

Le premier ministre évoquait alors le prochain congrès de la Fédération libérale du Québec qui aura lieu cet automne.

Lagos lance toute sa force aérienne contre les rebelles

LAGOS (AFP) — Le gouvernement fédéral du Nigeria, qui dispose maintenant d'une force aérienne comprenant 20 à 25 appareils à réaction, compte sur celle-ci pour renforcer ses attaques contre les rebelles du Biafra.

En agissant ainsi, Lagos entend certes réduire le potentiel militaire de l'ennemi, mais également mener une campagne de démoralisation de nature à renforcer les mouvements en faveur de la paix qui, pense-t-on dans la capitale nigérienne, se sont déjà manifestés, même parmi les forces militaires des sécessionnistes.

La flotte à réaction, qui comprend des "L-19" tchécoslovaques et des "Migs" soviétiques, est en mesure non seulement de bombarder les territoires rebelles, mais également d'intercepter les appareils du Biafra. Les pilotes ont été entraînés en Allemagne, au Canada et en Inde et il est possible que, parmi eux, se trouvent des mercenaires. Mais on ne pense pas que les techniciens venus livrer les avions se transforment le moins du monde en combattants.

On a remarqué à Lagos que la radio du Biafra avait renouvelé ses appels à l'Organisation de l'unité africaine, ainsi qu'au Commonwealth, en vue d'une médiation.

Tokyo : attentat à l'ambassade des USA

TOKYO, (AFP) — Un individu s'est introduit dans la cour de l'ambassade des Etats-Unis à Tokyo aujourd'hui et a tenté de mettre le feu aux automobiles qui y étaient stationnées.

INSISTEZ SUR LA POINTE PENTEL
PARCE QU'ELLE EST LA MEILLEURE
Venez nous voir à l'Expo 67, à la Ronde, carrefour international, cadeau et démonstration gratis.
Apportez cette annonce !

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

perts-conseils au Centre, ainsi qu'à superviser tout le travail, une fois le Centre mis sur pied.

D'autre part, nous avons appris que le Comité consultatif de la jeunesse faisait parvenir aujourd'hui une lettre au président de la République française, le général de Gaulle.

Dans cette lettre, on demande aux autorités françaises d'insérer le projet du CIJ à l'ordre du jour de la rencontre qui doit avoir lieu du 10 au 14 septembre, au Québec, entre le ministre de l'Education de France, M. Alain Peyrefitte, et les autorités québécoises. On espère que le gouvernement français acceptera de partager avec Québec les frais d'entretien du Centre.

L'UNESCO n'accepte de parrainner un projet que lorsqu'il est endossé par deux gouvernements responsables. Et, à la commission canadienne de l'UNESCO, on aurait déclaré à M. Bourdon que le Québec était un interlocuteur valable.

D'autre part, on aurait proposé à la Société Radio-Canada de mettre à la disposition du Centre le pavillon qu'elle occupe à la Cité du Havre. En y laissant une partie de son personnel, la Société Radio-Canada pourrait permettre à ses employés techniciens et réalisateurs en radio et télévision de se perfectionner tout en dispensant aux jeunes leurs connaissances. Il semble que Radio-Canada se soit déclarée intéressée par le projet et elle l'étudie présentement.

ORGANISATION

SUITE DE LA PAGE 1

L'Association québécoise, le 10 juin, éclate de colère et adopte la résolution citée plus haut, estimant que M. Crevier entravait manifestement le travail de M. Trudeau.

Le 13 juin, M. Goodman vient à Montréal et l'affaire, dit-on, est subitement enterrée.

Des nominations mystérieuses

L'autre incident inquiétant aurait trait à la nomination des délégués généraux (dits délégués "at large").

On soutient que des individus se font mystérieusement désignés comme délégués généraux alors que la responsabilité du choix de ces délégués a été confiée à un comité de quatre membres qui a déjà accompli son travail il y a plusieurs semaines.

On souligne aussi que, de toutes façons, trois de ces quatre membres sont des supporteurs de M. Hees (MM. Crevier et Martial Asselin, ainsi que Mme Gérard Tétreault).

Au début de la semaine, deux graves accusations similaires ont été portées en Ontario contre les organisateurs du congrès.

Mlle Laura G. Mann a démissionné du comité de sélection des 90 délégués généraux ontariens, accusant M. Goodman d'avoir gonflé la liste des délégués sans l'accord du comité.

De son côté, M. James Johnston, directeur national du parti, a protesté contre le fait que l'organisation du congrès songe à conférer le titre de délégués aux 84 "penseurs" de Montmorency, alors qu'il était convenu que leur nombre ne dépasserait pas trente.

COMITE

SUITE DE LA PAGE 1

"Nous aimerions sûrement que M. Diefenbaker se présente et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il le fasse."

Il a malheureusement été impossible de rejoindre M. Gene Rheaume, le secrétaire exécutif du comité d'organisation du congrès.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

de métiers. Ceux-ci sont en grève depuis déjà quatre mois.

La décision du syndicat des employés de bureau est le dernier rebondissement dans ce long affrontement entre la Fédération des travailleurs québécois et l'Hydro-Québec.

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro 874-6911

COLLEGE VILLE-MARIE
Ecole secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Education
Directeur : M. Aurèle Daoust
GARÇONS ET FILLES
INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
11e de recyclage
Cours commercial : 10e et 11e années
12e commerciale spéciale
Examens d'entrée en 8e année
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H. A 4 H. 30
LE SOIR : MARDI ET JEUDI, DE 7 H. A 9 H.
1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone : 525-2516

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL!
magnifiques complets faits sur mesures
Prix de vente $94.50
ordinairement $130 à $155
Nous vous invitons à profiter de cette offre spéciale exclusive. Commandez votre garde-robe d'automne de beaux complets Holt Renfrew taillés sur mesures, à prix d'épargne exceptionnel. Votre style favori, dans un superbe choix de tissus importés. Coupé et taillé par H.R. selon vos mesures individuelles.
Gilet, $17 . . deuxième pantalon, $33.
Aussi, un petit groupe de vestons sport à $59.
Prix ordinaire, $85.
A tous les magasins pour messieurs H.R.

THE MEN'S SHOPS
HOLT RENFREW
Station, gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 31 AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 202

Québec donne un peu d'espoir aux assistés sociaux en colère

par Claude TURCOTTE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec prépare une réponse concrète aux assistés sociaux en colère.

Le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, a fait tinter une note d'espoir aux assistés sociaux quand on lui a demandé hier de commenter la manifestation du Champ-de-Mars, à Montréal, qui a réuni plus de 500 personnes.

Il a clairement laissé entendre que des rajustements seraient apportés aux tables actuelles qui déterminent la distribution des allocations sociales.

M. Cloutier n'a pas précisé quand ni comment serait fait le changement, mais il a donné l'assurance que cela surviendra au plus tard au cours de la prochaine session.

Le ministre a d'abord mentionné que l'on envisageait la réunification des lois et règlements présents de l'assistance sociale, pour les fondre dans une nouvelle loi du bien-être social, qui sera adoptée à la prochaine session. Cette refonte légalisera donc les rajustements qui doivent être apportés aux barèmes actuels qui datent de 1961.

Il n'est cependant pas impossible, a ajouté M. Cloutier, que ces rajustements soient faits avant l'adoption de la loi, ce qui pourrait somme toute être fait assez rapidement.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que l'aide aux assistés sociaux avait tout de même augmenté depuis 1961, grâce entre autres à l'assistance médicale et aux allocations familiales du Québec.

Joseph-L. Pagé nommé commissaire à la CECM

par Yves LECLERC

M. Joseph-L. Pagé sera finalement membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mais on ignore encore s'il en deviendra le président, ainsi que l'avait souhaité il y a quelques semaines le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé officiellement hier la nomination de M. Pagé au siège récemment laissé vacant par le vice-président de la CECM, le juge Jean-Paul Lavallée. Il lui est cependant impossible de placer l'ex-sous-ministre associé de l'Education à la tête de la commission scolaire montréalaise, comme il aurait pu le faire si le bill 67 avait été adopté.

Actuellement, en effet, le choix du président et du vice-président relève des commissaires eux-mêmes et ceux-ci se sont opposés catégoriquement au projet de Québec de transformer à son gré les structures de l'administration scolaire de la métropole.

D'ailleurs, la semaine dernière, le président actuel de la CECM, M. André Gagnon, avait annoncé son intention de terminer son mandat, qui doit durer encore deux ans.

M. Pagé, qui a résidence à Montréal et qui occupe divers postes dans l'administration scolaire depuis plus de 35 ans, est cependant parfaitement qualifié pour occuper un poste de commissaire : le gouvernement a donc profité du départ de l'ancien vice-président de la Commission, le juge Jean-Paul Lavallée (qui estimait qu'en tant que magistrat, il ne pouvait se permettre de faire le jeu d'une bataille politique) pour l'y nommer, en même temps que M. Adrien Gagnon, administrateur et membre de diverses associations de parents.

Voir PAGE en page 6

M. Joseph-L. Pagé
nommé commissaire à la CECM

La CECM tente encore de s'associer les institutions indépendantes de son territoire

Malgré le peu d'enthousiasme manifesté par le gouvernement du Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal poursuit ses efforts pour s'associer les institutions d'enseignement indépendantes de son territoire.

Dans un communiqué publié hier, la CECM précise qu'elle est actuellement en négociations avec 11 maisons d'enseignement en vue d'assurer, par le truchement d'un régime d'association, un enseignement gratuit aux étudiants qui y sont inscrits dans les classes secondaires I à V".

En vertu des lois adoptées il y a quelques mois les commissions scolaires ne peuvent plus verser la subvention de $200 par élève aux écoles privées, mais elles peuvent quand même s'associer à ces maisons.

Au début de juillet, la CECM avait accepté ce principe d'association (régime prévu par le bill 37), à certaines conditions : un enseignement jugé valable, un caractère non lucratif, la disparition des frais de scolarité dans chacune des institutions intéressées.

Cette association pourrait être permanente ou temporaire, selon le désir de la commission ou de l'école.

Les services de la CECM avaient fait une offre en ce sens à 21 institutions de Montréal. Onze d'entre elles ont répondu à cette invitation et ont entrepris des négociations avec l'administration scolaire en vue d'une association temporaire. Ce sont : le collège Marie-Anne, Regina-Assumpta, le collège des Eudistes, le collège Saint-Paul, le collège Ste-Croix,

Voir CECM en page 6

L'esquisse de "Montréal, horizon 2000" ne laisse pas Québec indifférent

par Pierre VENNAT et Claude MASSON

QUEBEC—Un rapport, préparé par les responsables de la cartographie au Service des plans et projets d'aménagement et portant sur "Montréal, horizon 2000", a été déposé hier sur le bureau du sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet, qui doit en prendre connaissance dès le retour de ses vacances, probablement aujourd'hui même.

M. Doucet fera par la suite les recommandations appropriées à son ministre, M. Paul Dozois.

L'esquisse du plan directeur de la région de Montréal n'a pas laissé Québec indifférent.

C'est pourquoi, bien que ni le ministre ni le ministre d'Etat ni l'un des trois sous-ministres n'ait assisté à la présentation de l'esquisse, à la Place des Arts, le ministère s'est toutefois penché de très près sur ce projet.

Un plan d'ensemble pour le Québec métropolitain

L'attention du ministère est d'autant plus grande que la ville de Québec veut, elle aussi, préparer un plan d'ensemble pour le Québec métropolitain.

L'attitude du ministère des Affaires municipales au sujet de ces projets d'ensemble pour de "grandes régions" est attendue avec impatience.

On se souvient, à cet effet, que, lors de la présentation de l'esquisse par Montréal, les représentants des villes de banlieue, notamment ceux du Conseil de coordination intermunicipale, avaient déclaré qu'une telle initiative devait venir de Québec. Les maires des villes de la région ont cependant approuvé le geste posé par Montréal.

Un secret bien gardé

Il a été impossible jusqu'ici de savoir si le rapport remis au sous-ministre des Affaires municipales contient des recommandations précises et s'il suggère que le plan directeur soit préparé selon l'esquisse présentée ou non.

On sait par ailleurs que le gouvernement du Québec songe à créer un Service provincial d'urbanisme.

Ce sera peut-être cet organisme qui aura à s'occuper de "Montréal, horizon 2000".

Plus de $1 million aux hauts fonctionnaires de la ville

par Florian BERNARD

Les directeurs de service, les contremaitres, leurs adjoints, les surintendants, les membres de l'état-major de la police et du Service d'incendie de même que les avocats de la ville recevront des augmentations de salaire qui coûteront $1,155,000 au trésor de la métropole.

Un rapport déposé hier après-midi au cabinet du secrétaire administratif de la ville de Montréal, M. Michel Masson, autorise ces différentes augmentations de salaire. Le rapport qui a été préparé par le directeur du Service des finances de la ville de Montréal, a reçu l'approbation des membres du comité exécutif.

La répartition des hausses et le montant global accordé à chacun des services pour l'exercice en cours se répartissent comme suit :

Directeurs de service (19), hausse globale de	$ 20,000
Directeurs adjoints et assistants (38)	$ 32,500
Avocats (27)	$ 23,700
Etat-major du service de la police (38)	$ 40,000
Etat-major du service d'incendie (44)	$ 54,000
Surintendants, adjoints et autres fonctionnaires non syndiqués (151)	$202,361
Contremaitres et adjoints (423)	$205,337 ($547,738)

Le chiffre entre parenthèses indique le montant global pour l'an prochain.

Des hausses de pensions ont également été accordées aux directeurs et à leurs adjoints. Le montant global de ces hausses est de $32,561.

Par ailleurs les contremaitres et leurs adjoints reçoivent également des hausses de salaire. Ces augmentations coûteront $205,337 à la ville de Montréal pour l'exercice financier en cours et $547,738 l'an prochain.

Le montant global des augmentations accordées aux hauts fonctionnaires de Montréal est de $1,155,911 pour 17 mois.

48 plaintes contre le Jeune commerce de Brossard et deux de ses directeurs

par Gilles NORMAND

La ville de Brossard a inscrit hier soir en Cour municipale, présidée par le juge Jacques Dansereau, 48 plaintes contre le Jeune commerce et deux de ses directeurs.

Ces deux directeurs, contre lesquels 24 des 48 plaintes ont été enregistrées, sont MM. Marc-André Duclos, président du Jeune commerce de Brossard, et Roland Léveillé, secrétaire-trésorier. Les accusations découlant de ces plaintes ont trait à la fameuse guerre des kiosques d'information touristique.

MM. Duclos et Léveillé, qui sont également les responsables de deux kiosques d'information touristiques administrés conjointement par le gouvernement du Québec et le Jeune commerce de Brossard, tant en leur nom qu'en celui du Jeune commerce, ont nié toute culpabilité aux nombreuses accusations portées contre eux.

La Jeune chambre de Brossard et ses deux représentants sont accusés, entre autres, d'avoir administré des kiosques d'information touristique sans permis de la ville, d'avoir permis la construction de ces kiosques et d'avoir permis l'installation de panneaux-réclames dans les mêmes conditions.

Les deux parties comparaîtront de nouveau devant le juge municipal le 13 septembre pour la poursuite des délibérations.

La ville de Brossard administre elle-même deux kiosques d'information touristique sur son territoire. Les deux autres, administrés par le Jeune commerce, sont situés non loin de ceux qui appartiennent à la ville.

Au départ, plusieurs kiosques étaient impliqués. Après avoir été élu, le nouveau conseil municipal décidait d'interdire les kiosques d'information privés sur son territoire, ne laissant ainsi ouverts que ses propres kiosques.

Mais, le 10 août, à Québec, le ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, a accordé au Jeune commerce de Brossard des permis pour deux kiosques d'information touristique. A cette occasion, le ministre a également accordé deux permis d'exploitation de kiosques semblables à la ville de Brossard.

Commissaire à la CECM

En plus de la nomination de M. Joseph-L. Pagé, le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a également annoncé la nomination de M. Adrien-P. Gagnon, de Montréal, comme membre de la CECM en remplacement de M. Maurice Payette.

M. Gagnon, qui entre également en fonction le 1er septembre, est au service des Produits Pétroliers Champlain, section de Mongeau et Robert, où il occupe le poste d'administrateur des relations extérieures.

Il a été membre des associations de parents-maitres du Collège de Montréal, de Villa-Maria, de l'Institut de pédagogie familiale et de l'Ecole supérieure St-Luc. Il a été aussi membre du Conseil d'administration de la Fédération des associations de parents d'élèves des collèges classiques du Québec.

M. Blain: Aucune raison pour que les employés de la CTM ne soient pas aussi bien payés que ceux de la Ville

par Jacques LAFRENIERE

Le président du Syndicat des employés du transport de Montréal, (CSN), M. Yvan Blain, s'est refusé à relever les déclarations de la Commission de transport de Montréal, selon lesquelles les demandes syndicales des 5,000 employés de cette entreprise entraîneraient une hausse de 50 p. 100 dans le coût des billets. Mais il dit ne pas être impressionné par ces déclarations.

M. Blain a déclaré qu'il s'agit là d'une question d'administration qui relève de la compétence de la CTM, et qu'en ce qui le concerne, c'est avant tout le bien-être des membres qui doit primer.

Il ne voit aucune raison pour que des employés d'une entreprise appartenant somme toute à la Ville de Montréal ne gagnent pas les mêmes salaires que la ville verse à ses employés pour des tâches semblables. "Je suis d'accord avec M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, quand il a déclaré que les employés de la Ville de Montréal se devaient d'être à la fine pointe dans leurs conditions de travail et de salaires", a-t-il dit.

M. Blain soutient que les chauffeurs d'autobus de Toronto, une ville avec qui la CTM avait établi des comparaisons, gagnent $2.86 l'heure, comparativement à $2.77 à Montréal. Les billets se vendent 5 pour $1.

Voir CTM en page 6

Québec annonce la nomination de plusieurs nouveaux juges

Le cabinet du ministre provincial de la Justice annonce ce matin la nomination de plusieurs juges :

—Me Guy Guérin, nommé à la Cour des Sessions de la Paix de Montréal;

—Mes Louis-Philippe Gagnon, Jean-Paul Verschelden et Jules Saint-Pierre, de Drummondville, nommés à la cour provinciale de Montréal;

—Me Daniel Gobeil, de Montmagny, nommé à la cour provinciale de Sept-Iles;

—Me Louis Fournier, nommé à la cour des Sessions de Québec.

LUNDI 4 SEPTEMBRE FETE DU TRAVAIL FERME

GRANDE VARIETE DE VIANDES CUITES DE NOTRE CUISINE

POULET CUIT — POULET FARCI
JAMBON BRAISE — JAMBON CUIT
ROTI DE BOEUF — ROTI DE PORC
GELEE DE VEAU — GELEE LANGUE DE VEAU
PATE DE FOIE — GRAISSE DE ROTI
SALADE DE PATATE — SALADE DE POULET
SALADE DE LEGUMES — TETE FROMAGEE
ETC.

ASPICS DE LEGUMES
ASPICS DE TOMATE
ASPICS DE VEAU
ASPICS DE POULET
ASPICS DE FRUITS
PATES DE POULET
PATES DE BOEUF
ETC.

HOMARDS FRAIS BOUILLIS
GROSSES CREVETTES CUITES

A. DIONNE FILS & CIE
1221 e., Ste-Catherine, Montreal — Tel. 849-2341
coin rue Drummond

Fauteuils — Chaises — Berceuses
Mobiliers coloniaux, etc.
A la BOUTIQUE COLONIALE

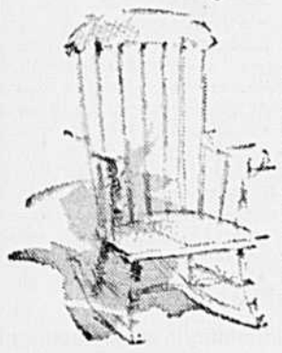

Assortiment sans pareil en fait de berceuses de toutes sortes, soit rembourrées ou non, différents finis, grande sélection de tissus.

Modèle illustré (en érable) $25.00

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
Le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

A. FORGET INC.

5707, BOUL. SAINT-LAURENT TEL. 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

IMPORTATION "AQUA STAR"

ERGEE
le nouveau style du bas

Tient tout seul sans porte-jarretelles
• ne fait pas de plis
• monte très haut

Teintes : champagne, soleil, caresse, melon. Grandeurs A et B. Tailles : 8 à 11.
$3.00

Teintes : mode, lilas, jaune, orange, vert, bleu.
Grandeur : A seulement.
Tailles : 9-10 et 10-11
$3.00

Commandes téléphoniques et postales acceptées — 279-4581

CORBEIL SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT (ANGLE BEAUBIEN)

La disparition du Dr Dodge: une mystification?

TRENTON, N.J. (UPI) — Des agents du FBI intensifient aujourd'hui leur enquête sur la mort prétendue d'un médecin américain disparu, le Dr James T. Dodge, de Trenton, New-Jersey. Une note mystérieuse et récemment découverte affirme en effet que le médecin a quitté son domicile à destination de l'Expo 67.

Le Dr Dodge et trois autres habitants de Trenton sont disparus depuis le 9 août, alors qu'ils sont partis à bord d'un bateau de plaisance de 65 pieds de longueur, le "Lanran", présumément pour gagner la Floride.

Un membre de l'équipage, Chris Brooks, 20 ans, de Morrisville, Pennsylvanie, qui a été repêché en mer le 14 août, a déclaré aux autorités que le bateau avait été anéanti au cours d'une tempête survenue le 11 août, au large du cap Hatteras, et que les quatre autres occupants du bâtiment s'étaient noyés.

La note mystérieuse, manuscrite, rédigée sur une feuille de papier à lettre du médecin et signée du nom de sa seconde femme, a été découverte collée à la porte de la maison du disparu.

Elle se lit comme suit: "Le Dr Dodge est parti sur le Lanran vers l'Expo, au Canada, et les articles parus dans les journaux sont faux, comme vous savez. Je regrette sincèrement d'avoir pris part à une folie pareille. Son avocat est Me Milton Josephson, de Bordentown. Acceptez mes excuses pour les ennuis causés. Respectueusement, Béatrice Dodge".

Entre-temps, nul ne répond à la maison du médecin, dont le service téléphonique a été discontinué, et ni Mme Dodge, ni Chris Brooks n'ont pu encore être rejoints pour formuler des opinions. De son côté, Me Josephson a répondu à un journaliste qui l'interrogeait : "Si je savais que le Dr Dodge a été ou qu'il est encore à l'Expo, je ne vous le dirais pas".

Un assistant au procureur des Etats-Unis, Me Donald Targan, a pour sa part annoncé que le nécessaire serait fait pour vérifier les allégations contenues dans la note.

M. Targan a déjà précédemment prié le FBI de confirmer la mort de Dodge et du capitaine du "Lauran", Francis Gravatt, 23 ans.

Les deux hommes étaient sous le coup d'une accusation de vol de bateau quand ils ont disparu et un mandat d'arrêt avait d'autre part été émis à l'endroit du docteur Dodge pour refus de pourvoir aux besoins de sa femme.

La garde côtière des Etats-Unis enquête de son côté sur le prétendu naufrage du "Lauran". A Montréal, un porte-parole du port de plaisance de l'Expo a dit ce matin qu'aucun bateau du nom de "Lanran" n'avait été enregistré jusqu'ici au Port-Ste-Hélène.

Brooks se serait trompé

Dans une interview publiée mardi par le journal Trenton Evening Times, Brooks a identifié les deux autres personnes disparues en même temps que Dodge et Gravatt comme étant une Mme Beverley Minotti, 28 ans, et sa fillette de 4 ans, Kimberly.

Le rescapé a également dit "pouvoir s'être trompé en déclarant que le bateau avait coulé durant une tempête". Il a dit que, rétrospectivement, il se rappelle que le "Lanran" a probablement fait naufrage par temps calme et pour une raison inconnue.

Dodge et Gravatt se seraient noyés le jour de l'accident, tandis que Mme Minotti et sa fille ont péri le lendemain, après avoir survécu au naufrage du "Lanran" sur un radeau, avec Brooks.

Brooks a aussi déclaré au Trenton Evening Times qu'il avait fait plusieurs injections à Mme Minotti et sa fille en leur disant qu'elles les préviendraient du mal de mer durant la croisière.

PAGE

SUITE DE LA PAGE 3

C'est l'actuel sous-ministre adjoint à l'Education et ancien secrétaire général de la Fédération des collèges classiques, M. Jean-Marie Beauchemin, qui remplacera M. Pagé comme sous-ministre associé de foi catholique à l'Education.

Une carrière en éducation

Sauf pendant une courte période pendant la deuxième guerre mondiale, M. Joseph-L. Pagé a consacré toute sa carrière à l'éducation au Québec. Diplômé de l'Ecole normale Jacques-Cartier, il détient un certificat de licence en pédagogie et psychologie de l'Université de Montréal.

Il a enseigné dans les écoles montréalaises pendant dix ans, de 1931 à 1941, puis a occupé successivement les postes d'inspecteur d'écoles, de chef du service de la construction des écoles au gouvernement provincial, d'assistant-secrétaire puis de secrétaire de l'ancien Département de l'instruction publique.

En 1961, il était nommé sous-ministre de la Jeunesse par M. Gérin-Lajoie, et en 1964 il est devenu le premier sous-ministre associé de foi catholique du nouveau ministère de l'Education, qui venait d'être créé par le bill 60.

C'est de ce poste qu'il prend sa retraite pour devenir commissaire d'écoles à Montréal.

Au moment de la présentation du bill 67 en deuxième lecture, le premier ministre M. Johnson avait annoncé que M. Pagé deviendrait président de la CECM peu après l'adoption du projet de loi.

Celui-ci prévoyait une transformation des structures de la Commission des écoles catholiques de Montréal, transformation qui aurait permis à Québec, en particulier, de nommer un président et un vice-président à plein temps à la tête de l'administration scolaire de la métropole.

Mais cette mesure a soulevé une tempête de protestations, d'abord de la part des associations de parents et de professeurs et de divers corps intermédiaires, puis des commissaires d'écoles de Montréal eux-mêmes.

Les protestataires alléguaient que le projet de loi donnait au pouvoir politique un trop grand contrôle sur l'administration scolaire locale, et qu'il était un retour en arrière sur le plan de la démocratisation du système d'éducation.

Après deux débats fort agités en Chambre (dont un a duré toute une nuit), le gouvernement avait retiré son projet de loi à la toute fin de la dernière session.

MM. Pagé et Gagnon entreront en fonction le 1er septembre, et assisteront probablement à leur première réunion de commissaires le jeudi suivant.

Lourmais et Lloyd ont repris la mer

DUBLIN (UPI) — Deux Canadiens ont repris la mer, hier, pour traverser l'Atlantique, après s'être arrêtés à Bunowen, en Irlande, pour réparer leur embarcation à voile endommagée par le vent et les vagues.

Le capitaine Louis Lourmais, âgé de 46 ans, et son compagnon, Vinton Lloyd, 26 ans, étaient partis samedi de Fenit, en Irlande, pour effectuer leur voyage de 5,000 milles. Ils n'avaient franchi que 90 milles lorsqu'ils durent accoster pour faire les réparations.

Les deux aventuriers veulent établir que les anciens Celtes ont traversé l'océan dans une embarcation comme la leur.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

le juvénat St-Viateur (école secondaire Pascal-Lajoie), le collège Ste-Marie, le collège St-Ignace, le collège Jean-de-Brébeuf, l'Institut Cardinal-Léger et le Lovola High School.

Si une entente est conclue, la gratuité scolaire totale sera assurée aux étudiants montréalais qui fréquenteront ces institutions au niveau secondaire.

Six autres écoles, dont le Mont-St-Louis et les collèges Marie-de-France et Sophie-Barat, ont décidé de demeurer indépendantes et de refuser l'offre de la CECM. Quatre autres n'ont pas encore donné de réponse.

Collision entre un autobus et un camion: 9 blessés

Neuf personnes ont été blessées dans un spectaculaire accident survenu, vers 6 h. 30 hier matin, à l'intersection des rues Dollard et Newman, à LaSalle, dans la collision d'un autobus de la CTM et d'un camion-remorque.

Les blessés, tous occupants de l'autobus de la CTM, ont été transportés à l'hôpital Général LaSalle par les policiers de cette ville. Aucun d'eux n'est en danger.

L'autobus s'est immobilisé dans un champ après avoir violemment heurté le lourd camion de la compagnie Maislin. Le chauffeur de l'autobus était inconscient lorsque les policiers l'ont secouru.

COLLÈGE FRANÇAIS

5217 ESPLANADE et 185 OUEST, FAIRMOUNT

METRO : LAURIER - ST-JOSEPH

- Etablissement mixte pour jeunes gens et jeunes filles.
- Reconnu comme collège secondaire en 1962.
- Reconnu comme COLLEGE CLASSIQUE en 1963.

CYCLE COMPLET DES ETUDES

I PRIMAIRE
- Maternelle ou pré-scolaire dès l'âge de 3 ans.
- Primaire français en 5 ans.
- Classes de pré-classique ou ELEMENTS FRANÇAIS, pour élèves de 5e et 6e com. scol.
- Autobus scolaires.

II SECONDAIRE

Section a — Programme de la Faculté des Arts : ELEMENTS LATINS (ouverture d'une nouvelle classe d'é. 1), SYNTAXE, METHODE, VERSIFICATION.

Section b — Programme français moderne sans latin.

III COLLEGIAL (habilité à recevoir les prêts-bourses)
- COLLEGIAL FRANÇAIS en 3 ans (1 seule année de philosophie) préparant au baccalauréat français, officiellement reconnu par l'Université de Montréal.

OPTIONS (selon les études antérieures)
- séries littéraires avec ou sans latin (de préférence pour élèves de 11e Sciences-Lettres).
- séries scientifiques avec ou sans latin (élèves de 11e Sciences-Maths).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 272-0754 — 272-1455

Le double meurtre de St-Simon : on connaît le coupable

par Lucien CHAMPEAU

Le double meurtre de St-Simon, dans la région du Bas-du-fleuve, est-il éclairci ?

Plusieurs enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec croient qu'ils sont sur le point de trouver le dernier mot de l'énigme.

Ils affirment connaître l'identité du coupable. Il leur reste toutefois un travail énorme à abattre afin de tisser autour de leur homme un faisceau de preuves suffisant pour le conduire devant les tribunaux.

Les agents de la SPQ affirment en outre que leur enquête leur a permis d'éliminer totalement comme suspectes des personnes de l'entourage immédiat des deux victimes, dont deux religieux qui passaient la nuit dans un chalet voisin.

C'est au début du mois que deux étudiantes montréalaises de 17 ans, Denise Picard et Suzanne Gilbert, qui passaient quelques jours dans un chalet situé sur le bord de la mer, au Cap-à-l'aigle, ont été assassinées durant la nuit à coups de crosse de revolver et de plusieurs balles tirées à bout portant.

L'une des deux adolescentes aurait été violée après sa mort ou pendant qu'elle agonisait.

Une première accréditation est demandée pour les employés de 19 pharmacies Leduc

L'Association des employés de commerce (FTQ) a présenté hier sa première requête en accréditation pour représenter des employés de pharmacies.

L'organisateur du syndicat, M. Jean Côté, a déclaré que sa requête avait été placée auprès de la Commission des relations de travail au nom des 100 employés de 19 succursales des pharmacies Leduc, de Montréal.

Il a ajouté que le recrutement des milliers de travailleurs des pharmacies se poursuit avec beaucoup de succès, d'autant plus que, selon lui, les employés voient dans le syndicalisme un moyen de sauvegarder leur emploi.

M. Côté craint que la mise en application du règlement 21 de la Loi de la pharmacie entraîne le congédiement de plusieurs employés ayant même de nombreuses années de service. Cet article qui doit entrer en vigueur en novembre, forcera les pharmaciens licenciés à préparer eux-mêmes les médicaments demandés en vertu d'une ordonnance, une besogne que des employés pouvaient remplir facilement, après quelque temps d'expérience, selon M. Côté.

Commis blessé dans un hold-up

Un adolescent de 17 ans, Lorne Sheridan, commis à l'emploi des agents en douanes J.-René Hébert Ltée, du 300 rue St-Sacrement, a dû être transporté à l'hôpital Royal Victoria, après avoir été blessé au cours d'un vol à main armée, vers 3 h. 15 hier après-midi.

La victime descendait du cinquième étage de l'immeuble, devant se rendre au troisième, quand il a été attaqué dans l'escalier de service. Son agresseur lui a asséné un coup de crosse de revolver à l'arrière de la tête, puis il a pris la fuite avec les $80 que le commis avait sur lui.

CTM

SUITE DE LA PAGE 3

dans la Ville-Reine, contre 4 pour la même somme à Montréal, note-t-il.

Plusieurs employés manuels de la ville de Montréal gagnent plus que les chauffeurs d'autobus et les mécaniciens de la CTM, a-t-il ajouté. En fait, les salaires des travailleurs manuels varient de $2.55 pour les femmes de ménage à plus de $3.74 l'heure.

Il a cité des exemples. Le chauffeur du bibliobus reçoit $3.04 l'heure. Le préposé au balai-mécanique gagne $3.32, de même que le chauffeur des souffleuses. Les préposés aux terrains de stationnement gagnent $3.04 l'heure.

M. Blain ajoute que la CTM fait entendre toujours la même "chanson", au moment des négociations. Elle prétend a-t-il dit, que les hausses de salaires entraîneront des hausses du prix des billets. Il avoue que c'est là une tactique de bon aloi, de sa part . . .

Le dirigeant syndical fait remarquer que ce n'est pas les travailleurs qui ont fixé au 21 septembre la date de la grève. "Nous n'avons pas encore pris de vote à ce sujet", a-t-il dit. Il est vrai cependant que les délais de conciliation expireront la veille et que légalement, s'il y a eu avis de huit jours au ministre du Travail, puisqu'il s'agit d'un service public, la grève serait alors légale.

M. Blain invite les négociateurs de la CTM à faire preuve de diligence dans les pourparlers afin d'éviter un affrontement comme celui de 1965 qui avait paralysé pendant quelques semaines tout le transport en commun à Montréal.

En dernier lieu, M. Blain conteste les chiffres de la CTM lorsqu'elle avance que les bénéfices marginaux des employés équivalent à plus de 51 p. 100 du salaire. Selon lui, les bénéfices marginaux des employés de la CTM seraient moins élevés qu'à la Ville de Montréal, où il seraient évalués à 26 p. 100.

Aucun homme n'aime ses chaînes, fussent-elles d'or.

J. Heywood

Soumissions pour l'impression de la revue "Montréal"

Le comité exécutif a pris connaissance hier des soumissions reçues concernant l'impression de 12 numéros de la revue mensuelle "Montréal" à compter de novembre 1967, une revue de 32 pages dont le numéro de juillet a été tiré à 482,000.

Les soumissionnaires sont Metro Graphic Corporation, Ronalds-Federated Limited et Montreal Lithographing Limited.

Hold-up à bord d'un train

Un vol à main armée a été perpétré, au début de l'après-midi, à bord d'un train des Chemins de fer nationaux qui roulait entre St-Hyacinthe et Montréal.

Un jeune messager a été dépouillé d'une somme d'argent indéterminée par un individu qui le menaçait d'un revolver.

Au moment de mettre sous presse, une enquête avait été ouverte mais les détails entourant ce hold-up d'un genre particulier demeuraient inconnus.

La Ville se prépare à affronter l'hiver

La Ville de Montréal s'apprête à acheter 5,821,000 gallons d'huile à chauffage.

Hier, le comtié exécutif a ouvert des soumissions en vue de l'achat de: 206,000 gallons d'huile distillée no 1, 2,400,000 gallons d'huile légère no 2, 500,000 gallons d'huile légère no 2 (pour-point à —30F), 215,000 gallons d'huile no 4 et 2,500,000 gallons d'huile no 6 (Bunker C).

Les soumissionnaires : The British American Oil, National Petroleum Enrg., Golden Eagle Refining Company of Canada Limited, Imperial Oil Limited et Joseph Elie Limitée.

Grève à six succursales de la CIL en Ontario

TORONTO (UPI) — Les employés de six succursales ontariennes de la compagnie "Canadian Industries Ltd." (CIL) ont imité le geste qu'avaient posé, le 21 août dernier, leurs confrères de quatre succursales québécoises et se sont mis en grève aujourd'hui.

2,500 employés de la compagnie, tous membres des Ouvriers unis des mines d'Amérique, font donc présentement la grève. En Ontario, on réclame une augmentation de 15 à 45 p.c. pour la première année et de 12 à 18 p.c. pour la deuxième (la compagnie offre respectivement 10 et 7 p.c.); au Québec, on réclame une augmentation d'environ 60 p.c..

Rappelons que la CIL possède 37 succursales à travers le Canada et que seuls les employés des 11 succursales, actuellement en grève au Québec et en Ontario, sont représentés par les Ouvriers unis des mines d'Amérique.

FAITS divers

Trois bandits dévalisent deux pharmacies

Trois bandits ont pris la fuite avec un butin de plus de $500, hier soir, au terme de deux vols à main armée commis à une demi-heure d'intervalle dans deux pharmacies de Montréal.

Le montant le plus important, soit $495, a été raflé, vers 9 h. 10 hier soir, à la pharmacie Paul Messier, au 2035 est, rue Mont-Royal, par deux individus armés d'un revolver.

Un peu plus tôt dans la soirée, soit à 8 h. 40, un bandit solitaire et brandissant un revolver s'était esquivé après s'être fait remettre environ $60 à la pharmacie Doré, située au 1990, rue Tillemont.

Personne n'a été blessé dans aucun des deux vols à main armée.

Accident mortel

DRUMMONDVILLE — Un homme de 48 ans, M. Benoit Bisson, du 194, rue St-Damien, à Drummondville, a perdu la vie dans une collision d'automobiles survenue hier vers 19 heures sur le boulevard St-Joseph, à la hauteur du centre commercial LaSalle, à Drummondville.

Cambriolages

Une collection de vieilles pièces de monnaie, une collection de timbres ainsi que des bijoux, d'une valeur totale de plus de $6,800, ont été volés chez M. John Kovaks, 1610 ouest, Sherbrooke, app. 100.

Mlle Noëlla Charbonneau, 5647, rue Migneault, s'est fait voler une bague évaluée à $3,000.

Des cambrioleurs sont entrés avec effraction dans l'atelier d'Advance Textile Fabrics, 1435, rue St-Alexandre, suite 520, et ont fait main basse sur plusieurs ballots de tissus évalués à $1,600.

Dans la boucherie Napoli Meat Market, 7234, rue Hutchison, des cambrioleurs ont volé des cigarettes et de l'argent.

Policiers à leur retraite

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé hier un policier, l'agent Ovide Fortin, qui compte 26 ans et deux mois de service, à prendre sa retraite.

Le comité exécutif a d'autre part accepté la démission de l'agent Donald Tucker, de St-Eustache, après 13 ans de service. L'agent Tucker démissionne pour raisons personnelles.

La valeur totale du vol a été estimée à $1,000.

Les compagnies de transport continuent d'être la cible favorite de voleurs mécréants. Durant la nuit de mardi, des cambrioleurs ont pénétré dans les entrepôts de H. Lapalme Transport Ltée, au 2040, rue William, et ils ont volé cinq caisses remplies de jeux de cartes au sigle de l'Expo, évaluées à $1,100.

Dans un camion de W. H. Taylor Ltd., 5810, place Turcot, immobilisé en face du no 6655, rue St-Urbain, d'autres cambrioleurs se sont emparés de huit caisses remplies de gants, de souliers, de vêtements, le tout valant plusieurs milliers de dollars.

Des cigarettes, du café et de la bière, le tout d'une valeur de $1,000, ont été volés au Lerner's Market, 3560, avenue du Parc, par des rôdeurs qui ont brisé le carreau d'une fenêtre de l'arrière.

Au Parent Auto Body, 984, avenue de l'Hôtel-de-Ville, des voleurs sont entrés par une porte de côté et ont fait main-basse sur des outils valant $1,000.

Un violon italien de marque Politi-Enrico et valant $1,000, a été volé chez M. Lewis Greenblatt, 77 rue Napoléon.

MM. Hilaire Giasson et Jim Latendresse, domiciliés dans une maison de rapport située au no 3870 est, Sherbrooke, se sont fait piller dans leurs autos remisées au garage du sous-sol, une quantité d'articles d'une valeur globale de $2,430, consistant en outils, pneus de rechange, articles de sport, et autres.

Deux employés du pavillon mexicain se font cambrioler

Pendant que deux garçons de table du pavillon mexicain à l'Expo, MM. Javier Gozale et Gustive Orozco, dormaient dans leur appartement situé au no 8489, St-Hubert, app. 203, un filou s'est glissé dans leur chambre et a volé $1,200 dans leurs pantalons.

Un "emprunt" de $870.25 chez Niagara Finance

Un adolescent, âgé d'à peine 15 ou 16 ans, a trouvé un moyen d'"emprunter" une somme de $870.25 de Niagara Finance Co. Ltd. sans se buter à un refus catégorique de la part du gérant.

Le jeune emprunteur s'est plutôt "adressé" à une employée de la succursale de la compagnie de finance située au 1018 est, rue Ste-Catherine.

Il s'est placé dans l'escalier et il a sagement attendu le retour d'une jeune fille qui revenait de la banque, vers 10 h. 50 hier matin, avec la somme précitée.

Sans lui demander son opinion, il l'a bousculée et lui a "emprunté" la somme qu'elle transportait.

Une autre jeune fille, employée de la compagnie de prêts, avait vu, quelques minutes plus tôt, l'adolescent qui attendait dans l'escalier, mais elle ne se doutait nullement qu'il pouvait s'agir d'un éventuel "emprunteur".

Hold-up dans une Caisse populaire

Trois bandits, armés de fusils et portant des cagoules noires, ont raflé une somme d'environ $2,000 au cours d'un vol à main armée perpétré, vers 1 h. 20 hier après-midi, à la Caisse populaire Notre-Dame-de-la-Merci, au 2447 rue Charland, dans le nord de la métropole.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté.

La police recherche une Chrysler rouge qui a servi à la fuite des cagoulards.

Pilleurs de boîtes aux lettres arrêtés

La police a capturé deux pilleurs de boîtes à relais à l'usage des facteurs. Les deux individus ont comparu hier devant les tribunaux. Ils ont été appréhendés, durant la nuit de mardi, à l'angle du Chemin Côte-des-Neiges et de l'avenue Summerhill, après avoir raflé un sac de courrier dans la boîte installée à l'angle des avenues Carlton et Westbury.

Collision funeste

DRUMMONDVILLE — M. Ulrich Laplante, 51 ans, du 2372, boulevard St-Mathieu, à Drummondville-Sud, a trouvé la mort, vers 6 h. 30 hier soir, dans une collision d'autos survenue à l'intersection des rues St-Georges et Notre-Dame, à Drummondville.

Capotage : un mort

Un homme de 29 ans, M. Marcel Lamarche, du 1774, rue Hartenstein, à St-Laurent, a perdu la vie, vers 6 h. 30 hier soir, quand son automobile a capoté à la sortie no 7 de l'autoroute de la rive nord, à la hauteur de Repentigny.

Plusieurs rues du centre-ville à sens unique

(R. M.) — A compter du samedi 9 septembre, plusieurs rues du centre-ville seront établies à sens unique.

C'est ce qu'a décidé hier le comité exécutif de la ville de Montréal.

La rue University sera établie à sens unique vers le nord entre les rues Cathcart et la rue Sherbrooke.

La rue Metcalfe et la rue de la Cathédrale seront établies à sens unique vers le sud, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame.

Quant à la rue Mansfield, elle sera établie à sens unique vers le nord, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame.

D'autre part, l'avenue McGill College sera rétablie dans les deux sens.

Le plan directeur général prévoit l'utilisation de la rue Mansfield comme voie de sortie de la route Transcanadienne, alors qu'il prévoit l'utilisation de la rue Metcalfe et de la rue de la Cathédrale comme voies d'entrée.

Depuis l'ouverture de l'autoroute Bonaventure, on dispose d'une voie d'accès qui amène les véhicules directement dans le centre-ville par voie rapide, voie qui débouche sur la rue University. Entre les rues Notre-Dame et Cathcart, la rue University est de la même largeur que les voies de l'autoroute. De la rue Cathcart (vers le nord) jusqu'à l'avenue des varie de 32 à 40 pieds, ce qui varie de 32 à 4 0pieds, ce qui y occasionne des embouteillages au sud de la rue Cathcart qui s'allongent jusqu'à l'autoroute, le dégagement de l'autoroute vers le nord laissant à désirer.

ECOLE DES LANGUES DE MONTREAL INC.

377 EST, BOUL. ST-JOSEPH

près de la station Laurier

ANGLAIS — FRANÇAIS — ALLEMAND

ESPAGNOL — ITALIEN — RUSSE

Tél. : 845-5055

1947 — 1967

M. Fernand Alie, président-fondateur et directeur général, vous présente

GERALD PIDGEON, directeur pédagogique — ROGER RAYMOND, directeur des cours du soir — MARC CARDINAL, directeur de l'éducation des adultes — GUY GOULET, secrétaire-trésorier

JOUR — SOIR

★ **COURS COMMERCIAL COMPLET**
dactylos de première qualité
machines de bureau
stages pratiques
Nous plaçons nos finissants

★ **COURS SCIENTIFIQUE**
Sciences-Lettres — Sciences-Mathématiques
8 à 12 année.

★ **COURS GENERAL ENRICHI**
Préparatoire à la 11e recyclage
option : dactylo ou comptabilité

★ **RECYCLAGE**
11e Scientifique.
En fonction des exigences des facultés et écoles spécialisées

★ **C.P.E.S.**
(Préparatoire aux études supérieures)

★ **CONVERSATION ANGLAISE**
Tests de classement gratuits.

INSTITUT ALIE | **842-1791**

4364, rue ST-DENIS — MTL 18

Métro Mt-Royal

(prospectus sur demande)

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	2400	9½	9¼	9¼
Alcan	2097	28½	28⅛	28½
Algoma	800	23½	23¼	23½
Alliance	3200	12	10	10
Alcan 4¼	500	37⅞	37⅞	37⅞
AngT 2% Pr	—	50	50	—
Asbestos	1200	24¼	24	24
Atl Sug	2475	12⅝	12¼	12¼
Bq CN	100	11⅜	11⅜	11⅜
Bq d'Epargne	—	12⅞	12¾	—
Bq Imp-C	800	14	13⅞	13⅞
Bq Mont	2170	12⅝	12⅝	12⅝
Bq N-E	—	14⅞	14¾	—
Bq PC	150	9⅝	9⅝	9⅝
Bq Roy	1085	15⅞	15⅞	15⅞
Bq Tor-D	—	13¾	13½	—
Bell Phone	1583	48	47¾	47¾
Bowater	200	7¾	7¾	7¾
Brazil	200	11¾	11¾	11¾
BA OIL	200	38⅝	38⅜	38⅜
BC Forest	—	20½	20	—
Brinco	2520	390	380	380
CAE	400	11⅝	11¾	11¾
Cal Pow	1700	24⅜	24⅜	24⅜
Cal P 5% p.c. Pr	—	110	110	—
Can Cem	25	38	38	38
Can Cem Pr	—	25	25	—
Can Forgings	—	330	300	—
Can Iron	650	22⅜	22	22⅜
CSL	—	31¾	31½	—
C Brew	5735	8⅜	8¼	8⅜
C Br Al	—	16	16	—
CBAL A w	2150	110	110	110
CBAL B w	—	95	95	—
CIL	410	19¾	19¾	19¾
Cl Pow	125	35⅝	35½	35½
Cl Pow	—	17⅛	17⅛	—
C Marconi	700	5¼	5¼	5¼
CPR	557	67½	67¼	67½
CPR	4350	10½	10⅝	10½
C Ptlng	300	14½	14½	14½
Can Tire	—	33	33	—
Central Del	1400	24⅛	24	24
Chemcell	—	10¼	10¼	—
Chem 1.75	—	31	31	—
Cominco	500	29⅝	29½	29½
Cons Paper	100	35	35	35
C Paper p	60	26	26	26
Corby A	—	31¼	31¼	—
Corpex	—	6¼	6¼	—
Couvrette A	100	5¾	5¾	5¾
Cr Zell A	200	20	20	20
Crush Int	—	11⅝	11⅝	—
Denison	400	70½	70¼	70½
Dist Seag	1310	38	37¾	38
Dome Pete	—	58	57½	—
D Bridge	450	17¾	17¾	17¾
D Corset	—	10	9¾	—
Do Fasco	—	24½	24½	—
D Glass	—	10¼	10¼	—
Dosco	400	6¼	6¼	6¼
D Stores	275	17¼	17¼	17¼
Domtar	1545	13⅝	13½	13½
Donohue	190	7½	7½	7½
Du Pont	465	29	29	29
Enamel (A)	—	5½	5½	—
Enamel (B)	—	400	400	—
Falcon	400	86½	86	86½
Fam Play	—	36	35¾	—
F Collection	1900	10	9¾	9⅞
Fraser	—	17½	17	—
Fr Pete	565	620	600	620
Fulcrum Inv	900	400	400	440
Glengair	6200	240	235	240
Gl Paper	500	23	23	23
Hdy Anqy	—	7½	7½	—
Hawk Sidd	500	340	340	340
Hollingr	—	27¼	27¼	—
Home (A)	—	21	21	—
Horne Pf	600	350	350	350
Hud Bay M	52	61½	61½	61½
Husky Oil	550	19	18⅞	18⅞
Husky (C) Pr	—	65	65	—
Husky D w	—	975	975	—
Imp Oil	705	68¼	68	68¼
Imp Tob	287	14⅞	14¾	14¾
Ind Accep	985	22⅞	221	22⅞
I Bronze pr	—	25	25	—
Int Nickel	450	013	103	103
Int Util	—	37½	37¾	—
Int Util pr	300	37½	37½	37½
Inter PL	400	21⅝	21½	21⅛
Invest Gr "A"	—	9½	9½	—
Jamaica PS	—	16	15¾	—
Labatt	—	29½	29	—
Laur Fin	—	44⅝	44⅝	—
Lablaw (A)	—	7½	7½	—
Loeb M	150	12⅞	12⅞	12⅞
MacMillan	515	28	27¾	27¾
Marit Elec	—	23½	23½	—
Massey F	1090	20⅛	20⅛	20⅛
Melchers	—	25½	25½	—
Markbor	1050	460	460	460
Miron A p.c.	100	5	5	5
Molson (A)	300	23¼	23¼	23¼
Molson (B)	200	23¼	23¼	23¼
Markbor drts	1050	160	155	155
Mtl Loco	—	15	15	—
Mtl Trust	200	14	14	14
Moore Corp	5340	33	32¾	32¾
MorseR A	—	25½	25½	—
MorseR B	—	24⅛	24⅛	—
Mussens	—	7½	7½	—
Nat Sea	300	8	8	8
NB Tel	562	15¾	15¼	15¾
NFLd Light		10⅞	10⅝	10⅞
Noranda	150	57	56¾	57
North Gas	950	12⅝	12⅝	12⅝
Ogilvie	—	13¼	13¼	—
Pnc Pet	425	16⅜	16¼	16⅜
Phillips C	—	57	57	—
P Corp	1600	10¾	10⅝	10¾
Price	530	12⅜	12⅜	12⅜
Price P	—	73	73	—
QN Gas	—	10½	10½	—
Retmon's	100	9½	9½	9½
Rio Alg	1240	31½	31¼	31½
Ronalds F	3380	14⅜	14½	14⅝
Rothmans	—	29¾	29¼	—
St-L Cem A	—	21½	21	—
Salada F	100	10½	10½	10½
Royal Trust	4625	23¼	12⅛	12¼
Scott LaS	—	29	28½	—
Shell Can	—	29½	29½	—
Shop Save	—	15¼	15	—
Sicard	180	19¾	19¾	19¾
Simpsons	25	31¼	31¼	31¼
Soc GF	—	7¾	7¾	—
Sogmines	100	14	14	14
Southam	—	47¾	47¾	—
Steel Can	650	23⅜	23¼	23¼
Texaco Can	385	30	29¾	29¾
T Grp (A)	525	8⅛	8½	8½
Tr-C Corp	2412	8	8	8
Tr-C PL	352	31⅜	31⅜	31⅜
Tr-C Pf Pr	—	47½	47⅜	—
Tr Mt PL	140	21¼	21¼	21¼
Triad Oil	2800	222	221	222
Union Oil	—	43	42¾	—
Un. Westburne	1600	7	7	7
Versatood(A)	—	8¼	8	—
Wajax	—	16	15¾	—
Walk GW	340	36¾	36¾	36¾
Wdwood	—	10⅜	10⅜	—
WCoast Tr	100	25¾	25⅝	25¾
W Pac Pd	—	6	6½	—
Weston A	100	18½	18½	18½
Weston (B)	100	19⅛	19⅛	19⅛
Zeller's Z	—	33⅜	33⅜	33⅜

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	6000	37	35	36
Alscope	2300	236	225	236
Alsof	500	5	5	5
Ameranium	4500	4½	4½	4½
Am Metro Ent	—	155	150	—
Arno	—	5	4½	—
Baker Talc	4000	13	13	13
Band-Ore	—	20	20	—
Barvalee	—	6	6	—
Beauce Pf	128000	24	18½	23
Bellechasse	2000	8	8	8
Beth Copper	300	615	615	615
Black River	—	9	9	—
Blue Bon	4200	285	285	285
Bruce-Presto	7500	13	12	12
Burnt Hill	13500	84	82	84
C Dredge	2800	6¼	6⅛	6⅛
C. Interurban	900	340	340	340
C. Magnesite	—	50	50	—
C Security A	2000	225	225	225
Cannon Mines	—	21	20	—
Carbec	5550	345	340	340
Chemalloy	5200	380	370	375
Chib Copper	1500	5	5	5
Chipman	500	12½	12½	12½
Commodore	200	150	150	150
Cominco	500	12	12	12
C Bellek	—	23	22½	—
C Persh	—	13½	13	—
CQ Smelt B	19100	190	185	190
CQ Yell	—	4	4	—
C Virginia	5000	63	63	63
C McKinney	1000	23	23	23
Corgemines	5500	55	55	55
Crownbridge	3000	12	12	12
Crusade	—	22	22	—
Credo	2500	25	24	24
Delta Elect	200	330	330	330
Devil's Elbow	1500	30	29	30
Dolson	6000	15	15	15
Dom Exp	2500	14½	14½	14½
Dom Lease	—	18	18	—
D Oilcloth	—	14¼	14¾	—
Dumont	10000	19½	17	19½
Eagle Gold	700	140	140	140
Empire Min	500	9½	9½	9½
Fab Met	1000	9	9	9
Flint Rock	500	19	19	19
Fontana	1000	6	6	6
FT Rlance	10100	29	35	38
Fox Lake	—	9½	8½	—
Futurity	—	37	37	—
Garney	5000	83	83	83
Ghislau	500	8½	8½	8½
Gilchrist	—	5⅝	5⅝	—
Glen Lake	3400	205	200	2048
Grt W in	—	75	70	—
Grissol	300	355	350	355
Guardian Mn	15750	77	74	77
Imbrex	200	6	6	6
Inspiratn	1500	150	145	150
Int Atls	—	20	20	—
Int Ceram	500	5	5	5
Int Norville	—	13	13	—
Intp Dredg	5500	9	8	9
James Bay	19500	83	80	83
Keltic ng	—	20	20	—
Kenting Av	100	16	16	—
Klena	—	65	58	—
KodiadPet	800	66	65	66
Laduboro	—	63	62	—
L Dufault	—	11¾	11¾	—
Lemieux Copp	2500	33	33	33
Lingside	20000	11	10	10
Lithium	—	10	10	—
Louanna G	3000	21	21	21
Massval	500	7	7	7
Matachewan	47800	207	203	207
Merrill	—	105	100	—
Mid Chib	1500	13	13	13
Midepsa	3250	275	275	275
Mistango	—	14½	14½	—
Monpre	5000	4	3	4
Mt Cost	—	20	19	—
Mt Pleast	2000	13	13	13
Muscocho	1000	20½	20½	20½
NTut Vend	100	150	150	150
N Forma	3000	4½	4½	4½
N Glacier	250	29	28½	29
Nocana	1500	5	5	5
NA Rare M	5000	23	23	23
Opem Ex	2500	13	13	13
Pat Silver	4200	29	28	28
Paudash	—	5½	5½	—
Peace Riv	1100	900	900	900
Pennbec	10000	13	13	13
Peso á	300	142	142	142
Phoenix O	200	355	355	355
Pitt Gold	27500	8	7	7½
Prime Potash	7500	9	9	9
Q Cobalt	—	190	190	—
Q Indust M	—	10	7	—
Queenston	1500	10	9½	9½
Rancheria	—	22	20	—
Ranger O	—	405	400	—
Red Crest	3000	31½	31½	31½
Rouyn Ex	—	15	15	—
Rusty L	—	8	7½	—
St-L Colum	—	185	185	—
Sapawe	500	7½	7½	7½
Select Fin	—	220	220	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	22600	16½	15½	16
Silver T	3000	42	40	40
Sobeys A	9	9	9	—
S Dufault	14500	30	28	28
Sprtn A	3300	110	105	110
Stairs E	—	15	15	—
Subeo	1400	151	150	150
Superpck	—	5¾	5¼	—
Surlaga	4000	100	99	100
Tache	3000	9	8½	8½
TAllsman	—	30	30	—
Tazin	500	6	6	6
Tex Mng	1000	28	28	28
Tib Exp	1500	4	4	4
Titan	—	4½	4½	—
Trsterra	2000	17	17	17
U Asbst's	200	545	545	545
Un Obalski	14700	58	54	55
Upton Co	—	22	22	—
W Dufault	—	22½	22	—
Westairs	51000	24½	19	22
Wst Hl	—	29	29	—
Wst Tin	—	18	18	—

fiches au comptoir

Cours fournis par
Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	7	45
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	4	4
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Big Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Barrex	15	20
Chibtawn	1.10	1.15
Clearwater	15	25
Columbia River	60	65
Can Javelin	10½	11
Cuvier	5	8
De Lesseps	64	68
Dubuisson	2	4
Ducros	42	49
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	44	46
Gaspe Copper	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	10
Grt Lakes Nickel	2.50	2.70
Hucamp	50	55
Independant	5	8
Iraquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	7	10
Kewagama	4	6
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	18	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	70	75
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	6	8
New Miller	6	9
New Pocalls	22	27
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	35	45
Oklend	1	3
Olympia	—	50
Pinnacle	2.55	2.65
Que Expl	15	20
Quejo	⅜	6
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	90	1.10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	5¾	6½
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex W.	—	0.50
Cons Theat	6½	—
Credico	1.00	2.00
Credit St. L "B"	13½	17
Crown Life	25	26
East C Sav	5	6
Grenache	—	2.65
Ind Life	17½	19
Income	7½	8½
Jenkins	16	18
La Prev.	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	20
London Life	44	46
Monarch Life	83	—
NS Trust	47	49
id. S pr	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1.30	1.50
Permeator	20	22
Ply Dom	0.25	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Supersol	3½	4½
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	14	14½
Stabilite	3.50	4.00
Trizec	1.00	—
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	65¼	66
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York	4½	5½
Zodiac	1.10	1.50

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix de la plupart des catégories de bestiaux sont demeurés semblables à ceux de la semaine dernière aux marchés de Montréal cette semaine. La demande est bonne et le commerce passablement actif.

Les **arrivages** comprenaient 1,635 bovins, 1,425 veaux, 302 porcs, 219 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix rapportent de $28.25 à $30.25, les bons de $26 à $28.75, les moyens de $24 à $27 et les communs de $19 à $25.50.

Les bonnes **vaches**, de $19.50 à $21.50, les moyennes de $18 à $22.50, les communes de $16.75 à $19.75 et les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $12 à $16.50.

Les bonnes **taures**, de $23 à $24.50, les moyennes de $21.50 à $23.25 et les communes de $17.50 à $21.25.

Les bons **taureaux**, de $22 à $23.50, les communs et les moyens de $17 à $22.75.

Les bons **veaux**, de $34.50 à $37.50, les moyens de $29 à $34 et les communs de $19 à $30.50.

Les **porcs**, catégorie A, de $28.50 à $29.25 et les **truies**, de $17 à $18.

Les bons **agneaux**, de $23 à $28.75, les bons **moutons** de $12 à $16 et les communs de $4.50 à $10.

Cours du dollar

Le **dollar canadien**, en baisse de 1.64, est coté en argent américain à $0.92.50/64. La livre sterling fléchit de 9/64 à $2.78/64.

Le **dollar américain**, inchangé, est coté en argent canadien à $1.07 19/32. La livre sterling gagne 3/16 à $2.99¾.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Celanese Corporation (ord.)	$0.50 tr.	29- 9-67	11- 9-67
id. (A priv.)	$1.12½ tr.	1-10-67	11- 9-67
id. (priv. conv.)	$0.75 tr.	1-10-67	11- 9-67
id. (7% 2ième priv.)	$1.75 tr.	1-10-67	11- 9-67
Globe Envelopes (A ord.)	$0.09 tr.	1-11-67	18-10-67
Hahn Brass (1er priv.)	$0.22½ tr.	1-10-67	6- 9-67
Ogilvie Flour Mills	$0.15 tr.	2-10-67	8- 9-67
id.	$0.10 boni	2-10-67	8- 9-67
Robinson Little (ord.)	$0.20 tr.	30- 9-67	15- 9-67

Le barrage de Mica en C.-B. coûtera plus cher que prévu

VANCOUVER (PC) — Un consortium d'entreprises de construction ayant à sa tête une firme de San Francisco a déposé mercredi la plus basse soumission, soit $136,261,544, pour la construction du barrage de Mica, le dernier et le plus grand des trois barrages que le Canada s'est engagé à construire dans le cadre du traité canado-américain sur le fleuve Columbia.

La soumission était l'une des quatre ouvertes par le ministre provincial W. A. C. Bennett, au siège social de la British Columbia Hydro and Power Authority.

Les quatre soumissions présentées émanaient de consortiums d'entreprises. La plus élevée des quatre portait sur $170,814,466.

Le premier ministre Bennett a décrit le contrat du barrage de Mica comme étant probablement le plus important contrat isolé jamais offert dans l'histoire du Canada.

La plus basse soumission provenait du consortium formé par les firmes suivantes:

—Guy F. Atkinson and Co. de San Francisco; Arundel Corporation de Baltimore, Md.; L. E. Dixoxi Co. Builders, de San Gabriel, Californie; Dilligham Corporation de Hawaii, et une compagnie canadienne de Vancouver, Commonwealth Construction.

M. Hugh Keenleyside, coprésident de B.C. Hydro, a dit que ses services passeraient deux semaines à étudier les quatre soumissions reçues, avant de décider laquelle accepter.

La société hydro-électrique n'a pas officiellement dévoilé son devis pour le projet de Mica, qui doit être achevé pour le 1er avril 1973, sur le fleuve Columbia, au nord de la ville de Redstoke.

Plus cher que prévu

De source officieuse, toutefois, la société de service public prévoyait un déboursé de seulement $100,000,000 soit $36,000,000 de moins que la plus basse soumission.

La soumission la plus haute émane de Big Ben Constructors, consortium formé de cinq firmes ayant à leur tête Peter Kiewit Canada Ltd, de Omaha, Nebr., Mannix Limited de Calgary et trois autres compagnies américaines.

La soumission qui suit la plus basse a été présentée par un consortium de 2 entreprises: Dravo Corporation Canada Ltd, de Bellevue, Wash. et McNamara Corp. Ltd., de Toronto. Leur devis porte sur $143,355,860.

Un consortium uniquement formé de firmes canadiennes a soumis une offre de $149,535,513. Il est formé de: Foundation Co. of Canada de Toronto; B.A. Construction, de Transcôna, Man.; Inspiration Ltd, de Calgary et Standard General Construction International de Calgary également. Ces firmes ont pris comme raison sociale de leur consortium le nom de: Mica Dam Constructors.

Le premier ministre Bennett qui s'était rendu à Vancouver pour l'ouverture des soumissions, a d'autre part déclaré que le défaut pour le gouvernement américain de payer le montant de $12 millions qu'il doit pour la construction du barrage de Duncan, lui coûte $2,000 par jour en frais d'intérêt seulement.

Ce dernier barrage a été construit dans le cadre du traité de harnachement du fleuve Columbia et les $12 millions représente la première tranche d'une somme de $64,400,000 que le gouvernement américain s'est engagé à payer en compensation du droit de contrôler le niveau de l'eau en vue d'éviter les inondations du fleuve en Oeregon et dans l'Etat de Washington.

De source américaine on explique le retard du paiement en disant que le Congrès n'a pas encore autorisé la dépense.

A Vancouver, une source canadienne mentionne que le président Johnson dispose d'un fonds spécial pour faire face à un paiement de ce genre.

du parquet de la bourse

Vive reprise en cours à Wall Street

La tendance plutôt incertaine et indéfinie des dernières séances continue de prévaloir à la **Bourse de Montréal** aujourd'hui vers l'approche de la clôture.

Les gains et les pertes sont à peu près également partagés et restent fractionnaires. Parmi les principaux changements en hausse, MacMillan Bloedel hausse de ⅝ à 28, Falconbridge de ¾ à 86½, Ronalds Federated de ¾ à 14¾, Hudson Bay Mining de ½ à 61½, Royal Trust de ⅛ à 23¼, French Petroleum de 10 cents à 6.10 et Alliance Crédit, en liquidation depuis quelques jours, remonte de 2 à 12 cents.

Chez les perdants, Consolidated Paper baisse de ⅛ à 35, Alcan de ⅜ à 28⅛, West Coast Transmission de ¾ à 25¾, Trans-Canada Corp. de ⅛ à 8 et Stelco et CIL fléchissent de ⅛ à 23⅜ et 19¾ respectivement.

Dans le groupe spéculatif des mines et pétroles à la Bourse Canadienne, Beauce-Place Mining gagne 3½ cents à 22 cents, Westairs Mines 2½ à 21 cents, Consolidated Quebec Smelting 5 à 1.88 de même que United Obalski à 55 cents. Burnt Hill perd 2 cents à 82 cents de même que James Bay à 80 cents.

* * *

Le marché est légèrement en baisse et modérément actif à Toronto. Les industrielles et autres secteurs principaux sont peu actifs mais l'activité plus forte de quelques mines spéculatives forme la majeure partie du volume des transactions.

CIL fléchit de ½ à 19½, Scurry-Rainbow Oil baisse de 2½ à 37½, Canadian Superior Oil de ¾ à 42, Alcan et Atlantic Sugar fléchissent de ¼ respectivement. Thomson Newspapers hausse de 1 à 37.

Aux spéculatives, Conigo perd 1 cent à 38 cents sur près de 100,000 actions. D'Eldona perd 11 cents à 2.72, Midrim 10 à 1.85 et PCE Exploration 7 à 1.90. New Harricana gagne 1½ à 27½ cents et Jonsmith de même à 23 cents.

* * *

Wall Street est passablement actif et nettement en hausse vers l'approche de la fermeture.

Chez les titres clé, plusieurs marquent des hausses s'échelonnant jusqu'à 1 point ou mieux et comme il arrive souvent, les titres plus chers mais plus spéculatifs progressent de plusieurs points dans certains cas.

Les haussiers l'emportent sur les baissiers par une marge de presque 3 contre 1 ce qui constitue le meilleur comportement du marché depuis plus de trois semaines.

La moyenne des 60 titres clés, établie par la FA, s'élève de 2.1 à 335.5; les industrielles gagnent 4.1, les chemins de fer .9 et les services publics .3.

L'indice industriel Dow Jones marque un gain substantiel de 7.86 à 901.58.

* * *

LONDRES (AFP) — Le ton a été ferme aujourd'hui au Stock Exchange. Le mouvement de hausse générale amorcée hier à la suite des mesures réflationnistes touchant les ventes à tempérament s'est poursuivi dès l'ouverture et, en dépit de quelques prises de bénéfices en cours de matinée, les cotations accusaient en fin d'après-midi des avances de plusieurs pences dans le secteur industriel.

* * *

PARIS. (AFP) — La Bourse de Paris a réagi par une vive hausse aux décisions prises hier au Conseil des ministres. Pour l'ensemble des valeurs françaises, la hausse à l'ouverture est de 2 à 2.5 pour cent environ.

Déjà hier le marché des valeurs avait enregistré une hausse équivalente. Dans le lot des mesures adoptées hier c'est surtout la possibilité offerte aux sociétés de racheter leurs propres actions qui a retenu l'attention des opérateurs.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

ACF Ind	500	50¼	50	50¼
Address	1200	57½	57	57½ + ½
Admiral	7400	24¼	23⅜	24¼ + ¾
Alcan Al	7800	26¼	25⅞	26¼
Alleg Cp	700	11	10⅞	10⅞ + ⅛
Allis Chal	10500	36¼	35⅞	36⅛ + ⅛
Amerada	900	80	79⅞	79⅞ —
Am Can	1100	57	56⅝	57 —
Am Cyan	7400	31⅜	31⅛	31⅜ + ¼
Am Mot	7200	14¼	13⅞	13⅞ — ¼
Am Smelt	2000	67⅞	67	67 — ¼
Am Std	12400	29¼	28¾	29¼ + ½
Am Tel T	32200	51	50⅞	50⅞ + ⅛
Am Tob	3200	33¼	33	33⅛ + ⅛
Am Zinc	1900	28⅞	28⅛	28⅛ — ⅜
Ampex Cp	4000	37¼	36½	37⅛ + ½
Amsted	200	48⅛	48⅛	48⅛ + ¼
Anaconda	7600	50⅝	49⅛	50⅛ + 1¼
Armco Stl	1600	55¼	55⅛	55½ —
Armst Ck	2300	56	55¾	55¾ — ½
Avco Corp	5700	57⅞	56⅜	57½ + 1¼
Babcock W	12700	52¼	50⅞	51¾ + 1⅛
Beech Airc	1200	48½	48	48 —
Bell How	2300	76⅛	75	75⅞ + ⅜
Benef Fin	5700	34½	34⅛	34½ + ⅜
Beth Steel	4000	36⅛	35¾	36⅛ + ⅜
Boeing	7800	97	96¼	96¼ — ½
Borden	3700	38¼	37¾	37¾ — ¼
Borg Wa	6100	48½	48	48¼ + ¼
Bos Edis	100	39⅜	39⅜	39⅜ —
Brunswk	5100	12⅛	11¾	12 + ¼
Bucy Er	900	35⅝	35¼	35½ + ⅛
Burl Ind	1400	35⅞	35⅜	35⅝ + ⅜
Burrghs	5900	150¾	147	150⅜ + 3⅛
Calum H	2700	39½	38¾	39⅜ + ⅛
Camp RL	700	20⅛	20	20 — ⅛
Camp Sou p	800	27¾	27¾	27 + ¼
Can Dry	800	30¼	30⅛	30⅛ —
Can Brew	100	7⅞	7⅞	7⅞ —
Case JI	6500	23¾	23¼	23⅝ —
Cater Tr	1400	46⅝	46½	46¾ + ⅜
Celanese	2000	63⅜	62	63⅜ + 1⅛
Ches Oh	300	68⅜	68⅛	68⅛ + ⅛
Chrysler	44100	50	48¾	49 + 1⅛
Cities Sv	3000	52⅛	51⅞	52¼ + ⅛
Clark Eq	400	33⅛	32⅞	32⅞ — ⅜
Clevite	600	53	52½	53 + ⅛
Coca Cola	1300	120	119	120 + ½
CBS	2700	62⅜	61¾	62 + ½
Coml Solv	2200	39	38¾	38⅞ — ¼
Com Sat	2700	63½	63	63½ + ¾
Con Edis	3300	33¾	33½	33⅝ + ⅛
Container	700	31⅜	30⅞	31⅜ + ⅜
Cont Can	900	54½	54¼	54½ + ¾
Cont Oil	3600	70	69⅞	69⅝ — ½
Cntr Data	44800	127½	123¼	126¾ + 4⅛
Copw Stl	100	28½	28½	28½ — ½
Corn Pd	2900	45⅞	45¼	45⅝ — ⅛
Crane Co	1200	50⅛	49½	50⅛ + ⅜
Cr Zell	1700	48⅞	48¼	48¼ —

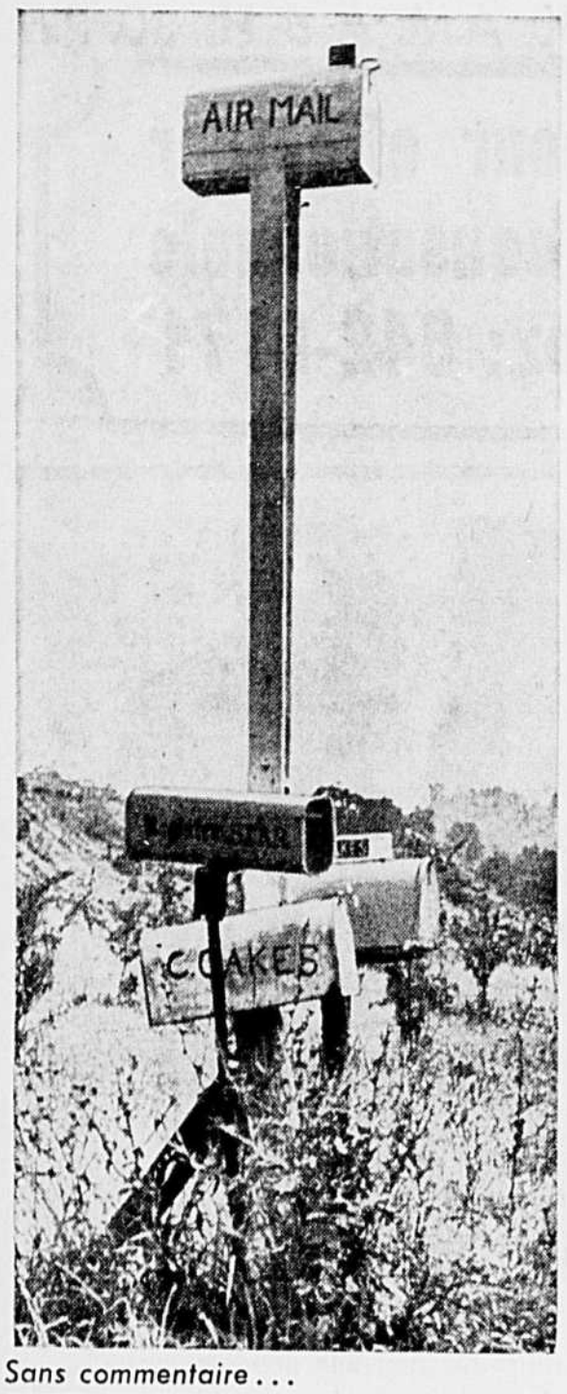

Sans commentaire...

Paris attend beaucoup de la biennale de la langue française, à Québec

PARIS (PC) — Les experts en linguistique de Paris misent beaucoup sur une réunion qui se tiendra à Québec du 6 au 13 septembre, pour discuter du français tel qu'on le parle à travers le monde.

La Fédération du français universel, qui a tenu son premier congrès en Belgique il y a deux ans, a décidé de le renouveler à tous les deux ans.

Le responsable de la réunion à Québec est un professeur d'université enthousiaste, M. Alain Guillermou, de Paris, qui est rédacteur d'un périodique de linguistique, Vie et langage.

La Fédération du français universel, explique-t-il, n'a pas l'intention de créer un "impérialisme" linguistique en faveur de la France. Le mot "universel" est précisément là pour comprendre les peuples qui se servent du français comme langué maternelle ou pour besoins officiels ou commerciaux.

M. Robert Le Bidois, qui se veut "défenseur de la langue française", considère que le prochain congrès constitue une avance sérieuse vers la transformation de "la communauté internationale des peuples d'expression française" en une réalité puissante.

M. Le Bidois, expert en syntaxe française, a rappelé les mesures prises en avril par le gouvernement français, dans le domaine de la linguistique. Le gouvernement de la France avait alors institué un "haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française."

Le président du comité est M. Georges Pompidou, premier ministre français.

Le groupe vise à développer les contacts entre les nations francophones du monde. "Ces amis du français", écrit M. Le Bidois dans le journal Le Monde, "envisagent avec espoir et confiance le prochain congrès biennal... au coeur même du Canada français."

Le gouvernement français ne semble pas intervenir officiellement dans la fédération, dont le but est d'établir des règles de bon usage pour aider les peuples francophones à mieux se comprendre les uns les autres.

"Les Wallons francophones de Belgique, ceux de Suisse, les Canadiens français, les Haïtiens et les anciens peuples coloniaux d'Afrique maintenant indépendants ne parlent pas toujour ce que nos amis du Canada appellent le "français de Paris", rappelle M. Le Bidois.

On créera un glossaire du français international qui, selon les enthousiastes de la fédération, ne sacrifiera aucune expression locale pittoresque pour rechercher l'unité linguistique.

Au contraire, le congrès laissera place aux expressions de couleur locale traduisant une façon de vivre et ne pouvant se retrouver dans le français de Paris.

Un chasseur est trouvé mort, la tête transpercée d'une balle

SAINT-RAPHAEL (PC) — M. Léandre Bernard, 25 ans, de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, a été trouvé mort hier, le long d'une forêt, à proximité de sa demeure, la tête transpercée d'une balle de fusil.

La police rapporte que la victime était partie pour chasser, armée d'un fusil, quelques heures plus tôt.

C'est un passant qui a fait la découverte et qui a alerté la Sûreté provinciale.

La police a institué une enquête pour établir les circonstances qui ont amené la mort du jeune homme.

Smith accuse Londres d'avoir abandonné la Rhodésie au terrorisme communiste

SALISBURY, (AFP, UPI) — La Rhodésie a protesté auprès de la Grande-Bretagne contre l'infiltration de terroristes en territoire rhodésien à partir de la Zambie.

Dans une note de protestation envoyée mardi à Londres par le gouvernement rhodésien et dont le premier ministre Ian Smith a donné lecture hier devant le parlement de Salisbury, la Rhodésie accuse le gouvernement Wilson "de se prêter à une politique de violence contre un autre pays membre du Commonwealth" et souligne qu'il doit faire face à sa part de responsabilité.

La note, qui a été refusée par le gouvernement britannique parce qu'émanant d'un "gouvernement illégal", affirme que le gouvernement zambien encourage directement les activités terroristes dirigées contre la Rhodésie depuis le milieu de 1966. La note précise que les dirigeants des deux mouvements nationalistes africains interdits en Rhodésie, le "Zapu" et le "Zanu", trouvent asile en Zambie d'où ils organisent leurs raids terroristes contre la Rhodésie. Ces terroristes, ajoute-t-elle sont entraînés dans des pays communistes comme l'URSS, la Chine populaire Cuba et l'Algérie, et sont ensuite dirigés vers des camps situés en Zambie.

La note accuse également le Comité de libération africain de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), installé à Dar-es-Salam (Tanzanie), d'être le principal fournisseur des terroristes en armes et en matériel.

Considérant que la Grande-Bretagne a manqué à ses obligations en s'abstenant d'inciter le gouvernement zambien à une politique de modération à l'égard de la Rhodésie, le gouvernement de Salisbury élève, en conséquence, une vive protestation auprès du gouvernement de Londres, conclut la note.

Le premier ministre rhodésien a accusé la Grande-Bretagne d'avoir réalisé le "plus grand chef-d'oeuvre d'hypocrisie de tous les temps" en refusant d'aider la Rhodésie à lutter contre les terroristes communistes. M. Smith a d'autre part souligné qu'il avait déjà averti M. Harold Wilson en janvier 1965 du danger que présentait la menace de terrorisme en Rhodésie.

Nécrologie

Le maire de Miami, Floride, M. Robert King High, est décédé, hier, à la suite d'une crise cardiaque. M. High n'était âgé que de 43 ans.

R. P. Armand Rouleau

Récemment, le père Armand Rouleau, missionnaire rédemptoriste décédait subitement, à Montréal, à l'âge de 66 ans. Originaire de Saint-Anselme, Dorchester, le père Rouleau avait fait son petit séminaire à Sainte-Anne-de-Beaupré. Reçu chez les Rédemptoristes en juillet 1922, il faisait profession

le 2 août 1923. Ses études de théologie complétées à Ottawa, il était ordonné le 8 septembre 1928. D'abord professeur au petit séminaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, il fut vite orienté dans la pastorale paroissiale, et la prédication des retraites. On peut dire que le père Rouleau a passé par tous les diocèses du Canada et même aux Etats-Unis, porteur de la Parole de Dieu. A Montréal, il y est venu d'abord comme vicaire à la paroisse Saint-Alphonse, et depuis 1964, comme prédicateur. Le service funèbre a été célébré le 16 août. Le père Rouleau laisse dans le deuil son frère Edmond, de Québec; ses soeurs Mme T. Royer, de Donnacona, Mme I. Couture, de Québec, Mme J. Turgeon, de Saint-Anselme, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

M. LEO DAGENAIS

Samedi, le 2 septembre, à 5 heures, à l'église Saint-Sixte, Ville Saint-Laurent, sera chantée une messe pour le repos de l'âme de M. Léo Dagenais, décédé à la même date l'an dernier. Hommage de son épouse, Paula Richard, et de ses enfants. •

MESSE ANNIVERSAIRE

MLLE MARIE COUSINEAU

Le 31 août une messe sera chantée pour le repos de l'âme de Mlle Marie Cousineau, décédée le 31 août 1966, fille de feu Antoine Cousineau et de Cécilia Bourias. Hommage de ses soeurs, belles-soeurs et neveux et nièces. •

SERVICE ANNIVERSAIRE

MME NICOLA STANTE

A la douce mémoire d'une chère épouse, d'une tendre maman et d'une grand-maman chérie, Madame Nicola Stante, décédée il y a un an, un service anniversaire sera célébré samedi le 2 septembre 1967, à 8 heures a.m. en l'église Saint-Marc de Rosemont. Nous gardons toujours un pieux souvenir. •

Nous recommandons à vos prières

BERTRAND (M. l'abbé Jean) — Nous recommandons à vos prières M. l'abbé Jean Bertrand, ancien curé de la paroisse Ste-Geneviève, décédé le 25 août 1967. M. l'abbé Bertrand était membre de la Société d'une Messe.

MESSES ANNIVERSAIRES

COHIER (Léon) — Samedi, le 2 septembre à 7.30 heures a.m., à l'église St-Hippolyte, St-Laurent, sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Léon Gohier. Par sa fille Mme Luc Morin (Germaine Gohier). Parents et amis sont priés d'y assister.

LAROCQUE (Georges) — Le mardi 5 septembre à 8 hres 30, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Georges Larocque, recommandée par son épouse, Mme Alice Larocque.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

AUDET (Adjutor) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Adjutor Audet, époux de Cécile Champagne, père de Suzanne (Mme André Bélair), Madeleine (Mme David Loucks), Marie et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLONDIN (Emma) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Emma Crépeau, épouse en 1ères noces de feu Ulrège Sanscartier, et en 2èmes noces de feu Albert Blondin, demeurant 1426 Pourpart. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthie Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine est,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, de Montréal, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Claire) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédée Mlle Claire Charbonneau, fille de Roméo Charbonneau et d'Estelle Gauthier demeurant 583 William-David. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATIGNY (Aristide) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Aristide Chatigny, époux d'Amanda Drolet, demeurant 5047 Iberville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (Clara) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Omer Courchesne, née Clara Guilmette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 blvd Rosemont
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Philippe) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Philippe Daigneault fils de feu Louis Daigneault et de feu Henriette Lalonde, demeurant 482 Rachel est. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Antoinette) — A Québec, le 30 août 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée Marie-Antoinette Côté, épouse de feu François Delisle, demeurant à 966 Scott, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Arthur Cloutier et Fils,
975, rue Marguerite-Bourgeois,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en auto.

DENIS (Paul Emile) — A St-Eustache, subitement le 30 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Paul-Emile (Général) Denis, pensionné de la police de Montréal, époux de feu Marianne Maheu, demeurant 113 rue Lavrie St-Eustache, père de Jean-Paul Denis et d'Aline (Mme Lucien Séguin. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Albon Mallette et Fils
146 rue St-Louis, St-Eustache
à 1 hre 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Florence) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 46 ans est décédée Mme Gérard Desjardins, née Florence Archambault, demeurant 4750 Lafontaine, mère de Mme Serge Galarneau (Diane), André, Jean, Normand. Elle laisse dans le deuil 1 bru Denise. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESTROISMAISONS (Ludger) — A Montréal, le 31 août 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Ludger Destroismaisons, époux de Corinne Dubois, demeurant à 6349 des Ecores. Les funérailles auront lieu lundi le 4 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, Beaubien,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARELLA (Agostina) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Mario Facella, née Agostina Nuzzo, mère de Paul, Emile, Teresa, Mme John Smith (Carmela). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église St-Patrick, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FAUCHER (Adélard) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Adélard Faucher, époux de Claire Morin, demeurant au 3813 Prieur. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
14,130, boul. Pie-IX,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Césarine Maria) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Philibert Ernest Fontaine, née Césarine Maria Moquin, demeurant 369 De Courcelle, mère de Monique. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 11 hres pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 11 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Gérard) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Forget, époux de Jeanne Leblanc, demeurant à 2228 Des Ormeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Jacques Fabien) — A Pont-Viau (Ville de Laval), le 29 août 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé Jacques Fabien Gagné, époux d'Aline Thurston, père d'Olivier, Mme René Giroux (Irène), Mme Jean Varagnolo (Lucette), Mme Marcel Parisien (Denise), Mme Hubert Contant (Lise). Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa
à 10 h. 40, pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Aldé) — Accidentellement à Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 4 ans 15 jours, est décédé Aldé Gamache, fils de M. et Mme Claude Gamache, demeurant à 11,450 rue Pelletier, Montréal-Nord. L'hymne des anges aura lieu samedi le 2 sept. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 blvd Henri-Bourassa est
à 1 hr 15 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord où l'hymne des anges sera chanté à 1 hr 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE (Marcel) — A St-Jean, le 29 août 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Marcel Gamache, fils de feu Aldéo Gamache et de Marie-Jeanne Bessette, demeurant au 98 rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Lesieurs et Freres Ltée
406 rue Laurier
à 3 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 4 hres, et de là au cimetière de St-Jean lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN-BARIBEAU (Albina) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Albina Adam, épouse en 1ères noces de Joseph Baribeau, et en 2èmes noces de Dominique Germain, demeurant 1297D, Beaudry. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385, rue Ontario est
à 1 hr 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Marcel) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Marcel Giroux, époux de Colombe Falardeau, père de Christine. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Raymond) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Raymond Giroux, célibataire, fils de feu Alexandre Giroux et de feu Célina Huot, frère d'Hermas, Aline, Bruno et Léandre. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
à Ste-Philomène,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Philomène, co. Châteauguay, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (Rolland) — A Montréal, le 31 août 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Rolland Grenon, époux de Simone Pepin, demeurant 3633 Delisle. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY (Lucien) — Subitement à Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 70 ans 8 mois est décédé M. Lucien Hardy, retraité du Pacifique Canadien des Usines Angus, époux d'Odila Germain, demeurant 5289 Papineau. Il laisse dans le deuil 12 enfants, 36 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE (Rosario) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rosario Hogue, époux de Thérèse St-Jean, demeurant 11,551 boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8671 boul. des Prairies,
à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Edmond) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Hudon, époux d'Emma Malet, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Geneviève) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Rosaire Jean, née Geneviève Laplante, demeurant à 1411 Valois. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3196, rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Marie) — A Salaberry de Valleyfield, le 31 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve William Jolicoeur, née Marie Bernard, demeurant à 73 Alexandre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Ernest Montpetit & Fils
315, rue Danis
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KAUFMAN Richard) — A l'hôpital Roosevelt de New York, le 29 août 1967 dans sa 89e année, est décédé Richard Kaufman, époux de Alice Singer, de New York, père de Fred (avocat de Montréal). Un service privé eut lieu le 30 août et l'inhumation au cimetière Beth Israel de Woodbridge, New Jersey.

LABELLE (Joseph Alfred) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Alfred Labelle, organisateur du mouvement ouvrier de l'Union de la robe, époux de Lumina Miron, demeurant 1918 Dufresne. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Rachel) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme J.-T. Labelle, née Rachel Lamy, épouse de feu J.-T. Labelle, née à Yamachiche le 21 septembre 1881 et décédée à Montréal le 29 août 1967. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504 rue Ste-Catherine est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Yamachiche, où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Marcel) — Accidentellement à Lachine, le 26 août 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Marcel Lacombe, fils de feu Armand Lacombe, et d'Eugénie Bourbonnais. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1045, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Aline-L.) — A Montréal, après une courte maladie, le 29 août 1967 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Aline-L. La Fontaine, mère bien-aimée de Jacques et Georges. Lui survivent 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Bernadette) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Joseph Lafrance, née Bernadette Guillemette, demeurant 2405 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMIRANDE (L.-Armand) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé L.-Armand Lamirande, époux d'Alberta Gagnon, originaire de Louiseville, demeurant 6586 Louis-Hébert, père de Mme Florian Gravel (Yolande), Mme Gaston Hotte (Bertha). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
et 11e avenue, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté à 11 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOVILLE (Clarice) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Léonard Lanoville, née Clarice Aube, mère de Mme René Locas (Aurore), de Mme Achille Bélanger (Cécile), de Gaston et Marcel. Le funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
à 1 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Albia) — A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Albia Fournier, épouse de feu Alphonse Laplante, demeurant 6637 Christophe-Colomb, mère de Mme Paul-Eugène Blais (Bernadette) Mme Tancrède Ducharme (Lucille), Mme Roland Tremblay (Jeanne), de M. et Mme Roger Laplante. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Henri) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 60 ans est décédé M. Henri Lapointe, époux de Albertine Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 blvd Rosemont
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Emérentienne) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Napoleon Paul Lepine, née Emérentienne Chevalier, demeurant à 5525 Le Maître à St-Léonard. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDUFF (Gabriel) — A Pointe-aux-Trembles, le 29 août 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gabriel McDuff, époux d'Annabelle Vivier, demeurant 33, 81e avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11,813 Notre-Dame est, P.-A.-T.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Emilie) — A Ste-Justine de Newton, le 29 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Joseph Meloche, née Emilie Duperron, demeurant au village. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin et Legault
à Ste-Justine
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Justine de Newton, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (J.-D.) — A Montréal, le 31 août 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J.-D. Mercier, époux de Lucienne Ricard, demeurant à 3212, avenue Melrose, père de Guy, Jean, Mme Michel Shuhan (Yolande), Mme B.-L. Gillette (Colette), et François Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3860, boul. Décarie,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Corinne) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve François Meunier, née Corinne Destroismaisons, 7151 rue Boyer, mère de Roselle (Mme Armand Dionne), Jeannette, Marthe (Mme Paul Lewis) et Gilles. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coop. de Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Jean) — A Chomedey, Ville de Laval, le 29 août 1967, à l'âge de 47 ans est décédé Jean Michaud, époux d'Andrée Mathieu, père de Nicole, Manon, Ginette et Lise. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Samuel) — A Montréal, le 29 août 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Samuel (Bébé) Noel, époux de Cécile Douillette, demeurant 2262 des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU (Anna)—A Montréal, le 30 août 1967, à l'âge de 82 ans 9 mois, 10 jours est décédée Mme veuve Aimé Normandeau, née Anna (Alma) Beaulieu, demeurant 5333 des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue de Lorimier
à 7 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 7 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Henri) — A St-Jérôme, le 28 août 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Henri Page, ex-employé de "Daly et Morin", époux de Armandine Demers, père de M. Henri-J. Page de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400 rue Labelle à St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière à Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Lucien) — A Melocheville, le 30 août 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Lucien Paiement, époux d'Angéline Lepage, demeurant 8, 28e av. Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira des salons
Bougie et Frères Enrg.
127 rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Roland) — A Montréal, le 28 août 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé le capitaine Roland Plamondon, agent d'affaires de la Canadian